

République Tunisienne

**Ministère du Développement, de l'Investissement et de la
Coopération Internationale (MDICI),
Office de Développement du Sud (ODS)**

Projet de Planification pour le Développement Régional du Sud de la République Tunisienne

Rapport Final

Résumé

Novembre 2015

JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale)

**Yachiyo Engineering Co., Ltd.
Kaihatsu Management Consulting, Inc.
INGÉROSEC Corporation**

EI
JR
15 - 202

République Tunisienne

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la

Coopération Internationale (MDICI),

Office de Développement du Sud (ODS)

Projet de Planification pour le Développement Régional du Sud de la République Tunisienne

Rapport Final

Résumé

Novembre 2015

JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale)

Yachiyo Engineering Co., Ltd.

Kaihatsu Management Consulting, Inc.

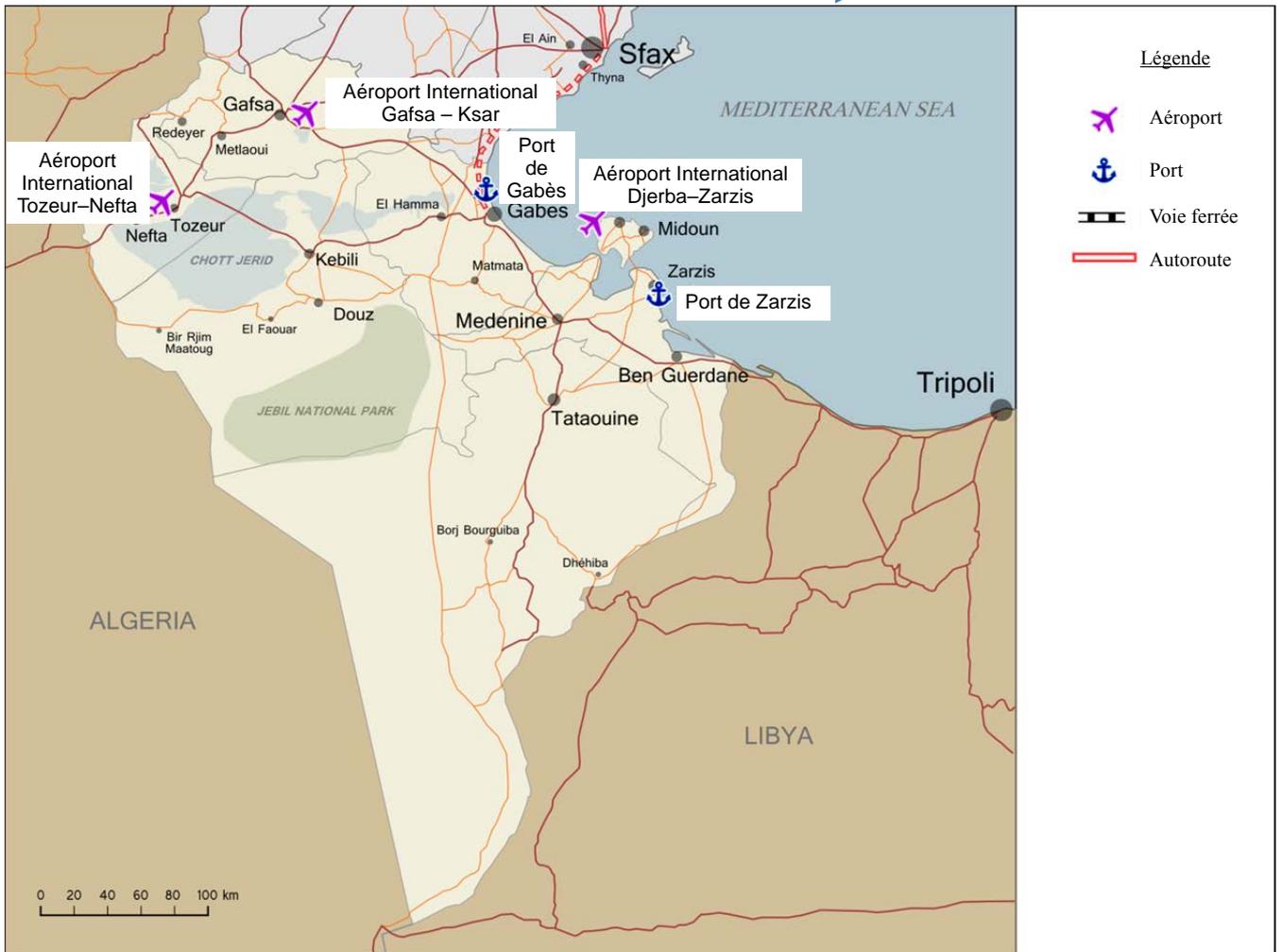
INGÉROSEC Corporation



Localisation de la Tunisie



La Tunisie et les pays environnants



Zone ciblée (les six gouvernorats du Sud)

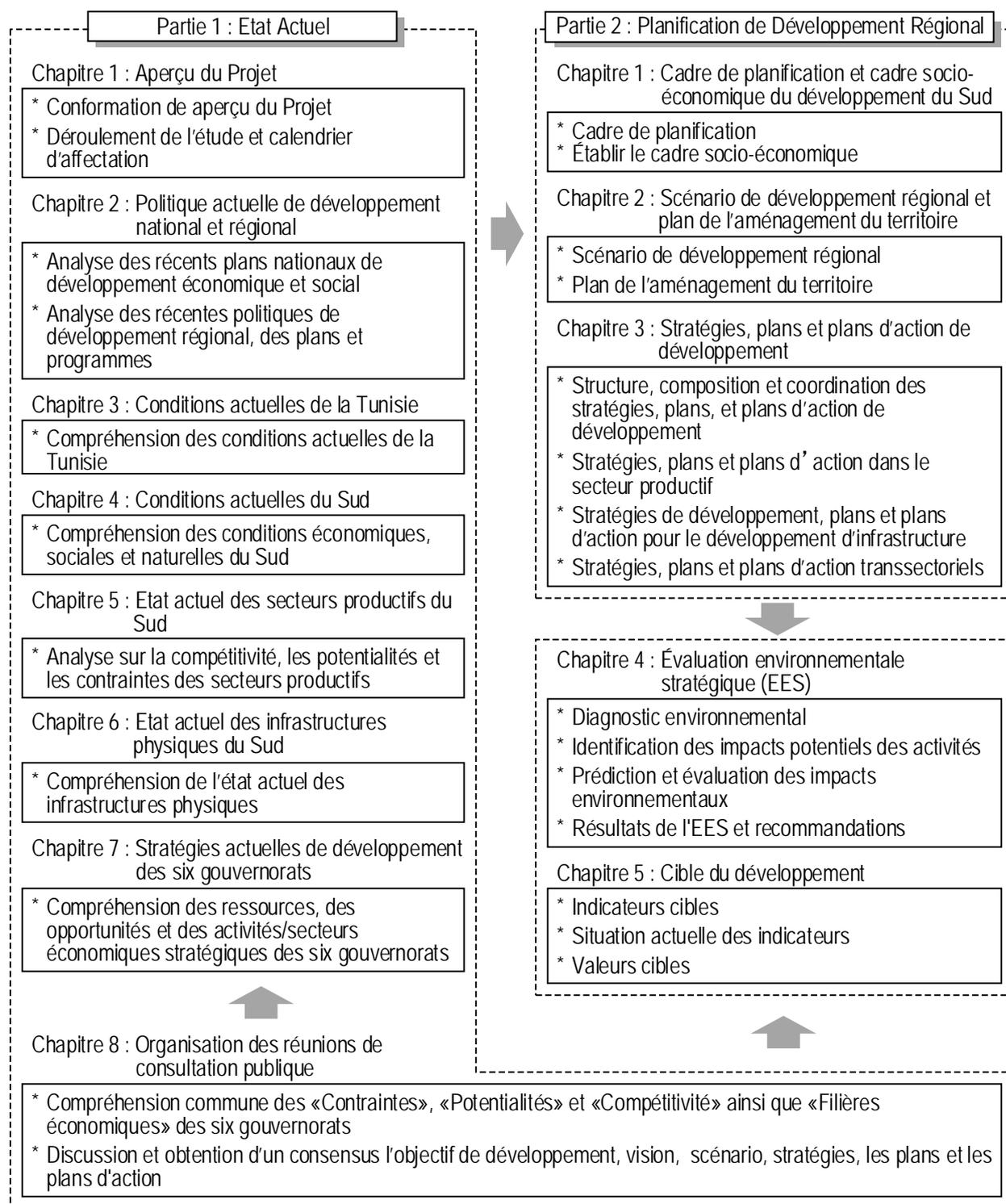
Table des matières

Composition du Rapport	R-1
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT ACTUEL DE LA TUNISIE ET DU SUD	
1. APERÇU DU PROJET	R-4
2. POLITIQUES ACTUELLES DE DEVELOPPEMENT NATIONAL ET REGIONAL	R-6
3. CONDITIONS ACTUELLES EN TUNISIE	R-12
4. CONDITIONS ACTUELLES DANS LE SUD DE LA TUNISIE	R-14
5. ÉTAT ACTUEL DES SECTEURS PRODUCTIFS DU SUD DE LA TUNISIE	R-16
6. ÉTAT ACTUEL DE L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE DU SUD DE LA TUNISIE.....	R-29
7. STRATEGIES ACTUELLES DE DEVELOPPEMENT DES SIX GOUVERNORATS	R-31
8. ORGANISATION DES RÉUNIONS DE CONSULTATION PUBLIQUE	R-35
DEUXIÈME PARTIE : PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU SUD	
1. CADRE DE PLANIFICATION ET CADRE SOCIOÉCONOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU SUD	
1.1 Cadre de planification	R-51
1.2 Établissement du cadre socio-économique	R-54
2. SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET PLAN SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT	
2.1 Scénario de développement régional.....	R-56
2.2 Plan de l'aménagement du territoire	R-69
3. STRATÉGIES, PLANS, ET PLANS D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT	
3.1 Structure, composition et coordination des stratégies, plans et plans d'action de développement.....	R-78
3.2 Stratégies, plans et plans d'action de développement des secteurs productifs.....	R-85
3.3 Stratégies pour le développement de l'infrastructure	R-100
3.4 Stratégies, plans et plans d'action transectorielles.....	R-111
4. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES).....	R-119
5. CIBLE DU DÉVELOPPEMENT DU SUD	R-132
6. RECOMMANDATIONS	R-139
ANNEXE : Activités et actions à court terme proposées par le Projet de développement régional du Sud de la Tunisie.....	R-142

Résumé

Composition du Rapport

La composition de l'avant-projet de rapport final du Projet de Planification pour le Développement Régional du Sud de la Tunisie est illustrée ci-dessous. Le rapport comprend une Première partie qui décrit l'état actuel de la Tunisie et le Sud, et une Deuxième partie qui explique les stratégies, plans et plans d'action pour le développement du Sud proposés par le Projet.



Le rapport principal comprend les chapitres suivants :

Première partie : État actuel de la Tunisie et du Sud

Le Chapitre 1 décrit le contexte et les grandes lignes, y compris le titre, l'objectif global, l'objectif attendu après l'achèvement du Projet, les extraits et les activités du Projet, ainsi que le processus de mise en œuvre du Projet et le programme de mission des experts de la JICA, en tant que conditions préalables et bases de la planification du développement régional par le Projet.

Le Chapitre 2 analyse les derniers plans nationaux du développement économique et social, c'est-à-dire les XI^e et XII^e Plans nationaux du développement économique et social, et le plan Jasmin / la stratégie de développement de la Nouvelle Tunisie, ainsi que la nouvelle Stratégie de développement pour le développement régional, les récents programmes / projets typiques et à grande échelle de développement pour le Sud, et les plans directeurs sur le développement territorial pour les régions économiques du Sud (Sud-Est et Sud-Ouest) afin de comprendre les bases relatives à l'application du développement régional principalement pour la formulation de l'objectif, de la vision, du scénario et des stratégies du développement. Ce chapitre analyse également le cadre institutionnel et légal pour le développement régional. Les résultats de l'analyse sont utilisés principalement pour la formulation de stratégies d'administration du développement régional.

Le Chapitre 3 examine les conditions économiques et sociales de la Tunisie permettant de comprendre les principes de base pour la planification du développement régional.

Le Chapitre 4 explore les conditions économiques, sociales et naturelles du Sud dans le but d'établir les valeurs de base servant à évaluer les contraintes et potentiels ainsi que les défis des secteurs productifs de la Région.

Le Chapitre 5 examine les secteurs productifs du Sud, à savoir 1) l'agriculture, la pêche, l'élevage et la transformation des produits alimentaires, 2) le secteur minier et autres secteurs industriels (y compris l'énergie scolaire), 3) le tourisme et 4) l'artisanat sur la base du modèle du diamant de Michael Porter en termes de conditions des facteurs (ressources humaines, ressources matérielles, socle de connaissances, ressources en capital, et infrastructures), de la structure de la demande (sur le marché intérieur), des industries connexes, de la stratégie d'entreprise (structure et concurrence), et du gouvernement (intervention et effets), au même titre que les potentiels et les contraintes. Les stratégies, les plans et les plans d'action sont formulés sur la base des résultats des analyses.

Le Chapitre 6 analyse les conditions actuelles de l'infrastructure concernant i) le transport, ii) l'approvisionnement en eau / le traitement des eaux usées, iii) l'approvisionnement en électricité, iv) les télécommunications en tant que bases pour la formulation des stratégies, des plans et plans d'action du développement du secteur.

Le Chapitre 7 résume les stratégies des six gouvernorats du Sud formulées en février 2012 afin de comprendre les secteurs économiques ayant du potentiel à promouvoir. Les stratégies ont été examinées au cours des réunions de consultation publique (RC/P) du premier tour, et les activités économiques potentielles examinées ont été considérées dans la formulation des stratégies. Les résultats de l'analyse des ressources dans les gouvernorats respectifs ont également été pris en compte.

Le Chapitre 8 décrit les résultats des réunions de consultation publique qui se sont tenues dans le cadre du Projet en tant qu'approche participative pour la planification du développement régional. En général, lors des RC/P, les avant-projets préparés initialement par l'équipe d'experts de la JICA ont

été présentés par le personnel de l'Office de Développement du Sud (ODS), des observations et avis à l'égard des avant-projets ont été émis, et les avant-projets ont été examinés en tenant compte des observations/avis, à l'exception de la RC/P du premier tour, au cours de laquelle les participants ont contribué aux études de diagnostic réalisées par l'équipe d'experts de la JICA.

Deuxième partie : Plan de développement régional du Sud

Le Chapitre 1 définit le cadre de planification, qui comprend l'objectif, la vision, les stratégies, les plans de développement, et les plans d'action. Dans le chapitre, le cadre socio-économique, c'est-à-dire, la population de la Tunisie et du Sud, y compris la population active, ainsi que le taux de croissance économique et le taux chômage de la Tunisie, avec lesquels l'objectif et la vision sont établis, et les stratégies, plans de développement et plans d'action sont élaborés, sont estimés pour 2025 et 2035. D'autres paramètres économiques sont estimés avec les prévisions dans le but d'examiner les conséquences du développement économique de la Tunisie et du Sud.

Le Chapitre 2 examine et sélectionne le scénario de développement pour atteindre l'objectif et la vision de développement. Le chapitre recommande les méthodes pour le développement des secteurs productifs dans le Sud et la manière dont le développement des infrastructures appuie la promotion du secteur de production avec le scénario sélectionné. Le chapitre inclut également le plan d'aménagement du territoire qui propose le développement aérien des bases, des pôles, et des centres de production, et aborde la direction prise par le développement de l'infrastructure.

Le chapitre 3 décrit la structure et la composition des stratégies, plans de développement, et plans d'action. Le chapitre propose des stratégies, plans, et plans d'action des secteurs productifs, pour les infrastructures et les questions transsectorielles. En ce qui concerne les questions transsectorielles, les stratégies, les plans et les plans d'action de a) l'administration du développement régional, b) la gestion des eaux souterraines, et c) la promotion de l'investissement, du marketing et des échanges commerciaux sont discutés séparément et proposés parmi plusieurs questions toutes aussi importantes les unes que les autres, telles que le développement des ressources humaines, la recherche et développement, qui sont discutés dans les secteurs productifs et d'infrastructure respectifs.

Le Chapitre 4 expliquait les résultats de l'évaluation environnementale stratégique (EES). L'EES a été mise en œuvre en trois phases. Dans la première phase, des diagnostics environnementaux, qui ont soulevé des questions environnementales importantes, ont été effectués. Dans la deuxième phase, les impacts environnementaux potentiels des activités de promotion des secteurs productifs et de développement des infrastructures ont été identifiés en termes de pollution, d'environnement naturel et social. Dans la troisième phase, les impacts environnementaux directs, indirects et cumulatifs des scénarios alternatifs, stratégies des secteurs productifs et d'infrastructure sont évalués en priorité et d'autres critères. Des mesures d'atténuation des impacts négatifs et un plan de suivi ont été proposés. Des EES détaillées sont proposées pour accumuler les expériences de la Tunisie en EES ainsi que pour améliorer la planification du développement régional du Sud.

Le Chapitre 5 définit les indicateurs pour l'objectif et la vision de développement, c.-à-d. les chiffres pour la consommation des ménages par habitant créée et accrue à la suite de la mise en œuvre des stratégies, plans, et plans d'action ainsi que les indicateurs pour le développement durable, à savoir sur la gestion des eaux souterraines et l'utilisation accrue des énergies renouvelables. En ce qui concerne les indicateurs, les chiffres de référence ainsi que les valeurs pour 2025 et 2035 sont estimées en tant que cibles de mise en œuvre des stratégies, des plans et des plans d'action.

Le Chapitre 6 décrit les recommandations du Projet au Gouvernement de la Tunisie.

Un résumé pour chacun des chapitres figure ci-dessous.

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT ACTUEL DE LA TUNISIE ET DU SUD

1. APERÇU DU PROJET

R1101 Corriger les disparités régionales représente l'un des principaux défis auxquels la Tunisie est confrontée. Le développement régional intégré à travers l'utilisation durable des ressources locales pour réaliser une grande compétitivité, un développement économique inclusif, et la création d'emplois équilibrée est le meilleur moyen de surmonter les problèmes dans les régions à la traîne, à l'origine de la Révolution de Jasmin. Après la révolution, le Plan de Jasmin, dans lequel une administration transparente et socialement responsable est mise en avant comme l'objectif le plus important, a été formulé. Les parties tunisienne et japonaise ont convenu d'introduire une approche participative pour la planification du développement du Sud afin de formuler le plan de développement régionale conformément au Plan de Jasmin et de soutenir la transition de la société tunisienne vers la démocratie. Un modèle japonais de réunions de consultation publique(RC/P), dans lesquels des membres nommés discutent délibérément des avant-projets préparés avant les réunions, est adopté dans le Projet.

R1102 **L'objectif global du projet** est : les «*Capacités institutionnelles du Ministry of Development, Investment and International Cooperation (MDICI) ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDICI) et l'Office de Développement du Sud (ODS) du Ministère seront renforcées*».

Les objectifs généraux à atteindre après la réalisation du projet sont:

Objectif du plan proposé « le plan de développement régional sera développé à travers une consultation publique au titre de l'approche participative »

Un objectif à atteindre par le biais du plan proposé:

- a) «*Un développement régional durable est promu en vue de réduire les disparités régionales par l'utilisation des ressources disponibles et des avantages du Sud*».
- b) «*Le cadre et la qualité de vie sont améliorés dans le Sud* »

R1103 **Les résultats du Projet** sont :

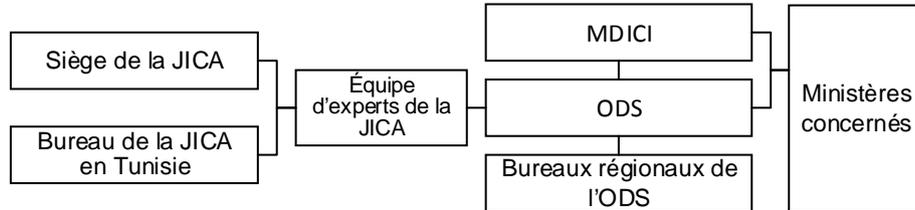
- i) la formulation de la stratégie régionale de développement pour la période 2015 - 2035
- ii) la formulation de plan régional de développement pour la période 2015 – 2025, et
- iii) le développement de capacité de planification et gestion administrative pour l'approche participative de l'homologue tunisien à travers le projet.

R1104 **Les activités du Projet** sont :

- i) L'examen des politiques, et des plans, de développement, des projets de développement, des études, des investissements publics et privé et des données socio-économiques.
- ii) La formulation de la vision future et du concept de base.
- iii) La formulation de la stratégie de développement
- iv) La formulation du plan de développement
- v) La sélection des secteurs cibles prioritaires

- vi) la formulation du plan d'action pour la mise en œuvre et,
- vii) Le transfert de technologie en planification du développement et en développement des capacités des ressources humaines

R1105 L'organisation de projet est définie comme suit, conformément aux procès verbaux des discussions acceptés lors de l'étude de la conception détaillée du Projet. Le MDICI est l'organisme responsable du Projet, tandis que l'ODS en est l'organisme d'exécution.



Organisation du Projet

Les trois types de réunions suivants ont été organisés dans le cadre du Projet. Généralement, une fois les rapports préliminaires préparés par l'équipe d'experts de la JICA (JET), leur contenu faisait l'objet de discussions au cours des réunions du comité directeur, et des réunions des groupes de travail (G/T). Lors des réunions de consultation publique (RC/P) les rapports préliminaires étaient présentés par l'ODS et faisaient l'objet de discussions parmi les participants. Des membres des réunions faisaient part en parallèle de leurs commentaires.

Nom de la réunion	Fonctions	Membres
Comité directeur	1) Suivi et supervision de l'ensemble du Projet 2) Discussions et approbation des rapports 3) Coordination parmi les organismes pertinents Examen et échange de vues sur les questions principales	Président : DG* du développement régional, MDICI Co-président : DG de l'ODS Membres : DG du MDICI, représentants des ministères compétents, DPS de l'ODS, Chef d'équipe de la JET**
Groupe de travail (G/T)	Réalisation des études et analyse de la situation actuelle de la zone du Projet Préparation de rapport pour présentation au Comité directeur Examen et analyse des aspects techniques des rapports Suivi et évaluation du Projet Coordination du Projet avec les parties prenantes Traiter n'importe quelle question prescrite par le comité directeur	Président : DG de l'ODS Co-président : Chef d'équipe de la JET Membres : Directeurs des ODS
Consultation publique (C/P)	Discussions et formulation de commentaires et avis concernant l'avant-projet des rapports Fourniture d'information à la JET et à l'ODS	Les membres de l'Assemblée nationale, les représentants des organismes pertinents de l'administration publique, les représentants du secteur privé (milieu des affaires, syndicats, etc.)/société civile (ONG)

Note : * DG : Directeur général, DPS : Directeur de la Planification et des Statistiques, JET : l'équipe d'experts de la JICA

Source : Procès-verbal des discussions du Projet

R1106 La **zone de projet** du Projet est le Sud, qui est composé des six gouvernorats suivants : Gabès, Médenine, Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kébili. Les trois premiers forment la région du Sud-Est, et les trois derniers la région du Sud-Ouest.

Les **secteurs cibles** comprennent les secteurs suivants :

- 1) Les secteurs productifs : a) l'agriculture, la pêche, l'élevage, et la transformation des produits alimentaires, b) le secteur minier et autres secteurs industriels, y compris l'énergie renouvelable, c) le tourisme
 - d) l'artisanat
- 2) Le secteur infrastructurel : a) le transport, b) l'approvisionnement de l'eau / le traitement des eaux usées,
 - c) L'approvisionnement en électricité, d) les télécommunications
- 3) Les questions transsectorielles : a) l'administration du développement régional,
 - b) la gestion des ressources en eau, c) l'investissement, le marketing, et la promotion du commerce

R1107 Le **déroulement du rapport l'étude** du Projet est indiqué dans ce qui suit. Le calendrier original de la soumission du rapport de commencement a été modifié à la suite du retard pris dans la tenue des réunions de consultation publique, et des élections nationales.

Année/mois	Activité	Meeting
2013	Oct. Préparation, explications et discussions sur rapport de commencement	△C/P-1
	Nov. Étude des conditions socioéconomiques et naturelles	△G/T-1
2014	Déc. Étude de la situation des industriels	△G/T-2
	Jan. Étude de la situation de l'infrastructure	
	Fév. Analyse et prévision de l'environnement économique externe	
	Mar. Analyse et évaluation des potentiels et des contraintes du développement	△RC/P-1
	Avr. Préparation, explications et discussions sur rapport d'avancement (Sélection des secteurs cibles prioritaires)	△G/T-3
	Mai. Formulation de la vision/du (Concept) du développement	△C/P-2
	Juin. Formulation de la stratégie de développement	
	Juil. Préparation, explications et discussions sur rapport intermédiaire	
	Août. Formulation des plans et des plans d'action	△C/P-3
	Sept. Formulation de la stratégie de promotion de l'investissement	△RC/P-2
2015	Oct. Préparation, explications et discussions sur Avant-Projet Préliminaire du Rapport Final et Avant-Projet Préliminaire du Rapport Final Révisé	△G/T-4
	Nov. Étude de base sur les indicateurs cibles	Réunions avec parties prenantes
	Déc. Établissement des valeurs des indicateurs	△C/P-4
	Jan. Étude de base sur les indicateurs cibles	△RC/P-3
	Fév. Établissement des valeurs des indicateurs	
	Mar. Préparation, explications et discussions sur l'avant-projet de rapport final	△C/P-5
	Avr. Préparation et soumission du rapport final	
	Mai. Préparation et soumission du rapport final	
	Juin. Préparation et soumission du rapport final	
	Juil. Préparation et soumission du rapport final	

C/P signifie une réunion du Comité de Pilotage du Projet, G/T signifie un réunion du Groupe de Travail du Projet, RC/P signifie un Réunion de Consultation Publique

(Source : l'équipe d'experts de la JICA)

2. POLITIQUES ACTUELLES DE DEVELOPPEMENT NATIONAL ET REGIONAL

R1201 Les **XI^{ème}** (2007-2011, juillet 2007, le MDCl à cette époque) et **XII^{ème}** (2010-2014, septembre 2010, le MRDP à cette époque) **Plans nationaux de développement économique et social et le Plan Jasmin (Programme économique et social)** (2012-2016, septembre 2011, le Ministère des Finances à cette époque) ont été analysés i) pour formuler la stratégie / le plan de développement régional dans l'axe des plans nationaux de développement, ii) pour comprendre les tendances à long terme des objectifs, politiques, stratégies, approches, et actions pour le développement économique et social. Ces plans ont des tendances persistantes de politiques et des objectifs tels que

- 1) la création de potentialités d'emploi, en particulier parmi les jeunes et les diplômés de l'enseignement supérieur,

- 2) la restructuration de l'économie pour une valeur ajoutée accrue par le biais de la haute technologie avec des investissements privés, y compris l'investissement direct étranger,
- 3) l'intégration à l'économie globale et la promotion des exportations,
- 4) la rationalisation de la formation professionnelle, et la promotion de la recherche et du développement,
- 5) l'amélioration de la compétitivité,
- 6) le développement régional équilibré, et le développement dans les régions moins développées des zones à l'intérieur des terres
- 7) le développement d'infrastructures supplémentaires et l'offre de services publics,
- 8) le renforcement des secteurs de financement c.-à-d. le secteur bancaire et le secteur des assurances,
- 9) l'insistance sur le développement durable avec l'utilisation optimale des ressources naturelles, la protection de l'écosystème et de la biodiversité,
- 10) la poursuite des réformes du régime législatif, réglementaire, administratif et institutionnel.

Ces politiques/ stratégies sont à prendre en considération lorsque l'objectif et la vision sont fixés. En outre, il a été constaté que le Plan de Jasmine, en tant que plan de développement national après la révolution, met l'accent sur l'« Établissement de la confiance par le biais de la transparence, la responsabilité sociale, et la participation des citoyens » et la « Garantie du développement global et équitable partagé entre les différentes classes de la société ». Le premier principe a été appliqué pour la mise en œuvre de la Consultation publique (C/P) dans le cadre du Projet. Le deuxième a été appliqué dans le cadre de la vision de développement.

En outre, les mesures détaillées et actions pour atteindre les objectifs et les politiques prévues au XI^e et XII^e Plans nationaux de développement économique et social (PNDES) et au Plan de Jasmin (Programme Social et économique) sont soigneusement examinés pour servir de référence en tant que modèles de plans de développement et de plans d'action pour le Sud de la Tunisie.

R1202 La « **nouvelle stratégie pour le développement régional** » (le MRDP à cette époque, fournie à la mission d'étude de la conception détaillée) a été formulée dans l'axe des plans de développement nationaux et propose trois approches comme suit :

- a) une approche pratique: impliquer les divers acteurs sociaux pour répondre aux attentes de la population,
- b) une approche unificatrice: appeler et affecter tous les acteurs impliqués dans les processus de conception et de développement de la politique, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation,
- c) un esprit de partenariat parmi tous les secteurs (public et privé) et tous les niveaux (national, régional et local).

La nouvelle stratégie proposée pour les quatre piliers comprend comme suit :

- i) la stimulation de l'investissement public,
- ii) des programmes incitatifs pour les investisseurs privés,
- iii) la création de pôles compétitifs régionaux,
- iv) l'établissement d'une bonne gouvernance.

La nouvelle stratégie pour le développement régional fixe cinq clés d'allocation pour la

préparation du budget supplémentaire de 2012 en tant que

- i) cohérence d'ensemble avec les stratégies / politiques nationales et cohésion interrégionale,
- ii) efficacité sociale et économique des subventions fournies aux régions par rapport aux prestations que les régions respectives reçoivent,
- iii) équité pour assurer les mêmes chances d'échapper à la pauvreté et au chômage,
- iv) transparence sans arbitrage discrétionnaire et avec des critères d'attribution clairs,
- v) simplicité permettant sa compréhension par le peuple.

Ces piliers et clés d'allocation sont aussi à prendre en considération quand la vision et les stratégies seront formulées.

R1203 **Les schémas directeurs pour le développement territorial de la région économique du Sud-Est** (août 2010, 2011-2025), couvrant les gouvernorats de Tataouine, Médenine et Gabès, et pour la **région économique du Sud-Ouest** (août 2010, 2011-2025), couvrant les gouvernorats de Kébili, Tozeur et Gafsa ont été étudiés par La Direction générale de l'aménagement du territoire du ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable.

Le schéma directeur pour le Sud-Est a fixé les axes stratégiques comme suit:

- i) Renforcement de l'attractivité de l'économie régionale
- ii) Promotion des conditions favorables au développement des entreprises
- iii) Structuration du territoire par une organisation équilibrée de polarités
- iv) Promotion du développement durable

Le schéma directeur pour le Sud-Ouest a fixé les axes stratégiques comme suit:

- i) Développement d'oasis et de l'agriculture irriguée
- ii) Développement de l'agriculture dans des périmètres de terre sèche, des périmètres étendus de terre irriguée, et des activités pastorales
- iii) Valorisation améliorée des ressources minérales et énergétiques
- iv) Diversification de la structure industrielle et amélioration de la performance des services
- v) Renforcement de la compétitivité du tourisme saharien et oasien
- vi) Développement de villes et amélioration de la qualité de vie dans les zones urbaines
- vii) Modernisation et renforcement des moyens de transport et de communication
- viii) Développement du réseau d'eau potable
- ix) Développement du réseau électrique
- x) Développement du réseau de gaz
- xi) Mise à jour de la représentation sur carte de la région du Sud-Ouest
- xii) Création d'une entité administrative pour les transports et les communications dans les grandes villes

R1204 Les principaux partenaires internationaux au développement (donateurs) actifs en Tunisie sont la Banque Mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (UE), et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Après la révolution de Jasmin, ces donateurs ont assisté la Tunisie dans des stratégies intérimaires. Avant février 2015, il était prévu que les donateurs développeraient des stratégies d'aide par pays à long ou moyen terme près la promulgation de la constitution et la mise en place d'une administration à part

entière par élection s'appuyant sur la nouvelle constitution. Même après février 2015, les donateurs attendent les plans nationaux de développement économique et social suivants, sur la base desquels les donateurs ont l'intention de développer leurs stratégies d'assistance.

La BM a assisté la Tunisie conformément à la Note de stratégie intérimaire pour la période des exercices 13-14 (mai 2012, Société financière internationale (SFI)), qui comprend les trois domaines de mobilisation et les huit objectifs d'action suivants.

Domaine 1 : Jeter les bases d'une croissance durable et création d'emplois

Objectif d'action 1 : Appui à la stabilité macroéconomique et à la relance de l'économie

Objectif d'action 2 : Renforcement du cadre de l'activité économique et approfondissement de l'intégration

Objectif d'action 3 : Créer un environnement propice aux réformes du marché du travail

Objectif d'action 4 : Amélioration des programmes de politique active d'emploi pour les chômeurs

Domaine 2 : Promotion de l'inclusion sociale et économique

Objectif d'action 5 : Amélioration de l'accès aux services de base des communautés mal desservies

Objectif d'action 6 : Amélioration de l'efficacité des programmes de filets de protection sociale

Domaine 3 : Renforcement de la gouvernance : Participation citoyenne, transparence et responsabilité

Objectif d'action 7 : Amélioration de l'accès à l'information et de la responsabilité sociale

Objectif d'action 8 : Accroissement de la transparence et de l'obligation de rendre compte aux institutions

Les principaux programmes / projet de la BM concernant le Projet sont les suivants :

- 1) Troisième Prêt à l'appui des politiques de développement pour la gouvernance, les opportunités et l'emploi (455,5 millions d'euros (équivalent à 500 millions US\$), octobre 2015)
- 2) Programme de développement urbain et de gouvernance locale (217 millions d'euros (équivalent à 300 millions US\$), juillet 2014)
- 3) Projet de Gestion durable des écosystèmes oasiens (GDEO) (5,76 millions US\$), juin 2014
- 4) Troisième Project de développement des exportations (PDE III) (36,3 millions d'euros (équivalent à 50 millions US\$), juin 2014)
- 5) Projet de développement des micro, petites et moyennes entreprises (72,6 millions d'euros (équivalent à 100 millions US\$), avril 2014)

La BAD soutient la Tunisie avec le Document de stratégie pays intérimaire 2014-2015) (Mars 2014). Avec l'objectif de promouvoir la création d'emplois à forte valeur ajoutée pour les jeunes diplômés et l'attractivité économique des régions, l'accent est mis sur le soutien au développement du secteur privé inclusif. Ce soutien implique l'amélioration des i) extrants du secteur privé (en améliorant la gouvernance), et ii) les dispositions des facteurs de production (en améliorant l'infrastructure).

Les grandes lignes d'action du gouvernement : i) Les réformes économiques, et ii) la modernisation des infrastructures sont soutenues par des actions menées dans le cadre des piliers de la gouvernance

et de l'infrastructure afin de : a) améliorer le climat des affaires et la compétitivité, et b) accroître la valeur ajoutée. D'autre part, les grandes lignes d'action du gouvernement : iii) le rééquilibrage régional, et iv) le renforcement des secteurs sociaux de l'éducation et de l'emploi sont soutenus dans le cadre des piliers de la gouvernance et de l'infrastructure par le biais d'actions afin de : c) améliorer les prestations des services publics dans les régions, et d) assurer l'accès à l'emploi en développant les capacités et les perspectives dans les régions.

Les principaux projets de la BAD concernant le Projet sont énumérés ci-dessous :

- 1) Projet de développement agricole intégré (PDAI) - Gabès II (coût total : 30,458 millions d'euros) (novembre 2014)
- 2) Projet de développement agricole intégré (PDAI) - Gafsa Nord (coût total : 29,131 millions d'euros) (février 2013)
- 3) Programme d'alimentation en eau potable en milieu rural (AEPR) (coût total : 90,8 millions US\$ (équivalent à 112,1 millions d'euros en septembre 2015) (Octobre 2011)
- 4) Projet de construction d'autoroute Gabès - Médenine - Ras Jedir (tronçon Médenine - Ras Jedir) (Coût total : 454,78 millions d'euros dont 136,47 millions d'euros sont financés par la JICA (juin 2011)
- 5) Projet routier VI (coût total : 336,74 millions d'euros (septembre 2010)

Le PNUD a formulé le programme par pays pour la Tunisie pour la période 2015-2019 en avril 2014.

Le programme contient 4 réalisations sur 10, comme suit :

Réalisation 1 : d'ici 2019, les institutions civiles, politiques et administratives sont pleinement opérationnelles en ce qui concerne le respect des principes universels des droits de l'Homme, de la démocratie, et de l'équité entre les sexes.

Extrant 1.1 : les capacités des institutions de sauvegarde de l'état de droit sont renforcées, assurant un meilleur accès à la justice et à la sécurité, en particulier pour les plus vulnérables, conformément aux normes internationales

Extrant 1.2 : la participation citoyenne et les capacités des institutions et des forces d'oppositions sont renforcées, améliorant la responsabilité devant le peuple Extrant 1.3 : la gestion des finances publiques sont améliorées.

Réalisation 2 : d'ici 2019, l'État est organisé conformément aux nouvelles divisions régionales décentralisées, répondants aux aspirations des Tunisiens à un modèle de gouvernance démocratique basé sur la participation citoyenne et la responsabilité devant le peuple.

Extrant 2.1 : une stratégie nationale de décentralisation est soutenue et contribue à un système de gouvernance locale efficace, fournissant des services de meilleure qualité aux citoyens.

Extrant 2.2 : les acteurs nationaux bénéficient d'un soutien pour développer et mettre en œuvre une bonne stratégie de gouvernance, y compris un système d'intégrité nationale efficace.

Réalisation 3 : d'ici 2019, le gouvernement met en place un nouveau modèle de développement économique et social, qui est équitable, inclusif, durable, résistant et en mesure de générer à la fois des richesses et des emplois.

Extrant 3.1 : le mécanismes de planification, de suivi, et d'évaluation sont renforcés pour soutenir des politiques publiques efficaces et équitables.

Extrant 3.2 : des outils pour mesurer et analyser la pauvreté et la vulnérabilité sont maintenus

et raffinés pour guider la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques efficace, efficientes, et équitables.

Réalisation 4 : d'ici 2019, les acteurs régionaux gèrent les ressources régionales de manière efficace et en font un usage optimal, durable et inclusif.

Extrant 4.1 : Des plans de développement local qui tiennent compte du potentiel régional sont élaborés dans deux zones pilotes, et une stratégie pour les répliquer dans d'autres zones a été formulée.

Extrant 4.2 : des plans viables sont mis au point au niveau national et local pour une gestion durable des ressources naturelles

Extrant 4.3 : des stratégie pour le développement à faibles émissions de carbone, s'appuyant sur une plus grande efficacité énergétique, sont soutenus aux niveaux national et local

Extrant 4.4 : des cadres de travail et des systèmes pour la prévention et la gestion des risques de sinistres sont développés, améliorant l'adaptabilité des communautés et des écosystèmes

Extrant 4.4 : des cadres de travail et des systèmes pour la prévention et la gestion des risques de sinistres sont développés, améliorant l'adaptabilité des communautés et des écosystèmes

Le PNUD a appuyé le développement régional, y compris un gouvernorat, nommément le gouvernorat de Médenine, dans le Sud, et prévu un programme de soutien continu pour 2015-2018, à savoir le "Programme de soutien pour un développement local intégré et durable par le biais d'une plate-forme d'articulation de territoires en Tunisie (PATT 2015-2018). Le programme comporte les trois objectifs suivants :

Extrant 1 : Établir un cadre de travail pour soutenir une gouvernance locale démocratique à tous les niveaux territoriaux

Extrant 2 : Piloter un processus de développement économique local, durable et intégré, visant en particulier les jeunes et les femmes.

Extrant 3 : Promouvoir l'établissement ou le renforcement de partenariats stratégiques pour le partage des connaissances et le renforcement de capacités

L'UE a soutenu la Tunisie avec le « Cadre Unique d'Appui » (Single Support Framework SSF en anglais) (2014-2015), qui comprend trois secteurs d'intervention et dix extraits comme suit.

Secteur 1: réformes socio-économiques pour la croissance inclusive, la compétitivité, et l'intégration

Extrant 1 : appuyer les politiques de création d'emploi et de développement du capital humain

Extrant 2 : appuyer le renforcement des principes de bonne gouvernance, du respect de l'état de droit et de transparence dans la sphère économique, afin de rendre l'environnement des affaires plus propice à l'investissement

Extrant 3 : Améliorer la gestion des finances publiques

Secteur 2: Consolidation des éléments constitutifs de la démocratie

Extrant 1 : appuyer le processus de démocratisation et de consolidation d'une démocratie pluraliste...

Extrant 2 : appuyer la formulation et la mise en œuvre d'une réforme de la justice...

Extrant 3 : appuyer la formulation et la mise en œuvre d'une réforme du secteur de la sécurité....

Extrant 4 : consolider le rôle de la femme dans la société, et contribuer à....

Secteur 3: Développement régional et local durable

Extrant 1 : appuyer la préparation et la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie de développement régional et territorial équilibré à même de réduire les disparités régionales et de lutter contre la pauvreté.

Extrant 2 : contribuer au développement économique et social local en associant la société civile et les acteurs locaux

Extrant 3 : appuyer la mise en œuvre au niveau régional et local d'une stratégie de développement durable fondé sur une croissance économique verte, sobre en carbone

L'UE a soutenu un développement en cluster. L'UE a assisté le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines (MIEM) à formuler la stratégie nationale pour le développement de cluster ainsi que le plan d'action quinquennal pour le développement de clusters. L'UE a également apporté une aide à la mise en œuvre du plan d'action.

Outre la BM, la BAD, le PNUD, et l'UE, l'OIT a activement accompagné le développement de la Tunisie. L'OIT a mis en œuvre le Programme d'appui au Développement des zones défavorisées (AZD), co-financé par l'UE. Le programme a pour objectif d'appuyer le redressement économique et l'intégration dans le marché du travail des jeunes, des femmes et des hommes sans emploi, en particulier ceux ayant un faible niveau de qualification, par le biais de la création et de la consolidation d'emplois récents. Le programme comprenait des projets tels que l'Appui valorisation filière du lait Sidi Aich (Gafsa), et la Construction marché quartier Essourour (Gafsa).

Outre la coopération multinationale, des projets de coopération bilatérale ont été mis en œuvre comme suit :

France - l'Agence française de développement (AFD) : En tant qu'ancienne puissance coloniale, la France, par le biais de l'AFD a assisté le développement de la Tunisie sous tous ces aspects. L'AFD est impliquée dans divers programmes / projets d'agences de coopération multinationales, notamment pour le développement des clusters, par exemple.

Allemagne - L'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) / la banque publique d'investissement allemande (KfW) : l'Allemagne met en œuvre une variété de types de programmes / projets d'assistance par le biais de la GIZ et de la KfW. En ce qui concerne le Sud de la Tunisie, la GIZ a apporté son soutien à la formulation du plan régional d'environnement et de développement durable (PREDD), dont les zones cibles comptent le gouvernorat de Médenine, et dont les approches de planification incluent l'approche participative par le biais de l'organisation de tables rondes, où les personnes peuvent librement participer et exprimer leur opinion.

Suisse - Swisscontact La Suisse s'est engagée dans un projet de développement touristique dont la principale zone cible s'étend jusqu'à la région du Sud-Est, visant la diversification du tourisme dans la région.

Italie - La Coopération italienne : L'Italie met en œuvre divers projets, y compris des projets visant à soutenir les petites et moyennes entreprises, et à attirer des partenaires italiens pour les entreprises.

3. CONDITIONS ACTUELLES EN TUNISIE

R1301 **Le PIB par habitant de la Tunisie** en 2012 était de 9 754 US\$ (parité du pouvoir d'achat) signifiant que la Tunisie est un pays à revenu moyen. **Les taux de croissance du PIB annuel** était de -1,9% pour 2010 / 2011, de 3,6% pour 2011 / 2012, et de 2,6% pour 2012 / 2013, tandis qu'elle était en moyenne de 4,2% pour 2000 - 2009.

- R1302 **Le taux de chômage** avant la révolution (2006 - 2010) était environ de 13% ; il a grimpé à 18,3% en 2011, puis il est redescendu à 15,3% en 2013.
- R1303 **Les parts en PIB** en 2014 sont estimées comme suit : Agriculture / pêche : 8%, industrie manufacturière : 16%, industrie non manufacturière : 12%, services : 42%, services non-commerciaux : 18%.
- R1304 **Les parts en nombre d'entreprises** en 2012 étaient de : Nord-Est : 48,6%, Nord-Ouest : 8,3%, Centre-Est : 24,4%, Centre-Ouest : 7,7%, Sud-Est : 7,0%, Sud-Ouest : 4,0%. Bien que la population du Sud compte pour 15%, les parts en nombre d'entreprises est seulement de 41%.
- R1305 **Le rendement des investissements en Tunisie** demeure dans l'ensemble dans la moyenne au sein du groupe des pays à revenus intermédiaires. Tandis que la Tunisie réserve de façon constante entre 20-25% de son PIB aux investissements sur son territoire, aucune augmentation substantielle pour la formation brute de capital fixe n'a eu lieu, et le pays a accumulé un retard important par rapport au Maroc, un pays voisin comparable.
- R1306 Au cours de la décennie 2000-2010, **l'influx d'investissement direct à l'étranger (IDE)** a plus que triplé, de 700 millions DT à 2 165 millions DT, avec une augmentation annuelle de 11%. L'IDE a une implication stratégique pour la croissance économique de la Tunisie puisqu'il contribue à une part substantielle des finances publiques, 10% des investissements dans les secteurs productifs, un tiers des exportations, et un sixième du total de l'emploi. En ce qui concerne la ventilation de l'IDE, le secteur primaire attire la plus grande part (61%), suivi par le secteur secondaire (26%), et le secteur tertiaire (13%). Les investissements dans le secteur primaire dominent principalement dans le domaine énergétique (pétrole et gaz naturel). Dans le secteur secondaire, la production de produits chimiques est un domaine de plus en plus attrayant. Les deux tiers de l'IDE proviennent des pays européens, principalement du Royaume-Uni, de l'Italie et de la France. Les investisseurs non-traditionnels, tels que les nations arabes et les pays émergents de la région Asie-Pacifique, sont en phase de devenir des sources importantes. La Tunisie maintient un climat d'investissement relativement compétitif, se classant en 32^{ème} position parmi 139 pays dans le monde. Des progrès restent à faire en matière d'exigences réglementaires des investissements dans le commerce, le transport aérien, les communications, les finances, et certains services professionnels ; de l'inflexibilité du marché du travail ; et de la corruption.
- R1307 **Les exportations** ont connu une tendance à la hausse ces dernières années, à l'exception de 2009 et de 2011. Les exportations de marchandises ont augmenté régulièrement tant en termes de volume qu'en termes de valeur, avec une valeur d'exportation totale atteignant 27,7 milliards DT en 2013. Les principaux produits d'exportation sont : les huiles de pétrole, l'habillement, les produits agricoles (huile d'olive, dattes, agrumes, légumes), les phosphates, les produits mécaniques et électriques, les hydrocarbures et les produits chimiques. L'exportation des services est traditionnellement dominée par le tourisme, et le transport, les communications, la construction, et les TICS augmentent rapidement. Les plus grands partenaires pour l'exportation comptent quatre pays de l'UE : la France, l'Italie, l'Allemagne, et l'Espagne. Les destinations des exportations tunisiennes se sont diversifiées au cours des dernières années alors que les pays arabes, tels que la Libye et l'Algérie, ainsi que les pays asiatiques sont en phase de devenir des pays partenaires importants.

4. CONDITIONS ACTUELLES DANS LE SUD DE LA TUNISIE.

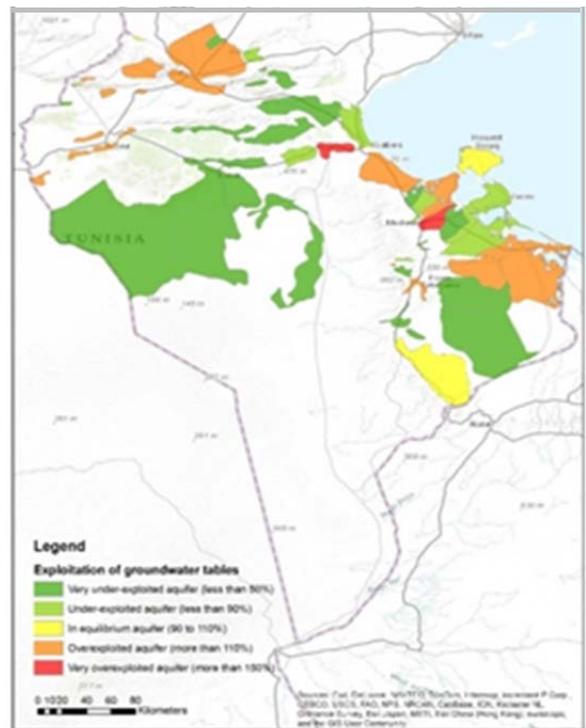
- R1401 **Les principales cultures agricoles** sont celles de l'arboriculture, comprenant les dattes à Tozeur et Kébili et les olives à Médenine et en moindre quantité à Gabès et Tataouine. Les cultures hors-saison particulièrement celles utilisant l'eau de source chaude ont commencé. **L'élevage du bétail**, comprenant les chèvres et les moutons pour la production de viande est prépondérante avec de vastes zones de pâturages, tandis que la production et de la volaille lait est en pleine croissance. **La Pêche** est également un secteur important. Comme les ressources s halieutiques naturelles sont en baisse, l'aquaculture a été élaborée.
- R1402 Le secteur **minier** est représenté par l'extraction de minerai de phosphate à Gafsa. Un grand volume de minerai de phosphate a été trouvé à Tozeur, où l'extraction n'a pas encore commencé. Une réserve assez importante de gros volumes de diverses ressources minérales, tels que le gypse, la pierre à chaux, le marbre, l'argile, le sel et le sable, nommées comme des substances appelées utiles, se trouvent sur la région, et dont certaines sont extraites et traitées.
- R1403 Pour la **fabrication**, Il y a également une concentration relative d'entreprises à Gabès, Médenine et Gafsa pour ce qui est du Sud. Le secteur de la transformation alimentaire, concentré à Gabès, Médenine, et Tozeur, constitue une part substantielle des secteurs de fabrication. Par ailleurs, le secteur chimique est concentré à Gabès et l'industrie textile est concentrée à Gabès et Gafsa. Certains agglomérats d'entreprises du secteur métallique et mécanique se sont aussi développés à Gabès et Gafsa.
- R1404 En ce qui concerne le **tourisme**, le tourisme balnéaire de masse a été développé de manière significative à Djerba et Zarzis. Le tourisme du Sahara et d'oasis est en cours d'élaboration à Tozeur et Douz. Du fait d'attraction touristique variable dans la région, le secteur du tourisme a souffert de saisonnalité grave.
- R1405 Il y a de bonnes **perspectives d'investissement** dans les domaines suivants : i) l'agriculture ayant recours aux ressources géothermiques, la production biologique d'huile d'olive, de dattes, de fruits, et de lait de vache, ii) la culture et la commercialisation de produits à forte valeur ajoutée tels que les légumes hors-saison, les plantes médicinales et aromatiques, et les algues marines, iii) l'élevage, iv) l'aquaculture, v) la valorisation des substances utiles telles que le gypse, le marbre, l'argile, etc., vi) les industries de plastique et du carton, vii) les technologies de l'information et de la communication (TIC), viii) le tourisme à des fins variées tel que le tourisme d'affaires, médical, culturel et sportif, et ix) autres services. Dans le **Code d'incitations aux investissements**, la plus grande partie du Sud de la Tunisie est classée en tant que Zone prioritaire. Sur la période 2010 - 2012, l'ensemble des investissements dans les six gouvernorats du Sud a connu différentes tendances d'un gouvernorat à un autre. **L'investissement direct de l'étranger (IDE)** dans le Sud est encore très limité en termes de nombre de compagnies comme en termes de nombre d'emplois créés.
- 1406 **Les Produits exportables principaux** sont ceux dérivés de l'agriculture commerciale, comprenant les dattes et l'huile d'olive, et ceux des riches ressources naturelles, tels que les produits de phosphate ainsi que le gypse, le marbre, et les dérivés du sel. Les Produits du textile / de l'habillement et de l'industrie électriques / électroniques sont exportés en petite quantité. Le Sud de la Tunisie à une situation géographique et relative proximité avec la Lybie pour les échanges commerciaux et également avec les pays européens, est considéré comme ayant des atouts commerciaux particuliers avec la Libye. Il y a une forte attente de l'augmentation des

exportations vers la Libye, en particulier concernant les matériaux de construction tels que le gypse et la brique. En effet, une demande plus importante devrait se manifester alors que la reconstruction s'accélère actuellement en Libye. Les défis les plus cruciaux auxquels doivent faire face les entreprises d'exportation dans différents secteurs sont i) les capacités limitées de transformation pour l'exportation de produits à valeur ajoutée, et ii) le sous-développement relatif des transports et de la logistique d'exportation, des facteurs qui mènent à des expéditions restreintes et des coûts de transport plus élevés.

R1407 **La population** dans le Sud, en 2011, a atteint le chiffre de 1 594 000, soit quasiment le double par rapport à 1975. Le taux de croissance démographique a considérablement diminué pendant la même période. La pyramide de la population dans le Sud de la Tunisie s'est maintenue aux alentours de 15%. La **pyramide démographique** a évolué d'une pyramide à base large en 1985 à une pyramide à base rétrécie en 2011 (indiquant un faible taux de naissance et de décès). La **distribution géographique de la population** est caractérisée par une double concentration dans les zones littorales, avec 52,7% de la population vivant dans les gouvernorats côtiers de Médenine et de Gabès, alors que les deux gouvernorats représentent ensemble seulement 18,0% de la superficie du Sud. L'urbanisation élevée est également l'une des caractéristiques démographiques du Sud, avec 70,8% de la population habitant en zone urbaine (communale), tandis que le taux dans l'ensemble de la Tunisie est de 66,4%.

R1408 Des dix **zones socio-agro-écologiques** en Tunisie, les hautes steppes (1%), la chaîne de l'Atlas (8%), le Chott (lac salé) (23%), le Grand Erg Oriental (mer de sable) (33%), Dahar et Matmata (plateaux) (22%), et Jeffara-Oura (plaines) (13%) s'étendent dans le Sud de la Tunisie

R1409 **Le potentiel de ressources en eau** comprend 212 millions m³/an d'eau de surface (19%), 124 millions m³/an de nappes phréatiques (11%), et 784 millions m³/an d'aquifères fossiles (70%). L'exploitation dangereusement excessive peut être observée dans les zones à l'est de Médenine et dans les alentours d'El Hamma (en rouge), l'exploitation excessive dans les plaines à l'est de Ben Guerdane, les zones dans les environs de Mareth et Beni Khedache, les oasis dans le gouvernorat de Tozeur, les zones dans le gouvernorat de Gafsa (en orange), tandis que les perspectives excèdent l'exploitation dans une plaine à l'est de Tataouine, les zones dans l'ouest de Tataouine, une plaine dans les alentours de Zarzis et le nord-ouest de Médenine et ouest de Ben Guerdane, les zones au nord et à l'ouest du gouvernorat de Gabès, du gouvernorat de Kébili (en vert). Le potentiel et l'usage de l'eau sont équilibrés sur l'île de Djerba et les zones dans les alentours de Dhiba (en jaune), comme indiqué dans le schéma à droite.



Source : L'équipe d'experts de la JICA sur la base des informations du ministère de l'Environnement et la DGRE du ministère de l'Agriculture

5. ÉTAT ACTUEL DES SECTEURS PRODUCTIFS DU SUD DE LA TUNISIE

R1501 Les éléments qui suivent sont les principaux éléments ayant été identifiés en tant que **débouchés de développement dans le Sud** (consulter la carte à la page suivante).

< Agriculture, pêche, élevage de bétail, et transformation des produits alimentaires >

- Il y a certains produits agricoles qui ont un potentiel très élevé en matière de création de marques régionales visant le marché mondial, en raison de leurs contenus nutritionnels et valeur : Dattes et olives.
- Grande étendue de terrain naturel pour renforcer l'élevage à petite échelle, tel que l'élevage d'ovins et de chameaux.
- Il y a des terrains potentiels qui sont envisagés pour des herbes cultivées naturellement et des produits à base d'herbes pour le secteur des cosmétiques et de la santé.

< Secteur minier et autres secteurs industriels >

- Il y a d'importants volumes de ressources minérales, telles que la pierre à chaux, la dolomite, la silice, le marbre, et le gypse, identifiés le long de la chaîne de montagne centrale sur toute l'étendue du Sud.
- Il existe des réserves naturelles pétrolières et gazières au sud de Tataouine, et des parts de profit peuvent éventuellement être données à la Région par le gouvernement central.

< Tourisme >

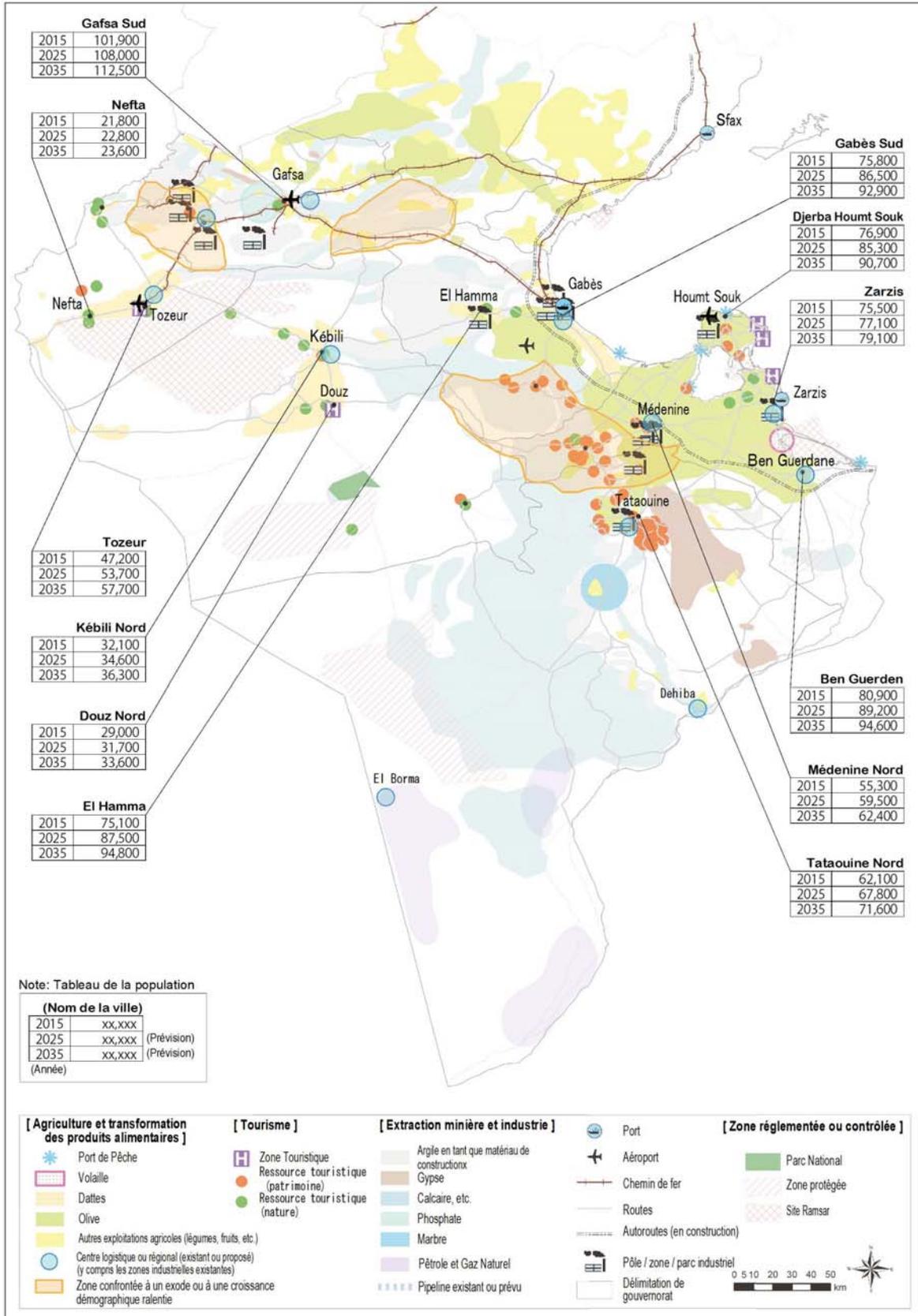
- Le Sud est une grande vitrine de beauté naturelle du Sahara et de la culture oasienne ainsi que de structures et d'éléments archéologiques patrimoniaux répartis dans la Région, et il faudrait que ceux-ci soient bien traités pour une utilisation plus efficace avec l'attraction touristique.
- Il y a des ressources géothermiques à Gabès, Tozeur et Kébili, qui peuvent être utilisées à des fins agricoles, telles que la production de légumes de contre saison, et en tant qu'attractions touristiques, y compris la thérapie géothermale.

< Emplacement géographique >

- La région concernée est à la frontière de la Libye et de l'Algérie, qui représentent des marchés potentiels voisins pour le commerce de nombreux produits, et en particulier de matériaux de construction provenant du Sud.

< Infrastructure >

- Il y a deux ports maritimes le long de la côte méditerranéenne, et les villes de Gabès et Zarzis sont à proximité de la passerelle internationale pour l'expansion des échanges commerciaux.
- Il y a des centres/zones industriels, manufacturiers et/ou logistiques potentiels dont le développement est en cours ou prévu dans le Sud par gouvernorat.
- Il y a des installations existantes près des frontières pour les échanges internationaux avec l'Algérie et la Libye, telles que celles à Dehiba, Tataouine, Ben Guerdane, et Médenine.
- Les aéroports et ports maritimes existants ainsi que le réseau de chemin de fer sont les cibles de mise à niveau afin d'apporter un impact économique positif à la production régionale et aux activités industrielles exigeant un transport plus performant et stable des produits et marchandises du Sud.



Source : Equipe d'experts de la JICA

Carte de l'état actuel des secteurs productifs et des ressources naturelles du Sud

R1502 Les sections R1503 - R1514 ci-dessous présentent les résultats des résumés des analyses et d'évaluation, ainsi que les orientations stratégiques des quatre secteurs productifs, c.-à-d. 1) le secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la transformation des produits alimentaires, 2) le secteur minier et autres secteurs industriels, y compris le développement de l'énergie renouvelable, 3) le secteur du tourisme, et 4) le secteur de l'artisanat. Les sections R1503, R1506, R1509 et R1512 fournissent des résultats d'analyse en termes des conditions des facteurs, de la structure de la demande, des industries connexes, de la stratégie d'entreprise et de la concurrence, conformément au modèle du diamant de Porter ainsi qu'en termes des conditions de marché international et de la concurrence des quatre secteurs productifs respectifs. Les sections R1504, R1507, R1510 et R1513 fournissent des résultats d'analyse et d'évaluation des contraintes et perspectives pour les quatre secteurs respectifs. Les sections R1505, R1508, R1511 et R1514 décrivent les résumés des conditions actuelles sur la base des deux types susmentionnés d'analyses ainsi que les orientations stratégiques des secteurs respectifs correspondant aux résumés.

R1503 Les conditions actuelles du **secteur de l'agriculture, la pêche, l'élevage du bétail et de la transformation des produits alimentaires** sont analysées comme suit, conformément au modèle du diamant de Porter et en termes des conditions de marché international et de la concurrence. Les dattes et l'huile d'olive disposent d'un bon potentiel pour une production à plus forte valeur ajoutée, et les produits transformés issus de l'élevage et de l'aquaculture ont des marchés potentiels au niveau national et dans les pays voisins.

Produits	Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise	Marchés et concurrence
Dattes	<ul style="list-style-type: none"> Produits principaux représentés par Deglet Nour Productivité inférieure à celle des autres pays La consommation d'eau doit être économisée 	<ul style="list-style-type: none"> Nombreuses variétés correspondant à la demande du marché Presque toutes les exportations tunisiennes de dattes proviennent du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses unités de récolte et usines de conditionnement Les autres industries de soutien ne sont pas situées dans le Sud 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie commerciale typique (vendre de grands volumes de produits pendant la saison du Ramadan) Certaines personnes notent la nécessité d'un bureau national spécialisé dans les dattes 	<ul style="list-style-type: none"> Le plus grand exportateur mondial de dattes en valeur Très compétitif sur les marchés internationaux
Olives et Huile d'olive	<ul style="list-style-type: none"> Produit majeur avec les dattes Capacité suffisante des moulins à huile Le volume de production est fluctuant en raison des conditions des précipitations Les sous-produits sont utilisés comme carburant et aliments pour animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Les marchés locaux et internationaux sont très exigeants quant à la qualité de l'huile d'olive Correspond aux critères internationaux de qualité de l'huile d'olive 	<ul style="list-style-type: none"> Peu de sociétés de mise en bouteille dans le Sud Les industries de soutien doivent être développées pour renforcer la chaîne de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie à l'export élaborée par les exportateurs avec l'Office National de l'Huile et le Programme de Promotion de l'Huile d'Olive, etc. Discontinuité entre la production et la mise en bouteille/l'exportation 	<ul style="list-style-type: none"> Le quatrième plus grand exportateur d'huile d'olive vierge sur le marché international Perte importante de valeur ajoutée en raison de l'exportation en vrac vers l'Italie et l'Espagne

Produits	Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise	Marchés et concurrence
Arboriculture (hors olives et dattes)	<ul style="list-style-type: none"> Les produits typiques varient en fonction du gouvernorat (figues à Médenine et Gabès, amandes à Gafsa, etc.) Certains produits sont issus de l'agriculture oasienne à trois strates Volume insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> Certains produits ont une excellente réputation (par ex. grenades de Gabès) Les autres produits sont pour la consommation domestique et/ou le marché local 	<ul style="list-style-type: none"> Les unités de transformation de produits de l'arboriculture dans le Sud sont peu nombreuses et dispersées Les industries de soutien doivent être développées 	<ul style="list-style-type: none"> Hormis pour certains produits ayant un volume de production et une réputation, les activités collectives des agriculteurs doivent être promues pour la commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> En matière d'exportation, le volume de production est inférieur à celui des principaux exportateurs Il est préférable de se concentrer sur le marché domestique pour accroître le volume de production et améliorer la qualité et la productivité
Légumes	<ul style="list-style-type: none"> Le volume de production n'est pas suffisant pour satisfaire à la demande locale Certains producteurs cultivent des légumes à haute valeur (ex. tomates à Gabès, légumes d'hiver à Gafsa) pour le marché national et l'exportation 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisants pour la demande locale dans le Sud 	<ul style="list-style-type: none"> Les coopératives agricoles capables de fournir les intrants sont en augmentation graduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Il est relativement facile de produire différents légumes en fonction des variations des prix et des opportunités du marché 	<ul style="list-style-type: none"> Les producteurs de légumes hors-saison ciblent les marchés de niche des autres régions/pays
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> Production de viande, d'œufs, et de matières premières pour l'artisanat (laine et cuir) Le nombre de moutons, de chèvres et de bovins a diminué dans le Sud en raison du prix élevé de l'alimentation Le nombre de poules et de vaches est stable ou en augmentation en raison du rendement de l'alimentation et du prix de vente 	<ul style="list-style-type: none"> Forte demande de viande rouge, de volaille, d'œufs, de lait et de produits laitiers 	<ul style="list-style-type: none"> Certaines coopératives agricoles fournissent des aliments pour animaux à un prix raisonnable Le lait collecté est fourni aux autres régions Une seule usine de produits laitiers à Médenine Pas assez d'abattoirs 	<ul style="list-style-type: none"> L'élevage de moutons et de chèvres est combiné avec la culture des olives et des dattes pour l'agriculture biologique Certaines sociétés ont une stratégie marketing pour les pays voisins 	<ul style="list-style-type: none"> Le marché local et le marché international des pays voisins semblent prometteurs

Produits	Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise	Marchés et concurrence
Pêche, aquaculture et produits de poisson transformé	<ul style="list-style-type: none"> L'aquaculture et la pêche lagunaire sont en augmentation Le nombre de pêcheurs, l'infrastructure de pêche et le volume des ressources aquatiques ne sont pas nécessairement en équilibre 	<ul style="list-style-type: none"> Forte demande, en particulier dans les zones côtières de Tunisie Les produits de poisson transformé sont prometteurs sur les marchés domestique et international 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement et l'infrastructure de pêche doivent être renouvelés Pas de fournisseur d'alimentation et de produits vétérinaires pour poissons Des installations de traitement des déchets organiques sont nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Il est difficile aux pêcheurs de s'engager collectivement dans la promotion de la pêche en raison du manque de coopératives Certains producteurs de conserves de thon ont une stratégie commerciale solide 	<ul style="list-style-type: none"> Les marchés domestique et international sont tous deux prometteurs Certains producteurs de conserves de thon sont aux normes internationales pour exporter aux États-Unis, dans l'UE et les pays du golfe

Source : Equipe d'experts de la JICA

R1504 **Les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage de bétail, et de la transformation des produits alimentaires** connaissent des contraintes majeures en termes de ressources, chaîne de valeur, et infrastructure qui sont indiqués ci-dessous :

Catégories	Défis
Ressources	<ol style="list-style-type: none"> 1) Limitation de ressources hydrauliques 2) Limitation de terres agricoles 3) Limitation de ressources aquatiques 4) Pénurie de ressources humaines (main d'œuvre qualifiée, formateur, ingénieur, et jeune agriculteur) 5) Manque d'une industrie agricole et halieutique collective et moderne 6) Coûts de fonctionnement élevés et options de financement insuffisantes
Chaîne de valeur	<ol style="list-style-type: none"> 7) Insuffisance de la chaîne de valeur dans le Sud 8) Manque d'industries connexes
Infrastructure	<ol style="list-style-type: none"> 9) Insuffisance d'infrastructures
Appui du gouvernement	<ol style="list-style-type: none"> 10) Insuffisance de soutien du gouvernement et retard des procédures administratives

Source : Equipe d'experts de la JICA

Quatre approches sont recommandées pour aborder les défis mentionnés dans ce qui précède et maximiser la valeur ajoutée des produits proposés par le biais de l'utilisation de ressources locales uniques dans le Sud.

- Renforcement et sophistication de la chaîne de valeur
- Développement d'un cluster industriel pour la transformation alimentaire
- Promotion supplémentaire de l'utilisation de ressources locales uniques
- Introduction de technologies agricoles modernes pour le développement durable

Les produits suivants ont un **potentiel** élevé. Les approches indiquées ci-dessous devraient contribuer à la promotion de ce secteur.

Produits considérés comme offrant des potentialités intéressants	Approches recommandées pour la promotion considérant les caractéristiques locales du Sud			
	Renforce-ment et sophistica-tion de la chaîne de valeur	Développe-ment d'un cluster industriel pour la transformation alimentaire	Promotion supplémen-taire de l'utilisation de ressources locales uniques	Introduction de technologies modernes pour le développement durable
1. Dattes	○	○	○	○
2. Huile d'olive	○	○	○	
3. Autres produits arboricoles	○	○		
4. Légumes de contre saison	○			○
5. Produits locaux nouvellement développés			○	
6. Poulet, lait et produits laitiers	○	○	○	
7. Aquaculture et produits transformés à base de poisson	○	○		

Source : Equipe d'experts de la JICA

R1505 Dans le tableau suivant, les résultats des analyses des contraintes / des perspectives et de l'analyse du Diamant sont résumés dans la colonne « État actuel », et les orientations correspondant pour la formulation des « stratégies de développement » (voir R2101) sont décrites à la colonne « Orientations stratégiques ». Les orientations stratégiques sont identifiées pour tirer profit des perspectives et surmonter les contraintes.

Condition actuelle	Orientations stratégiques
<p>< Dattes ></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exportation des dattes est et sera un secteur prometteur. - À l'heure actuelle, l'emballage et l'exportation sont effectués principalement dans le Nord. - La production des dattes exige beaucoup d'eau et entraîne un pompage excessif des eaux souterraines. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'introduction et la promotion de l'irrigation économe en eau sont nécessaires pour une utilisation efficace des eaux souterraines. * Le marketing, l'amélioration de la qualité/conception et le développement des produits doivent être encouragés pour transférer le traitement final et l'exportation vers le Sud. * L'amélioration de l'environnement des affaires, de l'infrastructure / du développement est nécessaire pour attirer les investissements et les entreprises. * Le soutien du gouvernement en ce qui concerne le financement, le renforcement des groupements d'agriculteurs est nécessaire.
<p>< Huile d'olive ></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exportation de l'huile d'olive est et sera un secteur prometteur avec une qualité remarquable des olives tunisiennes. - Actuellement, l'exportation d'huile d'olive en vrac prédomine. Le traitement est effectué principalement en Italie, dans le Nord et le Centre-Ouest. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le marketing, l'amélioration de la qualité/conception et le développement des produits doivent être encouragés pour transférer le traitement final et l'exportation vers le Sud. * La promotion de la « Marque sud-tunisienne » sera un élément clé. * Le renforcement de la recherche et développement (R&D) est nécessaire pour réaliser le transfert. * L'amélioration de l'environnement des affaires, de l'infrastructure / du développement est nécessaire pour attirer les investissements et les entreprises. * Le soutien du gouvernement est nécessaire en ce qui concerne le financement et le renforcement des groupements d'agriculteurs.

Condition actuelle	Orientation stratégique
<p>< Élevage de bétail / aquaculture / transformation des produits alimentaires ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut s'attendre à une forte demande sur le marché intérieur et sur les marchés des pays voisins. - Le prix des aliments pour animaux est élevé dans le Sud - Le secteur peut produire des substances organiques sous forme de sous-produits, ce qui est utile pour l'agriculture biologique. - Le secteur peut également produire des matériaux pour la production de l'artisanat. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le marketing, l'amélioration de la qualité, l'amélioration de la productivité et la valorisation de la marque doivent être encouragés. * La promotion de la « Marque sud-tunisienne » sera un élément clé pour le développement du secteur. * Il faut des stratégies / des plans pour des aliments pour animaux ainsi qu'une fourniture moins onéreuse et stable. * Le soutien du gouvernement en ce qui concerne le financement, le renforcement des groupements d'agriculteurs est nécessaire. * L'agriculture biologique peut être encouragée en combinaison avec d'autres secteurs agricoles.
<p>< Autres produits prometteurs ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a plusieurs produits ayant du potentiel. - Le développement des produits contribuera à la forte compétitivité avec les remarquables ressources locales ainsi qu'à la diversification des secteurs productifs. 	<ul style="list-style-type: none"> * Les produits potentiels pourraient être des plantes médicinales et aromatiques, des produits issus de l'arboriculture et des légumes cultivés dans des serres chauffées au moyen de l'énergie géothermique, du miel/ ses produits dérivés, des produits de l'élevage (lapin, cailles, etc.), des produits issus de l'aquaculture (tilapia, thon et crevette, etc.), etc. * Au début, des recherches seront nécessaires pour le marketing et le développement technologique, suivies par la mise en place / le renforcement des groupements d'agriculteurs / groupements professionnels pour l'introduction et la diffusion de la nouvelle technologie et autre promotion de la production.
<p>< Recyclage des substances organiques locales ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étant donné que le Sud est aride, les substances organiques sont rares dans les composants des sols. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le recyclage des substances organiques locales doit être encouragé par le renforcement des collaborations entre les agriculteurs et les entreprises de transformation des produits alimentaires, et entre les agriculteurs et les éleveurs.
<p>< Utilisation multifonctionnelle des terres agricoles ></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'oasis est une bonne ressource touristique potentielle en raison de la beauté des paysages et de la remarquable culture. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'agriculture en trois strates et la biodiversité des oasis doivent être conservées à travers la réhabilitation des installations et la promotion des activités collectives.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R1506 Les conditions actuelles du **secteur minier et d'autres secteurs industriels** sont analysées comme suit en termes des conditions des facteurs, de la structure de la demande, des industries connexes et de soutien, et des stratégies d'entreprises et de la concurrence. Les sous-secteurs, à l'exception de celui des composants électriques et électroniques, disposent de bonnes perspectives de développement.

Sous-secteur	Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise
Produits chimiques	<p><Phosphate> Grand fabricant traitant le phosphate (GCT) et agglomération de sociétés liées au phosphate et de travailleurs très qualifiés à Gabès. Activités de R&D à l'université et dans les sociétés Projet de production d'acide phosphorique purifié Problème de déchets et de pollution de l'air La réserve de minerais de phosphate dans les mines actuelles à Gafsa devrait s'épuiser dans les 20 à 30 ans à venir, et il serait souhaitable de chercher d'autres réserves. <Recyclage du plastique> Les sociétés de recyclage fonctionnent en sous-capacité car les collecteurs de déchets sont en petit nombre.</p>	<p><Phosphate> La demande de fertilisant est susceptible d'augmenter</p>	<p><Phosphate> Large réserve de minerais de phosphate à Gafsa</p>	<p><Phosphate> L'industrie du phosphate fait face à une concurrence internationale sévère</p>
Secteur minier	<p>Le Sud compte d'autres ressources minérales variées qui peuvent être exploitées davantage.</p>	<p>Il est considéré que la demande de matériaux de construction, et donc de matière première, augmentera à court terme.</p>	<p>La plupart des sociétés de ce secteur doivent importer leur machinerie car il n'y a pas de fabricant présents localement.</p>	<p>Le nombre de sociétés dans le secteur est faible et il y a relativement peu de concurrence entre elles.</p>
Matériaux de construction	<p>Des matières premières utilisées pour des matériaux de construction de haut de gamme, comme la pierre marbrière, la pierre à chaux et la pierre gypseuse, existent dans le Sud. Il y a quelques sociétés de transformation qui transforment ces matériaux. La qualité de leurs produits n'est cependant pas aussi haute que celles des produits fabriqués dans le Nord.</p>	<p>Les matériaux de construction de prix élevé, comme les carreaux décoratifs en pierre naturelle, ont commencé à gagner en popularité dans le Sud.</p>	<p>La plupart des producteurs doivent importer leur machinerie, principalement d'Europe, car il n'y a pas de fabricant présents localement.</p>	<p>La majorité des producteurs de ce secteur dans le Sud n'ont pas beaucoup de concurrents dans leur domaine d'activité.</p>
Textile	<p>Il existe beaucoup de sociétés qui travaillent comme fabricant d'origine (OEM) pour les marques étrangères. Les principales activités de transformation sont les étapes de couture et de coupage, qui sont à très forte intensité de main d'œuvre. Il y a très peu d'activités de stylisme ou de finissage.</p>	<p>Le marché du vêtement de haute qualité dans le Sud et en Tunisie est restreint.</p>	<p>Le Sud ne compte pas de sociétés produisant des tissus de haute qualité.</p>	<p>Les principales sociétés de textile du Sud sont des sous-traitants ou des partenaires des fabricants européens de vêtements.</p>
Électricité et électronique	<p>Il n'y a qu'une base de production très réduite dans ce secteur. Les activités productives de l'usine Yazaki sont à très forte intensité de main d'œuvre et faible niveau technologique.</p>	<p>Il n'y a pas de grandes sociétés demandeuses de volumes importants de pièces électriques ou électroniques.</p>	<p>Il n'existe virtuellement aucune base d'industries de soutien.</p>	<p>Le nombre de sociétés est très faible dans ce secteur.</p>

Sous-secteur	Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise
Énergie solaire	La politique énergétique nationale poursuit l'utilisation progressive des énergies renouvelables et établit des repères pour l'utilisation de l'énergie solaire dans le cadre des énergies renouvelables. Le Sud a des ressources inexploitées (rayonnement solaire, silice, et capital humain potentiellement qualifié)	La demande d'énergie solaire est jugée substantielle, en accord avec les politiques énergétiques nationales. La réduction des subventions énergétiques dans le secteur industriel se traduira par une augmentation des coûts d'exploitation, ce qui est susceptible de favoriser l'adoption d'énergie solaire. D'ici 2030, l'électricité fournie photovoltaïque et photovoltaïque à concentration sera de 2 000MWh et 600MWh respectivement. L'installation des chauffe-eau solaires (CES) devrait atteindre 2,5 millions m2. La demande de d'énergie solaire photovoltaïque dans les principaux pays partenaires commerciaux (Allemagne, France, Italie, Espagne) affiche une tendance à la hausse.	Des initiatives expérimentales existent sous forme de partenariats tripartite université-public-privé, mais leur nombre et envergure sont très limités.	La fabrication de l'équipement CES est confrontée à une concurrence intérieure et internationale modérée. Le marché du photovoltaïque est largement dominé par les fournisseurs chinois et taiwanais.

Source : l'équipe d'étude de la JICA

R1507 **Le secteur minier et autres secteurs industriels** (y compris les énergies renouvelables) connaissent de nombreuses **contraintes et perspectives** par sous-secteur comme montré dans les points suivants. Le sous-secteur électrique et électronique ne peut pas être un sous-secteur cible alors que le sous-secteur de la mécanique et des métaux peut être développé dépendant de l'industrie lourde, telle que les industries liées aux produits chimiques et aux phosphates.

Sous-secteur	Contraintes	Potentialités
Secteur Minier	Les projets d'exploitation sont à forte intensité de capital, exigeant des investisseurs qui ont des larges capacités financières. Les projets nécessitent une organisation structurée des promoteurs et des technologies spécifiques étroitement liées à la nature des substances.	Il y a des grandes réserves de divers types de minérales naturelles qui peuvent être exploitées telles que le phosphate, le gypse, la pierre à chaux, le marbre, et l'argile.
Secteur du Textile	Comme l'industrie du textile fait face à une forte concurrence globale dont les acteurs principaux incluent les pays à faible coût émergents, ce ne serait pas facile d'attirer les investisseurs dans ce secteur.	La promotion des activités du produit de design et de finition pourrait faire monter la chaîne de valeur de l'entreprise
Secteur Chimique	Le développement dépend de sa capacité de faire face aux problèmes environnementaux.	Un volume grand de réserves en minerai de phosphate, agglomération des sociétés du secteur chimique à Gabes où le GCT joue un rôle central est un grand atout.
Secteur de matériaux de Construction	Les existences de divers types de matières premières sont un grand atout.	Il y a de divers processeurs et producteurs des matériaux de construction, le niveau de compétences et la qualité des produits ne sont pas assez élevé pour concurrencer avec les dans les entreprises en dehors du Sud.
Secteur Mécanique et métallique	Comme les principaux clients cibles des entreprises mécaniques et métalliques dans le Sud sont les sociétés industrielles lourdes dans le Sud, telles que les compagnies chimiques et de phosphate, le développement de ce secteur dépend largement du développement des secteurs d'industrie lourde dans le Sud.	

Sous-secteur	Contraintes	Potentialités
Secteur électrique et électronique	Il y a une production et bases technologiques réduites pour un développement à grande échelle de ce secteur.	
Energie renouvelable	Cadre réglementaire sous contrôle - le monopole de la production d'électricité, la vente et la distribution de la STEG L'augmentation de la concurrence entre les fabricants mondiaux - les potentiels de croissance des fabricants nationaux à risque (équipement de chauffe-eau solaire et panneaux photovoltaïques)	Rayonnement solaire abondant Cadre de la politique nationale et des programmes de soutien pour promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire: i) les objectifs spécifiques d'ici 2030, ii) incitations fiscales pour les investissements. Perspectives positives du marché sur la base du résultat des derniers programmes pertinents

Source : Equipe d'experts de la JICA

R1508 Les résultats résumés de l'analyse des contraintes / des perspectives, et de l'analyse du diamant, ainsi que les orientations stratégiques correspondantes, sont décrits au tableau suivant. Les stratégies de ce secteur doivent être formulées pour les riches ressources minérales et énergétiques tandis que le développement durable peut être réalisé en résolvant les problèmes environnementaux existants.

Condition actuelle	Orientations stratégiques
<p>< Phosphate ></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agglomération des industries liées au phosphate est bien développée dans le Sud. - La demande de phosphate pour la production d'engrais est susceptible d'augmenter. - Les réserves de minerai phosphaté à Gafsa seront épuisées dans les 20 à 30 ans à venir. Une autre réserve qui a été identifiée à Tozeur sera développée. - Une pollution grave causée par les industries liées au phosphate s'est produite à Gabès et Gafsa. 	<ul style="list-style-type: none"> * Les industries liées au phosphate ont été davantage développées en tant qu'industries de base dans le Sud. * Un développement qualitatif, plutôt que quantitatif, doit être prévu pour une plus forte valeur ajoutée. La production d'acide purifié et de dérivés doit être développée. * La lutte antipollution devrait être effectuée rigoureusement, et des informations concernant cette lutte antipollution doivent être largement diffusées afin d'améliorer l'image du Sud.
<p>< Exploitation minière ></p> <ul style="list-style-type: none"> - De riches et diverses réserves minérales constituées de pierre à chaux, de dolomite, de silice, de marbre, de gypse, et de sel sont présentes partout dans le Sud. - L'investissement dans l'exploitation minière est limité. - Beaucoup de personnes dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme craignent que l'exploitation minière cause de la pollution et nuise à leurs activités. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'exploitation minière et l'ajout de valeur aux ressources minérales seraient des activités prometteuses en raison des remarquables ressources locales. * Dans un premier temps, il est nécessaire de mener des études scientifiques approfondies sur les importantes ressources minérales et leur utilisation durable. * Il faudrait que le développement des ressources humaines suive.
<p>< Matériaux de construction ></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'investissement dans l'industrie manufacturière est limité. L'ajout de valeur aux ressources minérales locales est très limité. - Beaucoup de personnes dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme craignent que la production de matériaux de construction cause de la pollution et nuise à leurs activités. 	<ul style="list-style-type: none"> * Les activités de transformation et de traitement doivent être encouragées par l'attraction des investissements, l'amélioration de l'environnement des affaires et la promotion des collaborations parmi les organisations connexes. * L'étude d'Impact sur l'Environnement et des mesures d'atténuation des impacts négatifs doivent être rigoureusement réalisées et mises en œuvre.
<p>< Produits cosmétiques ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a des ressources minérales, telles que l'argile et le sel, adaptées à la production de cosmétiques à forte valeur ajoutée. 	<ul style="list-style-type: none"> * La stratégie de marque/labélisation est particulièrement nécessaire pour promouvoir la production de cosmétiques.

Condition actuelle	Orientation stratégique
<p>< Développement pétrolier et gazier ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet national est prévu pour l'exploitation pétrolière et gazière, la construction d'un gazoduc, et la construction d'une station d'épuration et d'une usine de mise en bouteille de GPL. Ce serait une bonne occasion pour le développement d'industries connexes. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'exploitation de la station d'épuration et de l'usine de mise en bouteille de GPL devrait créer des emplois. * Le secteur de la métallurgie et les services de maintenance peuvent être encouragés.
<p>< Textile ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a dans le Sud beaucoup de sociétés dans l'industrie textile. - Actuellement, le secteur textile est à haute intensité de main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> * La conception et le développement de produits du secteur de l'habillement devront être ciblés par l'ajout de valeur.
<p>< Énergie solaire ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 70 % de l'énergie utilisée en Tunisie est tributaire des importations d'énergie fossile. - L'énergie solaire est abondante dans le Sud avec plus de 300 jours d'ensoleillement / an. - Il y a une forte politique nationale pour la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le cadre institutionnel doit être établi pour la recherche et développement (R&D), la formation, l'attraction des investissements, le financement, et la supervision. * Des études sur le marché local et le marché international doivent être réalisées. * Des études de faisabilité doivent être effectuées après les projets pilotes. * Les alliances entre organisations concernées doivent être renforcées pour attirer des projets d'incubation et les investissements. * Des projets pilotes doivent être mis en œuvre, et des modèles d'affaires doivent être établis. * La production d'équipement et de composants pour le système de chauffage d'eau solaire et la production d'énergie photovoltaïque, ainsi que la promotion de services connexes doivent être encouragés.

Source : l'équipe d'étude de la JICA

R1509 Les conditions actuelles du **secteur du tourisme** sont analysées comme suit. Le secteur possède de riches ressources alors que les ressources ne sont pas bien utilisées.

Facteurs	Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise
Description	<p>1. Ressources touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités balnéaires • Sites archéologiques • Villages berbères • Parcs nationaux • Le Sahara • Oasis • Vieille Médina • Sources thermales • Souk • Paysages agricoles • Musées • Festivals • Artisanat, etc. <p>2. Infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 aéroports internationaux • 2 ports commerciaux • Réseaux ferroviaires • Réseaux de voies rapides <p>3. Investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • 53 millions de TND (2012) <p>4. Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 écoles hôtelières 	<p>1. Segmentation du but</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de produits pour la clientèle touristique haut de gamme <p>2. Sophistication de la demande</p> <p>Les contraintes principales identifiées par 50 agences de voyage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité dans la région • Gestion des sites touristiques • Services de haute qualité dans les hôtels et restaurants • Services de transport adéquats • Travailleurs qualifiés • Pollution de l'environnement • Non-profitabilité saisonnière 	<p>1. Services et produits</p> <p>Des services et produits variés sont fournis par les entreprises locales, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 250 hôtels avec 62 059 lits • 46 restaurants touristiques • 178 agences de voyage • 2 golfs • 1 casino • Équitation • Plongée sous-marine • Randonnées en quad • Excursions dans le Sahara • Caravanes de chameaux 	<p>1. Secteur public</p> <p><ONTT></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des politiques • Promotion • Inspection de contrôle de qualité • Surveillance <p>2. Secteur privé</p> <p><FTAV></p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicat formé par les agences de voyage locales pour l'amélioration des conditions d'activité. <p><FTH></p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicat formé par les propriétaires d'hôtels locaux pour l'amélioration des conditions d'activité.

Source: l'équipe d'experts de la JICA

R1510 Les **principales contraintes** identifiés dans le **secteur du tourisme** comprennent : i) le caractère saisonnier des produits du tourisme, y compris le manque de diversification, ii) un déclin dans la qualité des produits actuels, en particulier des grandes installations et infrastructures hôtelières vieillissantes, iii) un manque de capacité dans les perspectives de formation disponible, ce qui se traduit par un déclin de la qualité des services, et iv) des besoins en stratégies de marketing pour se démarquer de l'image de tourisme balnéaire de masse et établir des identités régionales.

Les **destinations potentielles** sont comme ci-dessous :

	Destination	Gouvernorats ciblés	Orientations du développement	Produit principal	Produits annexes (Exemple)
1	Bleu - Méditerranée	Médenine, Gabès	« Relaxant », « Sain », « Organique »...	Vacances au bord de la belle mer Méditerranée	Tourisme sportif, Tourisme médical, Tourisme MICE (*), Agrotourisme, Tourisme culturel
2	Terre - Berbère	Gabès, Tataouine, Médenine	« Original », « Traditionnel », « Authentique »...	Tourisme de la culture berbère	Tourisme thermal, Agrotourisme
3	Rose - Sahara	Gafsa, Tozeur, Kébili, Tataouine	« Naturel », « Tranquille », « Éternel »...	Écotourisme dans le Sahara et les oasis	Tourisme sportif, Tourisme mécanique, Tourisme thermal

Source: l'équipe d'experts de la JICA

Note : (*) MICE : Réunions, Incitatifs, Conférences et Présentations

R1511 Les analyses susmentionnées de l'état actuel sont résumées, et les orientations stratégiques correspondantes sont décrites comme suit. La diversification du tourisme peut être réalisée par i) la création et la gestion des destinations, ii) la mise à niveau des services, et iii) la préservation des ressources touristiques. Les bénéfices du développement du tourisme peuvent être distribués à la population locale en les impliquant dans le développement du tourisme.

Condition actuelle	Orientations stratégiques
<Destinations> - Le tourisme balnéaire de masse est prédominant à l'heure actuelle. La variation saisonnière en matière d'emploi est élevée dans le secteur.	* Les destinations « Berbère » et « Sahara » doivent être créées, et leur diversification encouragée.
< Niveau de service > - Le niveau des installations et du service se détériore-	* Les normes de service doivent être définies et maintenues par le biais de la formation, le développement de l'infrastructure et des installations.
< Réhabilitation et conservation des ressources touristiques > - Bien que le Sud ait d'abondantes ressources touristiques, il existe de nombreuses ressources qui ne sont pas préservées ou mal préservées.	* Non seulement les ressources touristiques, mais également les ressources matérielles et immatérielles doivent être bien préservées.
< Développement du tourisme pour la population locale > - La législation tunisienne interdit aux Tunisiens d'inviter des touristes chez eux. - Les avantages qui découlent du développement du tourisme ne bénéficient pas à la population locale.	* La loi doit être révisée. * Le tourisme communautaire doit être encouragé. * L'agrotourisme ou le tourisme oasien peut être développé par des initiatives des communautés locales.

Source: l'équipe d'experts de la JICA

R1512 Les conditions actuelles du **secteur de l'artisanat** sont analysées comme suit en termes des conditions des facteurs, de la structure de la demande, des industries connexes et de soutien, et des stratégies d'entreprises et de la concurrence. Le secteur a une vaste base de production de produits traditionnels. Toutefois, la base de production doit être améliorée dans divers aspects.

Conditions des facteurs	Conditions de la demande	Industries liées et de soutien	Stratégie, structure et concurrence de l'entreprise
<ul style="list-style-type: none"> - Source importante d'emploi et de génération de revenus. - Existence d'une large base de production d'articles traditionnels (tapisserie, tapis, poterie et céramique, accessoires, vêtements traditionnels, etc.) - Les matières premières de certains produits sont facilement disponibles. - Le soutien institutionnel – y compris les certifications de qualité (tapisserie et tapis) et différents mécanismes de financement, ainsi que la construction des villages artisanaux – est en place/en cours de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les marchés locaux et les marchés extérieurs pour l'exportation sont limités. - Les régions du Sud proposent deux circuits touristiques principaux autour de Djerba et Tozeur. Le développement du tourisme devrait améliorer les opportunités d'affaires pour les secteurs artisanaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - La manufacture de matière première (cuir traité, laine et laine de chameau, en particulier) est pratiquement absente des régions du Sud. Ceci entraîne des efforts/dépenses supplémentaires chez les artisans à petite échelle pour l'obtention des matières premières nécessaires. - (Bien que limité) La micro-finance est accessible aux artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les unités de production sont majoritairement très petites. Elles sont extensibles, mais le financement est limité en partie à cause du déclin des marchés domestiques après 2009. - Trésorerie d'exploitation et capacités de marketing/promotion limitées. - Concurrence substantielle attendue de la part de produits similaires fabriqués dans d'autres pays très compétitifs et bénéficiant déjà d'une reconnaissance internationale sur les marchés extérieurs. - Concurrence de niveau modéré à fort avec les produits d'importation moins chers. - Forte concurrence avec les produits de l'artisanat marocain sur les marchés à l'étranger.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R1513 **Le secteur de l'artisanat a des produits attrayants**, notamment des tapisseries, tapis, accessoires, poteries et céramiques. Certains de ces produits sont d'une qualité adaptée à l'exportation. Le secteur connaît les **contraintes et potentiels** suivants. Le secteur dispose d'un potentiel compte tenu de ses liens avec le tourisme, du savoir-faire traditionnel, et du soutien du gouvernement, tandis que le secteur est confronté à des contraintes au niveau de la base de production et du marketing.

Contrainte	Potentiel
<p>Base de production fragmentée</p> <p>Faible chaîne d'approvisionnement ; Accès aux matières premières (accessibilité, coûts élevés)</p> <p>Faible capacité de marketing : i) Producteurs (faible connaissance des marchés et des tendances, manque de moyens de promotion, accès réduit à la finance), ii) Faible soutien par l'ONAT (contraintes budgétaires et de capacité)</p>	<p>Proximité à des zones touristiques</p> <p>Connaissance et compétences concernant la production traditionnelle</p> <p>L'appui institutionnel en place ; i) ONAT ii) Accès à la finance iii) Foire commerciale</p> <p><Ces potentiels ont également besoin d'être améliorés></p>

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R1514 Les résultats résumés de l'analyse de l'état actuel et les orientations stratégiques correspondantes sont indiqués au tableau suivant. L'approvisionnement en matériel, le marketing, le financement et la gestion des affaires doivent être renforcés.

Condition actuelle	Orientations stratégiques
<p>< Chaîne de valeur ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parfois, il est difficile pour les artisans de se procurer des matériaux de bonne qualité à des prix raisonnables. 	<ul style="list-style-type: none"> * La fourniture de matériaux appropriés doit être encouragée après les études d'évaluation des besoins.
<p>< Marketing ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les artisans ont des connaissances limitées ou quasiment inexistantes sur les marchés. - Les artisans ont des mesures limitées pour la promotion des ventes. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le soutien du gouvernement pour le marketing doit être renforcé.
<p>< Financement ></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien que le gouvernement ait préparé divers mécanismes financiers pour le secteur, les artisans ont un accès limité au financement. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le micro-financement accessible aux artisans doit être renforcé. * Les capacités de base en gestion des affaires des artisans doivent être améliorées.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

6. ÉTAT ACTUEL DE L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE DU SUD DE LA TUNISIE

R1601 Les principales infrastructures de transport, telles que les routes, voies ferroviaires, ports et aéroports, se trouvant actuellement dans le Sud de la Tunisie, sont indiqués ci-dessous.



Source : l'équipe d'étude

Le secteur du transport rencontre les **défis** suivants :

- Améliorer/développer les infrastructures dans les six Gouvernorats et leurs villes (développer, faire fonctionner et entretenir les transports publics et les infrastructures)
- Entretien/étendre l'infrastructure routière (autoroutes, continuité territoriale) en prenant en compte la sécurité routière et les piétons (y.c. déviations)
- Entretien et étendre les infrastructures ferroviaires pour le fret et les passagers (complément de lignes, possibilité de création de lignes nouvelles)
- Plus de zones logistiques, en particulier près des ports, aéroports et postes frontières
- Développement de la capacité des ports commerciaux, en particulier Gabès
- Davantage de points de passages frontaliers
- Développement du trafic aérien: plus de trafic dans les aéroports, extensions si possibles

R1602 La situation actuelle du **secteur de l'approvisionnement en eau et de traitements des eaux usées** est comme suite :

- 75%, de l'eau est utilisée pour l'agriculture, 20% par le secteur résidentiel et 5% par l'industrie du tourisme.
- La plupart des ressources en eau contient une forte salinité (1-5g/l). –
- Faible rapport de raccordement (60%) des eaux usées avec le réseau de connexion de pipeline

Les nouvelles ressources en eau doivent être développées par la création de nouveaux puits et en outre, en réseau avec les stations de dessalement.

1) Sud-est (Gabès, Médenine, Tataouine)

- Les stations de dessalement à Djerba et Ben Guerdane et le réseau de Djerba-Ben Guerdane,
- Les stations de dessalement à Zarat et le réseau de Gabès-Médenine-Tataouine

2) Sud-ouest (Kébili, Tozeur, Gafsa); Construction de stations de dessalement

Les sujets à résoudre sont comme suit ;

- Les ressources en eau de puits sont limitées, alors pour trouver de nouvelles ressources en eau. --- Eau de mer (dessalement), la réutilisation des eaux usées (processus de traitement des eaux usées supplémentaire, la révision de la loi), et de transmission de l'eau à l'intérieur des terres à partir de la mer,
- Augmentation du taux de raccordement de la canalisation de collecte des eaux usées

R1603 Les problèmes majeurs du **secteur de l'approvisionnement électrique** sont comme suit ;

- 1) Le rythme de croissance de la demande énergétique est en augmentation continue de 4% par an et dépend essentiellement de carburant fossile tel que le gaz naturel.
- 2) La production d'électricité avec les combustibles fossiles émet le gaz à effet de serre et cause des impacts sur l'environnement.
- 3) Toutefois, l'énergie étant reliée très étroitement à l'économie tunisienne, la restriction de la demande d'énergie est difficile.
- 4) Par conséquent, l'introduction d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont les principaux défis pour le futur.

Les problèmes majeurs du secteur de l'approvisionnement électrique dans le Sud sont comme suit ;

- 1) Le taux d'électrification dépasse les 99% dans les six gouvernorats du Sud, ce qui signifie que le réseau de distribution est très bien développé et satisfait les nécessités de charge électrique.
- 2) La connexion de nouvelles stations au réseau de distribution, quand elles seront construites, devra se faire en réponse à la demande.

R1604 Les problèmes majeurs du **secteur des télécommunications** sont comme suit ;

- 1) Le taux de diffusion a dépassé les 100% dans tout le Sud. Ce taux a chuté, cependant, a été réduit durant la période 2011, 2012 dans la région
- 2) Un téléphone portable peut être utilisé dans toutes ces zones du Sud à l'exception de quelques zones spécifiques où la densité démographique est très faible.

Pour comprendre comment l'utilisation d'internet est répartie et comment Internet peut contribuer à l'amélioration sociale et économique, on s'est référé au classement mondial d'utilisation d'Internet décrit dans le « Rapport Mondial sur les Technologies de l'Information 2012 » de World Economic Forum (WEF). D'après ce rapport la Tunisie est classée comme suite sur 142 pays :

- 1) « l'impact des technologies de l'information sur l'accès aux services de base ». 35ème
- 2) « l'utilisation des technologies de l'information et l'efficacité du gouvernement ». 36ème

Malgré ses bons résultats en ce qui concerne les énoncés ci-dessus, la Tunisie demeure dans le bas du classement en ce qui concerne les points suivants :

- 3) « l'utilisation individuelle de l'Internet », 71ème
- 4) « l'utilisation domestique des ordinateurs personnels » 92ème
- 5) « l'abonnement à la connexion mobile ». 112ème
- 6) « l'accessibilité aux contenus numériques » 79ème
- 7) « les serveurs d'Internet sécurisés », 78ème

L'amélioration et l'encouragement des points ci-dessus seront requis pour internet pour servir au développement régional.

7. STRATEGIES ACTUELLES DE DEVELOPPEMENT DES SIX GOUVERNORATS

R1701 **Les stratégies actuelles de développement des six gouvernorats du Sud de la Tunisie** ont été formulées en février 2012 avec la collaboration du MDRP, de l'ODS et les comités consultatifs pour le développement des gouvernorats respectifs. Les stratégies de développement sont composées de trois chapitres : i) Ressources, ii) Perspectives, et iii) Filières économiques, dont les résumés sont indiqués ci-dessous.

Comme analysé dans les stratégies, le Sud est doté de ressources essentielles, comme suit.

- a) Climat propice (sur toute la région) à des récoltes précoces ou des légumes hors-saison.
- b) Ressources géothermiques (Gabès, Tozeur, et Kébili) pour des récoltes précoces ou de légumes hors-saison, et le tourisme thermal et de rééducation
- c) Riches ressources minérales variées (sur toute la région) pour les industries chimique, manufacturière, et de la transformation connexes
- d) Différentes ressources naturelles essentielles et le patrimoine culturel peuvent être utilisés pour promouvoir le tourisme.
- e) D'un point de vue géographique, la région est idéalement située pour le commerce avec l'Algérie et la Libye voisines.

Par ailleurs, la région, à l'exception de certaines zones dans le gouvernorat de Tataouine font face à de sérieux défis liés aux ressources en eau. La plupart du potentiel des eaux souterraines est entièrement utilisé voire surutilisé.

Les activités / secteurs économiques stratégiques sont généralement nommés en tenant bien compte des ressources importantes des gouvernorats respectifs. Cependant, il y a des activités / secteurs économiques stratégiques dont la compétitivité ne fait peut-être pas l'objet de discussions suffisantes. Pour cette raison, l'équipe d'experts de la JICA (JET) a proposé des discussions portant sur la compétitivité lors de la première réunion de consultation publique (RC/P) avant que les participants examinent les activités / secteurs économiques stratégiques.

Résumé de la stratégie de développement régional existant des six gouvernorats

Gouvernorat	Ressources	Perspective	Activités / secteurs économiques stratégiques
Gabès	<p>Terres agricoles : 599 300 ha (169 600 ha-de terres fertiles, 416,600 ha de parcours naturels, 13 100 ha de forêts)</p> <p>Produits agricoles : dattes, grenades, huile d'olive, henné, tomates, melons, concombres, poivre, abricots, etc.</p> <p>Élevage : Ovins, caprins, bovins pour le lait et la viande</p> <p>Matériaux de construction : sable, clinker de ciment blanc, etc.</p> <p>Eau chaude géothermique et eau minérale pour le tourisme santé</p> <p>Littoral pour l'aquaculture, tourisme naturel et côtier, et plus riches lieux de pêche de Tunisie</p> <p>Climat propice à l'agriculture précoce</p> <p>Énergie de substitution (solaire, éolienne, etc.)</p> <p>Artisanat : 15 000 artisans de <i>margoum</i>, vannerie, <i>kilim</i>, et <i>medhalla</i> en fibres de palmes, etc.</p> <p>Institutions : L'Institut national agronomique de Tunisie et l'École nationale d'ingénieurs, l'Institut supérieur d'informatique et de multimédia de Gabès, Sciences appliquées et technologie, Études technologiques, Systèmes industriels, Études juridiques, Gestion, Métiers d'art, etc.</p>	<p>Perspectives d'investissement :</p> <ol style="list-style-type: none"> Industries lourdes L'agriculture et la transformation des produits alimentaires (fruits, légumes et fleurs hors-saison en Europe) <ul style="list-style-type: none"> Développement des activités de transformation et d'emballage (y compris le séchage, la déshydratation, lyophilisation, et les conserves et les semi-conserves) Possibilité de production d'huiles essentielles, saveurs et parfums Artisanat <ul style="list-style-type: none"> Promotion du bois, des plantes, produits tissés, sculptures sur pierre, céramique, et produits en argent. Fabrication de produits de textile, habillement, cuir, laine et peaux Externalisation nationale et internationale Tourisme <ul style="list-style-type: none"> Possibilité de développer le tourisme santé / de rééducation, l'agro-tourisme, le tourisme culturel, le tourisme oasien et axé sur la nature. Technologies de l'information et de la communication, et services de télécommunication 	<ul style="list-style-type: none"> Récoltes avec l'eau géothermique pour l'exportation Agriculture biologique Élevage extensif d'ovins / de caprins, et apiculture Agroentreprise avec des partenaires nationaux Élevage bovin intensif et produits laitiers Introduction de nouvelles espèces (oies, cailles, etc.) Aquaculture pour les marchés national et international Plantes aromatiques et médicinales Floriculture Transformation de produits agricoles et marins Industries utilisant des substances utiles Produits en plastique et en carton Production de textile, de composants mécaniques, électriques, et électroniques Services d'information et multimédia Tourisme côtier, intégration de circuits touristiques Promotion de zones de tourisme thermal Tourisme santé et de rééducation Mise à niveau de la gestion de l'environnement et de la lutte antipollution
Médenine	<p>Ressources agricoles et halieutiques : 201 300 ha d'arboriculture, 600 000 ha de parcours naturels, production annuelle de pêche de 17 000 tonnes, 80 000 ha pour l'aquaculture</p> <p>Ressources minérales : argile, pierres, saumure</p> <p>Ressources industrielles et touristiques : 113 compagnies industrielles (60 dans la transformation des produits alimentaires), attractions touristiques de renommée internationale avec 166 unités hôtelières, 1 500 unités de production et de vente de produits artisanaux, 30 dans l'exportation</p> <p>Sites archéologiques : Le sites de Jiktus, Meninx, Henchir Bourgou, Haribus, Ghizen, Zita, etc.</p> <p>Institutions : Institut des régions arides, incubateur d'entreprise, Instituts supérieurs spécialisés en biologie, technologie, information/ multimédia</p>	<p>Perspectives d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Agriculture biologique et production précoce Plantes médicinales et aromatiques Transformation des produits alimentaires (huile d'olive, produits marins, etc.) Industrie céramique Industrie chimique (sels) Industries électrique, mécanique et électronique Tourisme (tourisme culturel, tourisme de conférence, tourisme rural, tourisme dans le désert, tourisme sportif, tourisme thermal, écotourisme, etc.) Activités liées à l'économie du savoir Artisanat de toutes sortes Développement du parc des affaires de Zarzis pour le commerce extérieur et l'exportation de produits du Sud ainsi que pour l'approvisionnement aux compagnies pétrolières et gazières actives 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'huile d'olive Pêche et aquaculture Production de céramique Production de sels Production de viande rouge et viande blanche Produits d'origine animale (poil, laine, et cuir) Artisanat Tourisme non conventionnel Commerce international Technologies de l'information et les communications Industries mécanique et électrique

Gouvernorat	Ressources	Perspective	Activités / secteurs économiques stratégiques
Tataouine	<p>Ressources en eau : Perspective – 117,2 millions m3/an. taux d'exploitation pas plus que 35%)</p> <p>Terres : Superficie 38 889 km2 (25% du total national et 43% du Sud), terrains agricoles : 1,7 million ha (parcours naturels – 88 %, arboriculture – 11 %, terres arables – 1%)</p> <p>Infrastructure : Routes (1 200 km), zone industrielle (10 ha, une autre zone développée de 14,7 ha), réseau de télécommunications moderne</p> <p>Institutions : Associations de développement, Chambres professionnelles, Institut supérieur des Études technologiques, Institut supérieur des métiers d'art, Institut de recherche en région aride</p> <p>Ressources minérales : Gypse, pierres de marbre, argile, dolomite, sables riches en silice, saumure, champs de pétrole, eaux minérales</p> <p>Paysages et monuments : Les ksour du Sahara, villages berbères, circuits sahariens, parcs naturels et sites archéologiques et géologiques, dunes de sable</p>	<p>Développement économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production précoce de plusieurs espèces d'arbres et de légumes hors-saison (pommes de terre), - Élevage (chameaux, chèvres, et moutons), - Récoltes en périmètres irrigués - Exploitation minière et traitement des ressources minières - Mise en bouteille de l'eau minérale - Industries liées aux sels, - Industries / services liés au secteur pétrolier - Sources d'énergie de substitution (énergie solaire, 288 jours d'ensoleillement par an) - Tourisme diversifié avec un patrimoine riche, des sites archéologiques et géologiques, - Manifestations culturelles, festivals de jeux populaires, - Activités artisanales diversifiées - Commerce avec la Libye et l'Algérie 	<ul style="list-style-type: none"> * Élevage (vaches, chameaux, lapins, volaille) * Culture de plantes aromatiques, médicinales, et à autre usage industriel, et extraction de leur essence * Production / transformation de la viande * Filature de laine * Extraction, production, traitement de gypse, plâtre, marbre * Fabrication de briques / céramiques * Activités minières/ manufacturières * Mise en bouteille de l'eau minérale * Hôtels, camps dans le désert / les oasis * Structures de repos, unités d'animation * Cliniques multidisciplinaires * Agences de voyage, location de voitures * Entretien / réparation d'engins agricoles * Entretien de l'équipement pour les compagnies pétrolières
Gafsa	<p>Terrains agricoles 521 000 ha (318 000 ha – parcours naturels, 111 000 ha – arbres fruitiers, 1 400 ha – oasis)</p> <p>Ressources en eau : Eaux souterraines-128 millions de m3/an, (33 millions m3/an - aquifères peu profonds, 95 millions de m3/an - aquifère profond (environ 80 millions de m3/an sont exploités)</p> <p>Phosphates : Mélaoui. Kalaat Khasba Redeyef, Moularès et Shib M'rata, Moularès, Kef Shfaier, Oum Lakhcheb, Oued El Kef, Khasfa Eddour, Redeyef, Jellabia, production annuelle de 8 millions de tonnes, 5e au monde.</p> <p>Substances utiles : Gypse, sable de Quartz, sable feldspathique, Dolomite blanche, brique d'argile, terre à poterie, pierre de marbre, Carbonate de Calcium, silex, argiles bentonitiques</p> <p>Sites archéologiques : Roman Pools, El Borj (La Kasba), Musée d'archéologie, Escargotièrre, Jebel Mida, Parc d'Orbata</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources naturelles à développer - Commerce avec l'Algérie - Commerces ayant recours au réseau aéroportuaire et ferroviaire - Projet d'autoroute de 250 km entre Gafas et Enfidha - Expansion du réseau du gaz naturel jusqu'aux zones industrielles - Plusieurs projets industriels (achevés ou en cours) - Projet d'un parc technologique près de l'aéroport - Projet de plateforme logistique à proximité de l'aéroport - Zones industrielles étendues. - Amélioration de la culture entrepreneuriale - Acteurs confiants dans l'avenir de leur région - Niveau élevé de motivation, détermination et idées des structures de soutien pour l'investissement - Diversification de la structure industrielle - Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG), Yazaki, Benetton, compagnes de TIC, Groupe chimique 	<ul style="list-style-type: none"> - Composants automobiles - TIC (Technologies de l'information et les communications) - Industrie électronique - Énergie renouvelable - Agroentreprise - Artisanat - Tourisme culture et écologique

Gouvernorat	Ressources	Perspective	Activités / secteurs économiques stratégiques
Tozeur	<p>Terres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Superficie totale de 559 287 ha, 233 226 ha – Chott, 326 061 ha – terres agricoles (SA.U), 83 603 ha – oasis irriguée, 14 330 ha – terres arables, Terres nationales – 352 893 ha (97 %), terres collectives - 9 258 ha, terrains privés – 3 930 ha <p>Ressources agricoles : Date (37 000 tonnes/an, les exportations annuelles de 8 000 tonnes ou Dinar 17 millions (30 % des exportations nationales),</p> <p>Organisation des agriculteurs Nombre d'agriculteurs : 8 300, nombre d'éleveurs : 2 700 (800 sans terres), nombre de groupements d'agriculteurs : 81</p> <p>Ressources géothermiques : Sources d'eau chaude</p> <p>Ressources minérales (substances utiles) Phosphates, sels, Carbonates (pierre à chaux), sables,</p> <p>Ressources énergétiques : énergie de substitution (solaire, éolienne, etc.)</p> <p>Patrimoine culturel : Paysage d'oasis dans le Sahara, patrimoine archéologique, culture et traditions, artisanat riche et varié, patrimoine nomade et sédentaire, oasis de montagne, nature (faune et flore), aspects géographiques et géologiques,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture biologique - Préservation d'espèces indigènes et développement de produits - Intégration de l'élevage dans l'agriculture oasienne - Agriculture géothermique - Industrie des sous-produits agricoles - Utilisation de variétés de sels - Utilisation de carbonates et sables - Industrie liée à l'énergie solaire - Industries liées aux phosphates et autres substances utiles - Secteur du textile, de l'habillement et du cuir - Restauration d'anciennes médinas à Tozeur / Nefta - Tourisme culturel, thermal, sportif, écotourisme - Agro-tourisme en oasis - Amélioration des circuits dans le Sahara à Tamaghza / Nefta - Tourisme haut de gamme - Artisanat local - Logiciels, services de télécommunication, etc. - Centres d'appel, service clientèle, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction, exploitation, et traitement de matériaux tels que l'argile, le sable et le gypse - Exploitation des carbonates tels que la pierre à chaux - Extraction et exploitation des matières minérales et conversion des réserves de phosphate - Extraction et exploitation de minéraux (chlorure de sodium, de potassium, sylvite, magnésium, bromure et sulfate, etc.) - Exploitation d'eau géothermique dans le secteur touristique - Utilisation de l'énergie solaire - Utilisation de l'énergie éolienne
Kébili	<p>Emplacement : Le cœur du Sud, la frontière avec l'Algérie</p> <p>Terres : Terrains agricoles 621 000 ha (50,502 ha – labourés, 23 000 ha – oasis de palmiers, 567,600 ha – parcours naturels)</p> <p>Ressources en eau par an : Eau de surface – 27 millions de m³, nappe peu profonde – 5,49 millions m³ eau souterraine profonde – 236,7 millions m³)</p> <p>Substances utiles : Terre rouge, pierres, sable et sel, etc.</p> <p>Patrimoine naturel et culturel Oasis, zoos / réserves nationales naturelles, monuments musulmans et romains,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Festivals et manifestations culturelles, <p>Infrastructure et installations collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un institut supérieur d'études technologiques, et 10 centres de formation professionnelle - Un réseau routier de 1 641 km 	<p>Entreprises à établir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exportation d'énergie électrique aux marchés européens - Transformation des dattes - Stockage frigorifique des dattes - Exportation des dattes - Production de légumes et de fruits - Production et vente de lait de chamelle - Collecte de résidus de palme et production de compost - Fabrication de meubles en bois de palmier - Hôtel à 3 étoiles - Centre d'animation touristique - Fabrique de briques - Production d'artisanat traditionnel en poil de chameau - Production de fourrage provenant de résidus de dattes / palmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des produits provenant du palmier (fabrication : confiture, fourrage des résidus de dattes, bois et meuble de palmier, pulpe et papier, pâtisserie et gourmandises à base de dattes, composte de résidus de palme, médicaments, sucre, etc.) - Diversification des produits agricoles par le biais de cultures biologiques (dattes, fruits, élevage, etc.) et plantes médicinales, aromatiques, et d'ornement. - Utilisation de l'eau géothermique pour le tourisme thermal, la production de légumes et de fruits, et l'aquaculture - Valorisation de substances utiles (rose des sables, gypse, terre rouge, sable cristallin, etc.) - Énergie renouvelable (solaire) pour la production et l'exportation d'électricité - Tourisme saharien (aventure, course de chameaux, chasse, etc.)

Source : Stratégie des gouvernorats du Sud (février 2012), résumée par l'équipe d'experts de la JICA

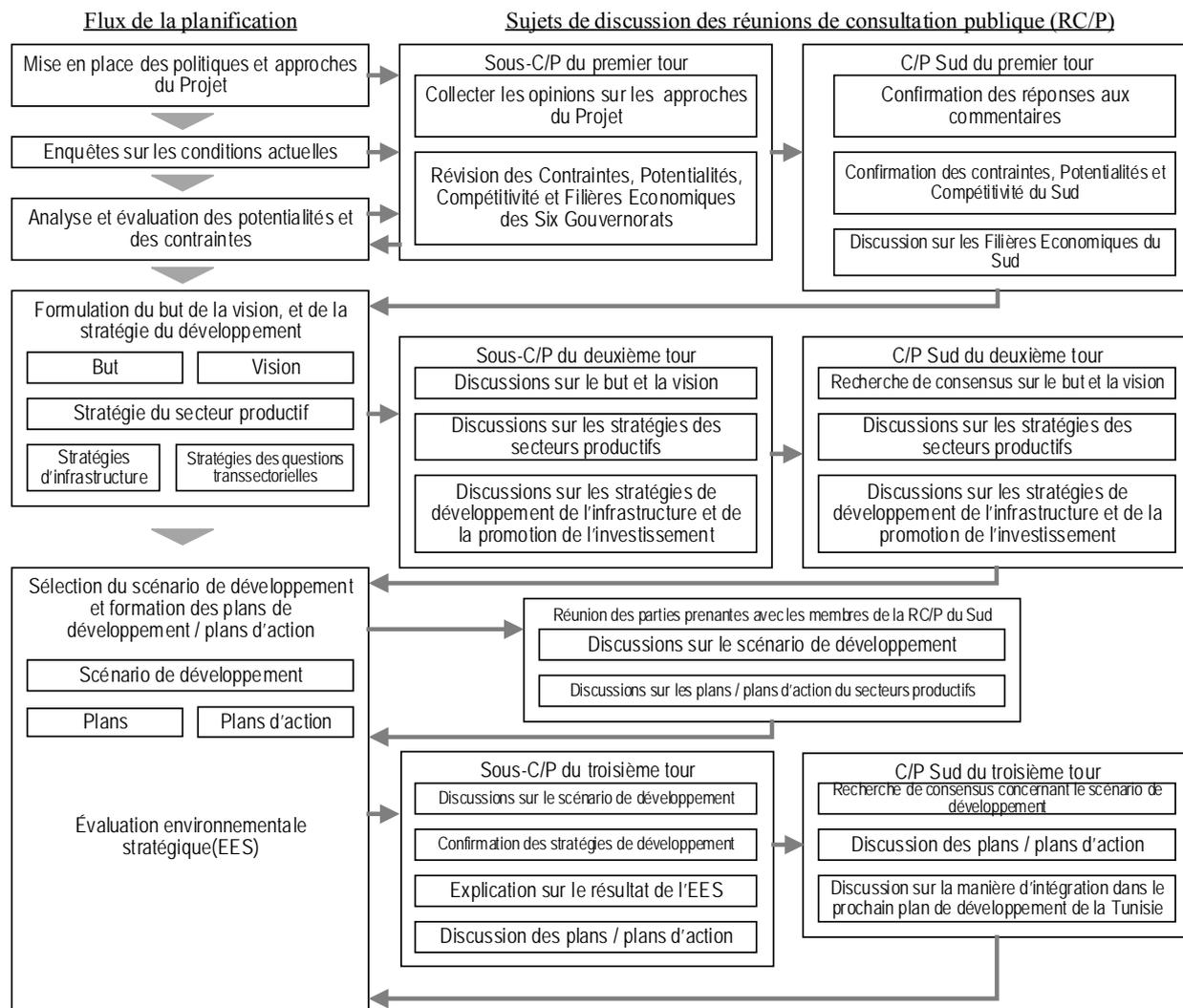
8. ORGANISATION DES RÉUNIONS DE CONSULTATION PUBLIQUE

R1801 Depuis le début des discussions portant sur le Projet les parties tunisienne et japonaise ont convenu d'appliquer une **approche participative** afin que la planification du développement régional soit plus transparente et socialement responsable', ce qui est le premier objectif de l'administration publique mis en avant dans le Plan de Jasmin. La JICA avait également l'intention de contribuer à la transition historique de la Tunisie vers une société démocratique après la révolution de Jasmin.

La partie japonaise a proposé d'introduire dans le Projet une forme d'approche participative utilisée pour la planification régionale dans le cadre de l'aménagement du territoire national au Japon. Cette proposition a été acceptée par MDICI (puis le MDRP) et l'ODS. Lors des réunions de consultation publique (RC/P) organisées dans le cadre du projet, certains membres sélectionnés ont discuté en profondeur des propositions de projet préparées et présentées par l'équipe d'experts de la JICA (JET) et l'ODS, à l'inverse d'autres réunions de consultation publique, où toute personne qui le souhaitait pouvait participer, discuter librement, donner des avis, même si les opinions en question ne sont pas nécessairement prises en compte et reflétées dans les plans. Le flux de la planification et les discussions des RC/P du Projet sont illustrés ci-après. Parallèlement à l'avancement de la planification, les éléments importants, tels que le but, la vision, les stratégies, les plans, les plans d'action, ainsi que les scénarios de développement, les progrès, et les résultats de l'Évaluation environnementale stratégique (EES), ont fait l'objet de discussions afin d'obtenir un consensus, et refléter le résultat dans la planification. Dans les cas où un consensus n'a pas été atteint, la JET n'a eu de cesse d'examiner les commentaires et de renvoyer des réponses expliquant comment les commentaires / avis ont été incorporés ou pas, avec les raisons pour tous les commentaires restants avant que la JET ne finalise la planification.

Avec la détermination d'appliquer l'approche participative, le « développement des capacités du MDICI et de l'ODS portant sur la planification du développement régional » a été établi comme étant l'objectif global du Projet, la « planification du développement régional à travers la consultation publique en tant qu'approche participative » comme l'un des objectifs attendus devant être atteint après l'achèvement du Projet, le « développement des capacités de planification et de gestion administrative pour l'approche participative des homologues tunisiens par le biais du Projet » comme l'un des extrants du Projet, et le « transfert des technologies de la planification du développement et du développement des capacités des ressources humaines » comme l'une des activités du Projet.

En ce qui concerne le développement des capacités de l'ODS en tant qu'organisme de mise en œuvre, la JET a exigé que l'ODS gère et administre les RC/P avec son initiative et a apporté tout son soutien pour la gestion / l'administration. En fait, la préparation des RC/P a été consciencieusement effectuée par l'ODS et la JET, la présentation et la facilitation ont été menées par l'ODS avec l'appui de la JET et avec la participation du MDICI, et l'examen / l'évaluation, ainsi que le retour d'information concernant les résultats en vue des réunions suivantes ont été réalisés par l'ODS et la JET.



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Lien entre la planification du développement régional et la consultation publique

R1802 Des **réunions de consultation publique (C/P)** ont eu lieu au niveau **du gouvernorat (Sous-C/P)** et le niveau de la **région du Sud (Sud C/P)** trois fois au cours de la période de la mise en œuvre du projet aux moments des explications/discussions sur le rapport initial, le rapport d'étape et version préliminaire révisée de l'avant-projet de rapport final. Le résumé des discussions de la Sous-C/P est soumis au C/P du Sud, et des recommandations pour le projet sont compilées dans les réunions du C/P du Sud. Les sous-C/P ont été organisées avec la participation de: i) les membres de l'Assemblée nationale constituante (devenue par la suite l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP)), ii) des représentants des organisations de l'administration publique concernées, et iii) ceux du secteur privé (milieux d'affaires, syndicats), etc. / société civile (ONG) et autres (instituts de recherche, les banques de développement, etc.). Dans chaque réunion de sous-C/P du premier tour, trois membres, dont le directeur régional de l'ODS qui préside la réunion de Sous-C/P en tant que représentant principal, ont été sélectionnés pour représenter la Sous-C/P de la réunion de C/P du Sud.

R1802 Les objectifs de **développement des capacités de l'ODS** sont définis dans le détail, comme suit. Pour atteindre les objectifs, les activités suivantes ont été mises en œuvre et les résultats suivants ont été atteints.

Objectif	Activités	Résultats
Organisation de réunions de consultation publique (RC/P)	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des membres - Sélection du lieu - Invitation et enregistrement des membres - Préparation et distribution des procès-verbaux de réunion - Tenue d'une réunion de synthèse, en particulier après les réunions du premier tour 	<ul style="list-style-type: none"> * L'ODS est en général capable de bien gérer les RC/P. * Un problème qui se pose encore est le faible taux de présence qui stagne aux alentours de 70%, même en incluant au calcul la présence des suppléants. * Un autre problème est le fait que certains participants font parfois des commentaires qui semblent ne pas représenter la position de leur organisation. * Certains pensent que les RC/P doivent être organisées de manière à permettre à tout citoyen d'assister à toutes les réunions.
Puiser des idées, aspirations, recommandations chez les participants	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les avant-projets de plans - Préparer les documents de présentation - Répéter la présentation - Faire la présentation 	<ul style="list-style-type: none"> * Le personnel de l'ODS est tout à fait capable d'effectuer les présentations * L'ODS a besoin de beaucoup de soutien en ce qui concerne la préparation des avant-projets de plans et des documents de présentation.
Facilitation permettant d'obtenir un consensus	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation des RC/P par les directeurs de l'ODS 	<ul style="list-style-type: none"> * Certains directeurs régionaux font bien leur travail de facilitateur et obtiennent un consensus parmi les participants, et d'autres non.

(Source : l'équipe d'experts de la JICA et l'ODS)

R1803 Pour résoudre les problèmes qui subsistent, il est recommandé de procéder comme suit. Les recommandations sont énoncées dans les stratégies, les plans et les plans d'action, principalement dans ceux de l'administration du développement régional comme proposé en R2304 et R2305.

Problème subsistant	Recommandation
L'ODS a besoin de beaucoup de soutien en ce qui concerne la préparation des avant-projets de plans et des documents de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> * L'ODS peut collaborer pour la planification future avec d'autres organismes de l'administration publique en charge des secteurs respectifs qui doivent être membres du groupe de travail de développement régional recommandé, qui devra administrer le développement régional tandis qu'un mécanisme de consultation publique doit être établi séparément pour recueillir les observations et avis du secteur privé et des sociétés civiles. * L'ODS peut développer par ses propres moyens ses compétences de présentation en continuant à examiner des présentations. Les capacités de l'ODS en matière de présentation en est au stade pouvant être décrit par « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».
Le taux de présence des membres aux RC/P est faible.	<ul style="list-style-type: none"> * Il est nécessaire d'officialiser/formaliser le groupe de travail de développement régional et le mécanisme de consultation publique, ainsi que leur adhésion. Il sera officiellement demandé aux membres de participer avec des fonctions spécifiques par une autorité compétente. * L'ODS doit exiger des membres qu'ils discutent au préalable du thème au sein de leur organisation avant d'assister aux réunions, et leur demander d'exprimer les commentaires/avis de l'organisation qu'ils représentent.
Certains pensent que les RC/P doivent être organisées de manière à permettre à tout citoyen d'assister à toutes les réunions.	<ul style="list-style-type: none"> * Il est recommandé que les réunions de consultation publique soient organisées continuellement avec des fonctions de discussions délibératives et des recommandations, avec des débats de fond. * Par ailleurs, elles doivent être organisées de manière à ce que toute personne présente puisse faire des commentaires/exprimer son avis sur les avant-projets publiés pour l'enquête publique.

Problème subsistant	Recommandation
Certains directeurs régionaux font bien leur travail de facilitateur et obtiennent un consensus parmi les participants, et d'autres non.	<p>* Il faut demander aux directeurs régionaux de l'ODS de s'abstenir de tout commentaire personnel lors des réunions dont ils sont le facilitateur, mais d'écouter les observations/avis des participants, et de se concentrer sur l'obtention d'un consensus.</p> <p>* Il faudrait que les directeurs régionaux de l'ODS qui n'ont pas suffisamment d'expérience en tant que facilitateur aient des occasions d'observer des séances de facilitation menées par des personnes expérimentées.</p>

(Source : l'équipe d'experts de la JICA et l'ODS)

R1804 Les réunions de sous-C/P du premier tour ont été organisées de janvier à juin 2014 dans le but de : i) collecter les commentaires/ opinions relatives aux méthodologies et approches techniques appliquées par le Projet, et ii) discuter a) des contraintes / défis du développement (problématiques de développement, b) les potentialités, c) la compétitivité et d) les activités / activités économiques stratégiques (filières économiques) des gouvernorats respectifs. En ce qui concerne les commentaires aux approches du Projet, la JET / l'ODS ont répondu pendant la mise en œuvre du Projet comme discuté lors des réunions de Sous-C/P et confirmé dans le RC/P du Sud.

Réunions de sous-C/P		
Agenda	Commentaire	Réaction*
Méthodologie et approches techniques pour le Projet	L'équipe d'experts de la JICA et l'ODS doivent tenir compte des résultats de toutes les études existantes.	L'ODS a fourni les documents et rapports des dernières études, et les experts de la JICA ont consulté les documents et rapports.
	Les emplacements des pôles internationaux et nationaux et les bases de production présentés ne sont pas acceptables.	Les emplacements dans la présentation sont indiqués pour expliquer un concept de réseautage et doivent être abordés ultérieurement. (Lorsque l'équipe d'experts de la JICA ont proposé de concentrer le développement dans les zones côtières en raison de l'existence de ports maritimes, les participants, en particulier ceux qui représentent les régions intérieures, se sont fortement opposés à la proposition).
	Comment l'équipe d'experts de la JICA prend en compte les rôles des instituts de recherche et développement (R&D) ?	Les instituts de R&D seront analysés en tant que potentiels ou questions concernant le développement en fonction de leur statut. Le renforcement ou l'amélioration des instituts sera proposée comme une stratégie ou un plan, si nécessaire.
	Il existe de nombreuses études dont les résultats n'ont pas encore été mis en œuvre.	Afin d'assurer la mise en œuvre, l'intégration dans les plans quinquennaux de développement et l'établissement d'un mécanisme d'allocation budgétaire pour la mise en œuvre, ainsi que la création d'un régime de suivi/d'évaluation par le groupe de travail de développement régional et des RC/P sont essentiels.
	Comment le changement climatique est-il traité dans l'étude ?	Les effets sur le changement climatique et de celui-ci seront analysés à partir des résultats des recherches et des études réalisées à ce jour, et en tenant compte parfois de la formulation des stratégies et plans d'action. Il est à noter, toutefois, que les effets se produiront à très long terme, et que le changement climatique n'est pas un enjeu majeur dans les considérations environnementales et sociales du Projet.

Contraintes, potentiels, compétitivité (secteurs/aspects concurrentiels), et activités/secteurs économiques stratégiques	Ceux-ci sont discutés en utilisant des cartes sur des planches. Les contraintes, potentiels, compétitivité (secteurs/aspects concurrentiels), et les activités/secteurs économiques stratégiques émis lors des réunions des Sous-C/P ont tous été enregistrés.	Les contraintes, potentiels, compétitivité (secteurs/aspects concurrentiels), et les activités/secteurs économiques stratégiques ayant été enregistrés ont été pris en compte dans la formulation des stratégies, plans et plans d'action.
RC/P du Sud		
Agenda	Conclusion	
Méthodologie et approches techniques pour l'Étude	Les réactions discutées lors des réunions des Sous-C/P ont été confirmées.	
Contraintes, potentiels, compétitivité (secteurs/aspects concurrentiels), et activités/secteurs économiques stratégiques	<p>* Les contraintes, les potentialités, la compétitivité et les activités / secteurs économiques stratégiques ayant fait l'objet de discussions au cours des réunions de Sous-C/P ont été présentés par les directeurs régionaux respectifs de l'ODS. Par la suite, ceux du Sud ont été résumés comme suit.</p> <p>* Les activités/secteurs économiques stratégiques ont été abordés sur la base du tableau récapitulatif des résultats des discussions lors des réunions des Sous-C/P, puis examinés.</p> <p>* Les activités/secteurs économiques stratégiques qui ont été examinés sont considérés pour la formulation des stratégies des secteurs productifs.</p>	

Note: *: La réaction inclut non seulement celle au moment des commentaires, mais aussi celle exprimée plus tard à la fin du projet.

(Source : l'équipe d'experts de la JICA et l'ODS)

R1805 Les « problèmes », les « potentiels », la « compétitivité » du Sud ayant fait l'objet de discussions au cours des réunions de Sous-C/P ont été présentés et résumés comme suit comme étant ceux du Sud. Les membres des C/P du Sud ont souligné que les contraintes les plus importantes étaient « l'insuffisance du financement des projets d'investissement » et qu'il était nécessaire d'améliorer la législation telle que le code des investissements ».

<Problématiques des facteurs physiques>

- Ressources en eau : Pourrissement de la qualité, manque de gestion, épuisement des nappes phréatiques
- Infrastructure insuffisante : Manque des ports, autoroutes, chemins de fer, zones industrielles efficaces
- Problèmes logistiques : Longue distance des ports commerciaux, coût plus élevé pour les logistiques
- Nécessité de nouveaux programmes : Dans chaque secteur productif viser davantage au développement économique (agriculture, tourisme, exploitation minière, artisanat, etc.)
- Nécessité de renforcer les secteurs productifs : en agriculture, tourisme, artisanat

< Problématiques des facteurs humains et institutionnels>

- Nécessité de créer des emplois
- Nécessité de renforcer l'organisation d'exécution existante : pour le marketing, la promotion d'investissement, questions foncières, etc.
- Manque de recherches : transformation alimentaire, ressources en eau/minérales/autres, matériaux de construction, transport, etc.
- Questions environnementales : Contamination, désertification, pollution industrielle

- Nécessité d'établir une administration fonctionnelle de gouvernement : Manque des lois adéquates, manque de planification, manque d'organisation d'exécution

<Potentialités des facteurs physiques>

- + Potentiel d'une agriculture unique
- + Ressources et propriétés remarquables disponibles pour le tourisme
- + Disponibilité des ressources minérales
- + Capacité de produire/ manufacturier des produits en utilisant les avantages locaux
- + Ressources naturelles disponibles
- + Proximité des frontières internationales et potentialités d'être des centres logistiques

<Potentialités des facteurs humains et institutionnels>

- + Connaissance dans les secteurs productifs (agriculture, production artisanale, chimique, manufacturiers, etc.)
- + Existence des instituts de recherche

La compétitivité des potentiels susmentionnés a été analysée et les potentiels compétitifs ont été sélectionnés en comparaison à ceux d'autres régions.

<Compétitivité des facteurs physiques>

- + Potentialité pour une agriculture unique
- + Ressources et propriétés remarquables disponibles pour le tourisme
- + Disponibilité des ressources minérales
- + Ressources naturelles disponibles
- + Proximité des frontières internationales et potentialités d'être des centres logistiques

<Ressources humaines/ facteurs institutionnels>

- + Connaissance dans les secteurs productifs (agriculture, production artisanale, chimique, manufacturiers, etc.)

Les résultats des discussions sur a) les contraintes / questions de développement (problématiques), b) les perspectives, et c) la compétitivité ont été pris en compte pour l'examen des stratégies de développement, des plans et plans d'action en complément des résultats des analyses effectués par l'équipe d'experts de la JICA.

R1806 Les « Activités / secteurs économiques stratégiques (filères économiques) » des gouvernorats du Sud ont été compilées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

<Agriculture, Elevage, Pêche, Transformation Agro/Pêche>

Filières économiques	Tat.	Méd.	Gab.	Kéb.	Toz.	Gaf.
L'agriculture biologique (huile d'olive traditionnelle, figes, henné, miel,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'agriculture : axer le développement du maraichage autour de la tomate, pomme de terre et laitue et de l'arboriculture autour de l'huile d'olive, l'olive de table, la pistache et l'amande	<input type="checkbox"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Agriculture Géothermale (eaux chaudes à Hamme, production des primeurs sous serres)			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Intensification des ovins et caprins dans l'oasis et dans les périmètres irrigués)	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aquaculture		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Pisciculture en eau douce				<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	

Développement et modernisation de l'agriculture oasienne				<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	
La pêche		<input type="radio"/>				
Production de caviars					<input type="radio"/>	
Aviculture (élevage de volaille)			<input type="radio"/>			
Création de zones d'irrigation dans les régions agricoles rurales			<input type="radio"/>			
Instaurer un système de financement par crédits pour développer l'élevage camelins.	<input type="radio"/>					
Mobilisation et utilisation des ressources des eaux chaudes : Stations thermales, pisciculture, Production des primeurs.				<input type="radio"/>		
Industrie agroalimentaire (lait et dérivés, huile d'olives, poissons, conserves, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Industrialisation des produits du palmier : conditionnement, entreposage frigorifique et transformation des dattes et des sous-produits du palmier, meubles de bois de palmier...			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
L'huile d'olive		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="checkbox"/>
Les plantes aromatiques et médicinales,	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>				<input type="checkbox"/>
Label pour les produits agricoles	<input type="radio"/>					<input type="radio"/>
L'élevage [viande rouge et valorisation de sous produits],	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
Filière lait : Gabes peut devenir un bassin laitier (7000 têtes bovines de race pure sont intégrées dans l'oasis),			<input type="radio"/>			
Les produits de tiroir (miel, huile d'olive, olives, figues, dattes).			<input type="radio"/>			

<Exploitation Minière et Manufacturière>

Filières économiques	Tat.	Méd.	Gab.	Kéb.	Toz.	Gaf.
Valorisation des substances utiles disponibles : pierres, argiles, gypse, sable siliceux, magnésium, sodium, potassium	<input type="checkbox"/>		<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="radio"/>
Substances utiles (Les produits rouges ou de terre cuite,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>				<input type="checkbox"/>
Industrialisation des produits du palmier : conditionnement, entreposage frigorifique et transformation des dattes et des sous-produits du palmier, meubles de bois de palmier...			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Le phosphate et dérivées (Industries chimiques)			<input type="radio"/>			<input type="radio"/>
Les saumures (Haute valeur ajoutée des activités de transformation)		<input type="radio"/>			<input type="checkbox"/>	
Création d'un pôle d'industrie extractive et minière	<input type="radio"/>					<input type="checkbox"/>
Création d'un pôle des industries pétrochimiques (Sahara)	<input type="radio"/>			<input type="checkbox"/>		
Industrie de la chimie fine et pharmaceutique			<input type="radio"/>			
Toutes autres filières industrielles répondant aux besoins du marché libyen et africain	<input type="radio"/>					
Filière composant automobiles: l'existence de Yazaki, (Investissement direct étranger). CPG, ICG et la société régionale de transport						<input type="radio"/>
Industrie mécanique et manufacturière			<input type="radio"/>			
Amélioration de l'activité emballage (qualité, technique, formes.)						<input type="radio"/>
Filière industrie militaire	<input type="radio"/>					

<Tourisme>

Filières économiques	Tat.	Méd.	Gab.	Kéb.	Toz.	Gaf.
Le tourisme alternatif	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le tourisme balnéaire, Le tourisme culturel et écologique	<input type="checkbox"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Diversification du Tourisme	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Tourisme culturel	<input type="checkbox"/>				<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'investissement dans le tourisme saharien. (un environnement naturel alliant oasis et désert) : excursions, course de chameaux, rallye de motorcycle, promenades montgolffières, activités cinématographiques	<input type="checkbox"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="checkbox"/>

Filières économiques	Tat.	Méd.	Gab.	Kéb.	Toz.	Gaf.
Développement et soutien des événements artistiques et culturels comme rendez-vous d'attraction touristique	○			□		○
Tourisme thermal et culturel (thermalisme, oasis, montagne et Sahara)	□	○				
Ecotourisme et tourisme culturel (montagnes, troglodytes et ksour...)			○			○
Création d'un centre d'archéologie pour la finalité de la création des musées régionaux.	○					
Spécificité du produit artisanal	○	○		□		□
Secteur artisanal permettant aux familles rurales d'améliorer leurs revenus et de contribuer à la lutte contre l'exode rural	○	○		□		

<Autres>

Filières économiques	Tat.	Méd.	Gab.	Kéb.	Toz.	Gaf.
Energie renouvelable (production et commercialisation pour usage domestique, pour la STEG et à l'échelle internationale de l'énergie éolienne, et photovoltaïque; autre utilisation : le dessalement de l'eau)	□	○	○	□		○
Commerce international (zones d'activités logistiques, Port de Gabes, Port de Zarzis)	○	○	○			
Création d'un pôle académique et technologique d'énergie	○			□		
Développer davantage le TIC et l'économie internationale	○					□
villages cinématographiques à Matmata, Beni Zelten et Ksar Heddada	□		○			
Métiers de proximité (services sociaux)			○			□
La logistique : forte valeur ajoutée (création de richesses) Forte employabilité					○	□
Système d'information et de bonne gouvernance territoriale					○	□
Amélioration de la qualité et la quantité de l'eau				□	○	
Labellisation écologique de la région dans tous les secteurs	○					
Médecine alternative	○					
Facilité de création de microprojets à coûts modérés comme revenu principal ou revenu d'assistance	○					
Extension de l'infrastructure ferroviaire à toute la région du sud (Sud Est et Sud-Ouest.)	○			□		□

Note : Les filières économiques marquées avec □ sont celles ajoutées sous la demande des représentants des gouvernorats respectifs, alors que les filières économiques marquées avec ○ sont celles arrêtées des réunions de Sous- C/P respectives.

Les activités économiques stratégiques indiquées en rouge sont incluses dans plus de trois gouvernorats, en bleu dans deux gouvernorats, et en noir dans un gouvernorat.

Source : élaboré par l'ODS et JET sur la base des discussions lors des réunions des Sous-C/P des six gouvernorats et la RC/P du Sud

Les résultats des discussions sur les filières économiques stratégiques tels que figurant dans le tableau ci-dessus ont été pris en compte pour la préparation de l'avant-projet des stratégies de développement.

R1807 Dans la dernière étape de la C/P du Sud du premier tour, les discussions ont été tenues sur quel types d'activités étaient nécessaires pour générer les effets de synergie de 1) valeur ajoutée plus élevée, 2) création d'emploi et 3) développement durable, qui sont les facteurs les plus importants du développement régional de la Région du Sud, peuvent être réalisés à travers l'intégration entre régions, secteurs et institutions discutés. Les résultats de la discussion ont été analysés par des experts de la JICA et prises en considération au moment de la formulation de stratégies de développement régional.

R1808 Les réunions de Sous-C/P du deuxième tour se sont déroulées conformément en Septembre 2014 à l'agenda suivant.

Agenda-1: But et vision de développement

Agenda-2: Stratégies et plans pour les secteurs productifs (agriculture, pêche, élevage et transformation des produits alimentaires ; extraction minière, et autres industries, y compris les énergies renouvelables ; tourisme et artisanat)

Agenda-3: Stratégies et plans de développement des infrastructures (transports, approvisionnement en eau et traitement des eaux usées, approvisionnement en électricité et télécommunications), promotion de l'investissement et des exportations, et amélioration du marketing

Les principaux commentaires exprimés lors des Sous-C/P et de la RC/P du Sud, en ce qui concerne le but, la vision, et les stratégies, sont indiqués au tableau suivant. De nombreux commentaires exprimés à l'occasion des réunions étaient favorables au but, à la vision, aux stratégies et aux plans proposés par l'équipe d'experts de la JICA/ l'ODS. Toutefois, beaucoup d'entre eux ont été omis dans le tableau suivant car ils n'ont pas été examinés dans le détail pour la révision du but, de la vision, et des stratégies. Lors de la RC/P du Sud, le résumé des discussions dans chaque réunion de Sous-C/P a été présenté par le directeur régional respectif de l'ODS aux participants des autres gouvernorats, et après la présentation, les commentaires sur l'avant-projet des propositions ont fait l'objet de discussions comme cela avait été le cas dans les réunions de Sous-C/P. Les commentaires exprimés lors de la RC/P du Sud étaient assez semblables à ceux soulevés lors des réunions de Sous-C/P. En général, les participants étaient plus intéressés dans les approches détaillées, c.-à-d. les plans et les plans d'action pour promouvoir les secteurs productifs de leur propre gouvernorat. Après les réunions de Sous-C/P du deuxième tour, l'équipe d'experts de la JICA a modifié le but de développement, la vision, et les stratégies, ainsi que les plans sous les stratégies, à ceux présentés actuellement conformément aux commentaires indiqués ci-dessous. Le tableau suivant inclut la manière dans l'équipe d'expert de la JICA a reflété les commentaires dans le but, la vision, et les stratégies définitifs.

Le but, la vision, et les stratégies révisés ont été définitivement confirmés lors des réunions de Sous-C/P du troisième tour des six gouvernorats. Les commentaires concernant les plans ont également été examinés pour la révision des plans et la formulation des plans d'action.

Commentaires sur le but de développement, la vision, et les stratégies lors de la RC/P du deuxième tour et reflet des commentaires dans la planification

Agenda	Commentaire	Reflète
But de développement	<ul style="list-style-type: none"> - La « Réduction des disparités régionales » semble être un but du plan de développement national et non pas le but du développement régional. - La réduction des disparités par rapport aux régions avancées de la Tunisie est importante. - Il existe de nombreux types de disparités régionales. Il y a des disparités régionales au sein de la région du Sud, et même au sein d'un même gouvernorat sur la zone littorale. - Des indicateurs indiquant les progrès du développement régional devraient être associés au but. - Les disparités régionales devraient comprendre celles relatives aux aspects sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> * La version finale des disparités régionales contient les disparités entre le Sud et les régions avancées de la Tunisie ainsi que les disparités parmi différentes régions du Sud (voir R2103). * L'indicateur qui mesure les réalisations du but de développement est défini comme étant la « Consommation des ménages par personne », et les valeurs cibles pour 2025 et 2035 sont également fixées (voir R2501 et R2511).

Agenda	Commentaire	Reflét
Vision de développement	<ul style="list-style-type: none"> - La vision est bien définie comme objectif du développement régional, et il ne peut y avoir aucune priorité parmi les trois éléments de la vision car les éléments sont liés les uns aux autres. - Il est important de définir la vision, qui est réalisée en renforçant les collaborations entre les six gouvernorats, les collaborations intersectorielles et collaborations entre les pays voisins. - Pour réaliser la vision, nous devons changer le modèle de développement en se démarquant du modèle conventionnel. - Il y a peu de commentaires sur la vision de développement. Les participants voulaient connaître les propositions ou actions concrètes pour le développement des infrastructures et la promotion des secteurs productifs et pour réaliser la vision. 	<ul style="list-style-type: none"> * La vision de développement actuelle reste celle qui avait été définie. * Les stratégies sont formulées pour renforcer les collaborations entre les six gouvernorats, les collaborations intersectorielles et collaborations entre les pays voisins. * La nécessité de changer le modèle de développement est considérée au moment de la formulation du scénario et des stratégies de développement.
Stratégies communes	<ul style="list-style-type: none"> - Les aspects légaux et institutionnels devraient faire partie d'une stratégie commune. - Le « Développement des ressources humaines » l'éducation et la formation qui répondent aux besoins de l'économie régionale devraient être inclus dans une autre stratégie commune. - La gestion des ressources en eau devrait faire partie des stratégies communes puisque les ressources en eau dans le Sud sont rares, et l'utilisation optimale de ces ressources est essentielle pour la promotion des secteurs productifs, - La promotion et la décentralisation de la recherche et développement (R&D) sont une stratégie essentielle pour tous les secteurs. La R&D doit être incluse en tant que plan d'action de tous les secteurs productifs. - La décentralisation de la R&D est nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> * Prenant en considération les commentaires, les stratégies communes ont été révisées en stratégies sur questions transsectorielles comme suit : Les questions a), e) et g) sont discutées séparément avec les sections respectives, tandis que les autres questions sont abordées dans les sections pour les secteurs productifs. a) Administration du développement régional, b) Dispositions juridiques et réglementaires, c) Développement des ressources humaines, d) Recherche et développement, e) Gestion des ressources hydriques, f) Conservation de l'environnement, g) Promotion de l'investissement, du marketing et des exportations
Stratégies pour l'agriculture, pêche et transformation des produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Une solution aux problèmes du régime foncier doit être trouvée pour la promotion de l'agriculture. - Le financement pour la promotion de l'agriculture doit être inclus en tant que stratégie. - Des solutions relatives aux ressources en eau doivent être incluses dans le Projet. - L'élevage devrait être inclus en tant que stratégie - Le rétablissement et la préservation de l'agriculture oasisienne en trois strates doivent être inclus dans les stratégies. - Le potentiel des plantes aromatiques et médicinales doit être considéré. - La Tunisie a de mauvaises expériences en matière de coopératives agricoles. Il serait préférable de revoir la stratégie pour l'agriculture. - Les collaborations entre les secteurs agricoles et touristiques doivent être renforcées. 	<ul style="list-style-type: none"> * Les stratégies dans ce secteur doivent être remaniées pour mettre l'accent sur les produits plutôt que sur les opérations. * Des recommandations ont été formulées sur le développement des capacités, et la modification de certains supports financiers aux agriculteurs et législations (y compris ceux confrontés à des problèmes de terre / d'hypothèque). * Une agriculture économe en eau est proposée depuis le départ tandis que la gestion des ressources en eau est discutée sous tous ses aspects en tant que question transsectorielle. * Une stratégie pour l'élevage et la transformation des produits connexes a été formulée en supplément. * La stratégie pour l'agriculture oasisienne a été entièrement revue visant la préservation et la viabilité. * En tant que stratégie, les produits ayant des perspectives de développement et de promotion prometteuses ont été proposés. * Le renforcement de groupements d'agriculteurs est inclus en tant que plan ou actions car des activités collectives dans le cadre de tels groupements sont essentiels pour la promotion du secteur. * Le renforcement des collaborations avec le secteur du tourisme et le secteur de l'artisanat est recommandé avec une stratégie.

Agenda	Commentaire	Reflet
Stratégies du secteur minier et autres secteurs industriels, y compris l'énergie renouvelable.	<ul style="list-style-type: none"> - Le fort potentiel du développement des énergies de substitution dans le Sud devrait être considéré dans la formulation de la stratégie. - En tant que projet national, le développement de gaz naturel est prévu, et une stratégie devrait être formulée pour le développement du gaz naturel. - Une stratégie liée au secteur pétrolier doit être ajoutée. - Une stratégie pour un développement industriel respectueux de l'environnement doit être incluse dans ce secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> * La stratégie du développement des énergies renouvelables constitue en permanence la stratégie de ce secteur. * La promotion des industries liées au pétrole et au gaz naturel est ajoutée en tant que plan (sous-stratégie) d'une stratégie pour la production à plus forte valeur ajoutée utilisant d'abondantes ressources minérales. * Le développement industriel respectueux de l'environnement est une importante stratégie du secteur.
Stratégies du secteur du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources locales doivent être utilisées efficacement. - Le tourisme médical doit être encouragé. - Les lois et règlements qui interdisent aux touristes de se rendre chez l'habitant doivent être révoqués / révisés. - Les collaborations avec le secteur agricole doivent être renforcées. 	<ul style="list-style-type: none"> * Au lieu de recommander des destinations et types de tourisme spécifiques, une stratégie de gestion des destinations (y compris le développement) est proposée. * Une modification de la loi est proposée en tant que plan d'une stratégie. * La promotion de l'agro-tourisme et le renforcement de la coordination avec le secteur agricole forment une des stratégies du secteur.
Stratégies du secteur de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie visant à améliorer l'approvisionnement en matières premières pour la production de produits d'artisanat devrait être formulée. - Des stratégies pour l'établissement des groupements d'artisans et des approches marketing sont requises. - Un soutien aux micro, petites et moyennes entreprises doit être inclus dans les stratégies du secteur de l'artisanat. - Un soutien financier dans le secteur est extrêmement important. 	<ul style="list-style-type: none"> * Il est proposé en tant que plan de renforcer la chaîne de valeur avec le secteur de l'élevage. * Le renforcement du marketing et de la commercialisation est inclus en tant que plan. * L'établissement d'entreprises est encouragé pour mettre en œuvre des plans et mesures de la stratégie du secteur. * Un plan est formulé pour renforcer les micro, petites et moyennes entreprises avec une assistance technique et financière.
Stratégies du secteur du transport	<ul style="list-style-type: none"> - Au lieu de donner de commenter les stratégies du secteur, les participants ont demandé / proposé divers projets de développements portuaires, routiers, ferroviaires, et aéroportuaires. 	<ul style="list-style-type: none"> * La JET a répondu que la mise en œuvre de chaque projet demandé / proposé doit être déterminée après vérification de la validité économique de chaque projet.
Stratégies pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> - À l'exception d'une proposition d'adduction d'eau en provenance de la région du Nord, aucune nouvelle demande ou proposition stratégique n'a été faite. 	<ul style="list-style-type: none"> * En ce qui concerne l'adduction d'eau, la JET a fait part de son opinion pendant la réunion, à savoir que les habitants de la région du Nord risquent de ne pas être d'accord car ils ont besoin eux-mêmes de leurs ressources locales. L'expert en la question a expliqué que l'adduction serait onéreuse, et qu'il recommandait le dessalement des eaux saumâtres dans le Sud-Ouest.
Stratégies pour l'approvisionnement en électricité	<ul style="list-style-type: none"> - Le seul commentaire fourni concernait l'utilisation de l'énergie solaire pour soutenir la production d'électricité, y compris l'utilisation hors réseau pour le dessalement dans les exploitations agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> * La production d'électricité ayant recours à l'énergie renouvelable fait toujours partie des stratégies.
Stratégies du secteur des télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des télécommunications est très important pour le développement régional, et doit être encouragé dans les zones moins développées. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'introduction d'un service universel est recommandée en tant que stratégie du secteur.

Source : l'équipe d'experts de la JICA et l'ODS

R1809 Les réunions C/P du troisième tour se sont tenues conformément en mai-juin 2015 à l'agenda suivant.

Agenda-1: Scénario de développement

Agenda-2: Plans d'action pour les secteurs productifs et évaluation environnementale stratégique (EES)

Agenda-3: Plans d'action du secteur des infrastructures et EES

Agenda-4: Plans d'action d'investissement, de Marketing et de promotion des échanges commerciaux (C/P du Sud uniquement)

Les principaux commentaires et réponses aux commentaires soulevés lors des réunions de Sous-C/P du troisième tour concernant le scénario de développement et leur reflet dans la version finale sont indiqués au tableau ci-dessous. Étant donné que le scénario de développement avait été préalablement discuté lors des réunions avec les membres des Sous-C/P en février 2015, les participants aux réunions de Sous-C/P ont très rapidement donné leur accord concernant le scénario proposé, et les discussions étaient centrées sur les manières possibles de mettre en œuvre le scénario sélectionné.

Agenda	Commentaire	Reflet
Scénario de développement	Le Scénario 3 est acceptable. Le développement devrait se poursuivre avec le partenariat public-privé (PPP) et les approches participatives assurant la transparence.	Les stratégies d'administration du développement régional et d'investissement/marketing/promotion des échanges commerciaux encouragent les PPP et approches participatives.
	Pour un développement efficace en application du Scénario 3, le développement des capacités en matière d'administration publique est essentiel.	La principale approche proposée par le Projet est d'intégrer les efforts de l'administration publique par le biais d'un mécanisme de coordination pour utiliser au maximum les capacités existantes des ministères et organismes d'État concernés.
	Des appuis importants sont indispensables pour les dispositions juridiques, le financement, le développement de l'infrastructure, la recherche et développement (R&D) et autres améliorations dans l'environnement commercial.	Des mesures de soutien sont proposées principalement dans les plans d'action des secteurs productifs et dans ceux du développement de l'infrastructure.
	La distribution des clusters doit être minutieusement examinée afin que la création d'emploi soit réalisée de manière équilibrée.	La JET a également pris en compte la création d'emplois équilibrée comme l'un des éléments clés les plus importants. Il est recommandé que les emplacements des clusters soient discutés et proposés par le groupe de travail de développement régional et lors des réunions C/P.

Source : l'équipe d'experts de la JICA et l'ODS

Pour ce qui est des plans d'action des secteurs productifs et des infrastructures, il y a de nombreuses recommandations / propositions pour des actions supplémentaires, auxquelles la JET / l'ODS ont tenté de répondre autant que possible lors des réunions. Cependant, la JET a demandé à l'ODS de recueillir tous les commentaires des membres des Sous-C/P et de les lui envoyer. Pour tous les commentaires soumis, la JET a examiné la manière de répondre et de préparer des tableaux décrivant les réponses correspondant à tous les commentaires. Dans le tableau, les causes de non reflet sont indiquées lorsque l'expert en charge n'a pas révisé ou modifié la partie correspondant au commentaire.

R1810 Pour les discussions lors de la réunion RC/P du Sud du troisième tour, la JET a proposé des points de discussion spécifiques pour finaliser les plans d'action des secteurs respectifs au lieu de résumer les observations formulées lors des réunions de Sous-C/P. En ce qui concerne le secteur de l'agriculture,

de l'élevage, de la pêche, et de la transformation des produits alimentaires, la JET / l'ODS a demandé les points du partenariat public-privé (PPP), et des suggestions pour le soutien financier et des solutions aux questions foncières. Bien que les participants ne soient pas parvenus à trouver une réponse définitive à certaines des questions, les opinions exprimées au cours de la réunion ont dûment été prises en considérations lorsque les membres de la JET ont finalisé les propositions.

Agenda	<i>Plans d'action pour l'agriculture, l'élevage, la pêche et la transformation des produits alimentaires</i>
Points de discussion	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concernant le partenariat public-privé et le Développement des capacités des organisations compétentes : <ul style="list-style-type: none"> * Quels organismes sont pertinents et figureront dans le PPP ? * Quels organismes sont prioritaires pour le développement des capacités ? 2. Recommandations de lois et politiques pour aider les agriculteurs, les groupes d'agriculteurs et les sociétés privées, y compris : <ul style="list-style-type: none"> * Suggestions pour fournir davantage d'aide financière * Suggestions pour résoudre les questions immobilières
Opinions/conclusion	
<ul style="list-style-type: none"> - Les activités collectives régulières et les PPP sont les bases du développement des clusters. - La décentralisation, le dispositif juridique sur approbation du PPP et une solution aux problèmes fonciers sont nécessaires pour le développement de l'agriculture. - Il conviendrait que les organisations professionnelles jouent un rôle important et soient prioritaires en ce qui concerne le renforcement des capacités. - Les agriculteurs, surtout dans les villages reculés, ne connaissent rien à la commercialisation des produits ni au marketing. Des soutiens de l'État sont nécessaires. - Le financement/crédit pour les groupements d'agriculteurs et l'organisation de coordination inter-gouvernorat sont nécessaires. - Pour la formation de clusters, il faudrait que le secteur privé participe dès l'étape de la planification. - Un cadre juridique sur les coopératives / groupements agricoles doit être établi. - Des mesures incitatives et des mesures de soutien axées sur les activités économiques stratégiques (filières économiques) doivent être fournies. 	

Source : l'équipe d'experts de la JICA, et l'ODS

En ce qui concerne le secteur minier et autres secteurs industriels, y compris les énergies renouvelables, les discussions couvraient les manières de promouvoir le développement de l'énergie renouvelable et la redistribution des profits émanant du développement des ressources naturelles locales à la population locale. Les réponses ont été prises en compte lorsque les membres de la JET ont finalisé les plans et les plans d'actions connexes.

Agenda	<i>Plans d'action du secteur minier et autres secteurs industriels, y compris l'énergie renouvelable</i>
Points de discussion	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concernant les énergies renouvelables (comment réduire les coûts et comment accroître le montant des ventes de l'électricité) : <ul style="list-style-type: none"> * Comment pouvons-nous procéder pour promouvoir le développement des énergies renouvelables ? * Comment pouvons-nous procéder pour élargir les marchés des énergies renouvelables ? * Comment pouvons nous augmenter le volume de l'énergie produite ? * Une nouvelle loi nationale sur le « prix de rachat » a été approuvée. Que pouvons nous faire et demander à l'État afin que la législation soit effective pour le marché énergétique tunisien ? 2. Concernant la gestion du développement des ressources minérales : <ul style="list-style-type: none"> * Certains estiment que nous avons besoin davantage d'autonomie locale concernant le développement de certaines ressources naturelles (comme le pétrole et phosphate), ou que ce développement doit être orienté de manière à profiter davantage à la population locale.* * Quelques idées pour s'attaquer à ces problèmes ont été proposées. * Création d'un fonds de développement financé par les recettes provenant de l'extraction pétrolière (ceci sera décrit dans la section traitant des investissements) * Modification des flux fiscaux pour les entreprises d'exploitation minière

	* Devons-nous inclure ces propositions ou avez-vous d'autres idées ?
Opinions / conclusions	
<ul style="list-style-type: none"> - Nous pouvons utiliser les énergies renouvelables pour le dessalement. - Il est recommandé d'établir un centre de R&D consacré aux énergies renouvelables basé sur l'institut supérieur de l'énergie qui existe déjà. - La R&D peut se spécialiser dans les énergies renouvelables, et les produits développés et le savoir-faire peuvent être exportés. - Le bilan énergétique de la Tunisie est tombé à 75 % de déficit. L'utilisation des énergies renouvelables, telles que le solaire et l'éolien, doit être encouragée. - Une part des recettes provenant de l'exploitation des ressources naturelles peut être destinée au développement des secteurs productifs. - Les bénéfices de l'exploitation des ressources peuvent être réinjectés dans le développement du Sud dans son ensemble. 	

Source : l'équipe d'experts de la JICA, et l'ODS

Pour ce qui est du tourisme, la gestion des destinations et l'introduction de la taxe sur le tourisme ont fait l'objet de discussions. Les participants ont donné des réponses claires concernant le premier sujet tandis qu'ils n'ont émis que des idées concernant le deuxième. Les réponses ont été utilisées dans la finalisation des plans d'action du secteur.

Agenda	Plans d'action pour le secteur du tourisme
Points de discussion	<ol style="list-style-type: none"> 1. En ce qui concerne l'approche des destinations touristiques au niveau des plans d'action proposés (TM-1-1 ; Établissement de l'Organisation de gestion de la destination (OGD), TM-1-2 ; Promotion des destinations) : <ul style="list-style-type: none"> * Le gouvernement est-il responsable de la mise en œuvre des plans ? * Qui devrait mettre en œuvre les plans ? 2. En ce qui concerne la proposition de mobilisation du budget (TM-1-2 ; Établissement des contrats de destination, TM-1-4 ; Création d'un système de taxation, TM-2-4 ; Mobilisation d'un budget pour l'amélioration des services touristiques) : <ul style="list-style-type: none"> * D'où proviendra le budget ? Cet effort est-il fourni uniquement par le secteur privé sans l'intervention de l'État ? * À quel niveau un système de taxation peut-il être créé ?
	Opinions/conclusion
	<ul style="list-style-type: none"> - Il est possible de promouvoir le tourisme dans le Sud avec l'approche de la gestion de la destination (tourisme réceptif). Des emplois connexes, tels que guide touristique, employé dans la restauration, etc. devraient être créés. - L'OGD doit être composée de la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH), de la Fédération Tunisienne des Agences de voyage (FTAV), de l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT), et d'ONG locales. - Le développement du tourisme est possible grâce à la coopération entre les ONG, le Ministère du Tourisme et les organisations professionnelles. - Le système de taxation peut être établi au niveau national et distribué aux régions. - La taxation est effectuée au niveau local en Italie. Il y a de nombreux types de taxation que le Sud peut appliquer.

Source : l'équipe d'experts de la JICA, et l'ODS

Pour ce qui est du secteur de l'artisanat, la JET / l'ODS n'ont pas préparé de questions spécifiques pour la RC/P du Sud pour gagner du temps et utiliser le temps de la RC/P du Sud pour les discussions des autres secteurs. Des commentaires sur les plans et plans d'action du secteur ont été recueillis, examinés et considérés lors de la préparation de l'avant-projet du rapport final.

En ce qui concerne le secteur des infrastructures, la discussion lors de la RC/P du Sud du troisième tour s'est focalisée exclusivement sur le secteur du transport. Au lieu de proposer un thème de discussion spécifique, le membre de la JET en charge a expliqué les concepts généraux

des programmes de développement des infrastructures. Après des explications, les participants ont répété les demandes / propositions. La JET a répondu comme indique au tableau ci-dessous, et a demandé aux personnes présentes d'envoyer les commentaires, promettant de répondre à tous les commentaires.

Agenda	<i>Plans d'action pour le secteur des infrastructures (transport)</i>
Points de discussion	<ul style="list-style-type: none"> * Amélioration des réseaux routiers (autoroutes, routes 4x4 voies, amélioration du tracé routier des sections sur lesquelles les accidents sont fréquents, routes touristiques, routes rurales/régionales) * Prolongement des voies ferrées * Agrandissement des ports * Amélioration des aéroports * Amélioration du transport urbain
Opinions/conclusion	
<ul style="list-style-type: none"> - Il y avait beaucoup de propositions et de recommandations pour le développement de l'infrastructure spécifique, en particulier de la part des participants de Tataouine et de Kébili. Toutes les propositions/recommandations ainsi que celles émises lors des réunions de Sous-C/P seront examinées, et une réponse sera envoyée aux participants. - L'équipe d'experts de la JICA a indiqué que la décision concernant les projets d'infrastructure spécifique sera prise par le peuple tunisien, et que l'équipe d'experts de la JICA propose les stratégies, les plans et les plans d'action d'un point de vue technique. - L'équipe d'experts de la JICA espère que tout projet de développement de l'infrastructure soit mis en œuvre après que des études de faisabilité prouvent la validité des projets. 	

Source : l'équipe d'experts de la JICA, et l'ODS

S'agissant de la promotion des investissements, de la promotion des exportations, et de l'amélioration du marketing, les mesures à prendre après la promulgation du Code d'Investissement et l'amélioration du marketing étaient au centre des discussions. Bien qu'il ait été demandé aux habitants du Sud d'agir, la plupart des questions étaient des demandes formulées à l'intention du gouvernement central.

Agenda	<i>Plans d'action de promotion de l'investissement, de promotion des exportations et de l'amélioration du marketing</i>
Points de discussion	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concernant l'attraction des investissements, le code de l'investissement et la loi de l'investissement révisés vont être promulgués. <ul style="list-style-type: none"> * Que pouvons-nous faire par nos propres moyens dans le Sud ? 2. Concernant l'amélioration du marketing : <ul style="list-style-type: none"> * Dans quels domaines devons-nous prendre des mesures collectives pour un développement conjoint ? * Quels marchés représentent une bonne cible ? * Quelles réflexions concernant l'introduction d'un certificat de qualité standardisée ? * Quelles réflexions concernant l'établissement et l'adoption d'un label régional ? * Voulons-nous d'entreprises de matériaux d'emballage dans la région ? * Quelles réflexions concernant les infrastructures logistiques / le transport ?
Opinions/conclusion	
<ul style="list-style-type: none"> - Il est important d'offrir plus d'avantages aux zones à l'intérieur des terres en particulier pour les projets générant de l'emploi. - Nous devons examiner si et comment le code révisé de l'investissement bénéficiera au Sud. - Nous ne pouvons rien faire au niveau du marketing des produits du Sud tant que le Comité de développement du Sud n'a pas été établi. - La décentralisation et l'établissement de bureaux régionaux de la FIPA sont nécessaires. 	

- Nous attendons les réformes prévues au code révisé de l'investissement, dans la législation et système La décentralisation et l'établissement de bureaux régionaux de la FIPA sont nécessaires.
- financiers, et les infrastructures de base.
- Il est important que les zones côtières et intérieures aient les mêmes chances et perspectives de développement. Il est nécessaire de remédier aux conditions inégales actuelles, telles que le développement des infrastructures.

Source : l'équipe d'experts de la JICA, et l'ODS

Les résultats de l'EES ont été présentés dans les six réunions de Sous-C/P Les commentaires étaient axés sur le développement respectueux de l'environnement des secteurs productifs. Ces commentaires ont été considérés lors de la finalisation des plans et des plans d'action des secteurs productifs. Pour ce qui est des commentaires des résultats de l'EES, la JET a demandé aux directeurs régionaux de l'ODS de les recueillir et de les lui envoyer. La JET a répondu à tous les commentaires en question comme elle l'avait fait pour les autres secteurs.

Outre l'agenda susmentionné, la question « Comment inclure des plans de développement et des plans d'action à court terme dans le prochain Plan quinquennal de développement économique est social de la Tunisie » a été discutée lors de la RC/P du Sud. Les participants ont fait les recommandations suivantes à l'ODS, la JET et la JICA. La JET a suivi les recommandations qui lui ont été faites pendant la durée de la mission pour l'explication et les discussions portant sur l'Avant-projet de Rapport final.

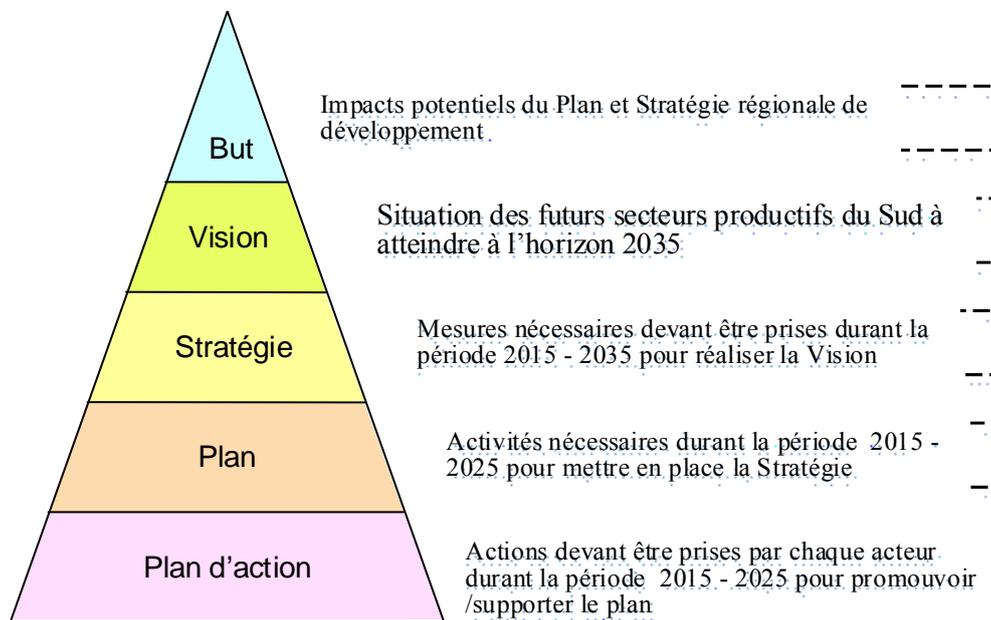
Agenda	<i>Inclusion des plans et des plans d'action au prochain Plan quinquennal de développement économique et social en Tunisie</i>
Points de discussion	* Que devons nous faire pour que les plans et plans d'action soient inclus au prochain plan quinquennal de développement économique et Social en Tunisie ?
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> - Le Plan quinquennal de développement économique et Social en Tunisie est composé de plans de développement sectoriel et de plans de développement régional. Il est nécessaire d'expliquer les stratégies, les plans, et plans d'action aux gouvernorats et aux ministères concernés. - Il est nécessaire d'expliquer les stratégies, les plans et les plans d'action formulés par le Projet aux membres de l'ARP, au Bureau du Président afin d'assurer la mise en œuvre au niveau national et juridique. - Il faudrait que L'ODS puisse avoir l'occasion d'expliquer les résultats du Projet aux gouverneurs et délégations. - Le Comité national pour le développement de clusters a été établi, et la formation de clusters dattes à Gabès, Kébili, Tozeur et Gafsa a été prévue. Il est recommandé que la JET rencontre le Comité national. - Les extraits du projet doivent être intégrés au Plan de développement national par le biais de collaborations des organisations de l'administration publique, des organisations professionnelles et ONG. 	

DEUXIÈME PARTIE : PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU SUD

1. CADRE DE PLANIFICATION ET CADRE SOCIOÉCONOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU SUD

1.1 Cadre de planification

R2101 **Le cadre de planification du développement** du Sud est défini tel qu'indiqué ci-dessous. Le but du développement a d'abord été défini, puis la vision a été esquissée tout en regardant quel statut des secteurs productifs doit être réalisé pour atteindre le but en question. La relation entre le but et la vision est celle qui existe entre un objectif et les moyens. Lorsque la vision est réalisée, le but sera également atteint. Toutefois, le but se réalisera non seulement par la réalisation de la vision ; d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Les mêmes relations existent entre la vision - les stratégies, les stratégies - les plans, et les plans - les plans d'action.



(Source : Equipe d'expert de la JICA)

R2102 Le but et la vision sont **établis d'après** les « politiques nationales » et les « objectifs des plans nationaux de développement récents », avec la reconnaissance que le but et la vision pour le développement régional doivent être établis conformément aux politiques et objectifs de développement au niveau national. De plus, les stratégies sont formulées principalement d'après les résultats des analyses des « potentiels et contraintes du Sud », étant donné que la mise en œuvre efficace des stratégies et la réalisation de la vision seront extrêmement influencées par la situation, les caractéristiques et les conditions du Sud.

[Bases pour la mise en place/ formulation du but, de la vision et de la stratégie]

< **Analyses des politiques nationales** >

- * Unité nationale
- * Transition vers la démocratie
- * Etre un pays avancé
- * Ouverture à l'économie mondiale avec une forte compétitivité

< **Analyses des objectifs des plans nationaux de développement actuels** >

1. Création d'opportunités d'emploi comme première priorité, particulièrement pour les jeunes et les diplômés universitaires
2. Restructurer l'économie pour une plus large part aux secteurs à haute valeur ajoutée, usage intensif des hautes technologies, et davantage d'investissement privé, y compris les investissements directs étrangers
3. Intégration accrue à l'économie mondiale et régionale
4. Améliorer la formation professionnelle selon les exigences de l'économie et des affaires, et promouvoir davantage la R&D.
5. Améliorer la compétitivité
6. Développement équilibré centré sur la promotion du développement dans les régions moins avancées des zones intérieures
7. Davantage de développement d'infrastructure et de fourniture de services d'utilité publique
8. Renforcer le secteur financier, i.e. les secteurs bancaire
9. Mettre l'accent sur le développement durable avec une utilisation optimale des ressources naturelles, tout en préservant et protégeant l'écosystème et la biodiversité
10. Poursuivre les réformes du cadre juridique, réglementaire, administratif et institutionnel

< **Analyses des Potentiels et Contraintes des secteurs productifs du Sud** >

Potentiels

- a. Héritage et ressources naturelles et culturelles riches et uniques
- b. Existence d'un noyau et d'une agriculture potentielle (olive, dattes, etc.), d'industrie (chimique, etc.) et de produits touristiques (Station balnéaire, etc.)
- c. Proximité Avec les marchés internationaux / régionaux
.....

Contraintes

- d. Ressources en eaux, territoire et propriétés des sols limités
- e. Investissement et financement insuffisant
- f. Développement de la chaîne de valeur insuffisant
- g. Compétences et technologies limitées
- h. Infrastructure insuffisante
- i. Aides du gouvernement insuffisantes
.....

[But]

Les disparités économiques sont réduites entre le Sud et les régions avancées de la Tunisie et parmi les différentes zones du Sud.

[Vision]

La région Sud est développée durablement avec la participation de tous ses habitants en utilisant ses ressources locales créant une « Marque sud-tunisienne » reconnue à travers le monde.
– être unique –
– être sophistiquée –
– être innovant –

[Stratégie pour le développement du secteur productif]

- <Agriculture/pêche/transformation>
- <Industrie minière/autres industries>
- <Tourisme>
- <Artisanat>

[Stratégie pour le développement de l'infrastructure]

- <Transport>
- <Approvisionnement en eau/traitement des eaux usées>
- <Alimentation en électricité>
- <Télécommunications>

[Stratégie sur les questions transectorielles]

- a. Administration
- b. Lois et règlements
- c. Développement des ressources humaines
- d. Recherche et développement
- e. Gestion des ressources hydriques
- f. Considérations environnementales et sociales
- g. Acquisition des terrains
- h. Marketing, commerce et promotion pour l'investissement

Source: Equipe d'expert de la JICA

R2103 Le **but** du développement régional est établi comme suit :

*Les **disparités** économiques sont réduites entre le Sud et les régions avancées de la Tunisie et parmi les zones du Sud.*

Dans tous les pays du monde, **le développement régional équilibré** est sans doute la plus importante des politiques sous l'angle de l'unité nationale. En outre, dans le contexte tunisien, le déséquilibre du développement régional et les frustrations en découlant peuvent être reconnus comme l'un des déclencheurs de la Révolution. Toute politique de développement en Tunisie met l'accent sur un développement régional équilibré et alloue plus de ressources aux régions les moins développées. Aperçu du Projet

R2104 La **vision** de développement est est établi comme suit :

Le Sud sera développé durablement avec plus d'emplois pour tous, créant une valeur supérieure et gardant une compétitivité forte dans l'économie mondiale, devant être *sophistiquée, unique et innovante*.

La vision implique les trois éléments suivants i) *un développement durable*, ii) un développement complet avec moins de chômage et *plus de création d'emplois*, et iii) *Une concurrence forte* dans l'économie mondiale avec *une plus grande valeur ajoutée*.

Le développement durable est souvent posé comme un objectif important dans les plans nationaux de développement social et économique actuels et d'autres plans de développement en Tunisie. Les indicateurs de cet objectif sont la part d'énergie renouvelable utilisée en raison de la forte dépendance actuelle de l'énergie fossile importée, ainsi que les efforts sincères du gouvernement visant la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, et les indicateurs liés à l'utilisation des ressources en eaux, qui sont assez rares dans le Sud. Compte tenu des stratégies proposées, plans et plans d'action, il a été proposé de définir des indicateurs relatifs à a) la lutte antipollution, b) la conservation de l'environnement, c) les ressources en eau (c.-à-d. les eaux souterraines dans le Sud) et d) l'énergie renouvelable, en tant qu'indicateur possible du développement durable. Il est recommandé de se conformer aux règlements/normes/standards en ce qui concerne les indicateurs a) et b) ci-dessus, et ceux liés à c) et d) susmentionnés sont proposées spécifiquement (voir S5101).

L'élément, *plus de création d'emploi*, est toujours placé en priorité dans les plans nationaux de développement social et économique actuels ainsi que dans les stratégies et politiques régionales de développement. L'indicateur cible de cet objectif est « le nombre d'emplois créés par habitant sur la population économique active ».

Les politiques économiques de Tunisie ont été orientées vers une ouverture à l'économie mondiale, et l'ouverture offre à la Tunisie des opportunités pour l'exportation et en même temps expose son économie à la concurrence acharnée pour tous les biens et services importables ou exportables. L'économie tunisienne doit garder une *grande compétitivité*. L'économie de la Tunisie, ainsi que celle de sa région Sud, doivent *augmenter la valeur ajoutée par habitant*. Pour rester compétitive tout en ajoutant de la valeur ajoutée par habitant, l'économie Tunisienne et celle de sa région Sud devront évoluer en une économie *plus unique, sophistiquée et innovante*.

Malgré l'importance de la grande compétitivité et de la valeur ajoutée accrue, les indicateurs sur ces éléments de la vision n'ont pas été définis par manque d'indicateurs appropriés, dont le suivi nécessite de façon régulière des données publiées par des instituts de recherche ou de statistique,

Les secteurs productifs cibles ont été finalement déterminés comme suit : a) l'agriculture, pêche, élevage et transformation des produits alimentaires, b) le secteur minier et autres secteurs industriels (y compris les énergies renouvelables), c) le tourisme et d) l'artisanat d). Les secteurs cibles ainsi que les stratégies des secteurs ont été identifiés, sur la base des perspectives et des contraintes analysées par les membres de la JET, proposés dans les stratégies existantes des six gouvernorats, et discutés aux cours des réunions de consultation publique (RC/P) du premier tour.

Lors de l'étude de conception préliminaire du Projet, les points a), b) (pour être précis énumérés simplement en tant que « industrie », et c) avaient été nommés comme secteurs productifs cibles.

Dans les stratégies existantes des six gouvernorats et discussions des RC/P du premier tour, d) l'artisanat, e) l'énergie renouvelable, f) les technologies d'information et de communication (TIC), et g) la fabrication de composants électriques et électroniques ont été proposés en tant que secteurs productifs cibles supplémentaires. Après l'analyse des perspectives et des contraintes, la JET a accepté d'ajouter les points d) et e) ci-dessus en tant que cibles. Toutefois, la JET a proposé de ne pas inclure le point f) ci-dessus en tant que secteur cible à part, et a recommandé l'utilisation des TIC à tous les secteurs pour leur promotions. La JET n'a pas admis le point g) ci-dessus en tant que secteur prometteur étant donné que le Sud n'a probablement pas d'avantages spécifiques pour la promotion par rapport à d'autres régions de la Tunisie ou d'autres pays.

1.2 Établissement du cadre socio-économique

R2105 En ce qui concerne le cadre socio-économique, **la population** de la Tunisie ainsi que la population du Sud pour la période cible, c'est-à-dire les deux décennies de 2015 à 2035, ont été estimées sur la base du recensement de la population de 2014. D'ici 2025 et 2035, il est estimé que la population de la Tunisie augmentera respectivement de 11% et 16 %, par rapport à la population réelle recensée en 2014, et celle du Sud de 7% et de 12%. La population de Médenine, Tozeur et Kébili progressera plus rapidement avec des taux de croissance proches de ceux estimés pour l'ensemble de la Tunisie, tandis que la population de Tataouine, Gafsa et Gabès progressera plus lentement que la croissance moyenne nationale. Dans certaines délégations, la population a diminué à un taux de croissance négatif considérable. Pour ces délégations, des mesures spécifiques devraient être prises pour mettre un terme à l'exode de la population.

(Unités : mille personnes)

	2014 (Recensement)	2015		2025		2035	
Tunisie	10 982,8	11,147.1	1.01	12,148.8	1.11	12,776.6	1.16
Le Sud	1 605,5	1 617,8	1,01	1 723,0	1,07	1 801,7	1,12
- Gabès	374,3	377,5	1,01	404,5	1,08	424,0	1,13
- Médenine	479,5	484,2	1,01	523,5	1,09	550,9	1,15
- Tataouine	149,5	149,9	1,00	154,8	1,04	159,8	1,07
- Gafsa	337,3	338,6	1,00	350,5	1,04	362,0	1,07
- Tozeur	107,9	109,1	1,01	118,6	1,10	125,1	1,16
- Kébili	157,0	158,5	1,01	171,1	1,09	180,0	1,15

Source : élaboré par l'équipe d'experts de la JICA sur la base des données de l'INS

R2106 **La population active** est estimée comme suit, sur la base de l'appréciation de la population mentionnée ci-dessus. La population active à Gabès, Médenine et Gafsa est relativement élevée, tandis qu'elle est comparativement plus faible à Tataouine, Tozeur et Kébili. D'ici 2035, il est estimé que la population active dans le Sud du pays augmentera de 1,22 fois durant la période 2015-2035. Au cours de la période, la population active du Sud augmente de 119 000.

(Unités : mille personnes)

année	Le Sud	Gabès	Médenine	Tataouine	Gafsa	Tozeur	Kébili
2015	551,7	137,1	159,0	44,7	112,1	40,1	58,7
2020	588,2	147,2	169,0	47,5	117,6	43,1	63,8
2025	617,6	155,9	176,5	49,6	122,2	45,5	67,8
2030	647,9	165,2	182,8	52,8	127,9	47,8	71,4
2035	670,5	172,9	186,5	55,5	132,1	49,6	74,0
(2035–2015)	118,8	35,8	27,5	10,8	20,0	9,4	15,3
(2035/2015)	1,22	1,26	1,17	1,24	1,18	1,24	1,26

(Source) Élaboré par l'équipe d'expert de la JICA

R2107 Le taux de croissance de la productivité totale des facteurs (PTF), le facteur emploi, et la production potentielle évalués dans un document publié par l'Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES) sont appliqués pour l'estimation du PIB, du PIB par habitant et du taux de chômage en 2025 et 2035. Le **taux de croissance du PIB** estimé en tant que cas modéré dans le document en question est d'une certaine manière semblable à celui estimé par l'EIU (Economist Intelligence Unit), dont les chiffres ont été présentés dans le rapport intérimaire de ce Projet, à savoir, 4,1% pour 2013-20 et 4,9% pour 2021-2030. Selon la projection démographique indiquée en R1101 ci-dessus, il est estimé que le PIB en 2025 et 2035 augmentera de 1,7 et 2,7 fois, respectivement, par rapport à celui de 2013, tandis que le PIB par habitant devrait atteindre 1,5 et 2,3 fois, respectivement, celui de 2013 dans le cas d'une croissance modérée. Dans ce cas, il est estimé que le taux de chômage en 2025 et 2035 diminuera à un niveau de 12,9% et 10,4% respectivement, par rapport à un niveau de chômage de 15,3% en 2013. *Il est à noter que l'équipe d'experts de la JICA applique les estimations susmentionnées comme cadre socio-économique pour la planification du développement du Sud en tant que conditions extérieures pour la région en question, et que les chiffres ne sont pas des estimations des cibles pour le développement économique de la Tunisie et du Sud.*

Facteur	Croissance de la PGF (%)			Croissance du facteur emploi (%)			Taux de croissance de la production potentielle (%)		
	Rapide	Moyenne	Lente	Rapide	Moyenne	Lente	Rapide	Moyenne	Lente
Cas									
1983-1990	0,8			2,7			3,5		
1991-2000	2,2			2,7			4,9		
2001-2010	2,0			2,5			4,5		
2011-2020	2,6	2,2	2,0	2,9	2,5	1,8	5,5	4,7	3,8
2021-2030	3,4	2,5	2,0	2,6	2,1	1,6	6,0	4,6	3,6
2031-2040	4,0	3,0	2,0	2,4	1,8	1,3	6,4	4,8	3,3

Source : Quelles Perspectives de Croissance à Long Terme, ITES, septembre 2014

Indicateur	Cas de croissance	2013	2015	2020	2025	2030	2035
PIB	Croissance rapide	1,00	1,11	1,45	1,95	2,61	3,55
	Croissance moyenne		1,10	1,38	1,73	2,16	2,73
	Croissance lente		1,08	1,30	1,55	1,85	2,18
PIB par habitant	Croissance rapide	1,00	1,08	1,34	1,73	2,25	3,00
	Croissance moyenne		1,06	1,27	1,53	1,87	2,31
	Croissance lente		1,04	1,20	1,38	1,59	1,84
Taux de chômage	Croissance rapide	15,3%	14,9%	13,4%	11,9%	10,4%	7,9%
	Croissance moyenne		14,9%	13,9%	12,9%	11,9%	10,4%
	Croissance lente		15,1%	14,6%	14,1%	13,6%	13,1%

Source : Élaboré par l'équipe d'expert de la JICA

R2108 Les indicateurs de la formation brute de capital, l'investissement direct étranger (IDE) et le taux de change, ainsi que leurs implications pour le développement économique du Sud sont examinés avec la croissance économique estimée, comme suit :

La formation brute de capital est une source de croissance économique, et il existe un lien entre la croissance du PIB et la formation brute de capital. Étant donné que la formation de capital, en particulier les investissements privés, est nécessaire pour le développement économique du Sud, il serait essentiel d'améliorer l'environnement des affaires et de proposer des mesures incitatives pour le développement du Sud. *L'afflux d'IDE* a un lien avec la croissance du PIB. L'IDE devrait créer plus d'emplois et inciter à la rénovation des entreprises locales. L'attraction stratégique et collaborée ainsi que le développement du marché financier et du capital humain sont nécessaires pour attirer des IDE et en tirer pleinement parti.

Le *taux de change* n'a pas ou peu de lien avec la croissance économique. Il peut toutefois affecter, l'exportation et le tourisme. La vision de développement avec une plus forte valeur ajoutée et une grande compétitivité est définie pour accommoder un dinar tunisien fort, un scénario tout à fait possible compte tenu des prévisions de croissance économique rapide au cours des deux prochaines décennies.

2. SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET PLAN SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

2.1 Scénario de développement régional

R2201 **Conventionnellement**, le développement régional du Sud a mis l'accent sur la promotion des secteurs productifs primaires, tels que l'agriculture, l'élevage et l'extraction minière, et la transformation de ces produits primaires en biens de consommation finale ne s'est pas encore développée. Le tourisme dans le Sud est orienté vers le tourisme balnéaire de masse. Les entreprises étrangères opérant dans le Sud embauchent juste de la main d'œuvre au lieu de développer une chaîne logistique avec des compagnies locales. Il en ressort que la valeur ajoutée reste faible et que les possibilités d'emploi, en particulier pour les diplômés de l'enseignement supérieur, sont limitées. Le marché du travail connaît d'importantes variations saisonnières. La surexploitation des eaux souterraines et de graves problèmes de pollution se sont généralisés.

Pour l'avenir, le **paradigme de développement** doit revêtir les aspects suivants afin de rattraper les régions développées de la Tunisie, de réduire les disparités entre les régions du Sud, et de réaliser la vision de développement.

- 1) Utilisation optimale des ressources limitées et importantes telles que l'eau, les ressources minérales et touristiques.
- 2) Promotion de la transformation des produits primaires locaux en produits finis et de leurs exportations
- 3) Strict contrôle de la population et informations sur le contrôle de la pollution
- 4) Développement de destinations touristiques, et mise à niveau des services.
- 5) Attraction des investissements / entreprises et promotion de la participation dans des chaînes logistiques des entreprises multinationales par les industries locales
- 6) Mise en place d'une marque sud tunisienne

R2202 **Des scénarios alternatifs de développement régional** sont établis dans le but de trouver la meilleure série d'approches permettant d'atteindre le but et la vision de développement avec des options permettant de savoir si a) le développement régional devrait être réalisée par le biais *d'initiatives privées ou publiques*, et b) *l'exode de la population* quittant des régions moins développées à la recherche d'un emploi devrait être accepté dans une certaine mesure ou strictement évité. Trois scénarios alternatifs sont établis et comparés comme suit avec des approches respectives pour le développement de moyen à long terme pour atteindre le but du développement.

Au stade précoce du développement régional, quel que soit le scénario, il est nécessaire de i) développer l'infrastructure de base pour appuyer à la production primaire et de raccordements des zones de production primaires avec les centres régionaux respectifs ; ii) renforcer les centres de recherche et développement (R&D) existants ; iii) préparer pour l'attraction de l'investissement/des entreprises ; iv) établir/améliorer les institutions financières dans tous les gouvernorats ; et v) renforcer le conseil visant l'amélioration de la gestion en vue d'établir une base solide pour le développement futur. Quel que soit le scénario, à long terme, les seteurs productifs de la région doivent inclure la transformation finale et les services d'exportations afin de réaliser la vision de développement. Le développement de l'infrastructure pour réduire les coûts de transport et promouvoir les exportations doit être mis en œuvre pour permettre d'exporter directement depuis le Sud.

Scénarios alternatifs de développement régional

Scénario 1 : Initiative privée/développement de clusters	Scénario 2 : Initiative privée/développement concentré	Scénario 3 : Initiative publique/développement de clusters
<p>Approche : Des clusters du secteur productif devront se former spontanément grâce à l'ingéniosité des entrepreneurs locaux. Cette approche recherche les principes du marché.</p> <p>Développement spatial : Les clusters devront se développer uniformément à travers la région et toutes les zones se développeront progressivement.</p> <p>Intervention de l'administration publique : L'administration publique devra appuyer le secteur privé à travers des soutiens et le développement de l'infrastructure, pour que les entrepreneurs collectent et utilisent les informations concernant la technologie, la demande sur les marchés internationaux, les partenaires et le transport.</p> <p>Développement d'infrastructure : L'administration publique doit développer/étendre les centres de R&D et les plates-formes d'échange d'informations pour chaque centre régional, mettre en place/améliorer les réseaux d'information et de transport nationaux et mondiaux dans le Sud, ainsi que développer les réseaux de transport entre les centres régionaux.</p>	<p>Approche : Le développement du secteur productif devra se concentrer à travers l'attraction d'investissement privé à grande échelle. Cette approche recherche les économies d'échelle.</p> <p>Développement spatial : Le développement devra initialement se concentrer dans les zones côtières pour la promotion des exportations, puis s'étendre progressivement aux zones intérieures.</p> <p>Intervention de l'administration publique : L'administration publique doit améliorer l'environnement des affaires en développant des incitations et une infrastructure physique dans les zones côtières, puis promouvoir le développement à travers l'appui aux secteurs productifs dans les zones intérieures.</p> <p>Développement d'infrastructure : L'administration publique doit développer l'infrastructure principale (ports, chemins de fer, autoroutes, etc.) dans les zones côtières au stade précoce, puis étendre ensuite l'infrastructure de transport aux zones intérieures, en fonction de leur développement.</p>	<p>Approche : D'après les plans formulés par l'initiative publique, l'intégration intersectorielle et inter-gouvernorats is devra être réalisée à travers le développement de clusters.</p> <p>Développement spatial : Les clusters devront se développer et progressivement se répandre à travers la région.</p> <p>Intervention de l'administration publique : L'administration publique doit planifier, superviser, surveiller et suivre le développement des clusters, ainsi que développer l'infrastructure, améliorer l'environnement des affaires, organiser/assister les groupes d'entrepreneurs, et promouvoir le marketing et la R&D à travers la collaboration administration-entreprises-universités.</p> <p>Développement d'infrastructure : L'administration publique doit développer l'infrastructure pour promouvoir la formation et l'expansion de clusters en fonction de leurs caractéristiques, et développer l'infrastructure de transport pour connecter les clusters aux points d'accès internationaux.</p>

Source : élaboré par l'équipe d'experts de la JICA

R2203 Les aspects économique, sociaux et environnementaux des trois scénarios ont été **évalués**. Les évaluations avec des résultats positifs sont surlignées en orange.

Évaluation des scénarios alternatifs de développement régional

Aspects		Scénario 1 : Initiative privée/développement de clusters	Scénario 2 : Initiative privée/développement concentré	Scénario 3: Initiative publique/développement de clusters
Économique	Efficiences du développement d'infrastructure	Efficiences comparativement faible	Efficiences comparativement forte	Efficiences comparativement forte
	Raison de l'évaluation	(b) Les infrastructures doivent être développées dans tout le Sud dans le Scénario 1 pour appuyer le développement spontané, et l'efficacité du développement de l'infrastructure sera faible tandis que le développement de l'infrastructure dans le Scénario 2 sera concentré parce que le développement condensé de clusters dans les zones sur le littoral, et l'efficacité du développement des infrastructures sera comparativement élevé. Bien que Scénario 3 prévoit le développement de clusters dans tout le Sud, l'infrastructure sera développée efficacement car les spécifications du développement des infrastructures peuvent être bien coordonnées sur la base des plans de développement des clusters.		
	Effets économiques	Croissance économique lente au stade précoce et développement progressif avec le développement des clusters. Croissance possible après la période cible	Croissance économique la plus rapide en raison d'un important investissement concentré. Possibilité de croissance stagnante après la période cible	Croissance économique lente au stade précoce et développement accéléré. Croissance possible après la période cible
	Raison de l'évaluation	(d) Dans le Scénario 1 et le Scénario 3, l'économie d'échelle ne fonctionnera pas et la croissance économique sera lente à un stade précoce. En revanche, dans le Scénario 2, l'économie d'échelle fonctionnera grâce au développement concentré des clusters, et la croissance économique à un stade précoce sera la plus rapide des trois scénarios. Dans le Scénario 1, la croissance économique se poursuivra sur une longue période car différents types d'industries émergeront bien que certains d'entre eux passeront à la trappe. Une croissance peut être anticipée après la période cible dans le Scénario 3 en raison du développement et de l'expansion des clusters prévus.		
	Risques économiques	Certaines entreprises deviendront compétitives et d'autres peu rentables ou déficitaires	Risques économiques faibles Risque économique futur	Certains effets économiques Risques possibles
	Raison de l'évaluation	(f) Dans le scénario 1, diverses entreprises émergeront et certaines disparaîtront en raison du développement spontané, alors que les risques seront moindres avec le Scénario 2 en raison de la concentration d'entreprises relativement de grande envergure. Par ailleurs, le Scénario 2 comporte des risques de surexploitation des ressources à l'avenir en raison du développement monotone à grande échelle. Dans le Scénario 3, il pourrait y avoir certains effets économiques, toutefois des risques d'introduction d'informations trompeuses de la part de l'administration publiques ne sont pas à exclure.		
Social	Emploi et exode de la population	Le développement des ressources humaines et la création d'emploi prendront du temps Moins d'exode de la population et communautés stables dans les zones intérieures	Création d'emploi rapide dans les zones côtières Création d'emploi déséquilibrée et exode de population possible depuis les zones intérieures à un stade précoce	Création d'emploi équilibrée et moindre exode de population et communautés stables même dans les zones intérieures
	Raison de l'évaluation	Dans le Scénario 1, le développement des ressources humaines et la création d'emplois progresseront lentement en raison de la diversité du développement et la croissance lente à un stade précoce. Dans le Scénario 2, un exode rural de la population dans l'arrière pays se produira en raison de la création rapide d'emploi dans les zones littorales et de retard de l'emploi dans les zones intérieures. Avec le développement de clusters prévu et articulé, une création d'emploi équilibrée, un exode rural moins prononcé et des communautés stables dans l'arrière-pays seront possibles dans le Scénario 3.		

	Implication de l'administration publique	Difficultés pour que le développement d'infrastructure dans toute la région puisse activer les secteurs productifs de tous les gouvernorats	Difficulté à mettre en œuvre les mesures pour étendre les effets économiques aux zones intérieures contrairement aux principes économiques	De hautes capacités nécessaires pour planifier, gérer, et mener à bien le développement régional
	Raison de l'évaluation	Dans le Scénario 3, l'administration publique sera confrontée à des difficultés en matière de développement des infrastructures qu'il faudra mettre en œuvre dans l'ensemble du Sud avec un budget limité. Dans le Scénario 2, l'administration publiques fera face à des difficultés en matière d'élargissement du développement économique jusqu'à dans l'arrière-pays. S'agissant du développement dans le Scénario 3, l'administration publique devrait avoir des capacités suffisamment élevées pour planifier, gérer et mener à bien le développement régional.		
Environnemental	Ressources en eau	L'allocation des ressources en eau entre les secteurs productifs et les régions devra être soigneusement planifiée dans les zones intérieures	Nécessité d'expansion des usines de dessalement dans les zones côtières. Moins de problèmes de ressources en eau dans les zones de l'arrière-pays	Possibilité d'allocation optimale des ressources en eau en raison du développement planifié et coordonné
	Raison de l'évaluation	Afin de faire face au développement spontané et dispersé des clusters, un plan de répartition des ressources et un contrôle minutieux de l'exploitation des eaux souterraines seront nécessaires dans le Scénario 1, tandis que de grandes usines de dessalement seront nécessaires dans les zones littorales dans le Scénario 2, avec moins de problèmes anticipés en raison de l'expérience accumulée dans le domaine de l'expansion / construction d'usines de dessalement dans la zone. Par ailleurs, dans le Scénario 3, les ressources en eau peuvent être réparties de manière optimale conformément aux plans de développement des clusters ou les plans de développement des clusters peuvent être formulés compte tenu du potentiel en ressources en eau.		
	Contrôle de la pollution	Mesures de contrôle soigneux de la pollution à mettre en œuvre dans tous les clusters à travers la région	Mesures de lutte antipollution centralisées attendues en raison du développement concentré Risque de difficultés à long terme	Mesures vigilantes de lutte antipollution à mettre en œuvre dans tous les clusters à travers la région Lutte antipollution complète et rigoureuse attendue à long terme
	Raison de l'évaluation	Étant donné que des secteurs productifs de types divers s'installeront en ordre dispersé dans le Sud, une lutte antipollution minutieuse s'avérera nécessaire dans de nombreux endroits correspondant au développement des secteurs productifs dans le Scénario 1. Au contraire, dans le Scénario 2, étant donné que le développement de clusters est concentré, une lutte antipollution centralisée et plus efficace sera possible. Toutefois, à long terme, dans le scénario 2, des difficultés se poseront lorsque le développement de clusters s'étendra à toute la région. Dans le Scénario 3, étant donné que les clusters seront sans doute également répartis dans tout le Sud, une lutte antipollution minutieuse dans tous les clusters sera nécessaire, même si des mesures de lutte anti pollution plus efficaces que dans le Scénario 1 devraient être possibles, en regroupant des usines de transformation similaires et par le biais d'une implication active des pouvoirs publics.		

Source : élaboré par l'équipe d'expert de la JICA

Chacun des scénarios alternatifs peut être respectivement évalué comme suit, d'après l'évaluation ci-dessus.

Scénario 1: Ce scénario permet un développement du secteur productif et une création d'emploi uniformes à travers le Sud, tandis que l'efficacité du développement d'infrastructure sera faible. Le développement économique et la création d'emploi mettront du temps à apparaître. La coordination entre les entreprises sera difficile pour une allocation des ressources en eau et un contrôle de la pollution efficaces.

Scénario 2 : L'ajout de forte valeur ajoutée peut être réalisé efficacement aux stades précoces. Une création d'emploi déséquilibrée se manifesterait, ainsi que l'exode de population en résultant, et le maintien d'un bon environnement social serait difficile.

Scénario 3: Une création de valeur ajoutée forte et efficace et une création d'emploi régionalement équilibrée peuvent être accélérées en résultat d'initiatives planifiées par l'administration publique. L'allocation optimale des ressources en eau pourrait être possible.

Dans le Scénario 3, par le biais d'initiatives publiques, le développement de clusters est prévu et mis en œuvre avec le souci d'éviter un exode de la population des zones intérieures moins développées. Dans cette optique, il faudrait atteindre un développement des secteurs productifs et la création d'emploi équilibrés. En vertu de ce scénario, le développement des clusters peut être prévu et mis en œuvre conformément au plan de gestion des ressources en eau, et les plans de développement d'infrastructure peuvent être formulés et mis en œuvre conformément au développement des clusters. Le développement prévu devait optimiser le développement des infrastructures et l'utilisation des eaux souterraines. Par ailleurs, le développement des secteurs productifs sera lent à un stade précoce, et des mesures de lutte antipollution seront nécessaires en raison de la dispersion des zones de développement (clusters). Le développement d'initiative publique nécessite le développement des capacités de l'administration publique, et il peut y avoir des risques d'introduction d'informations trompeuses, ce qu'il est prévu d'éviter avec des mécanismes minutieux pour la participation du secteur privé et des sociétés civiles.

Il est proposé d'appliquer le scénario 3 pour le développement du Sud afin d'apporter une forte valeur ajoutée qui soit plus équilibrée, efficace et efficiente aux ressources locales, de créer des emplois et d'assurer un développement durable dans la région cible.

R2204 Lors des troisièmes réunions de C/P, le Scénario 3 (Initiative publique/développement de clusters) a été sélectionné comme scénario de développement pour le développement du Sud, et **le développement de cluster conformément au scénario 3** devrait être mis en œuvre dans le cadre d'une **collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé** par le biais d'une **approche participative**, dans laquelle les stratégies, les plans, les plans d'action de développement feraient l'objet de discussions avec les principales parties prenantes.

R2205 Le scénario 3 applique le concept de « cluster » qui est une concentration géographique d'entreprises, de fournisseurs et d'institutions associés dans un domaine particulier, tous interconnectés. Pour une formation de clusters efficace et efficiente dans le Sud, où le secteur privé est faible, l'intervention de l'administration publique est nécessaire pour soutenir et dynamiser les entreprises privées avec une stratégie à long terme pour le développement des clusters.

Les trois principes suivants sont établis pour le développement des clusters dans le Sud.

- 1) Il est prévu que les entreprises et institutions concernées liées à des produits spécifiques se regroupent dans les zones du Sud pour ajouter une plus forte valeur à travers la collaboration, la compétition et les effets synergiques.
- 2) Avec les *stratégies à long terme*, l'administration publique doit s'impliquer dans le développement des clusters et diriger celui-ci.
- 3) Il est prévu que la promotion du développement des clusters se fasse à travers la collaboration entre les secteurs public et privé, avec des approches participatives dans lesquelles les stratégies, les plans et les plans d'action soient être continuellement examinés et discutés avec la participation de différentes parties prenantes.

Les trois principes devront être incarnés à travers l'établissement de mécanismes de coordination pour le développement de cluster, c.-à-d. l'établissement de comités de développement de clusters, ainsi que la formulation (officialisation) d'un plan de développement de clusters pour le Sud et des plans de développement détaillés pour les clusters respectifs, sur la base des

propositions faites par le Projet et faisant référence à la stratégie nationale pour le développement des clusters. Étant donné que le développement de clusters est nouveau pour le Sud, il doit être progressif, avec un développement graduel. Les progrès à chaque étape doivent faire l'objet d'un suivi par les comités de développement des clusters, et le passage d'une phase à la phase suivante peut être effectué après confirmation par les comités de l'achèvement de la phase précédente.

R2206 **Le plan de développement de clusters pour le Sud** doit être formulé sous la coordination du MDICI et de l'ODS et en coopération avec les ministères pertinents.

Il est prévu que des **comités de cluster** seront établis pour la planification, la coordination et le suivi et l'évaluation (S/E) du développement de clusters. Les membres du comité devront se réunir selon une fréquence de six fois par an. En plus des fonctions délibératives concernant le développement du cluster, les comités devront de préférence être dotés de certaines fonctions opérationnelles, telles que les études de marché et les actions de promotion et de stratégie de marque, avec des soutiens par les organismes publics chargés de l'administration du développement de cluster.

R2207 **Un plan de mise en œuvre détaillé de chaque développement de clusters** doit être formulé par l'administration publique en charge du secteur de production, comme décrit dans la même section.

R2208 Pour réaliser le développement de clusters avec efficacité et efficience, **un développement progressif** doit être appliqué avec une définition claire du développement tel qu'illustré au tableau suivant.

L'achèvement d'une phase et le passage à la suivante peuvent être vérifiés en surveillant les indices suivants. La valeur de ces indices doit faire l'objet de discussions au sein des comités de cluster respectifs lors de la formulation des détails qui leurs sont propres.

Préparation - Formation : La formulation du plan de mise en œuvre de tous les détails pour tous les clusters décidés dans le plan de développement de clusters pour le Sud dans son ensemble.

Formation - Exécution : Un certain nombre de stagiaires et d'accords de partenariats / de technologies ainsi que d'indices sur la productivité pour les clusters respectifs.

Exécution - Expansion : Un certain montant d'investissement (direct étranger) et montant de production / de vente, ainsi qu'un certain nombre de noyaux pour les clusters respectifs

Expansion - Développement : Un certain montant d'investissement (direct étranger) et montant de production / de vente, ainsi qu'un certain nombre de certificats et brevets (reconnus à l'échelle internationale) pour les clusters respectifs

Avant de passer à la phase suivante, les comités respectifs doivent évaluer les résultats de développement et examiner minutieusement la structure de gestion du développement de cluster.

Politiques pour le développement des clusters par étape du développement

Étape du développement	Période*	Politique de mise en œuvre
Étape de préparation	2016 – premier semestre 2018	<ul style="list-style-type: none"> * Recherche et développement requis pour la formation de clusters * Dispositions législatives, institutionnelles et organisationnelles pour une base solide de formation des clusters * Formulation de plans de mise en œuvre par produit pour la formation de clusters
Étape de formation	Deuxième semestre 2018 – 2020	<ul style="list-style-type: none"> * Accumulation de ressources (humaines et technologiques), encourageant le transfert de technologies, l'amélioration de la formation et l'amélioration de l'environnement des affaires pour améliorer la qualité des produits et augmenter la productivité des secteurs productifs * Développer le partenariat entre les secteurs public et privé
Étape d'exécution	2021 – premier semestre 2023	<ul style="list-style-type: none"> * Encourager l'investissement * Mise en œuvre d'activités pour les produits à plus forte valeur ajoutée, telles que l'adoption d'innovations, le développement de produits, etc. * Former les noyaux (agglomérations d'entreprises, d'institutions de R&D, d'institutions universitaires, etc.) des clusters * Mise en œuvre de la promotion commerciale, stratégie de marque
Étape d'expansion	Deuxième semestre 2023 – 2025	<ul style="list-style-type: none"> * Plus d'attraction de l'investissement et des entreprises, principalement depuis l'extérieur de la région * Le développement supplémentaire de la technologie inclut les technologies périphériques * Améliorer les noyaux et développer des réseaux parmi les noyaux et avec les industries liées. * Plus de promotion commerciale et de stratégie de marque
Étape de développement	À partir de 2026	<ul style="list-style-type: none"> * Établir une forte compétitivité sur le marché mondial * Activités autonomes pour davantage d'innovation et de développement de nouveaux produits

Note : *la période pourra varier en fonction du secteur productif et du produit

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2209 Le développement graduel dans les secteurs productifs respectifs est prévu comme suit.

Pour l'agriculture, la pêche, l'élevage et la transformation des produits alimentaires, des clusters pour les « olives / l'huile d'olive », les « dattes / produits dérivés », l'«élevage/ l'aquaculture et la transformation des produits alimentaires », « (autres) produits à fort potentiel », et l'« utilisation (produit/transformation) multisectorielle (terres agricoles), sont prévus (bien que la « transformation des produits alimentaires » constitue une partie de la plus part des clusters, elle est décrite séparément pour expliquer les plans et les plans d'action des plans simplement). Le plan développement graduel du secteur sur la période 2015-2025 doit comporter les étapes suivantes. En général, la période de chaque étape doit durer deux ans et demi. Dans un premier temps, des études de faisabilité pour le marketing / la labélisation, et la technologie de transformation, ainsi que des préparations au niveau institutionnel (lois, règlements, et organisation, sont prévues. Ces activités/actions sont actuellement mises en œuvre par des compagnies dans le Nord et le Centr-Est de la Tunisie. Dans un second temps, des projets pilotes d'une certaine envergure devront être mis en œuvre. Puis, ceux-ci seront évalués, et les plans de développement des clusters seront examinés sur la base des résultats de l'évaluation, puisque les entreprises dans le Sud doivent vérifier les résultats des études sur le marketing/labélisation/technologie de transformation, et accumuler de l'expérience en

transformation finale et en exportation. Par la suite, il est prévu de se lancer dans le développement au plein sens du terme.

- 1) Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel
- 2) Essai d'exploitation du cluster pilote
- 3) Évaluation et examen des clusters pilotes
- 4) Déploiement du cluster

En ce qui concerne le secteur minier et autres secteurs industriels, des clusters des sous-secteurs de « phosphate », de « matériaux de construction », de « produits cosmétiques », de « pétrole et de gaz », de « textile » et de « énergies renouvelables » sont prévus. Il est prévu que le développement graduel comportera les trois étapes suivantes, à l'exception des sous-secteurs « textile » et « énergies renouvelables ». Étant donné que le secteur manufacturier sera en général exposé à une forte concurrence, des préparations approfondies sont recommandées afin d'établir des bases solides pour le développement. Premièrement, il faudra s'occuper du dispositif institutionnel (lois/ règlements et organisation), des recherches de marché / des réserves des ressources, etc., de la préparation pour l'introduction de technologies, etc. Deuxièmement, il faudra accumuler les ressources (en capital, humaines, technologiques) pour le développement à grande échelle d'industries hautement concurrentielles. Troisièmement, la promotion / le développement au plein sens du terme se poursuivra. Les première et deuxième étapes prendront chacune deux ans et demi :

- 1) Établissement de la base pour le développement durable
- 2) Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau,
- 3) Promotion (et innovation), développement autonome par le biais de l'innovation et de la mise à niveau de l'industrie en développant des services liés aux métaux pour les installations pétrolières et gazières.

Le sous-secteur « textile » comprend des étapes spécifiques, comme suit, étant donné que ce sous-secteur est déjà développé dans une certaine mesure, et le renforcement / la mise à niveau du design et de la conception pour une plus forte valeur ajoutée est une étape essentielle pour le développement du cluster de ce sous-secteur.

- 1) 1. Établissement du cadre institutionnel
- 2) Développement de capacité productive et de productivité
- 3) Développement du design / conception et de produits
- 4) Promotion et innovation

En outre, le sous-secteur « énergies renouvelables » comporte des étapes différentes, comme suit, en raison de sa propre nature :

- 1) Renforcement de la base de connaissances régionales et cibles, et accumulation des ressources humaines
- 2) Investissement dans la démonstration et l'amélioration de l'environnement des affaires et l'infrastructure pour l'innovation
- 3) Déploiement / activation du regroupement en clusters pour la fabrication et les services
- 4) Avancement de regroupement en clusters induit par le secteur privé, et création de synergies avec un vaste éventail d'activités économiques

Le secteur du tourisme comporte les étapes suivantes pour le développement du secteur diversifié tirant parti des différentes ressources de la région. Bien que le contenu de ce secteur soit différent du secteur minier et autres secteurs industriels, un développement à étapes similaires est proposé en tant que procédure standard. Les étapes suivantes rendront possible les approches systématiques, intégrant différentes parties prenantes du secteur.

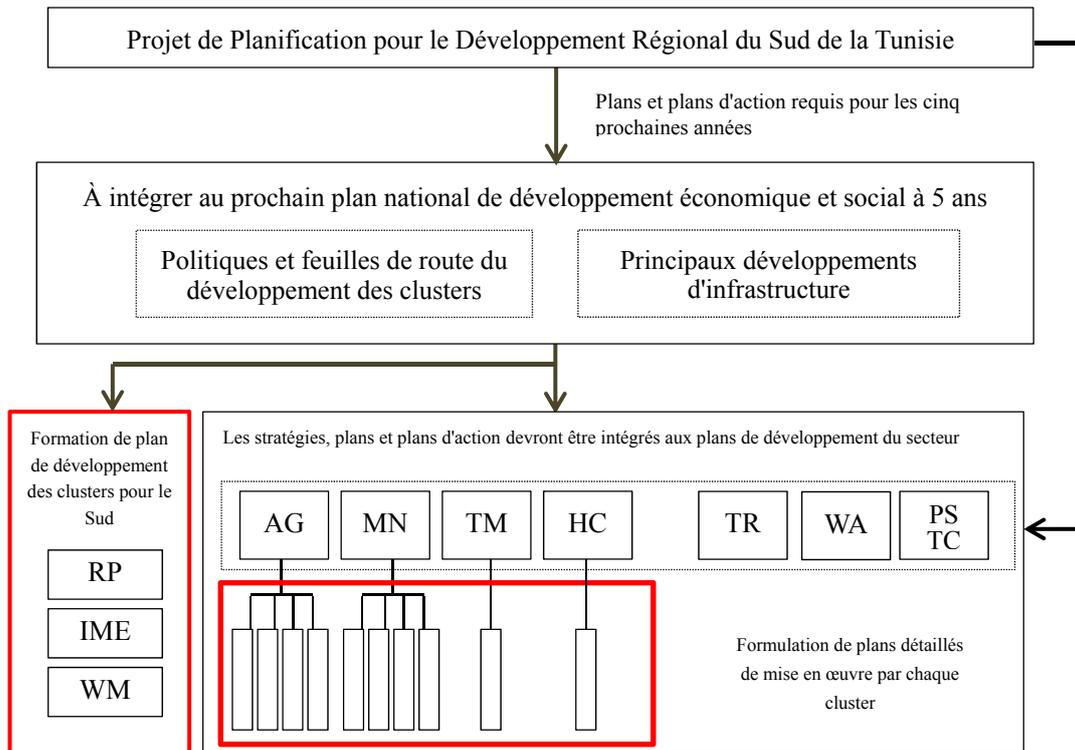
- 1) Établissement du cadre institutionnel

- 2) Accumulation du capital humain et mesures d'incitations aux entreprises
- 3) Développement de produits et services touristiques
- 4) Promotion de la destination

Le secteur de l'artisanat comporte les étapes suivantes. Bien que le développement par étape ainsi que les actions détaillées de chaque étape puissent varier d'un produit à l'autre et d'une région à l'autre, des étapes généralisées sont proposées. Avec les étapes suivantes, les artisans indépendants et les micro entreprises seront soutenus afin qu'ils puissent former un secteur concurrentiel.

- 1) Création de connaissances
- 2) Renforcement des compétences, transfert de savoir-faire, infrastructure
- 3) Activation d'un réseau de clusters

R2210 Pour assurer la mise en œuvre des plans et des plans d'action proposés par le Projet, il est nécessaire d'intégrer des mesures politiques et feuilles de route du développement des clusters ainsi que les plans de développement des principales infrastructures / plans d'action dans le prochain plan quinquennal de développement économique et social en Tunisie. Les stratégies, plans et plans d'action de chacun des secteurs productifs et des secteurs des infrastructures devront également être inclus dans les plans de développement des secteurs respectifs.



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Processus de mise en œuvre du plan de développement régional du Sud

R2211 Les feuilles de route des plans et plans d'action portant sur l'administration du développement régional et des secteurs productifs ainsi que ceux sur le développement des infrastructures figurent dans la feuille de route générale à la page suivante. Des étapes concrètes de développement de clusters par secteur de production sont proposés dans le tableau de feuille de route Le développement graduel par type d'infrastructure / d'installation est également défini dans plan d'ensemble. Étant donné que le développement des infrastructures est important, la coordination entre le développement des secteurs productifs et les infrastructures est essentielle pour le développement adéquat des clusters.

Feuille de route d'ensemble du développement des clusters dans le Sud

Feuille de route du développement de clusters dans le Sud

① Étapes du développement de clusters dans le Sud

		Étapes du développement de clusters dans le Sud										2026 - 2035
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 - 2035
Activités administratives pour le développement régional												
Planification et mise en œuvre du plan de développement de clusters dans le Sud	Étape d'étude et de planification					Étape d'évaluation et de révision		Étape d'étude et de planification		Étape d'évaluation et de révision		Tenue du comité de développement du Sud deux fois par an
	Étape de mise en œuvre							Étape de mise en œuvre				
Planification et mise en œuvre du plan de développement de chaque cluster	Étape d'étude et de planification					Étape de mise en œuvre (secteur agricole)		Étape de mise en œuvre (autres secteurs)				Tenue du comité de développement de chaque cluster 6 fois par an
	Étape de mise en œuvre											
Activités de développement de clusters du secteur productif dans chaque secteur des produits ciblés												
Agriculture, pêche, élevage de bétail, et transformation des produits alimentaires												
Dattes	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel					2. Essai d'exploitation du cluster pilote (~2025)		3. Évaluation et examen des clusters pilotes (~2025)		4. Déploiement du cluster (~2025)		Les actions notées ci-dessous devraient être mises en œuvre pour un développement plus efficace dans le but d'améliorer l'efficacité économique pendant l'étape d'expansion de la cluster. ✓ Amélioration de la productivité de chaque entreprise, producteur et secteur ✓ Renforcement de la capacité et des compétences relatives à l'innovation et la création ✓ Création, apport ou établissement de nouveaux projets, production et entreprises relatives aux industries existantes ou aux ressources potentielles
Olive	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel					2. Essai d'exploitation du cluster pilote (~2025)		3. Évaluation et examen des clusters pilotes (~2025)		4. Déploiement du cluster (~2025)		
Élevage et aquaculture	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel					2. Essai d'exploitation du cluster pilote (~2025)		3. Évaluation et examen des clusters pilotes (~2025)		4. Déploiement du cluster (~2025)		
Transformation des produits alimentaires	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel					2. Essai d'exploitation du projet pilote (~2025)				3. Déploiement du projet (~2025)		
Produits à fort potentiel	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel					2. Essai d'exploitation du cluster pilote (~2025)		3. Évaluation et examen des clusters pilotes (~2025)		4. Déploiement du cluster (~2025)		
Utilisation multisectorielle	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel					2. Essai d'exploitation du projet pilote (~2025)				3. Déploiement du projet (~2025)		
Extraction minière et autres industries												
Phosphate	1. Établir une base pour le développement durable					2. Accumulation des ressources (capital, humain, scientifique) et réseau (~2025)		3. Développement autonome à travers l'innovation (~2025)				
Matériau de construction (tel que la pierre à chaux, le marbre, et le gypse)	1. Établir une base pour le développement durable					2. Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau (~2025)		3. Promotion et innovation (~2025)				
Produits cosmétiques	1. Établir une base pour le développement durable					2. Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau (~2025)		3. Promotion (~2025)				
Pétrole et gaz	1. Établir une base pour le développement durable					2. Accumulation des ressources (capital, humain, scientifique) (~2025)		3. Mise à niveau de l'industrie à travers le développement de métaux et de produits métalliques pour les installations pétrolières en gazères (~2025)				
Autres ressources naturelles ayant du potentiel (céramique, verre, silicate, sel)	1. Établir une base pour le développement durable					2. Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau (~2025)		3. Promotion (~2025)				
Textile	1. Établir le cadre institutionnel					2. Développement de capacité productive et de productivité (~2025)		3. Conception et développement de produits (~2025)		4. Promotion et innovation (~2025)		
Énergie renouvelable	1. Renforcer la base de connaissances régionale, et cibler et accumuler les ressources humaines					2. Investissement dans la démonstration et l'amélioration de l'environnement des affaires et l'infrastructure pour l'innovation (~2023)		3. Déploiement / activation de regroupement pour la fabrication et les services (~2025)		4. Avancement de regroupement par cluster induit par le secteur privé et création de synergies avec un vaste éventail d'activités économiques (~2025)		
Tourisme												
	1. Établir le cadre institutionnel (~2018)					2. Accumulation du capital humain et mesures d'incitations aux entreprises (~2025)		3. Développement des produits et services touristiques (~2025)		4. Promotion de la destination (~2025)		
Artisanat												
	1. Création de connaissances					2. Renforcement des compétences, transfert de savoir-faire, infrastructure (~2025)		3. Activation d'un réseau de clusters (~2025)				

② Infrastructure nécessaire pour le développement de clusters dans le Sud

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 - 2035
Développement des grandes infrastructures (nouveaux développements et aménagements (agrandissement ou réhabilitation))												
Développement d'un réseau routier												
Développement d'un réseau routier national entre villes (y compris des ponts)*1	Étude, planification, conception de nouvelles routes et/ou aménagement de routes existantes									Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		
Développement d'un réseau routier régional	Étude, planification, conception de nouvelles routes et/ou aménagement de routes existantes									Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		
Développement ferroviaire, d'aéroports et de ports maritimes												
Développement d'un réseau ferroviaire	Étude, planification, conception de nouvelles voies ferrées*2							Nouvelle construction				Ouverture des services au public
Développement d'aéroports	Étude, planification, conception pour l'amélioration d'installations							Travaux d'aménagement				Ouverture des services au public
Développement de ports maritimes	Étude, planification, conception pour l'agrandissement de nouvelles installations et de ports existants *2							Nouvelle construction et travaux d'agrandissement				Ouverture des services au public
Développement de l'approvisionnement en eau, approvisionnement en électricité et de réseaux de télécommunication												
Développement d'usines de dessalement		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement										
Développement de l'approvisionnement en électricité et de réseaux de télécommunication						Étude, planification, conception		Travaux d'aménagement				Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement
Développement des grandes installations liées au développement de cluster du secteur productif												
Développement d'installations communes												
Développement de centres logistiques	Étude, planification, conception	Travaux d'aménagement		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		Étude, planification, conception		Travaux d'aménagement		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		Ouverture des services au public
Développement d'installations pour les activités de clusters dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, et de la transformation des produits alimentaires												
Développement de centres de recherche et développement						Étude, planification, conception		Travaux d'aménagement		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		
Développement de parcs industriels (y compris les ZFE)						*2 Étude, planification, conception		Nouvelle construction et travaux d'aménagement		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		
Développement d'installations pour les activités de clusters dans les secteurs de l'extraction minière et de la fabrication												
Développement de centres de recherche et développement	Étude, planification, conception	Travaux d'aménagement		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement								
Développement de parcs industriels (y compris les ZFE)						*2 Étude, planification, conception		Nouvelle construction		Ouverture des services au public dans l'ordre de leur achèvement		

*1 Mettre en œuvre le développement du réseau routier basé sur l'état d'avancement de la construction en cours et de l'exploitation des autoroutes nationales dans le Sud afin d'avoir des liaisons routières efficaces.

- L'autoroute nationale (grande vitesse) entre Sfax et Gabès est en cours de construction et devrait ouvrir au public dans quelques mois.
- L'autoroute nationale (grande vitesse) entre Gabès et Ben Guerdane devrait ouvrir au public en 2019.
- L'autoroute nationale (grande vitesse) entre Tunis et Gafsa est en cours de planification et la date d'achèvement n'est pas encore fixée.

*2 L'« étude » devrait inclure la période d'acquisition et de préparation des terrains avant le développement des infrastructures. Toutes les lois et réglementations nécessaires pour l'utilisation et l'acquisition des terres, les actions administratives s'y rapportant doivent être prêtes (soit aménagées ou établies récemment) avant que l'acquisition réelle des terres pour le développement ait lieu.

2.2 Plan de l'aménagement du territoire

R2212 Le plan d'aménagement du territoire est formulé de manière à visualiser géographiquement i) comment les activités et les ressources des secteurs productifs pour le développement des secteurs productifs sont distribuées, ii) comment le développement clé pour le court terme (cinq ans), le moyen terme (dix ans), et le long terme (vingt ans) pour la promotion des secteurs productifs cibles respectifs est prévu, iii) comment les bases, pôles, et centres de production doivent évoluer, iv) comment les collaborations intersectorielles et interrégionales doivent être développées, et v) dans quelle direction les infrastructures doivent être développées.

R2213 La **phase suivante de développement** est proposée vers 2035.

- 1) Court terme (2015-2020) : Cette période correspond généralement à la « Phase de préparation » et « Phase de Formation » du développement des clusters. Tout d'abord, des centres de recherche et développement (R&D) doivent être créés dans tous les gouvernorats, (si ce n'est pas déjà fait) pour i) le marketing des produits, ii) les techniques de transformation, et iii) le marketing pour attirer les investissements. Les installations des postes frontières doivent être renforcées ou développées pour d'éventuelles exportations vers les pays voisins. La lutte antipollution doit être menée là où la pollution se produit. À ce stade, des fondations solides doivent être préparées en vue du développement efficace et efficient pour les 20 années à venir.
- 2) Moyen terme (2021-2025) : Cette période correspond à la « Phase d'exécution » et à la « Phase d'expansion » du développement de clusters. À cette période, les produits à forte valeur ajoutée, y compris ceux du tourisme, doivent être développés en ayant recours aux centres de R&D. Des clusters de transformation et de traitement, dans lesquels il est prévu de favoriser les collaborations entre les secteurs privé, public, et universitaire pour l'innovation et le développement de produits, devront être développés pour les produits prometteurs, tels que les dattes, les olives et les matériaux de construction. La transformation finale devra être progressivement transférée des autres régions vers le Sud. Des bases de production et des centres de transformation et de traitement doivent être développés pour les légumes, fruits, viandes, poissons et es produits transformés dérivés. Il est également prévu de développer les produits laitiers aux endroits appropriés pour leur distribution principalement sur le marché intérieur et les marchés des pays voisins. Des installations, telles que les ports maritimes et les aéroports pour l'exportation vers les marchés européens et mondiaux, devront être mises à niveau ou construites suivant l'estimation de la croissance des exportations et des visites touristiques.
- 3) Long terme (2026-2035) : Cette période est généralement la même que la « Phase de développement » pour le développement de clusters. Il est prévu que l'apport d'une plus forte valeur ajoutée et l'amélioration de la qualité ainsi que le développement de nouveaux produits se poursuivent avec un renforcement plus poussé des centres de R&D locaux dans le Sud. Des infrastructures pour l'exportation devront être développées de façon continue suivant l'augmentation des exportations vers les marchés mondiaux.

R2214 L'aménagement du territoire doit être encouragé par le bais des **mesures** suivantes.

Politiques d'aménagement du territoire

Aménagement du territoire	Politique de développement
Développement aérien	
1. Zone de production / transformation du secteur agricole / halieutique	Des zones de production de dattes, olives, et autres produits agricoles, aquacoles et d'élevage devront être développées suivant les stratégies, les plans, plans d'action du secteur.
2. Gestion des destinations touristiques	Des destinations touristiques devront être développées avec la collaboration du secteur privé et secteur public en utilisant les ressources touristiques locales.
3. Zone d'extraction et de traitement des ressources minérales	Des sites d'extraction et des centres de traitement devront se développer suivant les potentiels ainsi que les stratégies, les plans, les plans d'action du secteur.
4. Domaine minier potentiel de nouvelles ressources	
Développement de pôles	
5. Cluster	Les collaborations entre les secteurs privé, public et universitaire pour l'innovation et le développement de produits devront être encouragées dans les clusters pour l'exportation des principaux produits finis prometteurs sur les marchés mondiaux avec un meilleur accès aux incitations et soutiens de la part de l'administration publique
6. Pôle de développement régional	Des centres de transformation et de traitement à grande échelle de produits finis à forte valeur ajoutée pour les exportations devront être développés à proximité des ports avec des installations logistiques pour instaurer la compétitivité avec une production constante de grand volume, de bons designs, la gestion de la qualité, le marketing, et une stratégie de marque.
7. Centre de transformation	Des zones de transformation et de traitement devront être développées à proximité des zones de production agricole et minière avec les infrastructures nécessaires, les centres de R&D et les fonctions d'incubation respectifs. Des installations de lutte antipollution doivent être installées lorsque nécessaire.
8. Poste frontière	Pour la promotion des échanges commerciaux avec les pays voisins, des installations frontalières, telles que des services de douane et de quarantaine, devront être développées en utilisant les installations existantes. Des installations de stockage ou logistiques devront être développées selon les besoins.
Développement de réseaux	
9. Réseau de transport	Des réseaux de transport, composés de réseaux routiers et ferroviaires, devront être élargis en tant qu'infrastructures importantes.
10. Réseau d'information et de communication	Des réseaux d'information et de communication devront être développés pour soutenir les collaborations et la coordination entre entreprises, et entre les secteurs privé, public et universitaire.
11. Réseau touristique	Des réseaux de transport devront être développés pour relier les sites touristiques côtiers aux sites touristiques à l'intérieur des terres pour améliorer l'accès et attirer les touristes dans l'arrière-pays.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2215 **Les politiques de développement par gouvernorat** pour le développement de zones de production et de pôles de développement figurent au tableau ci-dessous. Dans les gouvernorats de l'arrière-pays, à savoir, Gafsa, Tozeur, Kébili et Tataouine, il est prévu d'encourager les secteurs productifs, avec des priorités, par des incitations à investir / à s'implanter, et en proposant des stimulants et des appuis, en tirant pleinement parti des ressources locales et autres potentiels des gouvernorats respectifs. Pour les gouvernorats avec une façade sur le littoral, des pôles de grande envergure à proximité de ports devront être développés pour la promotion des

exportations avec traitement final (par ex. l’emballage) et services d’exportation ou de logistique, appuyant le développement des régions intérieures du Sud.

Politiques de développement et rôles par gouvernorat

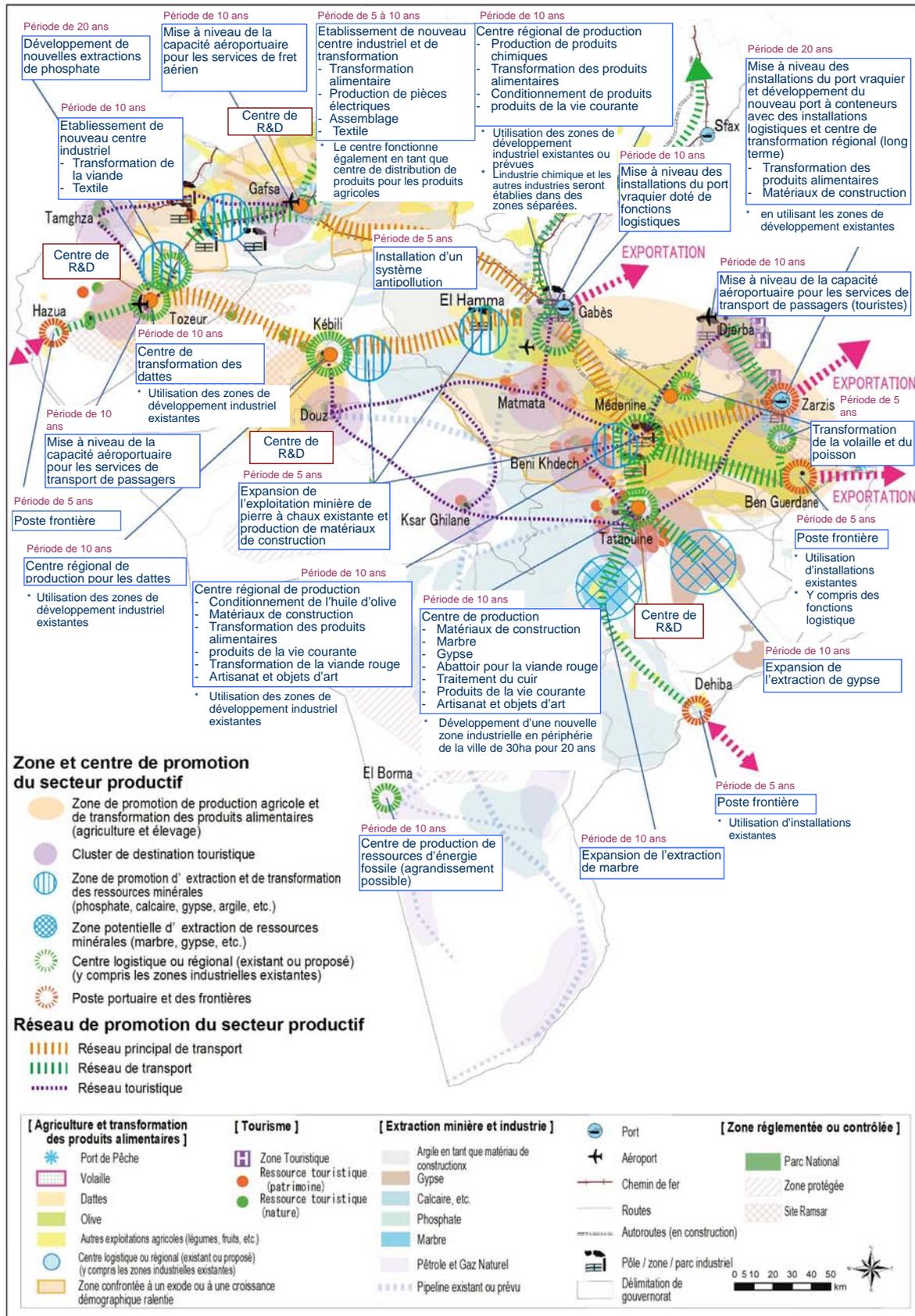
Politique de développement par gouvernorat	Rôle des gouvernorats dans le développement régional
<p>Gafsa</p> <p>Le gouvernorat dispose des sites d'extraction de phosphate et des caractéristiques favorables à l'agriculture par rapport aux autres gouvernorats dans le Sud.</p> <p>Le traitement et la transformation ayant trait au phosphate, aux matériaux de construction et à l'agroalimentaire devront être développés. Un centre de livraison agroalimentaire devra être construit à proximité des aéroports, gares ferroviaires, et échangeurs autoroutiers.</p> <p>Une/des zone(s) pour la transformation et le traitement devra/devront être préparée(s) pour attirer les investissements / les entreprises.</p>	Zones d'extraction de phosphate et centres de traitement connexe
	Centres de traitement et de transformation de nouveaux produits, tels que les cosmétiques, etc.
	Mines et centres de traitement des matériaux de construction
	Promotion de zones franches pour l'industrie textile
	Terres d'agriculture oasienne, principalement des exploitations de palmeraies dattières
	Centres de transformation de l'industrie de la volaille
	Destinations touristiques (Tamghza et Gafsa)
	Centrales électriques utilisant les énergies renouvelables
	Centre de distribution principalement pour le transport des produits agricoles entre le Nord, le Centre et le Sud de la Tunisie, ainsi que vers des villes algériennes à l'ouest de Tozeur
	Centres de R&D (ressources agricoles et minérales)
<p>Tozeur</p> <p>Le gouvernorat a des atouts avec l'agriculture oasienne et des potentiels relatifs au tourisme saharien.</p> <p>Un centre de transformation des dattes devra être développé pour des produits à plus forte valeur ajoutée.</p> <p>Tirant parti de sa frontière avec l'Algérie, le Sud devra encourager, avec le développement d'installations frontalières, les exportations des produits agroalimentaires, tels que les produits de l'industrie de la volaille.</p> <p>Une nouvelle mine de phosphate peut être développée à long terme.</p>	Terres d'agriculture oasienne, principalement des exploitations de palmeraies dattières
	Serres pour la production de légumes
	Centre de transformation des dattes
	Centre de transformation de l'industrie de la volaille
	Nouvelles mines de phosphate (considérées dans le développement à long terme)
	Destinations touristiques sahariennes
	Centrales électriques utilisant les énergies renouvelables
	Postes frontières (à Hazoua)
	Centres de R&D (agriculture et tourisme)

Politique de développement par gouvernorat	Rôle des gouvernorats dans le développement régional
<p>Kébili</p> <p>Le gouvernorat a des atouts avec l'agriculture oasienne et des potentiels relatifs au tourisme saharien.</p> <p>Un centre de transformation des dattes devra être développé pour des produits à plus forte valeur ajoutée. Les destinations touristiques sahariennes devra être développé avec la promotion de l'agrotourisme.</p> <p>Le traitement des produits minéraux en matériaux de construction et la production de légumes de contre saison utilisant des ressources géothermiques sont d'autres sources de développement</p>	<p>Terres d'agriculture oasienne principalement des exploitations de palmeraies dattières</p> <p>Centre de transformation des dattes</p> <p>Mines et centres de traitement des matériaux de construction, y compris le traitement de la pierre à chaux</p> <p>Serres pour la production de légumes</p> <p>Destinations touristiques sahariennes (Douz et Ksar Ghilane, etc.)</p> <p>Centrales électriques utilisant les énergies renouvelables</p> <p>Centres de R&D (ressources agricoles et minérales)</p>
<p>Gabès</p> <p>Le gouvernorat présente l'avantage d'avoir un port maritime commercial, bien que celui-ci ait de sérieux problèmes de pollution causés par l'industrie chimique. Un grand pôle de transformation en produits finis et d'exportation des produits en question devra être développé, tandis que des mesures immédiates de lutte antipollution seront prises,</p> <p>À long terme, la fabrication devra être davantage encouragée avec le développement d'installations portuaires ainsi que des mesures promotionnelles.</p>	<p>Pôle de développement régional pour l'industrie chimique, la transformation des produits alimentaires (transformation et conditionnement des produits laitiers, et de la viande rouge) et fonction de logistique</p> <p>Port de commerce international du Sud (principalement de transport en vrac)</p> <p>Mines et centres de traitement des matériaux de construction, y compris la pierre à chaux (El Hamma)</p> <p>Serres pour la production de légumes</p> <p>Destinations touristiques méditerranéennes (Gabès)</p> <p>Destinations touristiques berbères (Matmata)</p> <p>Centrales électriques utilisant les énergies renouvelables</p>
<p>Médenine</p> <p>Le gouvernorat a des atouts avec la production historique d'olives et son port de commerce pour la promotion des exportations. Le port de Zarzis devra être élargi et doté d'installations pour la manutention de conteneurs. Il sera également développé en tant que passerelle internationale importante pour les exportations des produits du Sud, tels que les matériaux de construction de qualité en provenance de Tataouine. En raison de l'emplacement privilégié avec la Libye voisine, les exportations vers le pays devront être encouragées en utilisant et en augmentant les installations frontalières existantes. La mise à niveau des services touristiques devra être encouragée.</p>	<p>Pôle de développement régional pour la transformation des produits alimentaires (transformation et conditionnement des produits oléicoles, produits laitiers, sous-produits de poisson, viande rouge), matériaux de construction, traitement du cuir, et fonction de logistique</p> <p>Port à conteneurs international avec port vraquier mis à niveau (Zarzis)</p> <p>Centre de transformation de l'industrie la volaille (sud de Zarzis)</p> <p>Centre de transformation de haute qualité à valeur ajoutée des produits à base d'olives et de dattes à Zarzis pour répondre à la demande du marché mondial à long terme</p> <p>Centre de production et de transformation des produits de la pêche (Djerba et Zarzis)</p> <p>Destinations touristiques méditerranéennes (Djerba et Zarzis)</p> <p>Destinations touristiques berbères (Beni Khdeche, etc.)</p> <p>Centres de R&D (agriculture et tourisme)</p>

Politique de développement par gouvernorat	Rôle des gouvernorats dans le développement régional
<p>Tataouine Le gouvernorat a des atouts sous la forme d'importantes réserves de gypse et de marbre de qualité. Le développement et l'expansion des activités d'extraction et de traitement en matériaux de construction devront être encouragés en renforçant les collaborations avec Médenine. Compte tenu de sa longue frontière avec la Libye, le Sud devra encourager également les exportations des produits agroalimentaires, des matériaux de construction, etc. Avec le développement de l'exploitation de gaz naturel, les services connexes devront être renforcés.</p>	Mines (principalement marbre, pierre à chaux, et gypse) et centres de traitement de matériaux de construction
	Terres d'agriculture oasisienne, principalement des exploitations de palmeraies dattières
	Centres de transformation de produits laitiers, abattoirs (viande rouge), produits cosmétiques et produits en cuir.
	Serres pour la production de légumes
	Destinations touristiques berbères (Tataouine)
	Installation pour l'exploitation de gaz naturel
	Centres de R&D (ressources agricoles et minérales)
	Centrales électriques utilisant les énergies renouvelables

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2216 Le plan d'aménagement du territoire pour le Sud est illustré sur la carte figurant à la page suivante.



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plan d'aménagement du territoire pour le Sud de la Tunisie

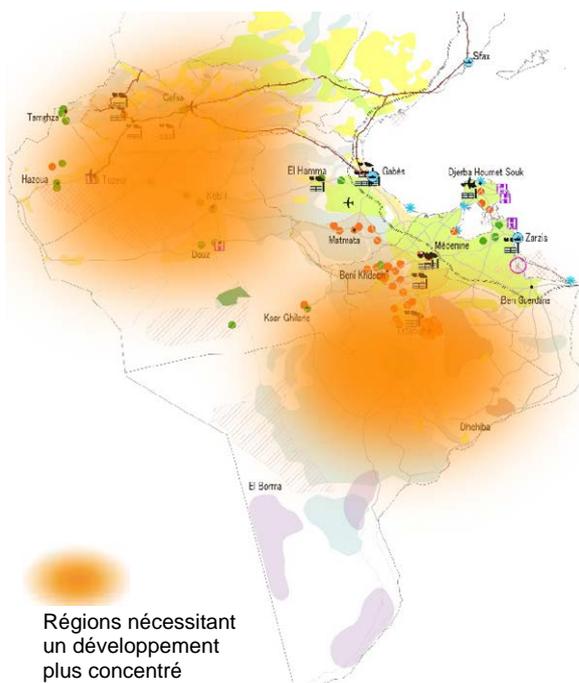
R2217 Le développement régional dans le Sud devrait se concentrer sur **la priorité** au développement des zones où une disparité régionale plus forte est observée. Par conséquent, le développement du secteur productif devrait être mis en œuvre à partir des parties Ouest et Sud du Sud de la Tunisie, c'est-à-dire Tozeur, Gafsa, Kébili et Tataouine. À travers la mise en œuvre des stratégies et plans de développement, il est estimé que la chaîne de production ou la chaîne de valeur se déplacera du Nord vers le Sud, à travers les stratégies et plans d'action qui devront être gérées et mises en place par les populations et les entités locales du Sud.

R2218 D'après l'équilibre du développement dans le Sud, chaque gouvernorat devra développer ses propres produits et son propre secteur productif, y compris les destinations touristiques.

La plupart des produits agricoles et miniers devront être transformés dans leur région d'origine pour l'exportation ou la livraison sur les marchés **à la période de moyen terme**.

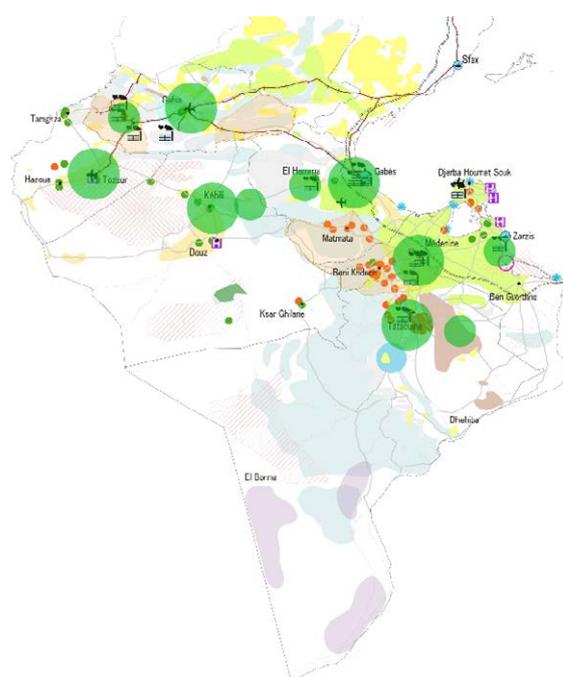
R2219 Après le transfert majeur de l'exportation des produits, au Sud, la distribution de chaque produit devrait aussi être centralisée dans le port de Zarzis, avec certains produits particuliers à Gabès. Les produits pour les marchés intérieurs ou les marchés libyen/algérien pourraient être transportés directement vers les destinations à partir de chaque centre de transformation. Par ailleurs, certains des principaux produits, si une haute qualité et une forte valeur ajoutée sont exigées en larges quantités ou volumes dans les marchés internationaux, devront être concentrés dans les centres de transformation des clusters de production

R2220 Il est prévu que des centres de transformation de produits soient établis dans chaque gouvernorat pendant la période de court et moyen terme, alors que les exportations vers les principaux marchés seront toujours gérées à Sfax ou dans le Nord. Par conséquent, les flux de la majorité des produits devront être déplacés vers le Nord, particulièrement de Sfax, même si les activités de transformation devraient progressivement être déplacées du Nord vers le Sud. Le commerce avec les marchés libyen et algérien devra



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Zones de développement prioritaire dans le Sud



Source : l'équipe d'experts de la JICA

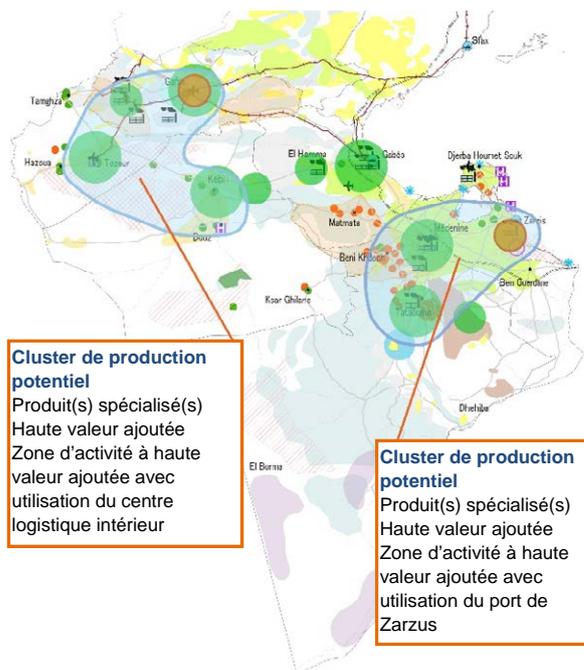
Distribution des activités lors du développement de court à moyen terme dans le Sud

commencer à augmenter, en accord avec la préparation des postes frontières dans la région. La figure ci-dessous (gauche) illustre les **flux des produits pendant la période de court terme** dans le Sud.

La tendance du principal flux de transport est vers le nord à l'exception des déplacements vers l'Algérie et la Libye.

Une fois que le port à conteneurs de Zarzis sera achevé pour fonctionner dans la période de long terme, le transfert complet de l'exportation des produits régionaux devra prendre place. Par conséquent, les transports en grande quantité de biens et de produits depuis la région Ouest vers Gabès et Médenine, ainsi que depuis Tataouine

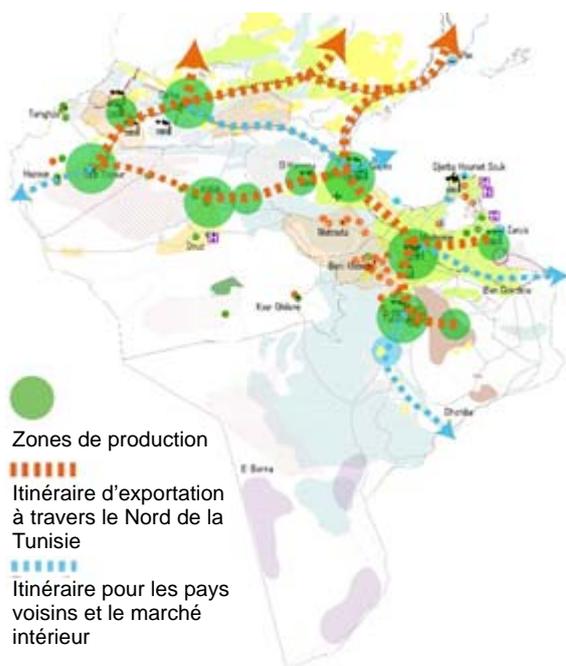
vers Gabès et Médenine, s'effectueront dans de plus forts volumes pour la transformation finale, telle que l'emballage/conditionnement, et l'exportation depuis la région. La figure ci-dessous (droite) illustre les **flux de produits dans la période de long terme** dans le Sud.



Source : l'équipe d'experts de la JICA

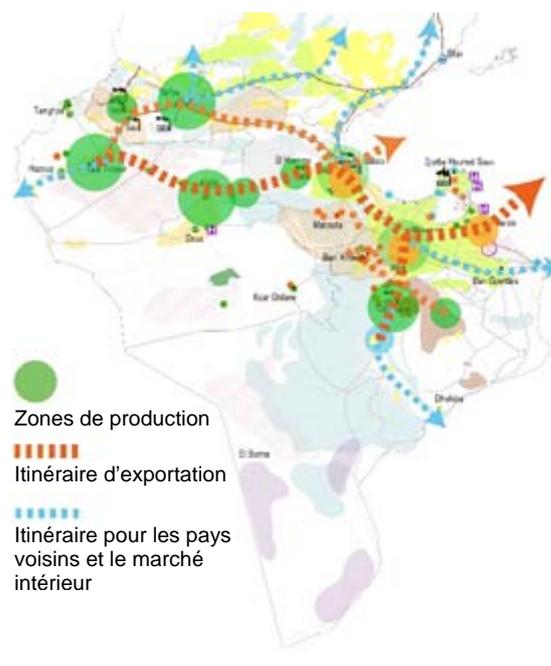
Distribution des activités de production dans le développement à long terme dans le Sud

R2221 La distribution de produits depuis le Sud en direction du Nord de la Tunisie deviendra secondaire à mesure que le port à conteneurs de Zarzis deviendra un port central de commerce régional dans la période de long terme. **Il est prévu que les activités de distribution des principaux produits**, même pour les marchés domestique et libyen, soient traitées à travers les clusters, centres et



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Flux des produits dans la période de court terme de développement du Sud



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Flux des produits dans la période de long terme du développement du Sud

réseaux logistiques régionaux basés sur les produits, même si des activités majeures de production et de transformation prendront toujours place dans chaque gouvernorat. Pour le marché algérien, le cluster de production de Tozeur et Gafsa pourra également fonctionner avec le **réseau logistique** de Kébili.

- R2222 En tant que portails d'accès aux marchés mondiaux à partir du Sud, les villes de Gabès et Médenine devraient être équipées de centres de production dotés de fonctions et d'installations de logistique. Il est prévu que la capacité du port de Gabès soit mise à niveau, et que le port de Zarzis soit agrandi en tant que nouveau port à conteneurs doté d'une installation de port vraquier. Ben Guerden devra être rénové avec des installations de poste frontière et de service de stockage de plus grande envergure pour des échanges commerciaux plus soutenus avec la Libye. Dans ces villes, les services et activités d'exportations devront être développés. Dehiba, Tataouine, Hazoua et Tozeur seront développés en tant que postes frontières secondaires où des échanges avec l'Algérie et la Libye sont anticipés. Les installations existantes devront être utilisées pour la mise à niveau et des fonctions adaptées.
- R2223 L'action importante considérée concerne l'installation des systèmes antipollution dans les zones industrielles de Gabès et Gafsa afin d'améliorer l'environnement endommagé de la région. Avec le développement des centres de production à Gabès et Médenine, il devrait y avoir une augmentation accrue de l'approvisionnement en eau, du traitement des eaux usées et de l'approvisionnement en électricité par le développement progressif de l'économie et de la société. En raison de la baisse de la production de phosphate anticipée à Gafsa, il est prévu que Tozeur soit le prochain centre de production de phosphate dont le rôle consistera à maintenir l'approvisionnement de l'industrie chimique. Par conséquent, la mise à niveau des infrastructures, notamment de transport, sera nécessaire. Tataouine devrait également connaître un développement de grande ampleur en ce qui concerne la production de ressources minérales dans la partie sud, ce qui nécessitera une mise à niveau des infrastructures lorsque ces sites d'exploitation minière seront opérationnels de paire avec le centre de traitement à Tataouine.
- R2224 Le développement du secteur agricole est à la recherche d'options pour une production plus efficace et efficiente des dattes, par exemple, et le système d'approvisionnement en eau devrait avoir une provision suffisante ainsi qu'un réseau de distribution adéquat. La production agricole de serre, telle que la production de tomate et de paprika, pour la production maraîchère de contre saison et l'exportation vers les pays européens, est considérée comme une industrie potentielle au moyen des ressources géothermiques utilisées lorsqu'elles sont disponibles. Par conséquent, une infrastructure particulière à ce secteur de production devrait être correctement fournie. Outre l'industrie de la pêche existante, il est prévue que l'élevage de crevettes, de coquillages et de poisson se développe dans les alentours de Zarzis et Djerba, et il faudrait donc préparer les infrastructures nécessaires pour un meilleur contrôle de la qualité et de la fraîcheur des produits.
- R2225 Il est prévu que l'industrie textile se développera à Gafsa et à Tozeur pour créer de nombreux emplois, mais les emplacements sont loin de la zone côtière. L'industrie concernée cherche à développer une production et des traitements à forte valeur ajoutée pour un rendement économique plus élevé, et une telle approche peut nécessiter le recours au fret aérien, ou au transport ferroviaire rapide et constant jusqu'au port maritime (principalement jusqu'au port à conteneurs). Ainsi, il faudrait planifier de manière adéquate la mise à niveau des infrastructures connexes existantes.

R2226 Selon le développement du tourisme, il y a plusieurs nouvelles routes ou l'amélioration de routes nécessaires, mais la capacité de la demande pourrait ne pas être aussi élevée que celle du transport de fret. Ainsi, d'autre grand réseau routier devrait être substitué par le réseau de transport orienté vers le tourisme. Lorsque le développement a lieu dans la région ouest ainsi que dans la région montagneuses pour la création d'emplois plus tôt dans les activités du secteur, le développement des infrastructures devrait également se concentrer dans les mêmes zones du Sud. Les Aéroports à Tozeur et Djerba devront être mis à niveau pour un meilleur service de passagers ainsi que de possibles expéditions de fret dans la région. Le réseau ferroviaire devra être amélioré et étendu principalement pour une utilisation de transport de marchandises, mais cette installation peut également être utilisé pour les attractions touristiques.

R2227 En ce qui concerne le développement des centres de transformation, il n'y a pas assez de terres aménagées pour la zone industrielle à Tataouine. L'Agence foncière industrielle (AFI) doit commencer à rechercher et à acquérir des terrains dans cette optique afin d'éviter d'éventuels problèmes d'acquisition de terres..

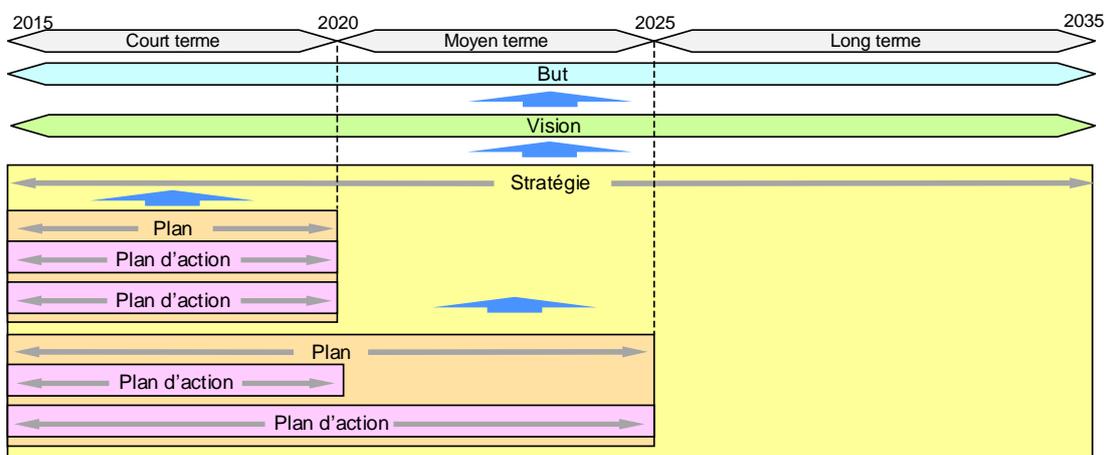
3. STRATÉGIES, PLANS, ET PLANS D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT

3.1 Structure, composition et coordination des stratégies, plans, et plans d'action de développement

R2301 Les stratégies, plans, plans d'action de développement pour le Sud sont définies en R2101.

La structure des stratégies, plans, et plans d'action est illustrée ci-dessous. La structure des stratégies, plans, et plans d'action est illustrée ci-dessous. Stratégie signifie des mesures à mettre en œuvre dans 20 ans (2015-2035), tandis que les plans et les plans d'action comprennent les activités à mettre en place dans 10 ans (2015 - 2025). Chaque stratégie comprend généralement quelques ou plusieurs plans pour i) le développement des capacités institutionnelles et humaines, ii) le développement d'installations / d'infrastructures, iii) financier / d'investissement, et chaque plan est composé de quelques ou plusieurs plans d'action.

Les plans définissent les activités nécessaires pour atteindre les stratégies respectives, et les plans d'action font référence aux actions concrètes pour réaliser les plans respectifs qui seront pris en charge par les organisations respectives. Chaque organisation en charge de la mise en œuvre de certains plans d'action doit examiner chaque plan d'action lorsque l'organisation formule un plan de mise en œuvre détaillé faisant référence aux parties respectives du rapport principal.



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Structure des stratégies de développement, plans, et plans d'action

R2302 La composition des stratégies, plans et plans d'action est indiquée ci-dessous. Les stratégies, plans et plans d'action sont composées de ceux des i) secteurs productifs, ii) secteurs des infrastructures, et iii) questions transsectorielles. Les questions transsectorielles doivent être ajoutées en tant que points de vue pour des enjeux important pour tous les secteurs productifs. Les stratégies / plans / plans d'action ont été formulés sur des secteurs productifs à savoir 1) l'agriculture, la pêche, l'élevage et la transformation des produits alimentaire, 2) le secteur minier et autres secteurs industriels (y compris les énergies renouvelables), 3) le tourisme et 4) l'artisanat et sur les secteurs d'infrastructure du i) transport, ii) de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées, iii) l'approvisionnement en électricité et iv) des télécommunications, ainsi que des questions transsectorielles.

Les stratégies, plans, et plans d'action des questions transsectorielles sont celles qui nécessitent fréquemment une attention et un soin spécifiques en matière de promotion de tous les secteurs productifs. Les stratégies transsectorielles sont composées de celles sur a) l'administration du développement régional, b) les dispositions juridiques et réglementaires, c) le développement des ressources humaines, d) la recherche et développement, e) la gestion des ressources hydriques, f) la conservation de l'environnement et g) l'investissement, marketing et promotion des exportations.

Toutefois, seuls les stratégies / plans / plans d'action des points a), e) et g) ci-dessus sont décrits séparément, et ceux concernant les points b), c) et d) ci-dessus sont expliqués dans ceux des secteurs productifs respectifs sachant que le contenu est lourdement tributaire des secteurs respectifs. Les stratégies/plans/plans d'action transsectoriels de f) la conservation de l'environnement sont décrits comme faisant partie de l'évaluation environnementale stratégique (EES), tandis que les plans et les plans d'action sur la lutte antipollution, axés spécifiquement sur cela pour l'industrie chimique (phosphate), sont abordés dans le secteur de production 2) le secteur minier et autres secteurs industriels.

But										
Vision										
Stratégies/Plans transsectoriels	Stratégies/Plans pour la promotion du secteur productif				Stratégies/Plans pour le développement de l'infrastructure					
	Agriculture / pêche / transformation des produits agroalimentaires et marins	Exploitation minière / fabrication / énergies renouvelables	Artisanat	Tourisme	Transport	Approv. en eau / traitement des eaux usées	Approv. en électricité	Télé-Communications		
Administration du développement régional	←									
Dispositions juridiques et réglementaires	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	
Développement des ressources humaines	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	
Recherche et développement	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	
Gestion des ressources hydrauliques	←									
Conservation de l'environnement	←									Évaluation environnementale stratégique
Investissement, marketing et promotion des exportations	←									

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Composition des stratégies de développement, plans, et plans d'action

R2303 Différentes questions doivent être précisées pour la planification intégrée et la mise en œuvre du développement du Sud. Ces questions incluent les i) échelons des unités administratives et division spéciales, ii) existence d'un plan de développement économique et social et un plan de développement territorial (spécial), iii) coordination pour la planification et la mise en œuvre, iv) régime de suivi et d'évaluation, v) démarcation entre le gouvernement central et le gouvernement local, vi) incorporation de l'aspiration du public dans les plans de développement régional. La proposition pour l'administration du développement régional par le Projet a été formulée dans les conditions mentionnées ci-dessous.

Questions pertinentes sur l'administration du développement régional

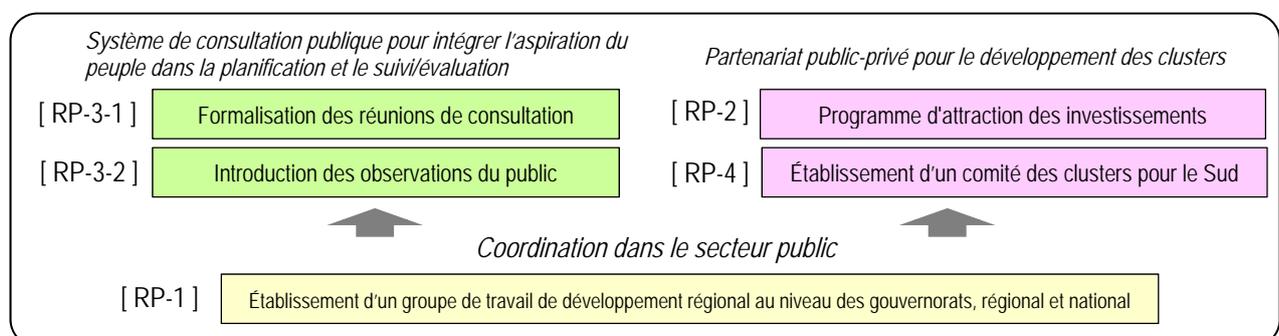
Question	
Régime de planification	
Divisions spatiales	<ul style="list-style-type: none"> - On trouve les divisions spatiales « Sud », « Sud-Est », « Sud-Ouest » et « gouvernorats ». Les trois dernières de ces divisions ne sont pas des unités administratives officielles. - Les ministères et organismes d'État ont des bureaux uniquement au niveau des gouvernorats, sauf l'ODS pour le MDICI. - Le niveau des gouvernorats est souvent appelé « régional » en Tunisie. - Le gouvernement examine actuellement l'établissement d'une nouvelle division administrative « sud-est/sud-ouest » ou « Sud » dénommée « district ».
Rôle des plans de développement économique et schémas directeurs d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Les Plans nationaux de développement économique et social (PNDES), y compris ceux pour i) le secteur productif, ii) l'infrastructure, iii) l'environnement (développement durable), iv) les ressources humaines (éducation, science et technologie) et v) la politique sociale (santé, culture, sports, femmes, jeunes, famille, etc.), sont formulés à travers la coordination par le MDICI/ODS. - Le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MEHAT) a formulé des schémas directeurs d'aménagement du territoire pour les régions économiques du sud-ouest et du sud-est selon le Code de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.
Durée de planification	<ul style="list-style-type: none"> - Les PNDES ont une durée cible de cinq ans, tandis que les schémas directeurs d'aménagement du territoire ont une durée cible de 15 ans. - Au moment de la préparation du XI^{ème} PNDES, le gouvernement a émis une « Note d'orientation du XI^{ème} Plan et de la décennie 2007-2016 », dont la durée cible était de dix ans.
Relation entre les plans de développement national et régional	<ul style="list-style-type: none"> - Même avant la Révolution, les plans de développement régional (propositions) étaient préparés durant le processus de formulation des PNDES en consultation avec la population / communauté locales. - Des projets de développement d'installations et d'infrastructures sont proposés en tant que conclusion des plans de développement régional.
Mise en œuvre, suivi/évaluation	
Mise en œuvre des PNDES et des plans de développement régional	<ul style="list-style-type: none"> - Les ministères et organismes d'État respectifs mettent en œuvre les programmes et projets tels qu'approuvés par le parlement. - Les programmes et projets sont mis en œuvre à travers les dotations budgétaires de chaque année. - Les succès des PNDES précédents sont bien décrits dans les PNDES. On ne trouve que des descriptions positives (réussites) dans la documentation des plans.
Coordination pour l'attraction de l'investissement/ des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - L'ODS a joué un rôle important en tant que guichet unique pour les investisseurs et entreprises potentiels qui vont investir dans le Sud.
Régime de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - En général, les S/E sont menés organisme par organisme (ministère ou organisme d'État), et aucune organisation ne s'est spécialisée de façon explicite dans le suivi d'ensemble des plans de développement régional ou des PNDES. - Une direction générale spécialisée dans le S/E a été récemment établie.

Question	
Démarcation entre le gouvernement central et les gouvernements locaux	<ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle administration dispose d'une politique forte en faveur de la décentralisation et de la déconcentration en vertu de la nouvelle constitution, qui définit clairement le concept de décentralisation. - Même dans le cadre du mouvement vers la décentralisation, il semble qu'une démarcation adéquate entre le gouvernement central et les gouvernements locaux n'a été ni clairement discutée, ni correctement décidée.
Consultation publique (C/P)	
Séparation entre les organisations de planification et l'organisation des C/P	<ul style="list-style-type: none"> - Les réunions de C/P pour la formulation des précédentes propositions de plan de développement régional ont été tenues uniquement pour recueillir les commentaires et opinions des participants. - Il n'a pas été bien expliqué aux participants aux réunions de C/P pourquoi les programmes/projets proposés ne sont pas inclus dans les PNDES.
Introduction de commentaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Actuellement, les réunions de consultation publique sont tenues uniquement pour recueillir un large éventail de commentaires/opinions du public.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2304 Quatre stratégies ont été proposées pour l'**administration du développement régional**. Pour le développement de clusters dans le Scénario 3 avec les approches participatives et les partenariats public-privé, les quatre stratégies doivent être mises en œuvre en tant qu'ensemble cohérent.

Pour ce qui est de RP-1, une collaboration entre les organisations de l'administration publique a été proposée pour la préparation d'un avant-projet des stratégies, plans, plans d'action (révisé), et des rapports de suivi et d'évaluation doivent être proposés. RP-2 a l'intention de réaliser des actions collaborées pour les investissements et l'attraction d'entreprises, ce qui est l'élément le plus important du développement régional du Sud. Avec RP-3, des mécanismes pour intégrer l'aspiration du public dans la planification et la mise en œuvre du développement régional devraient être établis. RP-4 permettra un développement efficace et efficient des clusters. Même si la mise en œuvre des stratégies de l'administration du développement régional aura peu d'effets directs sur la valeur ajoutée, la création d'emploi ou la durabilité, elle devrait renforcer les effets d'autres stratégies du secteur productif indirectement car les mécanismes établis de coordination sont des supports pour une mise en œuvre efficace et efficiente de toutes les autres stratégies de développement. Comme l'indique la figure ci-dessous, établir les groupes de travail pour le développement régional au niveau des gouvernorats, de la région du Sud, et du pays (RP-1) est la base des mécanismes de coordination et du bon déroulement de la mise en œuvre du développement régional.



Stratégies pour l'administration du développement régional

Code	Stratégie	Effet (Direct/Indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
RP-1	Établissement du mécanisme de coordination dans la planification, la mise en œuvre et le S/E du développement régional	Il est estimé que la valeur ajoutée et la création d'emploi augmenteront dans le Sud à travers l'amélioration de la coordination intersectorielle (par exemple agriculture-transformation des produits alimentaires) et inter-gouvernorats (par exemple gouvernorat des produits primaires et gouvernorat des produits finis).	* Une collaboration renforcée entre les entreprises permettra un contrôle efficace de la pollution. * Une allocation optimale des eaux souterraines sera réalisée à travers une coordination intersectorielle améliorée.	- Nombre d'emplois créés - Nombre de déversements illégaux d'eaux usées - Nombre de surexploitations des eaux souterraines	
RP-2	Renforcement de la collaboration visant à attirer l'investissement/les entreprises	À travers une collaboration renforcée au sein de l'administration publique, ainsi que des secteurs public et privé, l'investissement attiré augmentera, et ceci accroîtra ultérieurement la valeur ajoutée et les emplois créés.	* L'investissement accru à travers la mise en œuvre des stratégies permettra aux entreprises d'obtenir les ressources financières pour le contrôle de la pollution.	- Montant d'investissement, etc. (Les chiffres à atteindre par la mise en œuvre de ces seules stratégies ne peuvent être estimés ou suivis)	
RP-3	Établissement d'un système de consultation publique pour le développement régional	Avec le dialogue et la confiance encouragés entre les secteurs public et privé au moyen des C/P, les partenariats public-privé seront promus et augmenteront indirectement la valeur ajoutée et les emplois créés.	* À travers un contrôle strict exercé par les participants aux consultations publiques, les entreprises seront encouragées à contrôler la pollution.		
RP-4	Établissement du mécanisme de coordination pour le développement de clusters	Grâce à un renforcement de la coordination pour le développement de clusters, il est estimé que la valeur ajoutée ainsi que la création d'emplois dans le Sud augmenteront.	* La planification de la concentration et le renforcement de la coordination parmi les entreprises permettra la mise en place d'une lutte antipollution efficace. * Une meilleure coordination entre les agriculteurs et les entreprises permettra une allocation optimale des eaux souterraines.		

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2305 Les plans, c.-à-d. les activités nécessaires pour atteindre la mise en œuvre des stratégies et qui doivent être réalisées au moyen terme ainsi que les actions des plans détaillés davantage sont énumérés ci-dessous. Des mesures doivent être prises généralement une par une dans l'ordre descendant. Généralement, des discussions attentives au début de chaque étape sont essentielles pour établir avec succès les mécanismes de coordination. Pour ce qui est de la mise en œuvre, de la coordination de la préparation du budget annuel entre toutes les organisations concernées sera l'élément le plus important.

Dans le but d'établir des mécanismes de coordination entre les organisations administratives publiques, l'initiative du MDICI est essentielle pour la planification et la mise en œuvre du développement régional.

Étant donné que RP-1 est la base de la coordination pour la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation du développement, le MDICI et l'ODS doivent se préparer immédiatement à la mise en œuvre des actions énumérées aux Plans de RP-1-1 et RP-1-2. Avant d'organiser les groupes de travail pour le développement régional au niveau des gouvernorats, et au niveau régional et national, le MDICI et l'ODS doivent discuter du régime/ cadre de travail de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du développement régional avec le Ministère de l'intérieur (MI), le Ministère des Finances (MF), et les autres ministères

compétents avec des avant-projets préparés par le Projet. Il serait préférable d'officialiser / légaliser le mécanisme de coordination de manière à ce que les ministères et agences compétents aient à suivre les mécanismes, tandis qu'il n'est pas nécessaire de renforcer le pouvoir et devoirs des autres ministères et agences pour planifier et mettre en œuvre les emplois sectoriels. Il peut être proposé de définir clairement les fonctions / devoirs du MDICI et l'ODS eu égard à la coordination de la planification, la mise en œuvre, le suivi, et l'évaluation du développement régional, étant donné que le MDICI et l'ODS seraient les meilleurs organismes pour le travail de coordination en raison de leur longue expérience dans la coordination pour les préparations des plans de développement économique et social de la Tunisie et les plans de développement régional en tant que composante des plans de développement national.

Plans et plans d'action pour la Stratégie RP-1

Stratégie	RP-1	Établissement du mécanisme de coordination dans la planification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation du développement régional		
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés
RP-1-1: Définition d'un régime de planification coordonné	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la couverture et du contenu des plans de développement régional - Définition du mécanisme de coordination pour la planification parmi les secteurs et entre le niveau national et régional - Organisation des groupes de travail de planification - Revue des stratégies de développement, plans et plans d'action pour le Sud 	Court-moyen	315 mille DT (105 mille DT pour les réunions et 210 mille DT pour l'étude de diagnostic)	<ul style="list-style-type: none"> - MDICI - ODS - MEHAT* - MOI** - MF*** - Conseils regional et local - Agences et ministères sectoriels concernés - Agences et ministères sectoriels concernés
RP-1-2: Coordination pour la mise en œuvre et le S/E	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme d'ajustement de la dotation budgétaire - Définition du mécanisme de coordination pour le suivi - Définition du mécanisme de coordination pour l'évaluation - Conduire régulièrement le S/E 	Court-moyen	21 mille DT/an pour les réunions	<ul style="list-style-type: none"> - MF*** - MDICI - ODS - MOI** - Conseils regional et local
RP-1-3: Développement des capacités du MDICI et de l'ODS	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des capacités pour la facilitation du S/E d'ensemble conjoint pour les plans de développement régional et national. - Développement des capacités en facilitation pour une amélioration complète de l'attraction des investisseurs et des entreprises. - Développement des capacités pour les consultations publiques et les commentaires du public 	Court-moyen	3 400 mille DT*	<ul style="list-style-type: none"> - MDICI - ODS - FIPA - APII, APIA - Conseils regional et local - Organismes de l'administration publique concernés

Note * Assistance technique pour S/E : 1 250 mille DT (frais de consultant : 700 mille DT ; frais de voyage : 400 mille DT ; coûts opérationnels : 150 mille DT) et

* Assistance technique pour l'attraction des investisseurs/entreprises : 2 150 mille DT (frais de consultant : 1 050 mille DT ; frais de voyage : 600 mille DT ; coût opérationnels : 500 mille DT)

* MEHAT : Ministère de l'Équipement, de l'Habitat, et de l'Aménagement du Territoire, ** MOI : Ministère de l'Intérieur, ***MF*** : Ministère des Finances

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Dans le but de renforcer les collaborations visant à attirer des investissements et des entreprises, une forte initiative de l'ODS soutenue étroitement par le MDICI est d'une importance vitale.

Plans et plans d'action pour la Stratégie RP-2

Stratégie	RP-2	Renforcement de la collaboration visant à attirer l'investissement/les entreprises			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
RP-2-1: Enrichissement d'une plateforme pour l'attraction de l'investissement dans le Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'adhésion, des activités et autres éléments de la plateforme - Organisation de la plateforme 	Court-moyen	---	<ul style="list-style-type: none"> - ODS - APII, APIA - MDICI - Autres membres importants 	
RP-2-2 Amélioration des liens avec les organisations centrales et étrangères	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dispositifs nécessaires et possibles pour l'attraction de l'investissement/des entreprises - Activités promotionnelles par le biais de ces dispositifs 	Court-moyen	---	<ul style="list-style-type: none"> - MDICI/ODS - FIPA et autres agences et ministères - Délégations étrangères en Tunisie - Organismes économiques (UTICA, la Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.) dans d'autres régions 	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Afin d'établir des mécanismes de consultation publique, la formalisation du système appliqué dans le Projet fonctionne généralement bien, En ce qui concerne l'introduction de commentaires publics, l'ODS peut se référer au système similaire appliqué en Tunisie pour la planification urbaine ou à des exemples d'autres pays, tel que les systèmes appliqués en Hokkaido, au Japon.

Plans et plans d'action pour la Stratégie RP-3

Stratégie	RP-3	Établissement d'un système de consultation publique pour le développement régional			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
RP-3-1: Examen du régime de la consultation publique	<ul style="list-style-type: none"> - Examen du régime de la consultation publique dans le cadre du Projet - Révision de la définition du régime de consultation publique - Organisation de la consultation publique des six gouvernorats et celle du Sud - Préparation du manuel de gestion de réunions de consultation publique - Poursuite des réunions de consultation publique 	Court-moyen	Pour le S/E 10,5 mille DT/an (réunions) Pour la planification 52,5 mille DT/	<ul style="list-style-type: none"> - ODS - Membres de la consultation publique existante - Organisations de candidats / membres désignés de la consultation publique 	
RP-3-2: Introduction de l'observation du public	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du régime des commentaires publics - Mise sur pied des commentaires du public 	Court-moyen	---	<ul style="list-style-type: none"> - ODS, avec l'assistance des conseils municipal et régional - Membres des groupes de travail régionaux 	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

RP-4 est essentiel pour le développement de clusters dans le scénario 4. Afin de mettre en œuvre RP-4-1 et RP-4-2, l'ODS/MDICI doivent prendre des initiatives, tandis que pour RP-4-3 et RP-4-4, Le MDICI/ODS doivent demander aux entités publiques spécialisées dans les produits respectifs des clusters, y compris les agences nationales et les instituts de recherche, d'assumer les responsabilités en matière de développement de clusters.

Plans pour la Stratégie RP-4

Stratégie	RP-4	Établissement du mécanisme de coordination pour le développement de clusters			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
RP-4-1 : Formulation du plan de développement de clusters dans le Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de recherches sur le développement de clusters - Identification des produits pour la formation de clusters - Identification des emplacements des clusters - Planification de l'amélioration de l'environnement commercial - Planification de projets de développement d'infrastructures 	Court		<ul style="list-style-type: none"> - MDICI, ODS - Groupe de travail de développement régional et national pour le Sud - Membres des C/P - Conseils régional et local - Ministère et agences sectoriels concernés 	

Stratégie	RP-4	Établissement du mécanisme de coordination pour le développement de clusters			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
RP-4-2 : Établissement de comités de cluster pour les produits identifiés respectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de l'affiliation (organisations économiques, administration publique, établissements universitaires, société civile, etc.) et des fonctions du comité - Définition des règlements du comité - Organisation du comité - Formulation du plan de fonctionnement annuel du comité 	Court		<ul style="list-style-type: none"> - MDICI, ODS - Groupe de travail de développement régional et national pour le Sud - Membres des C/P - Conseils régional et local - Ministère et agences sectoriels concernés 	
RP-4-3 : Formulation du plan de mise en œuvre pour le développement de chaque groupement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de recherches sur le développement de chaque cluster - Plan d'amélioration des produits - Plan d'attraction des investissements / entreprises - Plan de marketing/stratégie de marque - Plan d'infrastructures et d'installations 	Court		<ul style="list-style-type: none"> - Entités publiques en charge du secteur de production - Membres du comité des clusters 	
RP-4-4 : Coordination pour la mise en œuvre et le S/E	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'affectation budgétaire pour le développement de clusters ainsi que pour le fonctionnement du comité par le biais du groupe de travail de développement régional - Mise en œuvre du plan opérationnel - Mise en œuvre régulière du S/E - Retour d'information sur le résultat du S/E pour l'exploitation ultérieure et le plan opérationnel suivant 	Court-moyen		<ul style="list-style-type: none"> - Entités publiques en charge du secteur de production - Membres du comité des clusters - Groupe de travail de développement régional pour le Sud 	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

3.2 Stratégies, plans et plans d'action de développement des secteurs productifs

R2306 Les stratégies, plans de développement et plans d'action pour les secteurs respectifs sont formulés sur la base des résultats de l'analyse de diamant et sur les principales contraintes et potentialités / compétitivité identifiées pour promouvoir les secteurs productifs, ainsi que le développement des investissements / du marketing /des exportations et de l'infrastructure.

R2307 Les principales caractéristiques des stratégies des secteurs productifs sont résumées ci-dessous. Les stratégies des secteurs productifs sont formulées visant une forte valeur ajoutée et la création d'emploi en utilisant des ressources et potentiels importants pour obtenir une compétitivité forte sur les marchés internationaux.

Principales caractéristiques pour les secteurs productifs

Secteur	Principale caractéristique
Secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires	Promotion de la production à forte valeur ajoutée de produits potentiels tout en utilisant efficacement les ressources restreintes en eau afin que les produits « fabriqués dans le Sud » puissent être livrés aussi bien sur les marchés internationaux que sur le marché intérieur avec des qualités internationales.
Secteur minier et autres secteurs industriels et des énergies renouvelables	Promotion visant une mise à niveau de la production vers des activités à plus forte valeur ajoutée, en utilisant des ressources locales et en améliorant les réseaux institutionnels sans perdre de vue les problèmes environnementaux
Secteur du tourisme	Établissement du tourisme durable à travers la création de destinations en augmentant la valeur des ressources du tourisme historique, culturel et naturel spécifiques au Sud avec la participation des populations locales
Secteur de l'artisanat	Efforts de sophistication de l'artisanat du Sud avec les valeurs culturelles et traditionnelles de la région.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2308 Les stratégies du secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la transformation des produits alimentaires, et leurs effets sur la réalisation de la vision de développement sont indiqués au tableau suivant. Cinq **stratégies** ont été formulées pour le secteur l'agriculture, de la pêche, l'élevage, et du secteur de la transformation des produits alimentaires comme suit. AG-1 et AG-2 visent une plus forte valeur ajoutée pour les principaux produits agricoles de la région, à savoir les dattes et les olives, respectivement. AG-3 est ajouté à la suite de demandes formulées au cours de RC/P prenant en considération le développement potentiel d'immenses superficies de parcours naturels et d'exploitations aquacoles et des principales espèces d'élevage. AG-4 vise le développement permanent de nouveaux produits agricoles. AG-5 a pour but le développement de la transformation des produits alimentaires, qui est prévu en tant qu'ensemble avec AG-1 – AG-4. AG-6 est proposé avec l'objectif d'accroître la valeur ajoutée en améliorant les collaborations avec les secteurs du tourisme et de l'artisanat.

Stratégies du secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires pour le développement du Sud

Code	Stratégie	Effet (Direct / Indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
AG-1	Maximisation de la productivité à valeur ajoutée des dattes dans des conditions de rareté des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des profits par les économies de coûts, l'augmentation de la productivité et la vente de produits à un meilleur prix 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emploi pour les producteurs de produits spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre une utilisation efficace et durable des ressources locales rares telles que l'eau et les substances organiques 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'installation de systèmes d'irrigation économes en eau et en énergie Volume de production de dattes par unité d'eau Pourcentage de l'augmentation du prix à l'exportation Pourcentage de la baisse des coûts Taux de mise en œuvre des cours de formation
AG-2	Augmentation de la valeur ajoutée de l'huile d'olive par l'établissement de marques et l'amélioration de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des profits par les économies de coûts sur les fertilisants chimiques et produits chimiques agricoles, et l'amélioration de la valeur de marque 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emploi pour les productions de produits spécifiques 		<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de l'huile d'olive en bouteille Valeur ajoutée de l'huile d'olive Pourcentage de moulins à huile exploités dans le cadre d'un système de contrôle qualité et de logistique recommandé Pourcentage des produits satisfaisant les certificats internationaux Taux de mise en œuvre des cours de formation
AG-3	Augmentation de la valeur ajoutée des produits d'élevage et d'aquaculture en maximisant la productivité à valeur ajoutée des aliments pour animaux, l'amélioration de la qualité, et la promotion des activités collectives	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des profits par les économies de coûts, l'augmentation de la productivité et la vente de produits à un meilleur prix. 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emploi pour les productions de produits spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre une utilisation efficace et durable des ressources locales rares telles que les substances organiques 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'aliment composé produit à partir de substances organiques locales et correspondant aux étapes de développement de l'élevage Nombre d'unités de transformation/stockage Nombre de groupements d'éleveurs Pourcentage d'éleveurs ayant installé de nouvelles technologies, de nouveaux équipements et systèmes
AG-4	Promotion d'autres produits prometteurs, de technologies, et d'organisations pour une agriculture efficace et durable	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la production et des ventes par le biais de la commercialisation de produits prometteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Création de nouveaux emplois liés à l'introduction de produits, technologies et organisations 	<ul style="list-style-type: none"> Économies d'énergie et de ressources consommées dans les activités de transformation des produits alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets pilotes de produits prometteurs Ratio de mise en œuvre des séminaires de diffusion pour l'installation des technologies agricoles recommandées Pourcentage de groupements d'agriculteurs jouant des rôles multiples

AG-5	Création d'unités de transformation de produits alimentaires et recyclage des substances organiques locales	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des profits par les économies de coûts, l'augmentation de la productivité et la vente de produits à un meilleur prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de nouveaux emplois liés à la transformation des produits alimentaires • Amélioration de la situation de l'emploi saisonnier 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre une utilisation durable des substances organiques locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'infrastructure de base de toutes les zones industrielles cibles • Nombre d'usines nouvellement établies liées à la transformation de produits alimentaires • Plan de développement local de chaque zone industrielle et de la zone adjacente
AG-6	Promotion de l'utilisation multifonctionnelle des oasis et autres zones agricoles et pastorales	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du volume de production et de l'efficacité de l'eau de l'agriculture oasienne 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de nouveaux emplois liés aux services fournis dans les oasis et autres zones agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre une gestion durable des oasis et des zones agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des oasis dans lesquelles le système d'irrigation est renouvelé • Superficies de pâturages couvertes par le programme de développement • Développement d'unités de production et de transformation de viande rouge et de matières premières pour l'artisanat

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2309 La couverture, les acteurs, et le coût de chaque plan sont énumérés dans le tableau suivant. À l'exception de AG-2 généralement, et spécifiquement pour AG-4 et AG-6, une mise en œuvre plus intensive des stratégies/ plans / plans d'action est prévue dans les zones intérieures (région du Sud-Ouest et Tataouine pour créer plus d'emploi là-bas).

Couverture des stratégies et plans par gouvernorat / acteurs des stratégies et plans
(secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires)

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Agriculture, élevage, pêche et transforma- tion de produits alimentaires: AG	AG-1	Maximisation de la productivité à valeur ajoutée des dattes dans des conditions de rareté des ressources en eau.	AG-1-1 : Augmentation de la productivité physique de l'eau pour les dattes		●	●	●	●	●	MARHP, CRDA, AVFA, CFPA, URAP, APIA, institutions financières (BNA, BFPME, etc.), GI fruits, Instituts de recherche locaux (IRA, Centre technique des dattes de Kébili, Centre régional de recherche d'Agriculture oasisienne à Degueche, etc.), GDA, Groupements d'agriculteurs, etc.	32 000 DT / ha
			AG-1-2 : Augmentation de la valeur des dattes		●	●	●	●	●	MARHP, MIEM, CRDA, AVFA, CFPA, UTICA, URAP, APIA, IRA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), Entreprises privées, Groupements d'agriculteurs, Instituts de recherche locaux (IRA, Centre technique des dattes de Kébili, Centre régional de recherche d'agriculture oasisienne à Degueche, etc.), ONG locales, etc.	-
			AG-1-3 : Baisse du coût de production		●	●	●	●	●	MARHP, CRDA, URAP, GDA, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), Groupements d'agriculteurs, etc.	-
			AG-1-4 : Soutien financier et matériel supplémentaire aux agriculteurs proportionnellement à la productivité physique de l'eau pour les dattes		●	●	●	●	●	CRDA, URAP, GDA, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), Entreprises privées, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), Groupements d'agriculteurs, etc.	-
			AG-1-5 : Renforcement de capacité des agriculteurs et des groupements d'agriculteurs		●	●	●	●	●	MARHP, CRDA, AVFA, CFPA, URAP, GDA, Instituts de recherche locaux, Donateurs internationaux, Groupements d'agriculteurs, etc.	-
	AG-2	Augmentation de la valeur ajoutée de l'huile d'olive par l'établissement de marques et l'amélioration de la qualité	AG-2-1 : Valorisation de la marque d'huile d'olive	●	●	●	●			MIEM, MF, programme de promotion de l'huile d'olive (MARHP et MF), CEPEX, ODS, APII, instituts de recherche locaux (Institut de l'Olivier, etc.), CEPEX, ODS, APII, Instituts de recherche locaux (Institut de l'Olivier, etc.), Entreprises privées, Donateurs internationaux, etc.	-
			AG-2-2 : Amélioration de la qualité de l'huile d'olive et de la stabilité de la production d'huile d'olive	●	●	●	●			MARHP, CRDA, MF, MIEM, AVFA, CFPA, URAP, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), APII, APIA, Instituts de recherche locaux, Entreprises privées, Groupements d'agriculteurs, etc.	-
			AG-2-3 : Amélioration de la vente de l'huile d'olive en bouteille et des produits de la deuxième pression	●	●	●	●			CRDA, MIEM, CEPEX, AVFA, URAP, UTICA, APIA, Instituts de recherche locaux, Entreprises privées, Groupements d'agriculteurs, etc.	-
			AG-2-4 : Renforcement de capacité des agriculteurs et des groupements d'agriculteurs	●	●	●	●			MARHP, CRDA, AVFA, CFPA, URAP, Instituts de recherche locaux, Groupements d'agriculteurs, Donateurs internationaux, etc.	-

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Agriculture, élevage, pêche et transformation de produits alimentaires: AG	AG-3	Augmentation de la valeur ajoutée des produits d'élevage et d'aquaculture en maximisant la productivité à valeur ajoutée des aliments pour animaux, l'amélioration de la qualité, et la promotion des activités collectives	AG-3-1 : Augmentation de la productivité des aliments pour animaux	●	●	●	●	●	●	OEP, Ministère du Transport, CRDA, URAP, APIA, GDA. Instituts de recherche locaux, Groupements d'agriculteurs, etc.	-
			AG-3-2 : Augmentation de la qualité et de la valeur des produits issus de l'élevage et de l'aquaculture	●	●	●	●	●	●	CRDA, OEP, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), Instituts de recherche locaux, Entreprises privées, Groupements d'éleveurs, etc.	-
			AG-3-3 : Promotion de l'activité collective et du développement des capacités des éleveurs et aquaculteurs	●	●	●	●	●	●	MARHP, CRDA, OEP, AVFA, URAP, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), Instituts de recherche locaux, Entreprises privées, Donateurs internationaux, etc.	-
	AG-4	Promotion d'autres produits prometteurs, de technologies, et d'organisations pour une agriculture efficace et durable	AG-4-1 : Introduction et promotion des produits prometteurs	●	●	●	●	●	●	CRDA, MEDD, AVFA, OEP, URAP, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), GI Fruits, GI Pêche, Instituts de recherche locaux (IRA, centre technique des cultures protégées et géothermiques à Gabès, etc.) Groupements d'agriculteurs (coopératives, sociétés mutuelles, etc.) Donateurs internationaux, etc.	-
			AG-4-2 : Introduction et promotion de technologies agricoles innovatrices	●	●	●	●	●	●	AVFA, CFPA, URAP, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), GDA, Groupements d'agriculteurs / de pêcheurs, Instituts de recherche locaux, Donateurs internationaux	-
			AG-4-3 : Promotion de la création et du renforcement de groupements d'agriculteurs (coopératives, sociétés mutuelles, groupements professionnels, etc.)	●	●	●	●	●	●	MARHP, CRDA, URAP, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), GDA, Groupements d'agriculteurs, Instituts de recherche locaux, Donateurs internationaux, etc.	-
	AG-5	Création d'unités de transformation de produits alimentaires et recyclage des substances organiques locales	AG-5-1 : Activation de la zone industrielle existante	●	●	●	●	●	●	MIEM, MEHAT, groupe de travail du développement régional, ODS, APII, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.) Entreprises privées, Groupements d'agriculteurs, Donateurs internationaux, etc.	-
			AG-5-2 : Mise en valeur de la collaboration entre les agriculteurs locaux, les usines de transformation de produits alimentaires et les industries connexes	●	●	●	●	●	●	MIEM, ODS, groupe de travail du développement régional, Entreprises privées, Groupements d'agriculteurs, Donateurs internationaux, etc.	-
			AG-5-3 : Promotion du recyclage des substances organiques locales dans les unités de production et leurs alentours	●	●	●	●	●	●	MIEM, MEHAT, CRDA, URAP, GDA, Instituts de recherche locaux, Groupements d'agriculteurs, Entreprises privées, ONG locales, Donateurs internationaux, etc.	0,1 million DT/base

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Agriculture, élevage, pêche et transformation de produits alimentaires: AG	AG-6	Promotion de l'utilisation multifonctionnelle des oasis et autres zones agricoles et pastorales	AG-6-1 : Promotion de l'utilisation multifonctionnelles des oasis existantes			●	●	●	●	CRDA, URAP, APIA, Institutions financières (BNA, BFPME, etc.), GDA, Groupements d'agriculteurs, ONG locales, Donateurs internationaux, etc.	-
			AG-6-2 : Poursuite du développement et gestion durable des pâturages en collaboration avec l'élevage, la transformation des produits alimentaire et l'artisanat	●	●			●	●	MIEM, OEP, MTA, ODS, OEP, APII, APIA, etc.	-

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2310 Les stratégies du **secteur minier et autres secteurs industriels** et leurs effets sur la réalisation de la vision de développement sont indiqués au tableau suivant. Cinq stratégies sont formulées pour la promotion du secteur minier et autres secteurs industriels. Les stratégies MN-1 et MN-2 sont formulées mettant à profit les riches ressources minérales du Sud. MN-1 se consacre au développement des industries relatives au phosphate sur la base de l'agglomération existante et des prospections de production d'acide phosphorique purifié, tandis que MN-2 vise le développement de l'exploitation minière des abondantes ressources minérales, appelées « substances utiles », telles que le gypse, à pierre à chaux, le marbre, ainsi que des sels et l'argile. En outre, MN-3 est formulé avec comme objectif le développement durable, la promotion du recyclage, et le contrôle démographique. MN-4 proposé pour une fabrication à plus forte valeur ajoutée dans l'industrie textile où actuellement la production OEM se répand en ayant recours à la main d'œuvre bon marché dans la région. MN-5 porte sur le développement du secteur des énergies renouvelables par le biais de la promotion / appui / construction d'unités de production de composant de systèmes de chauffage d'eau alimenté à l'énergie solaire et de modules photovoltaïques, le développement des services production, la transmission et la distribution d'électricité.

Stratégies du secteur minier et autres secteurs industriels

Secteur	Code	Stratégie	Effet (direct/indirect)			Indicateur
			Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
Secteur chimique	MN-1	Mise à niveau des activités de traitement du phosphate et promotion de l'agglomération de l'industrie des phosphates	Création de nouvelles sociétés et de nouveaux produits	Accroissement de l'emploi dans les entreprises et les projets nouveaux, en particulier l'emploi des travailleurs très qualifiés.		Le nombre d'entreprises dans le secteur augmentera de 70 d'ici 2025. Le nombre d'employés augmentera de 1 000 d'ici 2025.
Extraction minière, matériaux de construction, et produits chimiques	MN-2	Promotion d'activités de production à plus forte valeur ajoutée qui utilisent d'abondantes ressources minérales.	Augmentation de la production minière. Augmentation des matériaux de construction et des produits cosmétiques à forte valeur ajoutée	Augmentation de l'emploi dans ces secteurs		Le nombre d'entreprises dans l'industrie minière et ses industries connexes (telles que les matériaux de construction et les produits cosmétiques) augmentera de 30 d'ici 2025 Le nombre d'emplois dans ces secteurs augmentera de 1 200 personnes d'ici 2025.
Industrie chimique et autres industries manufacturières	MN-3	Promotion visant la mise en place d'activités manufacturières durables et respectueuses de l'environnement par le biais du développement du recyclage et la diminution des polluants	Augmentation de la fabrication de produits recyclés.	Augmentation de l'emploi dans le secteur du recyclage	Réduction des déchets et amélioration du paysage. Réduction des déversements de déchets, ce qui améliore la situation pour le secteur halieutique dans la région. Diminution des émissions de polluants, ce qui améliore les conditions de vie de la région.	La quantité de déversements de déchets diminuera de 20%. La quantité de déversements de polluant diminuera de 20%. Le ratio de recyclage des matières plastiques augmentera de 50 %.

Secteur textile	MN-4	Mise à niveau des activités de production et élargissement des gammes de produits dans l'industrie textile	Augmentation de la production et de la valeur ajoutée dans le secteur	Augmentation de l'emploi dans le secteur minier		Le nombre d'entreprises dans le secteur textile aura augmenté de 30 d'ici 2025. Le nombre d'emplois dans le secteur augmentera de 1 000 d'ici 2025. Plus de 2 entreprises textile dans le Sud se mettront à la conception / design et au développement des produits d'ici 2025.
Secteur de l'énergie renouvelable	MN-5	Promotion et appui aux unités de production et de services pour l'industrie de l'énergie solaire dans le Sud.	Création de nouvelles entreprises et transfert de technologie	Augmentation des emplois	Gestion durable de l'énergie	Nombre d'entreprises et d'emplois nouvellement créés Croissance des entreprises dans ce domaine

Source : l'équipe d'étude de la JICA

R2311 La couverture, les acteurs, et le coût de chaque plan figurent au tableau suivant. Tandis que les principales zones ciblées des plans en vertu de MN-1 et de MN-3 devront se concentrer dans les gouvernorats de Gabès et de Gafsa, les zones intérieures représentent les zones cibles des stratégies MN-2, MN-4 et MN-5.

Couverture des stratégies et plans par gouvernorat / acteurs des stratégies et plans (secteur minier, autres secteurs industriels)

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Activités minières et manufacturières: MN	MN-1	Mise à niveau des activités de traitement du phosphate et promotion de l'agglomération de l'industrie des phosphates	MN-1-1: Promotion de la création de nouvelles entreprises qui utilisent de l'acide phosphorique purifié (sachant que GCT mettra en œuvre la production dans un avenir proche)	●		●	●		●	APII, ODS, UTICA, Techno-pôle, GCT, CPG, Université de Gabès, BFPME, MIEM, MEDD, MFPE, Centres techniques, etc.	-
			MN-1-2: Promotion de la diffusion de connaissances intersectorielles et intrasectorielles ainsi que des collaborations afin d'améliorer les débouchés commerciaux et les investissements dans les domaines d'application de l'acide phosphorique	●		●	●			APII, ODS, UTICA, Techno-pôle, GCT, CPG, Université de Gabès, BFPME, MIEM, MEDD, MFPE, Centres techniques, etc.	-
			MN-1-3: Enrichissement de la R&D et des innovations pour le développement durable dans ce secteur	●		●	●			APII, ODS, UTICA, Techno-pôle, GCT, CPG, Université de Gabès, BFPME, MIEM, MEDD, MEEP, Centres techniques, etc.	-
	MN-2	Promotion d'activités de production à plus forte valeur ajoutée qui utilisent d'abondantes ressources minérales.	MN-2-1: Réalisation d'études exhaustives sur les ressources minérales à potentiel pour leur utilisation durable	●	●	●	●	●	●	APII, ONM, MEDD, etc.	-
			MN-2-2: Développement de la capacité de production des industries de traitement des ressources naturelles	●	●	●	●	●	●	MEEP, Centres techniques, APII, Techno-pôle, MIEM, ODS, MEDD, UTICA, CEPEX, Techno-pôle, etc.	-
			MN-2-3: Promotion de la production des produits cosmétiques qui sont fabriqués à partir des produits comme le sel, l'argile et huile d'olive	●	●	●	●		●	MFPE, Centres techniques, ODS, BFPME, APII, CEPEX,	-
			MN-2-4: Promotion des industries connexes pour le pipeline de gaz et l'usine de mise en bouteille de GPL	●	●	●				MFPE, MIEM, APII,	-
	MN-3	Promotion visant la mise en place d'activités manufacturières durables par le biais du développement du recyclage et la promotion de techniques respectueuses de l'environnement	MN-3-1: Mise en place du système de recyclage des matières plastiques	●		●	●	●	●	MIEM, MFPE, ANGED, APII, MDICI, MEDD	-
			MN-3-2: Promotion des techniques respectueuses de l'environnement dans les secteur chimique et minier			●	●			ANPE, Technologies de l'environnement à Tunis, APII, Techno-pôle, MDICI, MIEM, Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle,	-
	MN-4	Mise à niveau des activités de production et élargissement des gammes de produits dans l'industrie textile	MN-4-1: Promotion de la conception et du développement de produits dans le secteur de l'habillement	●	●		●		●	MFPE, APII, Centre Technique du Textile, UTICA	-
			MN-4-2: Promotion de collaborations dans le secteur textile afin d'accroître les nouveaux débouchés commerciaux et les investissements	●	●		●		●	UTICA, APII	-
			MN-4-3: Amélioration des capacités de production du secteur textile	●	●		●		●	UTICA, APII, MFPE, MIEM	-

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Activités minières et manufacturières: MN	MN-5	Fostering manufacturing base and service for solar (renewable) energy industry	MN-5-1: Promotion et appui aux unités de production et de services pour l'industrie de l'énergie solaire (renouvelable)	●	●	●	●	●	●	ODS, groupe de travail de développement régional, ANGED, Techno-pôles, Instituts universitaires et de recherche, MFPE, IRA, Borji Cedria, MIEM (APII), FIPA, Instituts de financement, APIA, STEG	-
			MN-5-2: Mise en place de la fondation pour la production des composants des modules et systèmes photovoltaïques (PV) et des services connexes	●	●	●	●	●	●	ODS, groupe de travail de développement régional, ANGED, Techno-pôles, Instituts universitaires et de recherche, MFPE, MIEM (APII), FIPA, Instituts de financement, APIA, STEG	-

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2312 Les stratégies du secteur du tourisme et leurs effets sur la réalisation de la vision de développement sont indiqués au tableau suivant. Pour le secteur du tourisme, les stratégies sont formulées non pas pour les sous-secteurs mais pour les éléments importants de la promotion du tourisme, précisément le développement de destination (TM-1), la valorisation du niveau de service ITM-2), la préservation des ressources touristiques (TM-3), le tourisme à base communautaire (TBC) (TM-4) et les collaborations renforcées avec l'agriculture.

Stratégie du secteur du tourisme

Code	Stratégie	Effet (direct/indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
TM-1	Création et promotion de destinations pour toutes les saisons dans le Sud	Amélioration du revenu, en particulier pendant la basse saison	Amélioration de la situation de l'emploi saisonnier	Amélioration de la stabilité sociale	1. Taux d'occupation des hôtels 2. Nombre de nuitées 3. Nombre de visiteurs dans le Sud
TM-2	Développement de services touristiques répondant aux standards internationaux	Démarchage de la clientèle touristique haut de gamme Démarchage de divers types de touristes dans des segments différents	Création de nouveaux types d'emploi, par exemple thérapeute, sommelier, interprète, etc.	Amélioration de l'infrastructure de base	1. Nombre de diplômes professionnels obtenus 2. Établissement de nouvelles normes hôtelières 3. Nombre d'hôtels classés 4. Pourcentage de revenants dans le Sud
TM-3	Réhabilitation et conservation du patrimoine matériel et immatériel du Sud	Exploitation de nouveaux sites touristiques et de nouveaux produits à travers le développement des patrimoines locaux	Création de nouveaux types d'emplois, en particulier pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Par exemple guide touristique professionnel, médiateur, etc.	Conservation des patrimoines locaux et des ressources naturelles locales	1. Établissement du plan de gestion des sites 2. Nombre de sites classés au niveau national ou sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO 3. Nombre d'artisans ayant une certification officielle
TM-4	Développement du Tourisme à Base Communautaire (TBC) pour faire plus participer, pour sensibiliser et pour responsabiliser la société civile	Promotion du tourisme bénéficiant directement à la population locale	Impliquer la population locale dans le tourisme Créer de nouveaux emplois pour les services d'excursions/de circuits locaux	Sensibiliser le public à la culture locale et le responsabiliser quant à la protection de l'environnement local	1. Nombre de diplômes professionnels obtenus par la population locale 2. Taux d'occupation hôtelière des hébergements locaux 3. Nombre de campagnes de nettoyage organisées
TM-5	Exploitation de l'agrotourisme en collaboration avec le secteur agricole	Promotion commerciale des produits locaux	Créer plus d'emplois pour les agriculteurs de la région	Amélioration de la stabilité sociale	1. Ventes de produits agricoles

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2313 La couverture, les acteurs, et le coût de chaque plan figurent au tableau suivant. Étant donné que les ressources touristiques sont réparties dans l'ensemble du Sud, les zones cibles pour la promotion du tourisme s'étendent aux six gouvernorats.

Couvertures des stratégies et plans par gouvernorat / acteurs des stratégies et plans (secteur du tourisme)

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Tourisme: TM	TM-1	Création et promotion de destinations pour toutes les saisons dans le Sud	TM-1-1: Établir l'OGD	●	●	●	●	●	●	ODS, Municipalités, MTA, ONTT et CR Tourisme, - DR Transport, DR Équipement, DR Culture, ONAT, Institut National du Patrimoine, UTICA, FTAV, FTH, ONG locales, etc.	13,0
			TM-1-2: Établir des contrats de destination	●	●	●	●	●	●	ODS, Municipalités, MTA, ONTT et CR Tourisme, - DR Transport, DR Équipement, DR Culture, ONAT, Institut National du Patrimoine, UTICA, FTAV, FTH, ONG locales, etc.	17,3
			TM-1-3: Promouvoir les destinations vers les marchés intérieur et internationaux	●	●	●	●	●	●	OGD, MTA, ONTT et CR Tourisme, FTAV, FTH	-
			TM-1-4: Créer un système de taxation, en particulier pour le développement du tourisme				-			OGD, MTA, ONTT et CR Tourisme, MF,	-
	TM-2	Développement de services touristiques répondant aux standards internationaux	TM-2-1: Établir des lois, des normes ou des « Cahiers des charges » pour les services touristiques				-			MTA, ONTT et CR Tourisme, FTAV, FTH, Ministère de la Santé, ANGEd, SONEDE	-
			TM-2-2: Fournir des cours de formation professionnelle pour les nouveaux services touristiques				-			ONTT, Ministère de Culture, MARHP, Ministère de la Santé	9,2
			TM-2-3: Améliorer l'infrastructure régionale du tourisme	●	●	●	●	●	●	Municipalités, MEHAT, MT, SONEDE, ONAS, MTA, ONTT, CR tourisme, FTH, Ministère de la Santé, etc.	-
			TM-2-4: Mobiliser le budget pour l'amélioration des services touristiques				-			MTA, MEHAT, MT, SONEDE, ONAS, etc.	-
	TM-3	Réhabilitation et conservation du patrimoine matériel et immatériel du Sud	TM-3-1: Conserver les patrimoines matériels	●	●	●	●	●	●	Ministère de la Culture, Institut National du Patrimoine, OGD	25,9
			TM-3-2: Conserver les patrimoines immatériels, tels que les artisans, la musique et la danse	●	●	●	●	●	●	Ministère de la Culture, ONTT, ONAT, OGD	8,6
			TM-3-3: Inscrire les patrimoines locaux sur la liste des patrimoines nationaux et/ou du patrimoine mondial de l'UNESCO	●	●	●	●	●	●	Ministère de la Culture, Institut National du Patrimoine, OGD, MEHAT, MARHP	5,8
			TM-3-4: Créer l'itinéraire touristique	●	●	●	●	●	●	OGD, ONTT, CR tourisme, DR Équipement	105,12
			TM-3-5: Développer les sites touristiques	●	●	●	●	●	●	Ministère de la Culture, Municipalités, Institut National du Patrimoine, MEHAT, MARHP, Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle	139,36
			TM-3-6: Mobiliser le budget pour la conservation des patrimoines matériels et immatériels				-			Ministère de la Culture, Institut National du Patrimoine, Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle	-

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Tourisme: TM	TM-4	Développement du Tourisme à Base Communautaire (TBC) pour faire plus participer, pour sensibiliser et pour responsabiliser la société civile	TM-4-1: Établir l'Organisation du Tourisme à Base Communautaire (OTBC)	●	●	●	●	●	●	ODS, Municipalités, ONG locales, associations locales, CR tourisme	25,9
			TM-4-2: Développer « L'écomusée »	●	●	●	●	●	●	OTBC	
			TM-4-3: Fournir la formation nécessaire pour les populations locales	●	●	●	●	●	●	Ministère de la Culture, DR Culture, ONTT, CR Tourisme, OTBC	
			TM-4-4: Établir des lois, des normes ou des « Cahiers des charges » pour les services touristiques	-						MTA, FTH, AFT, MEHAT	-
			TM-4-5: Améliorer l'infrastructure du tourisme local	●	●	●	●	●	●	Municipalités, MTA, MEHAT, MT, SONEDE, ONAS, etc.	-
			TM-4-6: Mobiliser le budget pour le TBC	-						ODS	-
	TM-5	Exploitation de l'agrotourisme en collaboration avec le secteur agricole	TM-5-1: Promouvoir l'agrotourisme	●	●	●	●	●	●	MARHP, CRDA, DGA, OGD, Municipalités, MTA, ONTT, CR tourisme, FTH, etc.	17,3
			TM-5-2: Fournir la formation nécessaire pour l'agrotourisme	●	●	●	●	●	●	ONTT, CR tourisme, CRDA	9,2
			TM-5-3: Établir des lois, des normes ou des « Cahiers des charges » pour l'agro tourisme	-						MTA, Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières, MARHP, MEDD	-
			TM-5-4: Développer les équipements pour améliorer l'accès au marché	●	●	●	●	●	●	Groupements d'agriculteurs, ONTT, CR tourisme, FTH	-
			TM-5-5: Mobiliser le budget pour l'agrotourisme	●	●	●	●	●	●	ODS	-

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2314 Les stratégies du secteur de l'artisanat et leurs effets sur la réalisation de la vision de développement sont indiqués au tableau suivant. Les stratégies mettent l'accent sur l'amélioration de la compétitivité du secteur à travers le développement de la chaîne de valeur en coopération avec le secteur de l'élevage, le renforcement du marketing / la commercialisation, et la consolidation du soutien aux micro et petites industries.

Stratégies du secteur de l'artisanat

Code	Stratégie	Effets et impacts			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
HC-1	Augmenter la compétitivité des produits artisanaux du Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production et ventes de produits artisanaux à plus forte valeur ajoutée - Chaîne d'approvisionnement améliorée 	Augmentation de l'auto-emploi et des micro-entreprises économiquement viables	<ul style="list-style-type: none"> Opportunités d'emploi durables Conservation des connaissances et techniques traditionnelles et des produits authentiques Capacité institutionnelle améliorée de l'ONA Plus forte conscience des produits artisanaux et de leur valeur culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de nouvelles entreprises (fabricants, détaillants) - Le nombre des nouveaux emplois - L'augmentation du revenu des travailleurs du secteur/le plus fort chiffre d'affaires des sociétés - Le nombre des points de vente - Les volumes et montants des ventes dans les villages d'artisans - Le montant des exportations - Le nombre d'équipements fonctionnels pour la Culture/l'enseignement

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2315 La couverture, les acteurs, et le coût de chaque plan figurent au tableau suivant.

Couverture des stratégies et plans par gouvernorat / acteurs de stratégies et plans (secteur de l'artisanat)

Secteur	Code	Stratégie	Plan	Gouvernorat cible						Acteur	Coût (Million DT)
				Méd.	Tata.	Gab.	Gaf.	Keb.	Toz.		
Artisanal HC	HC-1	Augmenter la compétitivité des produits artisanaux du Sud	HC-1-1: Développement et renforcement de la chaîne de valeur des produits de l'artisanat de la laine et du cuir	●	●		●	●	●	OEP, ODS, ONA, API, UTICA	0,1
			HC-1-2: Renforcement du marketing et de la commercialisation des produits artisanaux	●	●	●	●	●	●	ONA, MTA, CEPEX, Ministère de la Culture, Instituts de formation professionnelle, Ministère de l'Éducation	0,4
			HC-1-3: Renforcement des micro et petites entreprises artisanales	●	●	●	●	●	●	ONA, Instituts de formation professionnelle, CEPEX, BTS, Institutions de microfinance	0,4

Source : l'équipe d'experts de la JICA

3.3 Stratégies pour le développement de l'infrastructure

R2316 **Le secteur de l'infrastructure** est composé de celles pour i) le transport, ii) l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, iii) l'approvisionnement en électricité et iv) les télécommunications. Les stratégies de développement des infrastructures sont formulées avec les objectifs suivants :

Finalité des stratégies de développement de l'infrastructure

Finalité	
Correspondance à l'augmentation de la demande	Pour correspondre à l'augmentation de la demande future estimée par les experts de la JET sur la base d'hypothèses socio-économiques, le développement de l'infrastructure est prévu pour satisfaire la demande future des résidents.
Amélioration générale de l'infrastructure	Pour de meilleures conditions de vie des résidents ainsi que des employés et des cadres des entreprises attirées dans le Sud, les services publics doivent être développés avec l'infrastructure améliorée. Le développement durable est une politique essentielle appliquée pour l'amélioration de l'infrastructure.
Soutien au développement du secteur de production	Le but principal du développement de l'infrastructure dans la planification dans le cadre du Projet est de soutenir le développement du secteur de production. L'infrastructure de transport est l'élément clé qui sert à relier les zones de production aux centres de traitement / de transformation et jusqu'aux passerelles d'exportation. L'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et l'approvisionnement en électricité sont des services importants pour le développement du secteur de production, tandis que les services de télécommunication sont incontournables pour moderniser les secteurs productifs.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2317 **Les stratégies du secteur du transport** sont les suivantes. Il est crucial que ce secteur soutienne le développement des secteurs productifs en réduisant les coûts de transport des marchandises et des passagers par l'apport de services de transport efficaces et le développement d'installations pour l'exportation afin de promouvoir l'export vers les marchés internationaux directement depuis le Sud.

Stratégies du secteur du transport

Code	Stratégie	Effet (direct/indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emplois	Durabilité	
TR-1	Augmenter les possibilités de la mobilité : Améliorer l'accessibilité aux principales villes tunisiennes et aux pays voisins, et le trafic intra-gouvernorat	Réduction du temps et du coût de transport	Amélioration générale des conditions d'activité pour faciliter les activités des sociétés et de la population	Réduction des émissions de CO ₂ et de gaz d'échappement	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de transport • Passagers-km et tonnes-km de fret • Temps d'attente aux points de congestion des zones urbaines • Taux de revêtement des routes rurales
TR-2	Augmenter l'intensité de la mobilité : Amélioration de la capacité et de la qualité de service de tous les modes de transport	Dynamisation de l'économie par l'accroissement du commerce extérieur et du nombre d'utilisateurs des transports publics	Création d'emploi, par exemple plus de chauffeurs	Amélioration de la stabilité des marchés, des ventes et des emplois	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de passagers des transports publics • Trafic ferroviaire, routier, portuaire et aérien (fret, passagers)

Code	Stratégie	Effet (direct/indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emplois	Durabilité	
TR-3	Augmenter la durabilité de la mobilité : Établissement et renforcement des systèmes d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure (O&M)	Réduction des coûts d'entretien	Création d'emplois qualifiés durables spécialisés en maintenance	Maximiser la durée de la vie opérationnelle de l'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de rugosité (planéité) • Nombre de camions en surcharge sur les routes
TR-4	Augmenter la sécurité et la considération pour l'environnement de la mobilité : Considérations pour la sécurité de la circulation et l'environnement	Amélioration des équipements et des services locaux	Amélioration des capacités du personnel Création d'emplois dans le secteur de l'environnement	Atténuation de la pollution environnementale causée par les activités de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Victimes d'accidents de la circulation • Accidents de la circulation • Polluants déversés dans la mer depuis les ports • Émissions de CO2
TR-5	Soutien au secteur productif, en vue d'industries et de services tournés vers l'international	Dynamisation de l'économie locale et nationale	Générer une demande de personnel, de matériel et d'équipements	Induire des effets sur l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre, étendue et utilisation des zones logistiques • Volume du commerce extérieur • Nombre de passagers internationaux du transport aérien

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2318 Les plans de mise en œuvre du développement des infrastructures de transport sont les suivants :

Plans de mise en œuvre du développement des infrastructures de transport :

Type	Référence	Commentaires	Coût (D.T. millions)
Routes			
Traitement en priorité / court terme (avant la fin de 2020)	TR 3-5	La base de données est une condition préalable pour la réalisation des travaux de manière intégrée	---
	TR 3-4	Entretien des itinéraires (suite)	---
	TR 2-5	Condition préalable pour financer plus facilement des travaux sur les autres routes principales	---
	TR 3-9	Condition préalable pour financer plus facilement des travaux à plus petite échelle	---
	TR 4-1	Condition préalable pour savoir où se trouvent les points noirs et connaître les principales causes des accidents	---
	TR 4-5	Utilisation du Fonds pour mettre en œuvre des travaux au cas par cas.	---
Moyen terme (jusqu'à 2025)	TR 1-2	4 nouvelles routes, 2 asphaltées et 2 non asphaltées	---
	TR 1-8	4 périphériques à construire	500 Includ tous les projets TR-1-8
	TR 2-1	6 liaisons maximales possibles à moyen-terme (priorité parmi les autres travaux routiers)	6 384 Includ tous les projets TR-1-8
	<i>TR 3-4</i>	Entretien des itinéraires (suite)	---
	<i>TR 2-5</i>	Travaux sur d'autres routes principales (par le biais du Fonds)	---
	<i>TR 3-9</i>	Travaux à petite échelle (par le biais du Fonds)	---
	TR 4-2	9 itinéraires touristiques prévus et réalisés (voir la carte ci-après)	---
	<i>TR 4-5</i>	Utilisation du Fonds pour mettre en œuvre des travaux au cas par cas.	---
TR 5-10	La route sur le Chott est réalisée (phase 2 du projet)	---	

Type	Référence	Commentaires	Coût (D.T. millions)
Long terme (jusqu'à 2035)	TR 1-2	1 nouvelle route asphaltée / non asphaltée construite par an >>> 10 de chaque (max.)	---
	TR 1-8	1 nouveau périphérique possible par an >>> 10 max.	500 Inclut tous les projets TR-1-8
	TR 1-10	Mise en service du pont prévue en 2027 (année 12)	170
	TR 2-1	20 itinéraires supplémentaires maximum possibles (si suffisamment de circulation)	6 384 Inclut tous les projets TR-1-8
	TR 3-4	Entretien des itinéraires (suite)	---
	TR 2-5	Travaux sur d'autres routes principales (par le biais du Fonds)	---
	TR 3-9	Travaux à petite échelle (par le biais du Fonds)	---
	TR 4-2	Itinéraires supplémentaires possibles, mais la priorité est de maintenir les 9 existants	---
TR 4-5	Utilisation du Fonds pour mettre en œuvre des travaux au cas par cas.	---	
Chemins de fer			
Traitement en priorité / court terme (moins de 5 ans)	TR 1-3	Les conclusions de l'étude sur les trains rapides seront disponibles d'ici 2020 (voir TR 3-7)	10
	TR 2-4	Achat et mise en service des premiers wagons devant être remplacés. Audit des locomotives - Définition des besoins pour leur modernisation ou leur remplacement	---
	TR 3-7	L'étude détaillée (passagers + fret, tous les réseaux) sera terminée d'ici 2019	---
Moyen terme (jusqu'à 2025)	TR 2-4	Poursuite du remplacement des wagons Modernisation et remplacement, si nécessaire (phase 1)	---
	TR 4-4	Remise en état de toutes les gares ferroviaires dans le Sud Nouvelle gare ferroviaire à Gabès (multimodale)	---
Long terme (jusqu'à 2035)	TR 1-4	Nouveau système de transport tram+train Gabès - El Hamma (si les études sont satisfaisantes)	42.26
	TR 1-5	La liaison ferroviaire Nord Tataouine - Port de Zarzis sera terminée d'ici 2027 (estimation)	253
	TR 2-4	Achèvement du remplacement des wagons Modernisation et remplacement, si nécessaire (phase 2)	---
	TR 5-10	Liaisons ferroviaires Kébili - Tozeur et Kébili - El-Hamma d'ici 2035	---
Ports			
Traitement en priorité / court terme (moins de 5 ans)	TR 5-4	Nettoyage/dépollution de la zone portuaire de Gabès Matériel de manutention pour conteneurs Aménagement d'une aire de stockage des conteneurs	---
	TR 5-5	Création d'une structure de développement ad hoc (port + FTZ etc.) Matériel de manutention pour conteneurs Aménagement d'une aire de stockage des conteneurs	---
Moyen terme (jusqu'à 2025)	TR 5-4	Les polluants sont éliminés – la question est réglée (en 2021) Développement de la zone portuaire (poste pour le pétrole en particulier)	---
	TR 5-5	Développement de la nouvelle zone économique Développement de la zone portuaire en concomitance (+ conteneurs de stockage)	---

Type	Référence	Commentaires	Coût (D.T. millions)
Long terme (jusqu'à 2035)	TR 5-4	Évaluation de mi-parcours en 2025 Élargissement supplémentaire possible	---
	TR 5-5	Évaluation de la phase 1 (2025) 2 ^e phase d'élargissement de la structure Possibilité de construction d'un terminal de croisière Remarque : l'arrivée de la ligne de chemin de fer en provenance de Tataouine est prévue en 2027	---
Aéroports			
Traitement en priorité / court terme (moins de 5 ans)	TR-1-9	Développement des études	---
	TR-5-6	Création d'une structure de projet Étude du plan d'activités Mise en œuvre du projet pilote pendant 2 ans	---
Moyen terme (jusqu'à 2025)	TR-1-9	Validation du plan de développement en coordination avec d'autres aéroports	---
	TR-5-6	Évaluation du projet pilote, Si approuvé : poursuite du projet	---
Long terme (jusqu'à 2035)	TR-1-9	Mise en service de la nouvelle structure (2034)	---
	TR-5-6	Si approuvé : poursuite du projet et ajout de destinations et/ou fréquences	---
Transport urbain et interurbain			
Traitement en priorité / court terme (moins de 5 ans)	TR 1-6	Études préliminaires et consultations publiques	---
	TR 1-7	Études d'ici 2020 sur plusieurs itinéraires	---
	TR 2-3	Les premiers véhicules sont achetés et mis en service	---
	TR 3-6	Le système d'information est mis en service et en état de fonctionnement	---
	TR 4-3	Tous les travaux de remise en état sont exécutés (remarques : pour la gare routière de Gabès - emplacement, temps - avec la nouvelle gare ferroviaire et la future gare de métro léger)	---
	TR 5-2	The programme est préparé et mis en œuvre dans des endroits désignés	---
	TR 5-3	Les 10% du parc les plus anciens sont remplacés	---
Moyen terme (jusqu'à 2025)	TR 1-6	Toutes les études sont mises en œuvre	---
	TR 1-7	Construction et mise en service de lignes spécialisées (TCSP)	---
	TR 2-3	Un nombre de nouveaux véhicules sont achetés et mis en service	---
	TR 3-6	Fonctionnement, entretien et amélioration continue du système	---
	TR 5-2	Le programme d'amélioration des installations sera terminé d'ici 2021	---
Long terme (jusqu'à 2035)	TR 5-3	Le remplacement des véhicules de louage se poursuit	---
	TR 1-6	L'appel d'offres, les travaux de construction, la mise en service estimés pour l'année 18 (2033)	---
	TR 1-7	Mise en service de BHNS sur une sélection de lignes de TCSP (d'ici 2033 également)	---
	TR 2-3	Le parc des bus a été complètement rajeuni.	---
	TR 3-6	Fonctionnement, entretien et amélioration continue du système	---
TR 5-3	Le rajeunissement de tout le parc sera terminé d'ici 2030	---	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2319 Les stratégies du secteur de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées sont les suivantes. Afin de permettre au secteur agricole d'utiliser plus d'eau souterraine ou en continu, il est nécessaire pour les sources hydriques à l'usage domestique et industriel

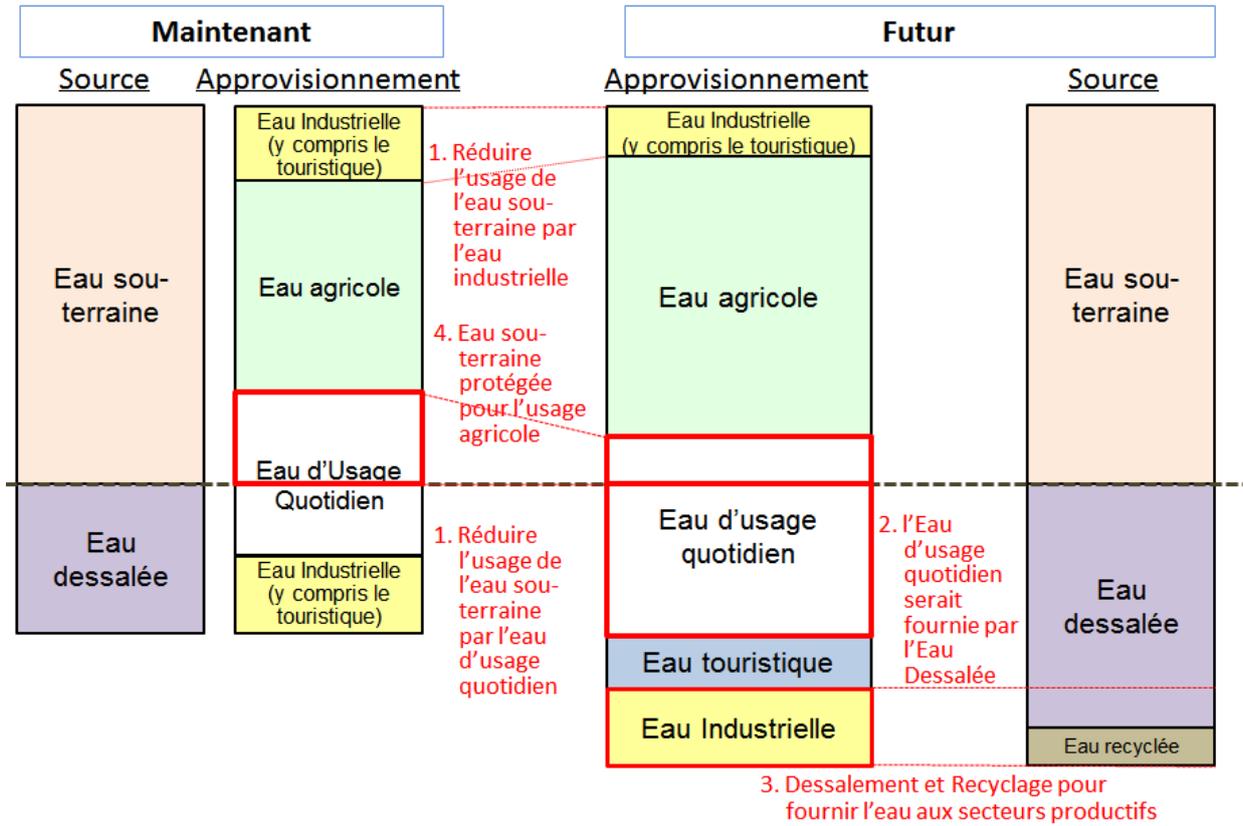
d'abandonner les eaux souterraines et de les remplacer par de l'eau dessalée et recyclée (voir la figure suivante). En ce qui concerne le traitement des eaux usées, il est prévu d'augmenter le taux des ménages raccordés au réseau public de traitement des eaux usées pour rattraper le retard par rapportant aux autres régions de la Tunisie.

Stratégies du secteur de l'approvisionnement en eau et du traitement de l'eau

Code	Stratégie	Effet (direct/indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
WA-1	Concernant la SONEDE : Pour l'eau à usage agricole, l'eau souterraine sera utilisée en réduisant l'approvisionnement pour les usages domestique et industriel.			Conservation des ressources en eau naturelles	• 65% de l'eau à usage agricole sera fournie par le dessalement d'ici l'année 2025
WA-2	Concernant la SONEDE : Pour l'eau à usage domestique, l'eau dessalée sera utilisée.	Connexion du réseau entre les villes/bourgs majeurs	Augmentation du personnel des usines de dessalement	Conservation des ressources en eau naturelles	• 65% de l'eau à usage résidentiel sera fournie par le dessalement d'ici l'année 2025
WA-3	Concernant la SONEDE et l'ONAS : Pour l'eau industrielle, de l'eau dessalée et de l'eau de STEP issue d'un meilleur traitement devra être fournie.	Amélioration des usines de dessalement et de la qualité de l'eau traitée par les STEP	Amélioration des processus des usines de dessalement et des STEP Augmentation de leur personnel	Conservation des ressources naturelles en eau	• 65% de l'eau à usage industriel sera fournie par le dessalement d'ici l'année 2025 • 5% d'eau rejetée par les STEP de l'ONAS sera réutilisée d'ici l'année 2025
WA-4	Concernant l'ONAS : Amélioration du réseau de traitement des eaux usées et de son taux de raccordement.	Amélioration du réseau de traitement des eaux usées	Augmentation du nombre de STEP et de leur personnel	Protection contre les maladies liées à l'eau et protection de l'environnement naturel	• 5% d'eau rejetée par les STEP de l'ONAS sera réutilisée d'ici l'année 2025

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Note : STEP : station d'épuration des eaux usées



Concept de base des sources et de l'alimentation en eau actuelles et futures

R2320 Le plan de construction de l'usine de dessalement et les principaux programmes de traitement des eaux usées sont indiqués dans les tableaux ci-après.

Plan de construction des usines de dessalement

		avec les données de la SONEDE												par la JET						
		--2015			--2016			--2020			--2025			--2025 TOTAL	--2035			--2035 TOTAL		
		Station	Gouvernorat	(m3/j)	Station	Gouvernorat	(m3/j)	Station	Gouvernorat	(m3/j)	Station	Gouvernorat	(m3/j)	(m3/j)	Station	Gouvernorat	(m3/j)	(m3/j)		
Est	SWRO				Djerba	Médenine	50,000	Zarat	Médenine	50,000	Djerba exp	Médenine	25,000		Zarat exp	Médenine	50,000			
															<i>New</i>		<i>40,000</i>			
	SWRO Total			0			50,000			50,000			25,000	125,000			90,000	215,000		
	BWRO	Gabès	Gabès	34,000																
		Djerba	Médenine	20,000																
		Zarzis	Médenine	15,000																
		Ben Guerdane	Médenine	1,800	Beni Kedache	Médenine	800	Ben Guerdane	Médenine	9,000										
						Matamata	Gabès	4,000								<i>New 1</i>	<i>Gabès</i>	<i>5,000</i>		
					Mares	Gabès	5,000								<i>New 2</i>	<i>Tataouine</i>	<i>4,400</i>			
	BWRO Total			70,800			9,800			9,000			0	89,600			9,400	99,000		
	Total			70,800			59,800			59,000			25,000	214,600			99,400	314,000		
Ouest	BWRO				Tozeur	Tozeur	6,000	Degueche	Tozeur	2,000										
					Nafta	Tozeur	4,000													
					Hezoua	Tozeur	800													
					Kébili	Kébili	6,000	Kébili exp	Kébili	2,000						<i>???</i>	<i>???</i>	<i>54,600</i>		
					Souk Lahad	Kébili	4,000									<i>(Several places)</i>				
					Douz	Kébili	4,000													
					Berkhir	Gafsa	1,600	Mdhila-Guettar	Gafsa Est	9,000										
								Metlaoui- Redayef- Moulares	Gafsa Ouest	6,000										
			Total						26,400			19,000				45,400			<i>54,600</i>	100,000
		Capacité d'ensemble (*)				70,800			86,200			78,000				260,000				414,000

Chiffres en bleu estimés par l'équipe d'experts de la JICA

(*)Capacité d'ensemble: discutée avec la SONEDE à Montfleu le 20/2/2015

Coût estimé cours 2015-2025: DT 453 millions (à l'exception des projets en cours énumérés dans les colonnes de '-2015' et '-2016' de la table ci-dessus, les coûts pour les plantes qui seront construites d'ici 2020;. DT. 278 millions, les coûts pour les plantes pour être construit par 2025;. DT. 157 millions, les coûts de plantes en outre proposées par JET à construire d'ici à 2025, DT. 18 millions)

Principaux programmes de traitement des eaux usées

Gouvernorat	Projet	Lieu	Aperçu	mio TND
Gabès	1 Amélioration de la qualité de l'eau traitée	El Hamma	Amélioration des STEP	2,6
	2 Nouveau réseau	No. 23 catch'mt	75km, 4550 Foyers	7,5
	3 Mise à niveau des systèmes d'aération existants	Gabès		6
	4 Réhabilitation d'installation	Gabès & El Hamma	Réhabilitation de 12km	4,3
	5 Amélioration de la gestion des boues	Tous		-
Médenine	1 Nouvelle STEP	Djerba Ajim		4
	2 STEP & réseau de pipeline	Bem Guerdane	70km	24
	3 Amélioration de la qualité de l'eau traitée	STEP de Médenine	Amélioration des STEP 5 et réhabilitation de la station de pompage	0,3
		Zarzis, Souhill,..		12
	4 Nouveau réseau (5ème plan)	No 18 catch'mt	88km, 5000 foyers	8,5
	5 Programme de depollution de la Mer Méditerranéen (DEPOLMED)	Zarzis, Midoun and Ajim...	Extension d'environ 123km de conduite et raccordement d'environ 3900 foyers	15
		Djerba, Aghir...	Agrandissement et réhabilitation de chacune des STEP	33
	6 Amélioration de la gestion des boues	Tous	-	
	7 Etude sur la cogénération	Djerba Aghir	-	
Tataouine	1 Assainissement	El maharajene		0,3
	2 Nouveau réseau	No 3 catch'mt	10km, 500 Foyers	1
	3 Nouveau réseau	Tataouine, & Ghomrassen	13km, 450 Foyers	1
	4 Amélioration de la gestion des boues	Tous		-
	5 Amélioration	STEP de Tataouine		5
Gafsa	1 Elargissement & réhabilitation	Gafsa	19 STEPs & 130 stations de pompage	29
	2 Assainissement	El Guettar	STEP & pipeline de 25km pour 2800 Foyers	10
	3 Assainissement	10 villes de taille moyenne	STEP commune, pipeline de 100km pour 8000 foyers	30
	4 Assainissement	Mdhilla	STEP, pipeline de 20km pour 1500 foyers	8
	5 Assainissement	12 villes	Pipeline de 42km pour 3100 foyers	4,5
	6 Amélioration de la gestion des boues	Tous		-
Tozeur	1 Amélioration	Hazoura	STEP, pipeline de 18km pour 800 foyers	4
	2 Assainissement	6 villes	Pipeline de 17km pour 740 foyers	1,8
	3 Réhabilitation et élargissement de la STEP	Nefta		15
	4 Amélioration de la gestion des boues	Tous		-
Kébili	1 Amélioration de l'environnement hydrique	Kebili, Douz ..	Extension de pipeline de 82km pour 6000 foyers	13
			Réhabilitation de pipeline de 10km	2
	2 Amélioration	Telmine	Pipeline de 9km pour 465 foyers	1,3
	3 Assainissement	4 villes	Pipeline de 13km pour 1260 foyers	1,7
	4 Assainissement	Souk Lahad	STEP, pipeline de 35km pour 3000 foyers	10
	5 Amélioration de la gestion des boues	Tous		-
Source de données : ONAS Tunis		Note: STEP-Station d'épuration des eaux usées		

Le coût total des principaux programmes de traitement des eaux usées, exception faite de la gestion des boues : DT 255 millions.

En outre, la construction d'usines modernes de traitement des eaux est prévue pour la production d'eau d'une qualité adéquate à des fins industrielles pour un coût total de DT.33 millions.

R2321 **Les stratégies du secteur de l'approvisionnement en électricité** sont les suivantes. Les stratégies du secteur de l'approvisionnement en électricité sont les suivantes. Étant donné que la Société tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) a des capacités compétences suffisantes pour assurer de manière stable l'approvisionnement en électricité dans tout le pays, il est propos de valoriser la gestion de l'approvisionnement en électricité de la STEG à un niveau plus sophistiqué, c.-à-d. introduire / renforcer le contrôle de la demande (PS-1), réduire la perte de puissance (PS-2), et

introduire / élargir l'utilisation des énergies renouvelables, outre le développement de l'infrastructure correspondant au développement régional (PS-3).

Stratégies du secteur de l'approvisionnement en électricité

Code	Stratégie	Effect (Direct / Indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
PS-1	Réduction de la charge de pointe par le contrôle de la demande	Des investissements peuvent être affectés pour améliorer la qualité de l'électricité.	Des emplois sont créés par les agrégateurs, un nouveau type d'industrie.	Le volume de consommation de combustibles fossiles diminue.	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de fonctionnement des centrales La capacité des centrales électriques Le nombre de souscripteurs du service d'effacement
PS-2	Augmenter le volume d'énergie disponible en réduisant le taux de pertes de distribution	L'efficacité économique du secteur de la production d'électricité s'améliore.	Des emplois sont créés pour le remplacement d'équipement.	Le volume de consommation de combustibles fossiles diminue.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de pertes de distribution 5.
PS-3	Développement de l'infrastructure conforme du scénario du Plan de développement	Des contributions sont faites pour promouvoir les industries dans le Sud.			<ul style="list-style-type: none"> La capacité d'installation pour les infrastructures électriques
PS-4	Introduire des énergies renouvelables pour couvrir la demande de base et la demande de pointe	L'énergie verte se diffuse.	Des emplois sont créés pour la construction et la maintenance de l'équipement.	Le volume de consommation de combustibles fossiles diminue.	<ul style="list-style-type: none"> Le taux d'approvisionnement en énergie renouvelable sera réduit

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2322 Les **plans** du secteur de l'approvisionnement en électricité figurent dans les tableaux suivants.

Plans dans le cadre de la stratégie : PS-1

Stratégie	PS-1	Réduction de la charge de pointe par le contrôle de la demande			
Plan	Actions		Terme	Coût	Organismes concernés
PS-1-1 : Conception institutionnelle du projet d'effacement	<ul style="list-style-type: none"> Le ministère de tutelle doit réaliser des études et la conception institutionnelle pour le projet d'effacement. Le ministère de tutelle doit réaliser une organisation pour superviser l'évaluation du projet. Le ministère de tutelle doit réaliser une organisation pour diriger l'opérateur de projet. 		Court	3 million DT	<ul style="list-style-type: none"> MIEM STEG MCTEN etc.
PS-1-2 : Examen de la faisabilité et planification du projet	<ul style="list-style-type: none"> La compagnie d'électricité doit réaliser en place une organisation d'effacement. La compagnie d'électricité doit réaliser un étude sur les effets de l'effacement et les incitations visant les agrégateurs d'effacement. Le ministère de tutelle doit établir un plan relatif au projet pour démontrer l'effacement. 		Court	0,3 million DT	
PS-1-3 : Projet de démonstration pour la mise en place effective	<ul style="list-style-type: none"> L'entreprise privée doit mettre en place une société projet pour les agrégateurs d'effacement. Le ministère de tutelle doit mettre en œuvre le projet de démonstration pour les agrégateurs d'effacement. 		Court-moyen	36 million DT	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : PS-2

Stratégie	PS-2	Augmenter la quantité d'énergie disponible en réduisant le taux de pertes de distribution			
Plan	Actions		Terme	Coût	Organismes concernés
PS-2-1 : Étude sur la situation actuelle et examen de mesures	<ul style="list-style-type: none"> - La compagnie d'électricité doit mettre en place une organisation pour mener l'étude et examiner les mesures. - La compagnie d'électricité doit mener une étude pour identifier les causes de la perte de distribution de puissance actuelle. - La compagnie d'électricité doit restructurer le transport et la distribution d'électricité sur la base des résultats de l'étude. 		Court	7 million DT	<ul style="list-style-type: none"> - STEG - Les six gouvernorats du Sud
PS-2-2 : Efforts pour mettre la conception en exécution	<ul style="list-style-type: none"> - La compagnie d'électricité doit élaborer un plan d'exécution basé sur la refonte. - La compagnie d'électricité doit mobiliser des fonds sur la base du plan du projet. - La compagnie d'électricité doit mettre le plan en exécution. 		Court-moyen	Dépend de la conception	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : PS-3

Stratégie	PS-3	Développement de l'infrastructure conforme du scénario du Plan de développement			
Plan	Actions		Terme	Coût	Organismes concernés
PS-3-1 : Reflet des prévisions futures dans le Plan	<ul style="list-style-type: none"> - Demande future et prévisions futures de l'installation - Création d'un scénario de développement - Calcul de la capacité des infrastructures nécessaires sur la base de la prévision et du scénario 		Court	Inclus dans cette étude	<ul style="list-style-type: none"> - STEG - Les six gouvernorats du Sud
PS-3-2 : Mise en œuvre du Plan	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan pour l'introduction doit être formulé sur la base de la capacité des infrastructures nécessaires. - L'introduction doit être exécutée conformément au plan. 		Court-moyen	3 680 million DT	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : PS-4

Stratégie	PS-4	Introduire des énergies renouvelables pour couvrir la demande de base et la demande de pointe			
Plan	Actions		Terme	Coût	Organismes concernés
PS-4-1 : Objectif global et étude de faisabilité, et élaboration d'un Plan basé sur les prévisions de demande	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de la quantité d'énergie renouvelable qui peut être introduite - Prévision de la demande en électricité dans chaque région - Planification de l'introduction compte tenu des résultats de l'étude et de l'objectif global 		Court-moyen	3 million DT	<ul style="list-style-type: none"> - ANGED - STEG - STEG-ER - MIEM - Les six gouvernorats du Sud - ODS - Producteur demorats - Petites et moyennes entreprises
PS-4-2 : Amélioration des systèmes de soutien pour la mise en œuvre du Plan	<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes de soutien à la mise en œuvre du plan doivent être établis. - Le projet doit être exécuté conformément au plan. 		Court-moyen	Dépend du plan	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2323 **Les stratégies du secteur des télécommunications** sont les suivantes. L'amélioration de la qualité des télécommunications (TC-1) est inéluctablement importante pour le développement régional, en particulier dans la région où la population et l'établissement des industries sont éparpillés, comme le Sud. La généralisation de l'environnement des communications sans fil (TC-2), tirant parti du développement technologique des communications sans fil, pourrait contribuer à la réduction de la disparité de l'information et à la promotion des secteurs productifs.

Stratégie sur la Télécommunication

Code	Stratégie	Effect (Direct / Indirect)			Indicateur
		Valeur ajoutée	Création d'emploi	Durabilité	
TC-1	Amélioration de la qualité des communications	Mettre en place une ligne de télécommunication stable et à haut-débit			• La vitesse de télécommunications
TC-2	Diffusion d'un environnement de communication sans fil	Amélioration de la productivité qui utilise la technologie des communications	Accroissement de nouvelles opportunités d'affaire utilisant Internet	Mouvement en baisse par la non restrictions de l'espace	• Le taux de diffusion LAN sans fil publique • Le taux de diffusion de la communication sans fil à la large bande de nouvelle génération • Le nombre de site

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2324 Les plans du secteur des télécommunications figurent dans les tableaux suivants. Étant donné que le secteur est exploité par des entreprises privées, il est nécessaire d'encourager les opérateurs privés à investir dans les zones intérieures moins peuplées avec un système de financement spécifique, tel qu'un service universel¹ comme celui introduit au Japon, en France et dans d'autres pays, et comme proposé en tant que mesure en TC-2-2.

Plans dans le cadre de la stratégie : TC-1

Stratégie	TC-1	Amélioration de la qualité des télécommunications			
Plan		Actions	Terme	Coût	Organismes concernés
TC-1-1 :	Créer une organisation pour améliorer la qualité des télécommunications	- Créer une organisation pour améliorer la qualité des télécommunications - Tenue de discussions visant l'amélioration de la qualité des télécommunications	Court-moyen	0,5 million DT	- MTCEN - Entreprise de télécommunications
TC-1-2 :	Examen du système pour la qualité des télécommunications	- Le comité dont le rôle est d'améliorer la qualité des télécommunications doit réaliser une étude sur l'environnement actuel des télécommunications. - Sur la base des résultats de l'étude, un système visant à améliorer la qualité des télécommunications devra être conçu. - Le développement d'infrastructures devra être planifié dans le cadre du système.	Court-moyen	0,3 million DT	- Centre d'Études et de Recherche des Télécommunications (CERT) Tunisienne

¹Service universel : Un service universel est un système de tarification des télécommunications introduit en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Japon et dans de nombreux pays. Même s'il y a une zone qui n'est pas rentable, il est possible d'entretenir un réseau de télécommunications par ce service. Le service de télécommunications est indispensable pour la vie de la nation, mais il est difficile de le propager dans les zones rurales. Donc, les compagnies de télécommunication collectent de façon élargie une petite redevance auprès des usagers ordinaires des services de télécommunications, et ce fonds est mis à contribution pour financer le développement dans les zones rurales.

TC-1-3 : Efforts visant l'amélioration de la qualité des communications	<ul style="list-style-type: none"> - Un système de soutien à la mise en œuvre du plan devra être établi. - La compagnie de télécommunications devra prendre l'initiative en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures. 	Moyen	160 million DT	
--	---	-------	----------------	--

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : TC-2

Stratégie	TC-2	Diffusion d'un environnement de communication sans fil		
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés
TC-2-1 : Création d'une organisation pour discuter de la disparité des informations	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une organisation pour la correction de la disparité des informations - Tenue de discussions visant la correction de la disparité des informations 	Court-moyen	0,3 million DT	<ul style="list-style-type: none"> - MICT - ODS - Entreprise de télécommunications
TC-2-2 : Examen d'un système visant à promouvoir la correction des disparités	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité dont le rôle est de corriger la disparité des informations doit réaliser une étude sur l'environnement actuel des télécommunications. - Sur la base des résultats de l'étude, un système visant à corriger la disparité des informations doit être conçu. - Le développement d'infrastructures doit être planifié dans le cadre du système. - Promulguer une loi pour l'introduction du service universel. 	Court-moyen	0,2 million DT	<ul style="list-style-type: none"> - ONG/OSBL - CERT Tunisie
TC-2-3 : Efforts pour établir un environnement de communication sans fil	<ul style="list-style-type: none"> - Un système de soutien à la mise en œuvre du plan doit être établi. - La compagnie de télécommunications doit prendre l'initiative en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures. 	Moyen	8 million DT	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

3.4 Stratégies plans et plans d'action transectorielles

R2325 Pour le développement régional durable, une utilisation optimale de l'eau souterraine limitée est essentielle. Une des questions critiques concerne la manière de contrôler l'extraction des aquifères profonds. Le gouvernement s'est fixé comme objectif de stabiliser l'utilisation de l'eau fossile (CT -aquifère profond du Complexe Terminal, partagé entre l'Algérie, la Tunisie, et la Libye, principalement prélevé à Tozeur et Kébili ; CI - aquifère du Continental Intercalaire également partagé entre l'Algérie, la Tunisie, et la Libye, principalement prélevé à Tozeur et à Kébili ; et l'aquifère de Jeffara couvrant les zones littorales de la Tunisie et de la Libye, principalement prélevé à Gabès et à Médenine) après 2030. Une idée partagée avec le Ministère des Ressources hydrauliques et de la Pêche(MRHP) est de limiter l'eau des aquifères profonds uniquement à l'usage agricole, et des nouvelles sources d'eau (voir R2319), provenant par exemple du dessalement (dessalement d'eau de mer dans le Sud-Est et les eaux saumures du Sud-Ouest comme indiqué dans les figures ci-dessous), doivent être développées pour l'usage industriel, y compris l'usage touristique, et domestique. Le plan de construction d'usines de dessalement indiqué en R2320 est formulé sur la base de cette idée. Les stratégies, plans et mesures pour la gestion des eaux souterraines sont décrits dans cette section.

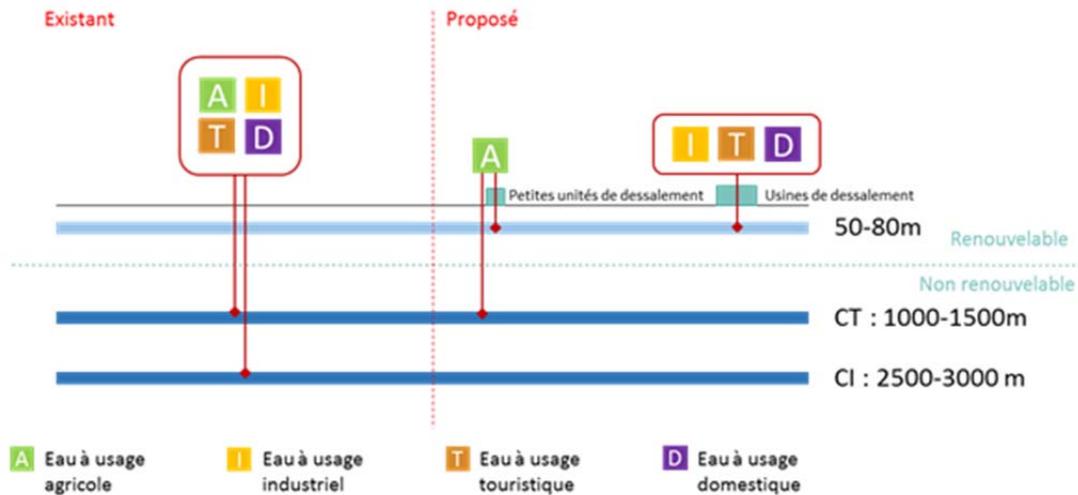


Schéma de commutation dans l'exploitation des ressources en eau souterraine dans le Sud-Ouest

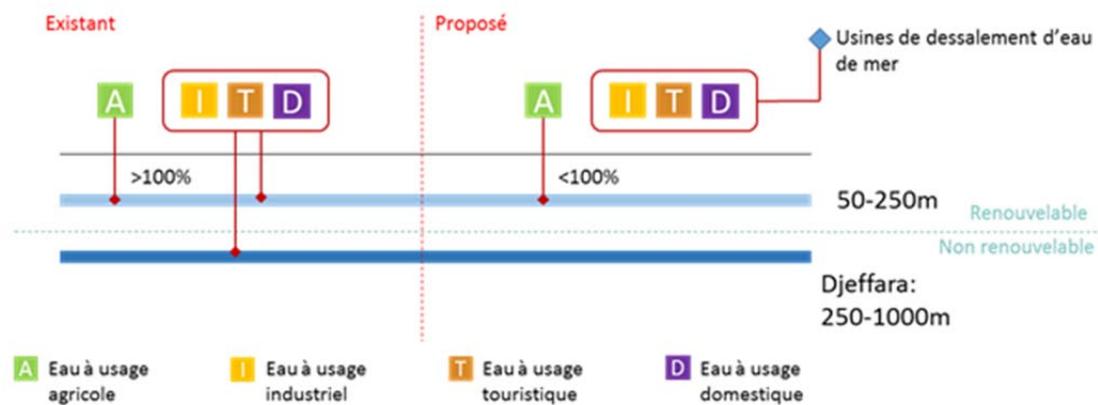


Schéma de commutation dans l'exploitation des ressources en eau souterraine dans le Sud-Est

R2326 Trois stratégies ont été formulées pour la gestion durable des eaux souterraines, la collecte d'informations, l'établissement d'une base de données, et l'établissement d'une organisation compétente, à savoir la Commission sectorielle permanente des ressources hydrauliques (CSPRH), et la formulation d'un plan directeur d'aménagement régional intégré des ressources hydrauliques (PDARIRH) sont proposés en tant que stratégie WM-1) WM-2 propose le renforcement du contrôle de captage des eaux souterraines par à travers un système d'autorisation et d'enregistrement, de tarification de l'eau et l'obligation de la comptabilisation. WM-3 couvre la gestion des eaux souterraines locales non renouvelables par les communautés pour entretenir / améliorer le bien-être social des communautés, dont l'existence dépend des eaux souterraines non renouvelables.

Stratégies pour l'utilisation et la gestion durables des ressources en eaux souterraines

Code	Stratégie	Effet (Direct/Indirect)	Indicateur
WM-1	Renforcer la planification et la protection des ressources en eaux souterraines	Acquisition de connaissances sur la demande, rationalisation de l'exploitation des ressources en eau sur le long terme aboutissant à limiter l'épuisement des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'agriculteurs acceptant de recevoir les visites d'étude sur le terrain et de répondre au questionnaire - Évolution de la fréquence des mises à jour annuelles du SIG du SASS - Nombre de CSPRH (Commissions Sectorielles Permanentes des ressources en eau) créées et de PDARIRE (Plans Directeurs d'Aménagement Régional Intégré des Ressources en Eau) formulés

WM-2	Renforcer le contrôle des prélèvements d'eaux souterraines	Limiter les prélèvements dans les nappes souterraines, contribuer à limiter la surexploitation des aquifères souterrains, et ainsi à l'éviter l'épuisement des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution du nombre d'autorisations délivrées annuellement avec le nouveau système juridique, et évolution de la proportion des redevances d'eau recouvrées annuellement - Évolution de la proportion de puits équipés de dispositifs de comptage
WM-3	Assurer la durabilité sociale de la gestion des eaux souterraines non renouvelables	Préservation du bien-être social et des moyens d'existence des communautés dépendant principalement de ressources non renouvelables, tout en maintenant une distribution intergénérationnelle des bénéfices, promouvant ainsi la transition sociale vers une économie moins dépendante de l'eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'outils novateurs de planification locale liés à l'utilisation de l'eau à l'horizon 2025 - Évolution du nombre d'« unités de gestion décentralisées » et d'« associations d'usagers » créées

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2327 Les **plans** pour le règlement et le contrôle de la gestion des eaux figurent dans les tableaux suivants.

Plans dans le cadre de la stratégie : WM-1

Stratégie	WM-1	Renforcer la planification et la protection des ressources en eaux souterraines			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
WM-1-1 : Développement de connaissances socio-économiques orientées vers la demande	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions avec différentes parties prenantes afin d'identifier les sites où les études seraient à réaliser - Mener des études sur le terrain et des visites dans les exploitations pour une vaste collecte de matériaux sur le système agricole - Distribuer des questionnaires aux agriculteurs afin de recueillir des détails précis sur les comportements agricoles spécifiques 	Court terme	---	<ul style="list-style-type: none"> - ODS - Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) - GDA - Consultants - Commission Sectorielle Permanente des Ressources Hydrauliques (CSPRH) ou CRDA - MARH - Conseil Régional - MDICI 	
WM-1-2 : Amélioration et accessibilité du système d'informations géographiques (SIG)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mécanisme de maintenance du système SIG - Améliorer par des formations la connaissance du système SIG et son exploitation à l'échelle régionale 	Court terme	---		
WM-1-3 : Amélioration de la coordination interinstitutionnelle et intersectorielle sur la question des ressources en eau à travers l'établissement de CSPRH	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le processus de formation de consensus politique concernant la création de CSPRH dans les gouvernorats du Sud - Assurer par la formation professionnelle le développement des capacités des ressources humaines des CSPRH - Effectuer la modernisation des outils d'information sur l'eau et de gestion de l'eau des CSPRH 	Moyen terme	---		
WM-1-4 : Renforcement du cadre juridique de la planification régionale des ressources en eaux souterraines par l'adoption de PDARIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer l'adoption du cadre juridique (décret) d'établissement des PDARIRE - Mobiliser les parties prenantes concernées dans les régions du Sud-Ouest comme du Sud-Est pour établir un Comité de gestion des PDARIRE - Mobiliser des consultants internationaux et nationaux pour élaborer les PDARIRE dans une approche participative avec les bénéficiaires locaux 	Moyen/ long terme	---		

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : WM-2

Stratégie	WM-2	Renforcer le contrôle des prélèvements d'eaux souterraines		
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés
WM-2-1 : Renforcer le système d'autorisation de prélèvement et d'enregistrement des puits	<ul style="list-style-type: none"> - Instituer des autorisations à durée limitée soumises à révision périodique (5 à 10 ans) - Limiter la délivrance des autorisations aux usagers disposant d'un plan de gestion des ressources en eau ou d'une stratégie d'économie de l'eau - Établir un ordre de priorité pour la délivrance des autorisations, en donnant la priorité aux forages destinés au bétail et aux cultures à haute valeur ajoutée 	Court terme	---	<ul style="list-style-type: none"> - MARH - CSPRH ou CRDA - GDA - OSS - Consultant
WM-2-2 : Améliorer le système de redevance de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des coûts possibles, y compris les coûts d'exploitation fixes et variables des GDA - Étudier une méthode de collecte des redevances d'eau, y compris la possibilité d'intégration dans la facture électrique - Mettre en œuvre le nouveau système de recouvrement de la redevance d'eau 	Court terme	---	
WM-2-3 : Imposer le comptage de l'eau des puits	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les puits existants d'après la base de données des trous de forage du SASS établie en 2000 par l'OSS - Étudier la faisabilité financière et technique en incluant la coopération de donateurs internationaux - Équiper les nouveaux puits de dispositifs de mesure du débit 	Moyen terme	---	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : WM-2

Stratégie	WM-3	Assurer la durabilité sociale de la gestion des eaux souterraines non renouvelables		
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés
WM-3-1 : Maintenir et améliorer le bien-être social des communautés par l'accès pérenne à l'eau et la prise en compte des valeurs culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des études sur le terrain pour identifier les valeurs culturelles, modes de vie et utilisateurs coutumiers de l'eau au niveau local - Établir l'inventaire des services écologiques fournis par le système aquifère - Au moyen d'outils novateurs de planification locale, protéger les valeurs culturelles et modes de vie locaux liés à l'utilisation de l'eau 	Moyen terme	---	<ul style="list-style-type: none"> - OSS - CSPRH ou CRDA - GDA - Consultants - ODS - Groupements d'agriculteurs
WM-3-2 : Promouvoir une prise de décision équitable et efficace à travers la participation	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une analyse extensive des parties prenantes pour identifier tous les bénéficiaires au sein de l'administration locale, du secteur privé et de la société civile - Étudier la possibilité de mettre en place des « unités de gestion décentralisées » au niveau de tous les bassins du Sud de la Tunisie - Étudier la possibilité d'établir des « associations d'usagers » dans le Sud de la Tunisie 	Moyen terme	---	
WM-3-3 : Maintenir et améliorer l'équité intergénérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le « capital social » à travers des activités collectives faisant évoluer la capacité des parties prenantes à coopérer efficacement dans l'utilisation de la ressource - Promouvoir pour les jeunes générations l'apparition d'opportunités créées par des avancées technologiques à impact positif sur l'approvisionnement en eau 	Long terme	---	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2328 Les enjeux actuels concernant la promotion de l'**investissement, du marketing et des échanges commerciaux** sont analysés comme suit. En ce qui concerne l'attraction des investissements, bien que les conditions de base, telles que l'existence d'industries potentielles, programmes de formation, centres de recherche, instituts d'enseignement supérieur, zones industrielles, et l'intervention d'instituts financiers soient satisfaites, dans la pratique ils ne fonctionnent pas efficacement, et par conséquent l'attraction des investissements est toujours à la traîne. Pour le marketing également, malgré la hausse de la consommation sur le marché mondial de certains produits dont les caractéristiques / avantages uniques sont scientifiquement prouvés et bénéficiant d'un appui public, ils ne sont pas réellement utilisés, et la promotion de leur exportation reste à faire. Pour le commerce (exportation) aussi, malgré la proximité des pays européens, de l'Algérie et de la Libye, il y a également des obstacles, tels que le manque d'infrastructures, la faiblesse ou la lenteur des procédures administratives.

Enjeux actuels concernant la promotion de l'investissement, du marketing et des échanges commerciaux

Thème	Sous-thème	Enjeux	Perspectives
Investissement	Capacités de l'entreprise Capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • L'accumulation d'entreprises et d'ouvriers qualifiés dans le secteur de la fabrication est limitée à l'exception du secteur des produits chimiques à Gabès. • La plupart des entreprises dans le secteur sont de petite taille, et le nombre de personnel au niveau administratif est limité. La majorité d'entre elles ont du mal à s'agrandir en entrant sur de nouveaux marchés ou en élargissant leurs activités à des domaines pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Segment potentiel d'activité industrielle dont il faudrait élargir la ligne de produits (vers une plus forte valeur ajoutée). • Existence de programmes de formation (bien que ceux-ci nécessitent des améliorations).
	R&D	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses activités de recherche ne sont pas liées à des courants d'affaires existants ni converties en nouvelles possibilités d'investissement viables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des centres de recherches (ayant des capacités différentes) sont établis, et des établissements d'enseignement de haut niveau produisent une main d'œuvre qualifiée, abondante, prête à accepter un emploi ou entreprendre son propre projet.
	IDE	<ul style="list-style-type: none"> • Les collaborations entre les entreprises établies dans les ZFE et les entreprises locales sont faibles voire inexistantes. Ainsi les ZFE ont peu de retombées sur la demande et les transferts technologiques vers les industries locales. • Les IDE dans le Sud ont été limitées en portée et en volume. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des zones industrielles sont ouvertes et des parcelles sont disponibles.
	Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des entreprises existantes et des entrepreneurs indépendants ont de la difficulté à obtenir des prêts bancaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention par différents acteurs financiers existe et peut être exploitée.
Marketing (inclut la promotion des exportations)	Étude de marché, promotion de développement de produits	<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des entreprises / personnes ont limité les capacités de développement de produits (conception produit, faisant appel à la présentation des produits, etc.) • Les entités publiques ont des outils marketing et des compétences limités pour fournir des services appropriés au public. • Il n'y a presque aucun capital marque pour les produits fabriqués dans le Sud. • Manque des industries concernées qui permettent d'ajouter de la valeur aux produits primaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • La consommation de produits provenant du Sud (en principe, les dattes et l'huile d'olive) est en augmentation dans le monde entier, et en particulier sur les marchés américain, asiatique, et russe. • Les résultats de certaines recherches scientifiques mettent en valeur les caractéristiques uniques et les effets positifs sur la santé des produits tunisiens. • Des entités publiques compétentes d'aide existent.

Thème	Sous-thème	Enjeux	Perspectives
Échanges commerciaux (exportation)	Infrastructure, logistique, service	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de ports à conteneurs à proximité pour exporter des produits à valeur ajoutée, itinéraires maritimes (indirects) limités vers les pays de destination finale. • Routes principales sous-développées. • Mesures de transport (par ex. réseau ferroviaire) et routes d'exportation limitées. 	• Proximité des principales destinations.
	Cadre et règlements	<ul style="list-style-type: none"> • La traçabilité est faible. • Les procédures administratives (délivrance de permis de commerce, formalités douanières, etc.) prennent du temps 	• Accords de libre-échange avec les pays membres de l'UE, et les pays du Maghreb.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2329 Les stratégies concernant la **promotion de l'investissement, du marketing et des échanges commerciaux** sont les suivantes. Étant donné que le secteur privé dans le Sud n'est pas encore suffisamment fort, la promotion des investissements menée par le secteur public doit être renforcée (IME-1). Parce que la transformation finale, les exportations ainsi que le développement de clusters constituent une nouveauté pour le Sud, les produits finis cibles doivent être minutieusement sélectionnés après avoir renforcé le marketing (IME-2). Pour passer d'exportations depuis Tunis ou Sfax à des exportations depuis le Sud, le développement des infrastructures nécessaires, le développement des capacités des entreprises dans l'exportation, ainsi que le renforcement institutionnel des organismes locaux concernés sont essentiels (IME-3).

Stratégies concernant la promotion de l'investissement, du marketing et des échanges commerciaux

Code	Stratégie	Effet (Direct/Indirect)	Indicateur
IME-1	Renforcer la promotion de l'investissement induite par le secteur public régional	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination plus étroite entre les agences de promotion de l'investissement - Croissance de l'investissement - Renforcement des capacités pour l'évaluation et la mise en œuvre du plan d'investissement proposé 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets d'investissement présentés • Nombre de projets d'investissement mis en œuvre • Valeurs de l'investissement par des investisseurs nationaux et l'IDE • Portefeuille d'investissement par secteur (sous-secteur) • Planification (nombre de jours pris) du traitement des propositions d'investissement, de la présentation de l'idée et la présentation de la proposition élaborée jusqu'à l'obtention des résultats d'évaluation et au lancement du projet.
IME-2	Renforcement du marketing des produits spéciaux régionaux sélectionnés (principalement les dattes et olives transformées) et des services	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des informations relatives au marché de sous-secteurs - Développement d'outils marketing efficaces et du capital-marque - R&D axée sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'informations collectives relatives au marché et de comités par principaux produits, et mise à jour et gestion systématiques • Création d'un système de certification • Valeurs ajoutées des produits • Croissance des sous-secteurs mesurée par le volume et la valeur des ventes et des exportations
IME-3	Promotion de la croissance et de la diversification des exportations	<ul style="list-style-type: none"> - Les micro et petites entreprises ont les connaissances et compétences nécessaires concernant l'exportation. - Plus d'entreprises exportent leurs produits (et services) - Plus de soutien technique détaillé devient accessible localement 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exportateurs du Sud • Augmentation de la valeur à l'exportation des principaux biens • Diversification du soutien technique fourni par les Chambres de commerce

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2330 Les **plans** concernant la promotion de l'investissement, du marketing et des échanges commerciaux figurent dans les tableaux suivants :

Plans dans le cadre de la stratégie : IME-1

Stratégie	IME-1	Renforcer la promotion de l'investissement induite par le secteur public régional			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
IME-1-1 Promotion efficace du Sud en tant que destination attrayante pour les investissements nationaux et étrangers	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de la brochure sur l'investissement régional - Promotion de l'investissement - Définition et mise en œuvre d'un(de) projet(s) pilote(s) en mesure de véritablement changer la donne, axés sur les femmes, les jeunes bénéficiaires et les jeunes entreprises - Conception et mise en place de fonds d'investissement régionaux spéciaux 	Court-moyen	Pour la promotion DT 0,32 million (frais de consultants internationaux et nationaux, matériaux promotionnels, ateliers; à l'exclusion des activités de promotion) Pour projets pilotes et fonds régionaux DT 0,12 million (frais de consultants internationaux et nationaux)	L'ODS en tant que coordinateur FIPA, BFPME, APIA, API, SICAR/SODIS, BTS, Techno-pôles, IRA, et banques commerciales.	
IME-1-2 Amélioration des capacités institutionnelles de l'ODS/DRD pour attirer et surveiller les projets d'investissement.	Se reporter à la stratégie de planification régionale				

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : IME-2

Stratégie	IME-2	Renforcement du marketing des produits spéciaux régionaux sélectionnés (principalement les dattes et olives transformées) et des services			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
IME-2-1 Amélioration des informations relatives au marché (tendances du marché, partenariats stratégiques, etc.)	Consolidation des informations relatives au marché (analyse des tendances du marché, identification et formation de partenariats, etc.). - Gestion des informations relatives au marché, y compris la diffusion et le partage systématiques de l'information pour les acteurs clés	Court-moyen	DT 0,22 million (frais de consultants internationaux et nationaux)	Comité de marketing (décrit dans l'IME-2-2) L'ODS, GIF, le secteur privé, l'UTICA, la Chambre de commerce	
IME-2-2 Développement d'outils de promotion et d'amélioration des activités promotionnelles Cadres de travail - certificat,	- Formation de comités de marketing de produits spéciaux qui doivent être tenus responsables pour la prise de mesures, comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ● Développement de marques régionales / de produits et d'un système de certification ● Mobilisation des ressources (mise en place d'un fonds spécial pour la promotion, par exemple) ● Exécution d'activités promotionnelles. 	Court-moyen	DT 0,23 million (frais de consultants internationaux et nationaux, matériaux promotionnels, ateliers) (à l'exclusion des activités de promotion)	Groupe de travail de développement régional Ministère de l'industrie, Ministère de l'Agriculture	
IME-2-3 Rehaussement des activités de recherche axées sur le marché pour le développement de produits et l'amélioration de la différenciation des produits / services	- Identification et organisation d'un partenariat stratégique (y compris les technopôles et autres centres de recherche, les écoles de design, les industries concernées, Packtec, etc.) - La R&D pour identifier/accumuler des caractéristiques uniques qui déboucheront sur la création de nouvelles offres de produits.	Court-moyen	DT 0,09 million (frais de consultants internationaux et nationaux)		

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Plans dans le cadre de la stratégie : IME-3

Stratégie	IME-3	Promotion de la croissance et de la diversification des exportations			
Plan	Actions	Terme	Coût	Organismes concernés	
IME-3-1 Création de conditions logistiques et de transport propices à l'exportation dans le Sud.	Se reporter à la section Stratégie d'infrastructure				
IME-3-2 Promotion des exportations des micro et petites entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités d'exportation des micro et petites entreprises. - Renforcement institutionnel de la Chambre de commerce - Promotion des biens exportables 	Court-moyen	DT 0,14 million (frais de consultants internationaux et nationaux)	Chambre de Commerce CEPEX ODS	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

4. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)

R2401 Il a été convenu que l'**Évaluation environnementale stratégique (EES) a été menée en tant que considération environnementale et sociale** dans le cadre du Projet. L'EES dans le Projet devrait aborder les principaux défis environnementaux et sociaux au développement du Sud de la Tunisie dans le long terme afin d'éviter que les problèmes environnementaux existants ne s'aggravent. Les problèmes environnementaux en question incluent l'érosion, la dégradation de l'environnement marin et littoral, et la détérioration ou l'épuisement des ressources d'eau souterraine.

R2402 Étant donné l'absence de législation tunisienne sur l'EES au niveau des politiques et programmes, les **lignes directrices de la JICA établies en 2010** sont appliquées, prenant en considération les pratiques expérimentales sur l'EES mise en œuvre par les autorités tunisiennes avec le soutien d'autres donateurs. Les principes et instruments portant sur l'EES décrits dans les directives de l'OCDE sont également adoptés puisqu'ils sont appliqués dans les pratiques expérimentales en Tunisie. Trois objectifs sont définis dans les lignes directrices de la JICA concernant l'EES, comme suit :

- i) Évaluation, lors de la prise de décision des politiques, plans et programmes, des impacts considérables sur l'environnement
- ii) Comparaison des impacts suivant plusieurs alternatives
- iii) Prise en compte, par le biais de la consultation publique, des intérêts des différents acteurs à un stade précoce afin d'encourager la bonne gouvernance.

Les **directives de l'OCDE** recommandent la prise en compte des trois questions suivantes afin d'assurer que l'EES soit un outil efficace pour l'incorporation de l'évaluation à la prise de décision des politiques, stratégies, et plans de développement durable.

- Quels sont les problèmes environnementaux prioritaires de la région? Les plans ou programmes proposés risquent-ils d'exacerber ces problèmes?
- A-t-on tenu compte de l'éventualité d'effets cumulatifs?
- Ces propositions considèrent-elles les effets du changement climatique? Sont-elles susceptibles ou vulnérables aux effets du changement climatique?

R2403 **Les résultats des diagnostics environnementaux** sont résumés dans le schéma à la page R-118. Dans le Sud de la Tunisie, les ressources en eau et les ressources en sol sont presque intégralement déjà utilisées. En outre, la pollution atteint un niveau dangereux pour la santé humaine dans les régions de Gabès et Gafsa à cause des mines et de la pollution industrielle. Il est nécessaire de modifier le paradigme à l'utilisation durable des ressources naturelles et d'inclure la dépollution dans le développement régional.

R2404 En tant que deuxième phase de l'EES, les étapes suivantes ont été menées:

- 1) Identification des impacts potentiels du projet à travers une matrice de cadrage;
- 2) L'attelage de la justification de l'évaluation de ces impacts de façon détaillée pour toutes les activités du projet
- 3) Dégagement de problématiques environnementales et sociales stratégiques, une procédure qui peut aider à anticiper l'orientation du développement.

R2405 La Figure sur la page R -119 présente la matrice **d'identification des impacts potentiels de la mise en œuvre des stratégies et des plans** pour comprendre tous les impacts.

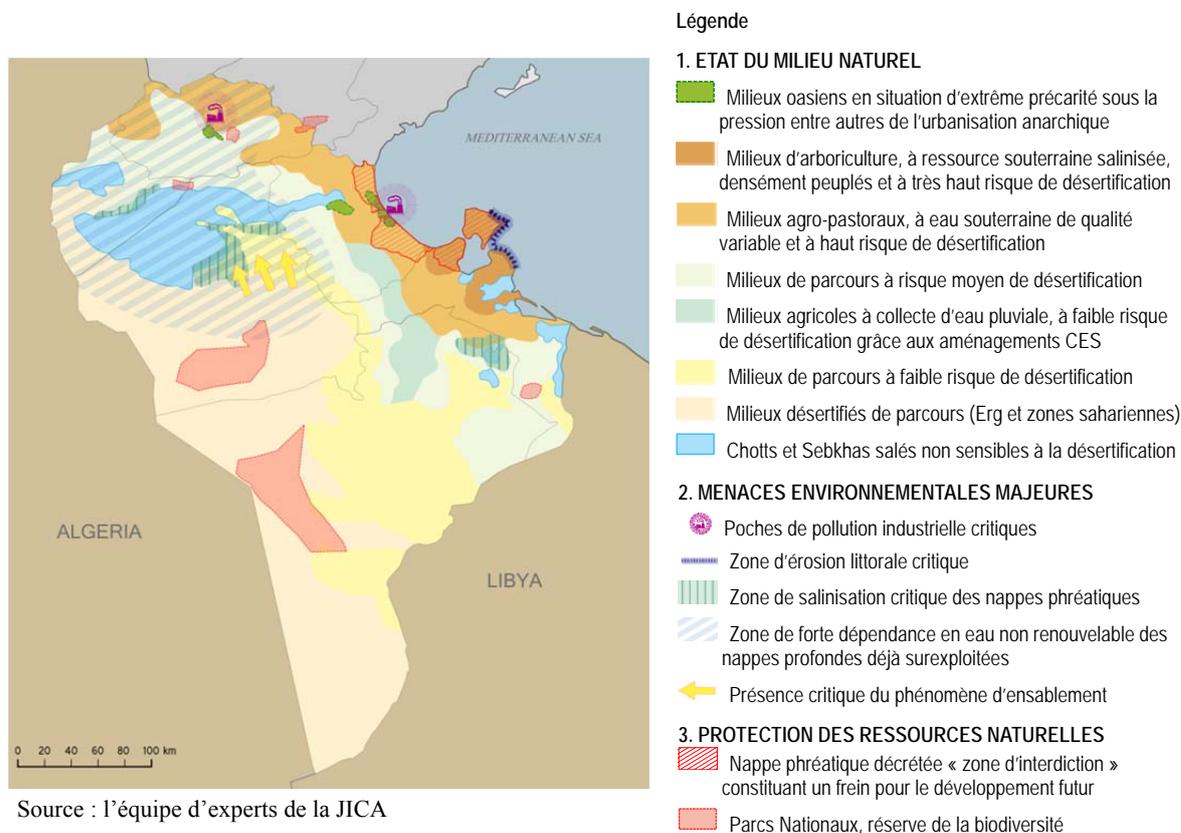
R2406 **Les questions stratégiques environnementales et sociales** spécifiques au Sud, qui sont considérées comme des conditions préalables au développement, sont i) la gestion durable des ressources en eau souterraine, ii) la dépollution des foyers industriels et iii) la meilleure distribution des retombées économiques aux populations locales.

R2407 **La gestion durable des eaux souterraines** est abordée séparément aux Section 3.4, Section R2325-R2327 en tant qu'une des questions transsectorielles.

R2408 Compte tenu du degré de **gravité de la pollution** atteint dans les centres industriels de Gabès et Gafsa, et leur impact sur la santé humaine, il est nécessaire de donner la priorité aux efforts de nettoyage dans ces régions. Les rejets de phosphore-gypse dans la mer Méditerranée sont tels que les pays européens voisins s'inquiètent sérieusement de leurs effets à long terme et à grande échelle. La Banque européenne d'investissement a aussi financé un projet de réparation des dommages environnementaux dans le golfe de Gabès d'un montant de 45 millions d'euros. Le présent projet peut sans doute contribuer au processus de réparation des dommages environnementaux en faisant progresser des plans d'action qui vont dans le même sens que les mesures prises par les autres acteurs.

R2409 Compte tenu des pressions liées à l'emploi, il convient d'examiner un modèle pour l'économie locale qui permet d'éviter qu'une population importante soit tributaire d'une entreprise ou d'un secteur, et qui offre une analyse pointue du territoire assurant autant que possible un cadre entrepreneurial dense et varié.

R2410 **Les critères de priorité identifiés** pour l'évaluation des impacts et leurs indicateurs sont répertoriés au tableau d'R -120.



Résultats des diagnostics environnementaux

	Mesures anti-pollution						Environnement naturel					Environnement social																
	Qualité de l'air	Qualité de l'eau	Contamination des sols	Gestion des déchets	Bruit et vibrations	Odeurs insalubres	Topographie et géologie	Ecosystème, faune et flore	Hydrologie, érosion hydr.	Zones protégées	Ressource en eau	Reinstallation involontaire	Emploi local	Conditions de vie et subsist.	Institutions sociales	Pauvreté	Minorités ethniques	Mauvaise répartition avant.	Conflits d'intérêts locaux	Genre	Droit des enfants	Patrimoine culturel	Maladies infectieuses	Paysage	Conditions de travail			
Développement des secteurs	Développement agricole																											
	1. Dattes	D	D	D	D	D	D	B-	A-	D	A	D	C+	C+	D	C+	D	D	D	D	D	D	D	C+	D			
	2. Olives et huile d'olive	D	C-	B-	B-	D	C-	C-	B-	D	D	C-	D	C+	C+	D	C+	D	D	D	D	D	D	D	C±	D		
	3. Arboriculture et culture des légumes	D	D	C-	D	D	D	D	C-	D	D	C-	D	C+	C+	D	C+	D	D	D	D	D	D	D	D	D		
	4. Elevage	C-	D	D	D	D	D	B-	B-	D	D	C-	D	C+	C+	D	C+	D	D	D	D	D	D	D	D	D		
	5. Pêche, aquaculture et produits transformés de la pêche	D	D	D	B-	D	C-	C-	A	D	D	C-	C-	B+	B-	D	B+	D	D	D	D	D	D	D	D	D		
	6. Agro-alimentaire	B-	B-	D	B-	D	C-	D	D	D	D	C-	C-	B+	B-	D	B+	D	D	D	D	D	D	D	D	D		
Développement des secteurs	Développement industriel																											
	1. Secteur minier et industrie des mat. de construction	A	B-	C-	C-	A	D	A	B-	D	C-	A	B-	B+	B+	D	B+	B-	D	B-	D	D	D	D	A-	C-		
	2. Industrie textile	B-	B-	C-	C-	C-	D	D	C-	D	C-	A	C-	B±	B+	D	B+	D	D	D	C-	D	D	D	D	C-		
	3. Industrie chimique	A	A	A-	C-	C-	A-	D	A	D	C-	B-	B-	B+	B+	D	B±	D	D	A	D	D	D	D	A-	C-		
	Développement des secteurs	Développement touristique																										
		1. Tourisme balnéaire de masse et tourisme mécanique	D	C-	D	D	D	D	A	C-	A-	B-	B-	C-	C±	D	D	C±	D	B-	B-	D	D	D	D	A-	D	
		2. Tourisme saharien	D	D	D	D	D	D	D	C-	D	C-	C-	D	C+	C-	D	C+	C-	D	D	D	D	C-	D	B+	D	
3. Agro-tourisme et tourisme culturel		D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	B+	B+	D	B+	A+	D	D	B+	D	A+	D	A+	D		
4. Tourisme de conventions et tourisme médical	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	B+	B+	B±	B+	D	D	D	D	D	D	D	D	D			
Développement infrastructurel	Infrastructures de transport																											
	1. Routes	B-	D	C-	D	B-	D	C-	B-	D	D	D	B-	B+	B+	B+	B+	D	D	D	D	D	D	C-	B+			
	2. Chemins de fer	B-/D	D	D	D	B-	D	C-	B-	D	D	D	B-	B+	B+	B+	B+	D	D	D	D	D	D	D	B+			
	3. Ports	B-	B-	D	C±	B-	D	D	B-	B-	D	C-	B-	B+	D	D	B+	D	D	D	D	D	D	D	A-	D		
	4. Aéroports	A	C-	C-	C±	A	D	D	A	D	D	C-	A	A+	D	D	B+	D	D	D	D	D	D	D	A-	D		
	Infrastructure de distribution en eau potable																											
	1. Stations de dessalement	C-	C-	D	D	C-	D	D	B-	B-	C-	D	B-	B+	D	D	B+	D	D	D	D	D	D	D	A-	D		
	Production électrique																											
	1. Centrale solaire	D	D	D	D	D	D	C-	C-	D	D	D	B-	B+	A+	D	B+	D	D	D	D	D	D	D	A-	D		

Note: A+/-: Un impact remarquablement positif / négatif grave est prévu.
 B+/-: Un impact positif / négatif est prévu.
 C: L'impact est inconnu (un examen plus approfondi est nécessaire et l'impact pourrait être défini durant l'étude).
 D: L'impact est très faible ou nul et aucun examen n'est nécessaire.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Matrice pour l'identification des impacts potentiels de la mise en œuvre des stratégies et des plans

Critères prioritaires, objectifs stratégiques et indicateurs possibles

Critère prioritaire proposé	Objectif stratégique	Indicateur possible
Epuisement des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les ressources en eau, en particulier les ressources fossiles non-rechargeables Développer des techniques d'économie en eau et l'utilisation durable des ressources en eau dans tous les secteurs Améliorer la gestion durable des ressources en eau dans tous les secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exploitation des eaux souterraines Utilisation (par secteur), disponibilité et proportions recyclées de l'eau Valeur ajoutée d'un mètre cube (par produit, par secteur) Taux de réutilisation des eaux usées par secteur
Pollution (de l'air, des eaux et du sol)	<ul style="list-style-type: none"> Préserver l'environnement de tous les types de pollution Réduire les maladies respiratoires Améliorer la maîtrise des technologies vertes Améliorer la gestion de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'émission de gaz à effet de serre Taux de production de déchets industriels dangereux Taux de recyclage des déchets industriels Investissements réalisés pour l'acquisition de technologies de production respectueuses de l'environnement Nombre de certification ISO 14 001 obtenues par des entreprises industrielles
Conservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Éviter les dommages à la faune et aux espèces protégées Maintenir la biodiversité, éviter les pertes irréversibles 	<ul style="list-style-type: none"> Niveaux signalés de dommages à des sites ou des espèces désignés Condition signalée de sites importants pour la faune, des parcs nationaux, etc.
Emploi et pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Assurer des possibilités d'emploi pour toutes les catégories de la population Réduire la pauvreté Promouvoir les possibilités d'emploi durables qui peuvent garantir la stabilité du climat social 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de pauvreté Nombre d'entreprises nouvellement créées Diversité des secteurs concernés par la création d'opportunités d'emploi
Répartition des retombées et des dommages	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une bonne distribution spatiale des retombées et des dommages Assurer une bonne répartition des retombées et des dommages entre la population vivant actuellement et les générations futures 	<ul style="list-style-type: none"> Montant des investissements effectués pour améliorer les activités économiques en dehors des capitales régionales Montant des investissements effectués pour améliorer l'accessibilité des régions éloignées

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2411 Dans le cadre de l'EES, l'évaluation des scénarios alternatifs est réalisée de manière générale sur la base des critères environnementaux prioritaires. Afin de construire une comparaison pertinente à la fois au niveau spatial et temporel, les effets cumulés, indirects, sur les court, moyen et long termes, doivent être évalués. Concernant les autres aspects de l'évaluation et de la comparaison des scénarios, à savoir sur les aspects économiques et sociaux, et pour le résumé des trois aspects (se référer au R2203). Le tableau suivant résume les résultats de la comparaison des scénarios à travers les critères environnementaux prioritaires.

Comparaison des scénarios à travers les critères environnementaux prioritaires

	Scenario 1: Initiative privée / développement en clusters				Commentaire	Scenario 2: Initiative privée / développement concentré				Commentaire	Scenario 3: Initiative publique / développement en clusters				Commentaire
	Impact général	Court terme	Moy. terme	Long terme		Impact général	Court terme	Moy. terme	Long terme		Impact général	Court terme	Moy. terme	Long terme	
Epuisement des ressources en eau	A-	C-	B-	A-	La dispersion spatiale des développements sur toute la région va créer la nécessité de construire de nouvelles infrastructures pour les activités économiques et pour les habitations humaines. La diffusion des activités sera problématique dans les endroits où la ressource en eau est déjà rare ou surexploitée, et notamment dans le Sud-Ouest, où la durabilité de la ressource en eau est gravement menacée. Ainsi, de plus en plus de stations de dessalement des eaux de nappe phréatique devront être construites pour répondre aux besoins des développements industriels et de l'urbanisation conséquente sur le long terme, ce qui aura des coûts financiers et environnementaux colossaux.	B+	B+	C+	C-	La concentration des développements sur le littoral va conduire à l'augmentation de la demande en eau dans une région où la ressource en eau renouvelable est déjà largement surexploitée et même par endroit interdite de puiser. Il y aura donc une nécessité de passer à de nouvelles formes de ressources en eau, et la proximité de la mer Méditerranée fournira des possibilités presque illimitées d'approvisionnement en eau par la construction de nouvelles usines de dessalement. Cependant, sur le long terme, il y a un risque que la concentration élevée de tous les types d'activités et de l'urbanisation conséquente menace l'équilibre écologique des sociétés humaines et que la capacité de gestion de l'approvisionnement en eau pourrait être dépassée.	B+	B+	B+	B+	Se basant non seulement sur les technologies de dessalement les plus modernes, mais aussi sur la requalification des systèmes traditionnels de conservation d'eau tels que les Jessours, l'administration publique utilisera son fort engagement à élaborer une planification à long terme de la ressource en eau en termes qualitatifs et quantitatifs, et aidera à construire un modèle pertinent d'utilisation et de gestion durable de cette ressource naturelle. Comme la plus grande croissance économique est attendue sur le moyen / long terme, il y a un espoir que des solutions durables en matière de gestion des ressources naturelles soient trouvées progressivement en même temps que la prise en compte des considérations économiques et sociales.
Pollution (de l'air, de l'eau et des sols)	B-	C-	B-	B-	La dispersion des industries dans les régions rurales rendra plus difficiles le contrôle et la réglementation des déchets et des rejets de toutes les unités polluantes. En outre, la distance créée entre les centres de production, de transformation et d'exportation va conduire à l'augmentation des voyages des voitures et des camions, et par conséquent à une augmentation de la pollution atmosphérique et des émissions de CO2.	C+	C+	C+	C-	Même si il y a un risque pour les différents types de pollution de se combiner et de s'accumuler et ainsi de constituer un risque pour la santé humaine, la proximité des industries pourrait également représenter une occasion de faciliter le contrôle et la réglementation de la pollution. Sur le long terme, il y a pourtant un risque que la concentration élevée de tous les types d'activités et de l'urbanisation conséquente menace la capacité des organismes de gestion de l'environnement à contrôler correctement la pollution.	C+	C-	C+	B+	L'administration publique mettra d'abord ses efforts sur la dépollution des foyers industriels déjà gravement pollués, avant d'établir de nouveaux pôles industriels basés sur des normes plus respectueuses de l'environnement. Comme le développement économique et la multiplication des industries sont attendus sur le moyen / long terme, il y a un espoir que des solutions durables en matière de gestion environnementale des industries soient identifiées progressivement.
Conservation de la biodiversité	B-	C-	B-	B-	Les rejets, dans les rivières et les oueds, de polluants chimiques provenant des industries dispersées spatialement, ainsi que l'augmentation de trafic routier pourrait entraîner des perturbations de la faune et de la flore dans la région tout entière.	C-	C+	C+	B-	A court terme, il est possible de promouvoir la lutte antipollution et la dépollution entre les clusters industriels puisqu'ils sont concentrés dans les régions côtières avec des entreprises relativement grandes. Par contre, à long terme, il deviendra difficile de mener une lutte antipollution efficace en raison de l'éparpillement des clusters à travers le Sud avec des petites entreprises.	B+	B+	B+	B+	Les pouvoirs publics peuvent encourager les entreprises dans les clusters industriels à lutter contre la pollution et éliminer la contamination existante en faisant preuve d'une forte mobilisation, alors que les efforts de lutte antipollution doivent gagner tout le Sud. A court terme, les pouvoirs seront confrontés à des difficultés en raison du développement de clusters en ordre dispersé. Toutefois, à long terme, la lutte antipollution devrait être bien organisée car les clusters se développeront pleinement avec une agglomération d'entreprises similaires.

	Scenario 1: Initiative privée / développement en clusters				Commentaire	Scenario 2: Initiative privée / développement concentré				Commentaire	Scenario 3: Initiative publique / développement en clusters				Commentaire
	Impact général	Court terme	Moy. terme	Long terme		Impact général	Court terme	Moy. terme	Long terme		Impact général	Court terme	Moy. terme	Long terme	
Emploi et pauvreté	C+	C+	C+	B+	Ce scenario peut engendrer des impacts positifs, mais qu'il convient de nuancer. En effet, laisser les investisseurs privés s'occuper du développement peut mener à des choix peu stratégiques en termes de retombées économiques et de création d'emplois. Il est fort possible que des secteurs ayant peu de retombées en termes d'emploi local, tels que l'extraction de pétrole ou de gaz, soient favorisés par les investisseurs privés.	B+	B+	B+	C+	La concentration de développement peut, dans les régions côtières, garantir la création efficace d'emplois et de richesse, en particulier en raison de la disponibilité et de la proximité de fonctions diverses dans la zone urbaine. Cependant, il serait difficile à long terme d'étendre le développement à l'intérieur des terres.	B+	C+	B+	B+	Grâce aux efforts de planification de la part des pouvoirs publics, la création de richesse par le secteur privé contribuera le plus efficacement à la création d'emplois à long terme. Par ailleurs, l'accent mis sur la R&D favorisera notamment l'émergence de secteurs innovants et de nouveaux types d'emplois.
Répartition des retombées et des dommages	C+	C+	C+	C+	Ce scenario peut engendrer des impacts positifs, mais qu'il convient de nuancer. En effet, la dispersion spatiale des développements pourra bénéficier à une large partie des territoires du Sud Tunisien, indépendamment qu'ils soient littoraux ou sahariens. Cependant, donner la priorité au marché avec un minimum d'intervention publique risque de mener à un développement spatial inégal qui ne profite qu'aux territoires qui ont une activité économique florissante. Sans mécanisme de solidarité, les territoires enclavés ou ayant une activité économique réduites seraient exclus du développement.	A-	A-	B-	C-	La concentration des activités sur le littoral risque de conduire à une mauvaise répartition des retombées économiques, profitant à une minorité urbaine et localisée sur la côte Est, tandis que les populations de l'intérieur et de l'Ouest seront mises de côté. Même si une extension à ces zones est prévue et ainsi limitera la mauvaise répartition des bénéfices à long terme, on peut imaginer que les sièges sociaux et l'initiative restent concentrés dans la zone littorale, limitant ainsi l'essor des régions intérieures.	B+	C+	B+	B+	La planification intersectorielle et inter-régionale des clusters pourra assurer à la fois l'émergence d'activités économiques florissantes dans les régions intérieures tout comme dans les régions littorales, mais aussi, à travers le suivi de l'administration publique, les disparités régionales pourront être nivelées par le biais de mécanismes de solidarité qui garantiront un développement minimal de l'infrastructure aux zones les plus défavorisées.

A+/-: Un impact remarquablement positif / négatif grave est prévu.

B+/-: Un impact positif / négatif est prévu.

C: L'impact est inconnu (un examen plus approfondi est nécessaire et l'impact pourrait être défini durant l'étude).

D: L'impact est très faible ou nul et aucun examen n'est nécessaire.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2412 Le tableau suivant présente le résumé des résultats de l'évaluation des impacts directs, indirects et cumulatifs pour tous les secteurs concernés.

Résumé des résultats de l'évaluation des impacts directs, indirects et cumulatifs

		Stratégies de développement sectoriel			Stratégies de développement des infrastructures
		Développement agricole	Développement industriel	Développement touristique	Infrastructure de transport
Critères prioritaires	Epuisement des ressources en eau	B+	A-	C-	D
	Pollution (de l'air, de l'eau et des sols)	B+	C+	D	C-
	Conservation de la biodiversité	B-	B+	B+	B-
	Emploi et pauvreté	A+	B+	B+	A+
	Répartition des retombées et des dommages	B+	C+	A+	A+
Autres critères	Gestion des déchets	A+	n	B+	n
	Bruit et vibrations	(D)	C-	(D)	B-
	Odeurs insalubres	C+	B+	(D)	(D)
	Géologie, topographie et sols	n	(D)	B-	n
	Hydrologie, érosion hydrique	n	(D)	n	n
	Zones protégées	B-	D	D	C-
	Réinstallation involontaire	B-	B-	D	B-
	Institutions sociales	(D)	(D)	B+	A+
	Modes de vie spécifiques	(D)	(D)	A+	(D)
	Conflits d'intérêts locaux	B+	B-	n	(D)
	Genre	(D)	(D)	B+	(D)
	Droits des enfants	(D)	n	(D)	(D)
	Patrimoine culturel	(D)	(D)	A+	(D)
	Paysage	A+	B-	A+	B-
Conditions de travail	(D)	n	(D)	n	

Note: A+/-: Un impact remarquablement positif / négatif grave est prévu.
B+/-: Un impact positif / négatif est prévu.
C: L'impact est inconnu (un examen plus approfondi est nécessaire et l'impact pourrait être défini durant l'étude).
D: L'impact est très faible ou nul et aucun examen n'est nécessaire.
(D): Impact considéré très faible ou nul dans la matrice de prévision des impacts.
n: Non pertinent.

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2413 Les principales mesures d'atténuation des impacts négatifs potentiels sont les suivantes.

Principales mesures d'atténuation

Elément affecté	Impact direct, indirect ou cumulatif potentiel	Niveau de l'impact	Mesures d'atténuation ou d'amplification	Efficacité prévue
Les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires				
Conservation de la biodiversité	La promotion implicite de pratiques de pêche intensive menace de la biodiversité marine.	(-) haut	Les pratiques de pêche durable et à échelle réduite, rendues possibles par exemple par la création de récifs artificiels (en particulier par le projet JICA dans la région de Sfax et Zarat mis en œuvre dans les années 2007-2008) a montré de très bons résultats en termes de qualité avec la résurgence d'espèces rares et presque éteintes. Le manque à gagner économique ici peut être résolu en donnant une valeur ajoutée en termes d'agro-tourisme (petit village de pêcheurs). Compte tenu de la gravité de la situation de la ressource de la pêche dans toute la mer Méditerranée, le passage à un modèle de pêche durable à l'échelle du sud de la Tunisie doit être correctement évalué.	(+) moyen
Zones protégées	L'expansion des élevages de poissons et de crevettes pourrait conduire à la perturbation des écosystèmes fragiles des sites Ramsar.	(-) haut	Il est nécessaire de promouvoir le changement à partir d'un modèle de l'aquaculture intensive à une forme plus durable de l'aquaculture, en particulier dans les environs de sites Ramsar, qui sont plus vulnérables. Le modèle d'aquaculture biologique, aussi appelé aquaculture intégrée à plusieurs niveaux trophiques (Integrated Multi-trophic Aquaculture), qui fournit à une espèce aquatique les intrants (engrais, aliments), à partir des sous-produits, y compris des déchets, d'une autre espèce, doit être encouragée. Les fermes aquacoles de poissons et de crevettes peuvent par exemple intégrer des algues pour créer cette durabilité environnementale (bio-atténuation).	(+) moyen
Question foncière	La mise en place d'une loi autorisant l'expansion des surfaces de culture de dattes pourrait conduire à la généralisation de la spéculation foncière.	(-) haut	Un de l'objectif général des stratégies dans le secteur agricole étant l'augmentation de la valeur ajoutée, il pourrait être intéressant de trouver d'autres moyens d'y parvenir que de donner la possibilité d'étendre la surface cultivée. L'expansion de la surface implique plusieurs inconvénients tels que l'extension des réseaux, la consommation de terres naturelles, etc. La valeur ajoutée peut être augmentée à travers la densification et diversification des produits des parcelles de production de dattes existantes, par exemple en ajoutant des arbres fruitiers ou des légumes (réalisation de l'agriculture oasisienne à trois étages). Ainsi, la récompense pour l'utilisation de l'irrigation au goutte-à-goutte prévu dans la loi serait plutôt de donner la possibilité d'avoir facilement accès à d'autres formes de cultures à mélanger avec les palmiers dattiers (fourniture gratuite de semences, formation gratuite des agriculteurs par la GDA, etc.).	(+) haut
Le secteur minier et les autres secteurs industriels				
Epuisement des ressources en eau	Rien n'est prévu pour réduire l'épuisement des ressources en eau pour les installations industrielles actuelles et planifiées.	(-) très haut	Les opérations minières nécessitent souvent de grandes quantités d'eau qui sont utilisées pour enlever la poussière, séparer le minerai et le traiter. Par conséquent, dans une région où les ressources en eau sont extrêmement limitées, la demande en eau peut augmenter considérablement. En outre, l'installation de nouvelles entreprises de services, attirées dans la région par l'activité minière, contribuerait également à une augmentation de la demande en eau. Des mesures simples peuvent être prises, autant à l'échelle de la région que de la zone industrielle, pour assurer la conservation des ressources en eau : la collecte et l'utilisation des eaux de pluie par l'intermédiaire de petits barrages de stockage construits à l'intérieur du site de la mine, l'augmentation du potentiel de recharge des aquifères souterrains par la création de zones humides artificielles et d'espaces verts. En outre, en ce qui concerne le secteur de l'industrie textile, qui est aussi un gros consommateur d'eau, certaines mesures techniques telles que la réutilisation des eaux de lavage du frottement de la filature ou de liquides de teinture peuvent être prises pour la préservation des ressources en eau.	(+) haut

Élément affecté	Impact direct, indirect ou cumulatif potentiel	Niveau de l'impact	Mesures d'atténuation ou d'amplification	Efficacité prévue
Minorité ethniques	Rien n'est prévu pour la prise en considération des minorités ethniques lors des nouveaux développements miniers planifiés.	(-) haut	Le développement d'une nouvelle activité minière sur une vaste emprise pourrait engendrer le risque d'omettre les préoccupations locales spécifiques et de négliger les droits des minorités autochtones. Par exemple, les populations nomades, qui peuvent être temporairement loin de la zone au moment où les décisions sont prises, peuvent être oubliées dans le processus de consultation. Ainsi, il semble nécessaire d'analyser les couloirs et les périodes de transhumance afin d'intégrer les communautés nomades aux processus de décision.	(+) haut
Paysage	Rien n'est prévu pour la conservation des paysages lors des développements miniers planifiés.	(-) très haut	L'industrie minière a un impact majeur sur le paysage, surtout en termes de modification des reliefs, avec les fouilles, les décharges, et des tas de déchets, ce qui, compte tenu de l'absence de végétation dense, ont tendance à être visible plus clairement dans les régions arides plates. La restauration, après l'exploitation de la mine, des sites naturels en l'état d'origine, doit être rendu obligatoire, en particulier dans le plan de gestion d'industries désireuses de s'installer dans la région aride du sud de la Tunisie.	(+) haut
Conflits d'intérêts locaux	Des conflits d'intérêts graves et prennent entre les investisseurs et la population pourraient surgir dans le cas de développements industriels planifiés, qui pourraient alors être complètement bloqués par le conflit social.	(-) haut	Il y a nécessité d'introduire des approches de planification participative afin d'assurer des relations harmonieuses entre les entreprises et les communautés locales pour la co-planification et le suivi. Les outils de planification participative peuvent inclure des forums communautaires (rassemblements multipartites de groupes communautaires), des accords de bon voisinage (engagements construits et convenus entre les entreprises et les communautés), la budgétisation participative (processus par lequel les communautés locales contribuent aux décisions concernant l'attribution et le suivi des dépenses des ressources d'entreprise allouées pour le développement communautaire), etc.	(+) haut

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2414 Un **plan de suivi**, indiqué dans le tableau, est proposé. Les ensembles d'indicateurs suivants sont préparés par les autorités tunisiennes pour le suivi environnemental. L'équipe d'experts de la JICA recommande d'appliquer ces indicateurs pour la mise en œuvre du plan de suivi proposé.

- IND-1: Indicateurs de Développement Durable en Tunisie (ANPE, 2014)
- IND-2: Indicateurs Régionaux d'Amélioration des Conditions de vie (ANPE, 2010)
- IND-3: Indicateurs pour une Gestion Durable des Ressources en Eau (ANPE, 2009)
- IND-4: Indicateurs environnementaux (ANPE, 2008)
- IND-5: Indicateurs de l'Industrie Durable (ANPE, 2006)
- IND-6: Indicateurs du Tourisme Durable (ANPE, 2010)

R2415 Malgré les attentes et le climat favorable aux considérations environnementales après l'adoption de la nouvelle Constitution, aucune nouvelle expérience de l'EES n'a été mise en œuvre dernièrement dans le pays. Sur la base des résultats de l'EES actuelle, l'importance de poursuivre les **expériences de l'EES** dans la perspective de l'institutionnalisation de cet outil en Tunisie doit être réaffirmée, et ceci, afin d'organiser des développements sectoriels et l'aménagement du territoire d'une manière harmonieuse et durable.

Plan de suivi

Elément affecté	Impact / mesure d'atténuation ou d'amplification potentiel majeur	Indicateur	Définition	Fréquence	Source de l'information	Nature
Epuisement des ressources en eau	Réduction de la consommation d'eau / mise en œuvre de l'utilisation durable des ressources en eau dans les secteurs agricoles	Part des terres cultivées irriguées équipées de la technologie d'économie d'eau (IND-1)	Cet indicateur mesure la proportion de terres agricoles irriguées équipées de technologie d'économie en eau (arrosage, systèmes gravitaires améliorées et localisées, irrigation au goutte à goutte, etc.) sur le total des terres agricoles irriguées.	Annuel	GDA / CRDA	Réponse
		Valeur ajoutée d'un mètre cube alloué à l'agriculture irriguée (IND-1)	Cet indicateur mesure la contribution de l'eau d'irrigation sur la production agricole: valeur ajoutée nette de l'agriculture en irrigué / consommation d'eau d'irrigation. Il est exprimé en TND / m3.	Tous les 2 ans	GDA / CRDA	Réponse
	Réduction de la consommation d'eau / mise en œuvre de l'utilisation durable des ressources en eau dans les secteurs miniers et industriels	Intensité de l'utilisation de l'eau dans le secteur industriel (IND-5)	Cet indicateur mesure la consommation d'eau nécessaire à la fabrication d'un produit. C'est le rapport entre la consommation d'eau du secteur industriel et sa valeur ajoutée exprimée au coût des facteurs (prix constants de 1990).	Annuel	DGRE	Pression / Réponse
	Réduction de la consommation d'eau / mise en œuvre de l'utilisation durable des ressources en eau dans le secteur du tourisme	Consommation d'eau en mètres cubes par touriste et par nuit (IND-6)	Cet indicateur mesure la consommation d'eau des touristes séjournant pendant la nuit dans les établissements d'hébergement. Il couvre l'eau potable utilisée pour les douches et la salle de bain, l'eau pour les piscines, et l'eau d'irrigation des espaces verts et des cours de golf (les deux dernières composantes sont souvent couvertes par l'eau usée traitée).	Annuel	ONAS / INS	Pression
Pollution (de l'air, de l'eau et des sols)	Réduction de tous les types de pollution industrielle	Émissions de gaz à effet de serre (IND-5)	Cet indicateur mesure les émissions de gaz à effet de serre.	Annuel	Réseau National de Surveillance de la Qualité de l'Air (ANPE)	Etat
		Taux de recyclage des déchets industriels (IND-5)	Cet indicateur mesure le taux de déchets industriels recyclés sur le total des déchets industriels.	Annuel	ANGED	Réponse
		Charge polluante dans l'eau industrielle traitée	Cet indicateur mesure la quantité des différents polluants dans l'eau industrielle traitée évacuée par les stations d'épuration de l'ONAS et par les zones industrielles dans l'environnement.	Annuel	ONAS / Groupe Chimique etc.	Pression / Réponse
	Mise en place de la gestion de l'environnement sur le long terme	Investissements réalisés pour l'acquisition de technologies vertes de production industrielle à travers le nombre de bénéficiaires et le montant de la subvention FODEP (IND-5)	Cet indicateur mesure les investissements effectués pour l'acquisition de technologies vertes de production industrielle, en montrant le nombre de bénéficiaires du FODEP de l'ANPE (FODEP: Fond de dépollution) ainsi que les montants des subventions allouées et l'autofinancement par les entreprises.	Annuel	ANPE	Réponse
		Proportion des sociétés certifiées ISO 14001 (IND-2 et 5)	Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises industrielles ayant réussi à obtenir la certification des normes de management environnemental ISO 14001.	Annuel	INNORPI	Réponse

Elément affecté	Impact / mesure d'atténuation ou d'amplification potentiel majeur	Indicateur	Définition	Fréquence	Source de l'information	Nature
Conservation de la biodiversité	Limitation de l'utilisation de génériques variétés / diversification de variétés de fruits et légumes	Nombre de variétés de fruits et légumes d'origine locale mis sur le marché	Cet indicateur mesure la diversité des variétés de fruits et légumes mis sur le marché par les agriculteurs à travers l'inventaire de leur nombre.	Annuel	UTAP / groupements interprofessionnels (GIFruits, GIL)	Etat
	Limitation des pratiques de pêche intensive / mise en place de pratiques de pêche durables	Nombre de récifs artificiels mis en place dans une perspective de pêche durable	Cet indicateur mesure le nombre de récifs artificiels nouvellement créés dans la perspective d'établir des pratiques de pêche durables.	Tous les 5 ans	APAL	Réponse
Zones protégées	Limitation des effets indirects négatifs de fermes de poissons et de crevettes sur les sites Ramsar	Nombre de fermes d'aquaculture biologique créées dans les environs de sites Ramsar	Cet indicateur mesure le nombre de fermes d'aquaculture biologique, ou aquaculture intégrée à plusieurs niveaux trophiques (Integrated Multi-trophic Aquaculture) nouvellement établies dans les environs des sites Ramsar.	Tous les 2 ans	MARH, Centre Technique d'Aquaculture	Réponse
Question foncière	Réduction de la spéculation foncière et du mitage des terres dans l'agriculture des dattes / amélioration de la densification des cultures	Surface des champs de culture de dattes basculés en agriculture oasienne à trois étages	Cet indicateur mesure la surface des champs de production intensive de dattes transformés en oasis à trois étages et multi-production.	Tous les 5 ans	GDA/CRDA	Réponse
Paysage	Réduction de la destruction des paysages naturels / amélioration de la réhabilitation des sites dans le secteur minier	Nombre de sites restaurés après exploitation minière	Cet indicateur mesure le nombre de sites restaurés tel qu'à l'état de milieu naturel après la fin de l'exploitation par la société minière.	Tous les 2 ans	Office National des Mines (ONM)	Réponse
Conflits d'intérêts locaux	Réduction des conflits sociaux / mise en œuvre de la planification participative pour les secteurs miniers et industriels	Nombre d'installations minières et industrielles créées via un processus de planification participative	Cet indicateur mesure le nombre d'installations minières et industrielles créées via un processus de planification participative.	Tous les 2 ans	Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines	Réponse

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2416 De l'expérience tirée de l'EES actuelle, qui couvrait le très vaste territoire des six gouvernorats du Sud et qui tentait d'évaluer, avec des moyens limités, presque tous les secteurs de développement, il est recommandé, pour les prochaines phases de développement et de l'aménagement du territoire régional du Sud, et compte tenu de la complexité et du chevauchement des opérations prévues, d'opter pour une programmation globale multisectorielle accompagnée d'une nouvelle « **EES détaillée** » pour les zones dont le développement prévu est le plus intense.

Deux EES détaillées du « golfe de Gabès et de la plaine de Jeffara » et de « la région du Chott et de Gafsa » sont proposées. Les descriptions générales des deux EES détaillées sont données ci-dessous.

Description générale de l'EES du golfe de Gabès et de la plaine de Jeffara

Composant environnemental concerné	Principaux développements représentant un défi pour la région	Terme	Commentaire
Environnement maritime de Gabès	- Construction de quatre grandes usines de dessalement	Long	Il est prévu que L'EES du golfe de Gabès et de la plaine de Jeffara cherchera à identifier l'arrangement le plus harmonieux possible pour les nombreuses opérations qui ont été prévues, tant sur le littoral, qui comprendra la construction de grandes usines de dessalement d'eau de mer et l'expansion des ports, que dans l'arrière-pays, qui sera traversé par de nouvelles infrastructures de transport à grande échelle qui devront être intégrées sans constituer de fragmentations. Une attention spéciale devra être accordée aux écosystèmes particulièrement vulnérables tels que celui du golfe de Boughrara et le milieu marin en général, déjà menacé par la surpêche et différents types de pollution ² . Diverses études techniques sur les impacts territoriaux des développements devraient contribuer à la prise de décision pour l'identification d'alternatives concrètes (modélisation spatiale de différents rejets de saumure provenant d'usines de dessalement, analyse des effets cumulatifs sur l'environnement marin, analyse de la sensibilité à la désertification etc.)
	- Développement des ports de Gabès et de Zarzis pour l'exportation	Long	
	- Pont entre Jorf et Ajim (île de Djerba)	Moyen	
Environnement des terres de la plaine de Jeffara	- Liaison ferroviaire à grande vitesse Trans-Maghreb	En attente	
	- Autoroute entre Sfax et la frontière Libyenne	Court	
	- Nouvel aéroport de Tataouine	Court	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

² Dans notre étude, le golfe de Gabès a été signalé comme étant une « poche de pollution industrielle critique » à partir de la phase de diagnostique. Il a été également recommandé d'accompagner, en tant que priorité à court terme et surtout pour tout autre nouveau développement, la dépollution des zones touchées afin d'assurer le développement le plus humain possible. La dépollution fait l'objet d'un grand projet, le « Projet de gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès », lancé par l'Union européenne en parallèle à notre étude. Doté d'un budget de plus de 11 millions TND pour une période de 4 ans, le projet cristallise toutes les attentes en termes de mobilisation des acteurs et des réponses techniques à la pollution. L'EES détaillée pourrait apporter des réponses techniques aux questions encore en suspens à ce moment-là.

Description générale de l'EES de la région du Chott et de Gafsa

Composant environnemental concerné	Principaux développements représentant un défi pour la région	Terme	Commentaire
Chott, zones oasiennes, montagnes de Gafsa	- Ligne ferroviaire traversant le Chott entre Kébili et Tozeur	En attente	Il est prévu que L'EES de la région du Chott et de Gafsa i essaie d'organiser l'émergence de plusieurs pôles de production, la création de nouveaux axes de communication, et en particulier les voies ferrées, tout en assurant le maintien de l'équilibre hydrique et de l'intégrité de la zone humide classée du Chott el Jerid. L'EES ldevra être l'occasion de se consacrer aux mesures de protection et au plan de gestion du site Ramsar. Diverses études techniques portant sur les incidences territoriales des développements (y compris la dynamique géo-hydraulique) devraient contribuer à la prise de décision pour l'identification d'alternatives concrètes. Une attention particulière devra être accordée à la gestion durable des ressources en eau, surtout dans un contexte de manque et avec l'expansion proposée de l'extraction de phosphate qui menace les ressources et entraîne des problèmes de pollution déjà notoire.
	- Nouveaux développements d'extraction de phosphate	Long	
	- Expansion supposée des surfaces oasiennes cultivées - Centres de production de dattes	Moyen Court	

Source : l'équipe d'experts de la JICA

Les objectifs spécifiques **des EES détaillées** sont les suivants:

- Améliorer la planification des projets s'appuyant sur une vaste expertise et une collaboration transparente et fructueuse au sein d'un processus interactif ;
- Programmer des projets de développement en harmonie avec les politiques de développement environnemental et durable au niveau national et régional ;
- Examiner les projets de développement prévus dans les zones désignées d'une manière globale et intégrée en vue d'un développement durable ;
- Réaliser une évaluation globale et intégrée de projets environnementaux et socio-économiques à long terme programmés dans des zones désignées ;
- Mettre en évidence les impacts cumulatifs de tous les projets et proposer des mesures d'atténuation et des mesures de compensation correspondante ;
- Proposer, si nécessaire, des alternatives de développement dans les régions désignées plus en phase avec les spécificités régionales et des objectifs de développement prédéfinis ;
- Poursuivre le processus d'institutionnalisation de l'EES en Tunisie

En ce qui concerne les EES détaillées proposées, il semble intéressant, que l'État tunisien, par l'intermédiaire du Ministère de l'Environnement et du Développement durable, soutienne de la même manière l'initiative. Même dans un contexte de décentralisation, il semble approprié que l'arrangement des grands projets soit traité et approuvé au sommet de l'État, afin que les conclusions de l'EES soient suivies par les pouvoirs publics concernés. Au niveau national, le MDICI et le MEHAT pourraient fournir un soutien consultatif, tandis qu'au niveau régional, l'ODS pourrait animer des consultations publiques avec toutes les parties prenantes, les gouvernements et le secteur privé, impliqués dans les différents projets prévus.

5. CIBLE DU DÉVELOPPEMENT DU SUD

5.1 Indicateurs

R2501 Les indicateurs suivants sont appliqués en tant **qu'indicateurs** des stratégies et des plans de développement du Sud pour suivre les réalisations de l'objectif et de la vision de développement à l'étape de mise en œuvre.

Objectif de développement : **Consommation des ménages par habitant** dans le Sud-Est, le Sud-Ouest, et le Sud, et la moyenne en Tunisie

Cet indicateur est sélectionné parce qu'il est pertinent de montrer le niveau économique de la région et facile à surveiller grâce à l'étude approfondie réalisée par l'Institut national des statistiques (INS) une fois tous les cinq ans.

Vision de développement :

Bien que la vision de développement ait trois éléments en tant qu'objectifs, à savoir 1) la production à forte valeur ajoutée, 2) la création d'emploi, et 3) le développement durable, aucun indicateur n'est défini pour le premier parce que la valeur ajoutée dans le Sud n'est pas estimée, et des indicateurs sont définis uniquement pour les deux autres.

a) *Pour la création d'emploi*

Nombre d'emplois supplémentaires par personne active, composé des emplois créés directement et induits indirectement à la suite de la mise en œuvre des stratégies et plans proposés, et des nouveaux emplois même sans la mise en œuvre en question

Cet indicateur est suivi de près, chaque année l'information est publiée par le gouvernorat. Si des personnes économiquement actives occupent tous les emplois créés, le taux de chômage réduira dans les mêmes proportions que ce chiffre augmentera.

b) Pour le développement durable

i) **volume d'eau souterraine utilisé par rapport** au débit assuré ou recharge en eau de l'aquifère et ii) **pourcentage de la capacité de production électrique installée ayant recours aux énergies renouvelables dans le Sud par rapport à la capacité de production électrique totale de la Tunisie**

Parmi les différents indicateurs possibles pour le développement durable, le Projet a sélectionné i) ceux qui sont étroitement liés avec la réalisation des stratégies, plans de développement, et plans d'action, et ceux dont les valeurs peuvent être suivies ou collectées régulièrement. Compte tenu principalement des stratégies, plans et plans d'action des secteurs productifs et les questions transsectorielles, les indicateurs relatifs à a) la lutte antipollution, b) la conservation de l'environnement, c) la gestion des ressources en eau (c.-à-d. les eaux souterraines dans le Sud) et d) l'énergie renouvelable ont été examinés. Toutefois, les indicateurs des deux premiers (a) et b) ci-dessus) ne sont pas définis puisque l'objectif les concernant consiste à respecter tous les règlements, normes, et standards. Étant donné que la cible doit être atteinte sans exception, les valeurs cibles doivent être 100%, et aucune autre cible ne peut être fixée. L'équipe d'experts de la JICA propose juste que la mise en œuvre des stratégies, plans et plans d'action connexes, et le suivi régulier respectent rigoureusement les règlements, normes, et standards.

R2502 La consommation moyenne par habitant dans les régions du Sud-Est, Sud-Ouest et autres régions de la Tunisie en 2000, 2005 et 2010 est indiquée au tableau suivant. L'écart entre les moyennes du Sud et de la Tunisie ainsi que l'écart entre les moyennes de la région du Sud-Est et la région du Sud-Ouest ont été considérablement réduits au cours de la période comprise entre 2000 et 2005. Cependant, les écarts demeurent constants depuis.

Consommation des ménages par habitant par région en 2000, 2005 et 2010

(Unité : DT/personne/an à prix constant de 2005)

	2000	2005	2010
Grand Tunis	2 000	2 331	2 624
Nord-Est	1 320	1 547	1 718
Nord-Ouest	1 127	1 292	1 311
Centre-Est	1 707	1 902	2 189
Centre-Ouest	968	1 034	1 212
Sud-Est	1 126	1 574	1 787
<i>(Par rapport au total Tunisie)</i>	<i>(78%)</i>	<i>(93%)</i>	<i>(93%)</i>
Sud-Ouest	1 068	1 338	1 507
<i>(Par rapport au total Tunisie)</i>	<i>(74%)</i>	<i>(79%)</i>	<i>(79%)</i>
Sud*	1 104	1 484	1 681
<i>(Par rapport au total Tunisie)</i>	<i>(77%)</i>	<i>(88%)</i>	<i>(88%)</i>
Tunisie	1 441	1 696	1 919

Source : Élaboré par l'équipe d'experts de la JICA

R2503 Les dernières données disponibles sur **la situation de l'emploi dans le Sud** et ses gouvernorats figurent au tableau suivant. Le taux de chômage du Sud était 6,5% plus élevé que la moyenne tunisienne. Le taux de chômage dans les gouvernorats de Gafsa et de Tataouine était relativement plus élevé, tandis que celui dans le gouvernorat de Médenine était comparativement plus bas et proche de la moyenne tunisienne.

Situation de l'emploi dans le Sud et ses gouvernorats en 2010

	Tunisie	Le Sud	Gabès	Médenine	Tataouine	Gafsa	Tozeur	Kébili
Population	10 570 700	1 564 376	362 788	460 193	147 291	339 300	104 700	150 104
Population âgée de 15 ans ou plus	8 078 900	1 061 707	247 855	309 756	98 732	242 489	75 100	108 298
Population active	3 769 238	476 656	112 054	137 488	37 172	106 600	35 936	47 406
Population occupée	3 277 395	383 910	91 732	118 377	28 390	76 471	29 834	39 106
Chômeurs	491 843	92 746	20 322	19 111	8 782	30 129	6 102	8 300
Chômeur (%)	13,0%	19,5%	18,1%	13,9%	23,6%	28,3%	17,0%	17,5%
Emplois par population active *	0,87	0,81	0,82	0,86	0,76	0,72	0,83	0,82

Source : Le Sud Tunisien en chiffres 2013

R2504 En ce qui concerne **l'utilisation des ressources en eau souterraine**, le Sud compte 57 réservoirs aquifères, dont 38 sont sous-exploités, 5 en équilibre, et 14 surexploités. La surexploitation peut être constatée dans l'ensemble de la région sauf à Tataouine et Kébili.

Situation générale d'exploitation des eaux souterraines dans le Sud (2010)

	Nappes				Résidu sec		Ress. Mm3 /an	Expl. Mm3 /an	Res disp Mm3 /an	Deficit Mm3 /an	Taux d'expl. %
	Sous -expl.	Equi- libre	Sur- expl.	Total	min	max					
Tataouine	8	3	0	11	1,5	13	15,14	9,36	5,88	0,1	62
Medenine	9	1	4	14	2,5	8,5	12,67	12,97	2,08	2,38	102
Gabes	5	0	2	7	1	12	23,7	25,1	4,8	6,2	106
Sud-Est	22	4	6	32	1,67	11,17	51,51	47,43	12,76	8,68	90
Kebili	7	0	0	7	0,5	18,8	5,49	0,26	5,23	0	5
Tozeur	2	0	3	5	1	10	34,08	34,62	3,13	3,67	102
Gafsa	7	1	5	13	0,8	14	33,3	35,84	3,63	6,17	108
Sud-Ouest	16	1	8	25	0,77	14,27	72,87	70,72	11,99	9,84	71,67
TOTAL	38	5	14	57	1,22	12,72	124,38	118,15	24,75	18,52	80,83

(Source : DGRE)

R2505 La capacité totale de production d'électricité en Tunisie était de 4 483 MW en 2013, et est estimée aux alentours 5 290 MW en 2015. La capacité des centrales électriques utilisant des énergies renouvelables dans le Sud en 2015 est estimée à 64 MW. Il est estimé que la part de la capacité des centrales électriques installées dans le Sud représente 1,2% de la capacité totale des centrales tunisiennes en 2015.

R2506 L'estimation couvre les emplois créés suivants :

- Emplois créés découlant directement de la mise en œuvre des stratégies, plans, et plans d'action proposés
- Emplois créés induits indirectement par l'augmentation des emplois de a) ci-dessus
- Augmentation des emplois sans liens avec la mise en œuvre des stratégies, plans et plans d'action proposés

R2507 Le tableau suivant présente les chiffres de l'emploi créé par la mise en œuvre des stratégies, plans de développement, et plans d'action des secteurs productifs cibles. Il est estimé qu'environ 51 790 emplois seront créés en tant qu'effet direct de la mise en œuvre des stratégies et des plans, dont deux tiers dans le Sud-est et un tiers dans le Sud-Ouest. Environ 44 % des emplois devraient être créés pour la période 2015-2025, et les 56 % restants devront être créés pour la période 2026-2035.

Nombre d'emplois créés par la mise en œuvre des stratégies, plans de développement, et plans d'action

(Unité : nombre d'emplois)

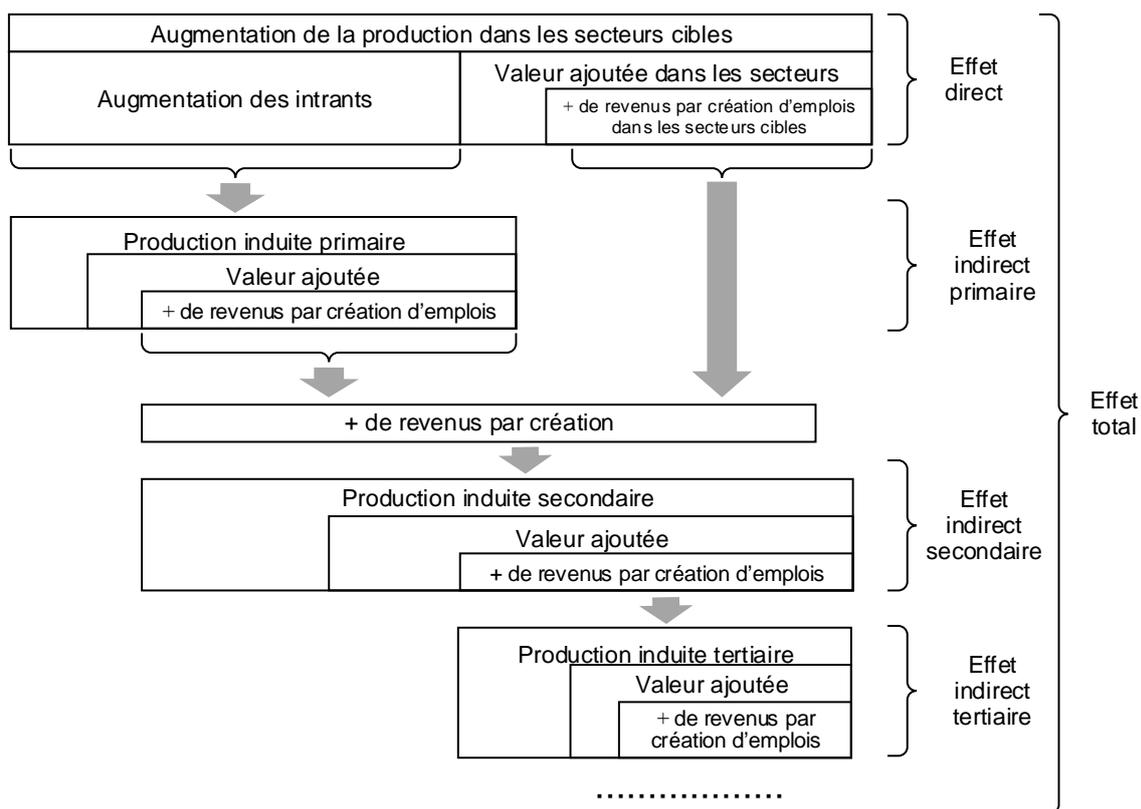
Secteurs productifs cibles		Le Sud	Gabès	Médenine	Tataouine	Gafsa	Tozeur	Kébili
Agriculture, pêche, et transformation des produits agroalimentaires et marins	2015-25	5 960	970	1 220	820	760	890	1 290
	2026-35	8 930	1 450	1 840	1 220	1 150	1 340	1 940
	Total	14 890	2 420	3 060	2 040	1 910	2 230	3 230
Industrie minière, autres industries	2015-25	5 840	1 660	1 160	980	1 280	440	320
	2026-35	8 760	2 490	1 740	1 470	1 920	660	480
	Total	14 600	4 150	2 900	2 450	3 200	1 100	800
Énergie renouvelable	2015-25	1 740	1 200	0	160	370		10
	2026-35	3 350	2 320	0	310	710		20
	Total	5 090	3 520	0	470	1 080		30

(Unité : nombre d'emplois)

Secteurs productifs cibles		Le Sud	Gabès	Médenine	Tataouine	Gafsa	Tozeur	Kébili
Tourisme	2015-25	5 450	200	4 170	50	610		420
	2026-35	7 160	300	5 240	80	910		630
	Total	12 610	500	9 410	130	1 520		1 050
Artisanat	2015-25	1 980	70	1 520	20	220		150
	2026-35	2 610	110	1 910	30	330		230
	Total	4 600	180	3 430	50	550		380
Total	2015-25	20 970	4 100	8 070	2 030	4 570		2 160
	2026-35	30 810	4 350	10 730	2 800	7 020		3 250
	Total	51 790	10 770	18 800	5 140	11 590		5 410

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2508 En tant qu'**emplois induits indirectement**, i) les emplois induits pour fournir les intrants nécessaires pour la production augmentée directement par la mise en œuvre des stratégies et des plans proposés par le Projet, et ii) les emplois induits pour satisfaire la consommation finale induite par l'augmentation des revenus par les emplois augmentés directement et indirectement sont estimés comme indiqué à la figure ci-dessous à l'aide du tableau des intrants-extrants de la Tunisie.



Source : l'équipe d'experts de la JICA

Estimation des effets économiques de la mise en œuvre des stratégies, plans de développement, et plans d'action

Les emplois créés en tant qu'effet direct devraient être indirectement induits environ 1,34 fois. En outre, les emplois induits peuvent être estimés à environ 3,08 emplois pour un emploi créé directement par la mise en œuvre de stratégies et plans du secteur du tourisme.

Les emplois induits ne seront pas nécessairement créés dans les mêmes endroits que les emplois créés directement par la mise en œuvre des stratégies et des plans. La JET suppose que les emplois induits sont répartis en proportion du nombre de personnes actives, dont environ 62% vivront dans le Sud-Est et environ 38% dans le Sud-Ouest.

R2509 Outre les emplois directement et indirectement créés par la mise en œuvre des stratégies et des plans proposés par le Projet, la JET suppose que **des emplois sans rapport avec la mise en œuvre de la stratégie ou du plan** devraient être créés en raison de la croissance économique remarquable et la diminution du taux de chômage de la Tunisie estimées pendant la période de planification. Le nombre d'emplois permettant de réduire le taux de chômage de 0,1 % chaque année est estimé partout dans le Sud.

R2510 **Le nombre d'emplois créés par personne active**, ainsi que le taux de chômage dans les cas où tous les emplois créés sont occupés par des personnes actives sont estimés au tableau ci-dessous. Pour la période 2015-2025, le nombre d'emplois créés pour une personne active au niveau de la Tunisie est supérieure à ceux créés au niveau du Sud, du Sud-Est et Sud-Ouest. Toutefois, le chiffre pour la Tunisie pour la période allant de 2026 à 2035 est inférieur à celui du Sud, Sud-Est et Sud-Ouest. L'écart entre la Tunisie et le Sud en ce qui concerne le chômage sera de 4,0% en 2015 et se creusera pour atteindre 5,0% en 2025. Cependant, à partir de la période 2026-35, l'écart devrait commencer à se réduire radicalement, et n'être plus que de 0,3 % d'ici 2035. Il serait nécessaire que les pouvoirs publics encouragent autant que possible la création d'emplois dans la région du Sud-Ouest.

Il conviendrait de noter que le niveau de réalisation en matière de création d'emplois par personne économiquement active et le taux de chômage (lorsque tous les emplois sont occupés) dépendra non seulement du nombre d'emplois créés, mais également du nombre de personnes actives. Le nombre de personnes actives devrait être également suivi de près lorsque la réalisation de l'indicateur sera mesuré.

Nombre d'emplois créés par personne active en
Tunisie et dans le Sud en 2015-25 et 2026-35

		Tunisie	Sud	Sud-Est	Sud-Ouest
2015	Personnes actives (2015) (en milliers)	4 299,1	551,7	340,7	210,9
	Nombre d'emplois existants (2015) (en milliers)	3 658,5	447,6	279,9	167,7
	Taux de chômage (2015) (%)	14,9%	18,9%	17,9%	20,5%
	<i>Nombre d'emplois par personne active (2015)</i>	<i>0,851</i>	<i>0,811</i>	<i>0,821</i>	<i>0,795</i>
2015 - 2025	Personnes actives (en milliers) (2025)	5 011,7	617,6	382,1	235,5
	Augmentation des emplois (2015-25) (en milliers)	706,7	59,2	37,9	21,3
	Nombre d'emplois créés par personne active (2015-25)	0,141	0,096	0,099	0,090
	Taux de chômage (2025) (%)	12,9%	17,9%	16,8%	19,7%
2035	Personnes actives (2035) (en milliers)	5 443,0	670,5	414,9	255,7
	Augmentation des emplois (2026-35) (en milliers)	511,7	91,8	58,3	33,5
	Nombre d'emplois créés par personne active (2026-35)	0,094	0,137	0,140	0,131
	Taux de chômage (2035) (%)	10,4%	10,7%	9,4%	13,0%

Source : l'équipe d'experts de la JICA

R2511 L'écart de la consommation des ménages par habitant et par an entre le Sud et la Tunisie se creusera jusqu'en 2025, puis il devrait se resserrer par la suite, tandis que l'écart entre le Sud-Est et le Sud-Ouest se resserrera progressivement au cours de la période cible. Comme indiqué ci-dessous, après 2026, la consommation des ménages par habitant dans le Sud, en particulier dans le Sud-Ouest, progressera plus rapidement que la moyenne tunisienne.

Consommation des ménages par habitant en 2025 et 2035

(Unité : DT/personne/an à prix constant de 2015)

année	2000	2005	2010	2025	2035
- Sud-Est	1 745	2 440	2 770	4 488	7 143
Par rapport au total Tunisie	78,1%	92,8%	93,1%	89,0%	91,1%
- Sud-Ouest	1 655	2 074	2 336	4 118	6 812
Par rapport au total Tunisie	74,1%	78,9%	78,5%	81,7%	86,9%
Le Sud	1 711	2 301	2 606	4 350	7 021
Par rapport au total Tunisie	76,6%	87,5%	87,6%	86,3%	89,5%
Tunisie	2 234	2 629	2 974	5 041	7 840
Augmentation de la consommation des ménages par habitant					
Année	2010	2025		2035	
	Valeur	Valeur	Ratio (2025/2010)	Valeur	Ratio (2035/2025)
- Sud-Est	2 770	4 488	1,62	7 143	1,59
- Sud-Ouest	2 336	4 118	1,76	6 812	1,65
Sud	2 606	4 350	1,67	7 021	1,61
Tunisie	2 974	5 041	1,69	7 840	1,56

Source: l'équipe d'experts de la JICA

R2512 Étant donné que les ressources en eau sont rares dans le Sud et que l'utilisation de l'eau est inévitable pour le développement de la région, **l'utilisation durable des ressources en eau** est essentielle pour le développement durable de la région. Il existe deux types d'aquifères dans la région ; les aquifères profonds (eau fossile), et les aquifères peu profonds (rechargeables). Les cibles sont fixées séparément pour les eaux souterraines (aquifères) peu profondes, et eaux souterraines (aquifères) profondes.

Étant donné que l'eau fossile profonde ne se renouvelle pas, la cible en ce qui concerne l'aquifère et la cible en ce qui concerne l'aquifère profond devraient être « ***l'utilisation de l'eau fossile n'augmentera pas après 2030*** ». Même avant 2030, il serait préférable de limiter l'augmentation, par ex. à 3 % / an pour encourager le passage à d'autres ressources en eau,

La cible en ce qui concerne les aquifères peu profonds peut être « ***l'utilisation des eaux souterraines peu profondes doit rester en dessous du volume rechargeable*** ». Afin de fixer une valeur cible appropriée et exacte pour chaque aquifère et de permettre une gestion efficace, il faudrait i) installer ou désigner des puits de contrôle et ii) mener des essais de pompage ou surveiller l'utilisation de l'eau des aquifères.

R2513 Afin de contribuer à l'objectif national pour l'utilisation des énergies renouvelables avec les conditions avantageuses du sud, la JET propose la cible suivante concernant l'utilisation des énergies renouvelables, considérant les objectifs nationaux, le potentiel des énergies renouvelables ainsi que la capacité de réseau de transport. Étant donné que les énergies renouvelables sont abondantes partout dans le Sud, la promotion de l'utilisation d'énergies renouvelables peut contribuer à la création d'emplois dans les zones où les autres possibilités d'emploi sont rares.

Cible de la capacité installée de production d'électricité avec les énergies renouvelables

(Unité: MW)

	Capacité totale installée en Tunisie (A)	Objectif national de la capacité installée de production d'électricité avec les énergies renouvelables	Cible de la région du Sud (B)	(B) / (A)
2015	5 290	218	63,9	1,2%
2025	8 170	1000	499,2	6,1%
2035	11 130	4 700	1 335,6	12%

Source : l'équipe d'experts de la JICA

6. RECOMMANDATIONS

R2601 Au cours des réunions de consultation publique (RC/P), il a été dit à l'équipe d'experts de la JICA (JET) par les participants : « Les donateurs ont formulé de nombreux plans mais aucun n'a été mis en œuvre ou réalisé. Nous avons besoin d'une mise en œuvre.»

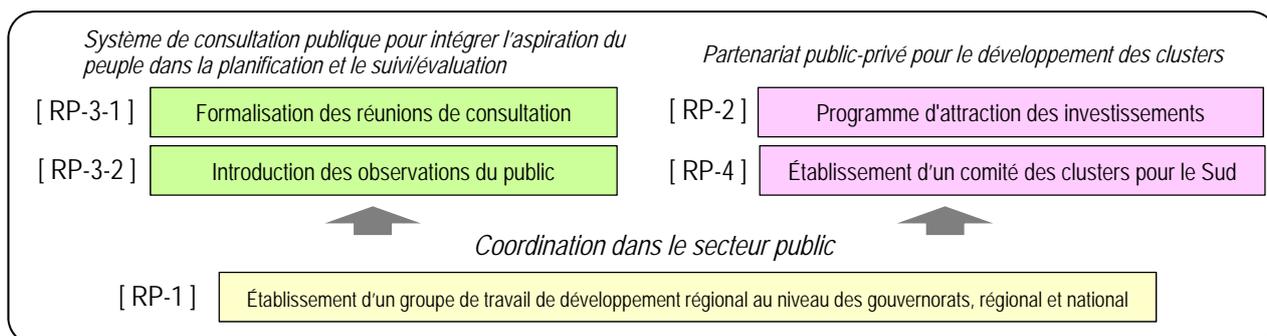
La JET a tenté de formuler des stratégies, plans et plans d'action réalistes. Cependant, avant de passer à une mise en œuvre il faut que les éléments suivants soient en place :

- 1) Suivre la procédure exigée de prise de décision
- 2) Assurer / affecter les budgets exigés

R2602 Afin de réaliser le point 1) ci-dessus, il est nécessaire d'intégrer des plans et plans d'action à court terme (5 ans) proposés dans ce rapport dans les prochains plans quinquennaux de développement économique et social, comme suggéré dans les réunions du comité directeur. Étant donné que le plan de développement national est composé de i) plan global, ii) plans sectoriels, et iii) plans régionaux, des plans et plans d'action à court terme doivent être inclus dans les plans sectoriels concernés et dans le plan de la région du Sud. Il est demandé au MDICI et à l'ODS d'expliquer aux ministères et organismes d'état concernés ainsi qu'aux gouverneurs et membre des conseils régionaux concernés le contenu et la logique des plans et plans d'actions à court terme proposés par le Projet. Dans cette optique, la JET a préparé une brochure et l'annexe en tant que référence rapide pour les décideurs. Il est recommandé de les utiliser.

R2603 Afin de réaliser le point 2) ci-dessus, il faut effectuer régulièrement suivi et évaluation (S/E) pour coordonner la mise en œuvre, car une mise en œuvre synchronisée est essentielle pour le développement régional intégré. Les résultats du S/E doivent être réintroduits pour l'affectation budgétaire de l'année suivante, comme recommandé dans la Stratégie RP-1, généralement pour le développement régional et la Stratégie RP-4 spécifiquement pour le développement de clusters (voir R2305) puisque l'affectation budgétaire adéquate est inévitable pour toute activité de l'administration publique.

R2604 Compte tenu du fait que Scénario 3 est sélectionné, (voir R2203 et R2204), le rôle des organisations de l'administration publique sera d'une importance vitale, et son niveau de capacité déterminera le niveau de réalisation du développement régional. Étant donné que le développement régional implique divers secteurs, le développement des capacités de toutes les organisations de l'administration publique et la coordination entre elles est vivement nécessaire. Le développement des capacités de toutes les organisations prendra du temps et sera onéreuse. Outre le développement des capacités des organisations de tous les secteurs, l'équipe d'expert de la JICA propose d'établir immédiatement des mécanismes de coordination pour la mise en œuvre conjointe par les secteurs public et privé conformément aux stratégies proposées en R2304 et R2305.



Mécanisme de coordination proposé pour le développement régional

Pour ce qui est de l'établissement des mécanismes de coordination susmentionnés, le MDICI et l'ODS doivent démarrer la mise en œuvre de « RP-1 : Établissement du mécanisme de coordination dans la planification, la mise en œuvre et le suivi/l'évaluation du développement régional » pour dire de façon concrète « Établissement d'un groupe de travail pour le développement régional au niveau des gouvernorats, et au niveau régional et national. » Pour commencer, il serait préférable d'officialiser/légaliser le mécanisme de coordination sur la base d'avant-projets de propositions préparés par le Projet.

Il peut être proposé de définir clairement les fonctions/devoirs du MDICI et l'ODS eu égard à la coordination de la planification, la mise en œuvre, le suivi/l'évaluation du développement régional. En ce qui concerne la coordination, le MDICI et l'ODS doivent s'acquitter des tâches suivantes. La coordination au niveau national et la supervision de l'administration par l'ODS sont les principaux rôles du MDICI, tandis que ceux attribués à l'ODS comprennent la coordination au niveau local, au niveau du gouvernorat et au niveau régional, ainsi que l'administration de la planification, la mise en œuvre, le suivi/l'évaluation du développement régional du Sud.

- i) Préparation des définitions des mécanismes de coordination tels que les fonctions et l'affiliation aux groupes de travail du développement régional, les consultations publiques, ainsi que la procédure des commentaires publics.
- ii) Discussions avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Finances, et autres ministères concernés portant sur les définitions, et demande aux autorités compétentes d'approuver ces définitions.
- iii) Organisation des groupes de travail de développement régional, des membres des consultations publiques (C/P)
- iv) Gestion de la planification, mise en œuvre, suivi, évaluation du développement régional, des réunions de consultation publique (RC/P) et des commentaires publics.

Il est important que les groupes de travail et les réunions de consultation publique (RC/P) aient des rôles et fonctions précis dans la coordination du développement régional. En fait, les « comités de développement régional » jouent certains rôles dans la planification du développement régional pour le plan de développement économique et social de la Tunisie. Cependant, la coordination du suivi, de l'évaluation et du retour des résultats pour la mise en œuvre et la planification ultérieures doit être strictement établie. Il est nécessaire de renforcer les fonctions des groupes de travail et des réunions de consultation publique (RC/P) à cet égard. Pour assurer l'efficacité de l'administration de l'ensemble des mécanismes de coordinations, les pouvoirs ainsi que les responsabilités du MDICI et de l'ODS doivent être renforcés. Le MDICI

et l'ODS doivent s'adresser à l'autorité compétente afin que leur soient accordés le pouvoir et le budget nécessaires.

Pour le développement des clusters, les obligations du MDICI et de l'ODS dans le cadre de l'administration des groupes de travail de développement régional comprennent notamment le suivi, l'évaluation et l'appui aux comités des clusters.

R2605 Afin d'établir et de gérer efficacement les écanisemes de coordination, le développement des capacités del'ODS/MDICI est d'une importance vitale. Sachant que la formation en cours d'emploi serait la méthode la plus efficace pour développer les capacités, il est recommandé d'appliquer pour le MDICI/ODS un projet de coopération technique sur un élément important du développement régional avec des services de conseil globaux pour l'aministration de l'ensemble de la coordination avec un partenaire de développement international. Étant donné que l'attraction des investissements constitue un facteur critique pour la réussite du développement régional du Sud et que ce travail est inclus dans les tâches de l'ODS et du MDICI, un projet de coopération technique pour cet aspect peut être proposé comme recommandé au RP-2.

Annexe du Résumé

Activités et actions à court terme proposées par le Projet
de développement régional du Sud de la Tunisie
qui sera intégré au développement national économique et social des cinq prochaines années

Ce document couvre les activités et actions à prendre pour assurer la promotion des secteurs productifs et le développement des secteurs de l'infrastructure dans le Sud pour la période 2015-2020, visant à fournir une référence pour la formulation prochain plan quinquennal de développement économique et social de la Tunisie.

1. Actions à court terme pour la promotion des secteurs productifs

Dans le plan de développement régional formulé par le Projet, les stratégies de développement sont planifiées pour le long terme (vingt ans sur la période 2015-2035) tandis que les plans et plans d'action sont formulés pour le moyen et court terme (dix ans sur la période 2015-2025 et cinq sur la période 2015-2020, respectivement). Après analyses de l'état actuel des secteurs productifs, i) secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires, ii) le secteur minier et autres secteurs industriels, y compris le secteur de l'énergie renouvelables, iii) le secteur du tourisme, et iv) le secteur de l'artisanat ont été sélectionnés en tant que secteurs productifs cibles pour la planification de stratégies, plans de développement, et plans d'action. Pour les secteurs de l'infrastructure, les stratégies, plans de développement, et plans d'action ont été formulés pour a) le transport, b) l'approvisionnement en eau/le traitement des eaux usées, c) l'approvisionnement en électricité, et d) les télécommunications.

Dans les sections de 2.2.3 - 2.2.5 de la deuxième partie du rapport principal, les plans d'aménagement du territoire sur cinq ans pour les secteurs de i) - iii) ci-dessus ont été couverts alors que ceux pour le secteur de vi) ci-dessus est décrit uniquement à la Section 3.2.4 de la deuxième partie du rapport principal étant donné que la production des différents artisanats est éparpillée dans tout le Sud et que les actions spécifiquement à un endroit ne sont pas proposées par le Projet.

- (1) Secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires
 - (a) Grandes lignes de développement

Il est important de préparer de façon appropriée les installations et les infrastructures nécessaires pour des activités de production et de transformation efficaces dans le secteur agricole pour les vingt prochaines années et au-delà. Des centres de recherche et développement (R&D) devraient également être développés dans la région pour l'amélioration de la production locale, le développement de nouveaux produits et l'élaboration d'études de marché. À Gabès et Médenine, en tant que portails internationaux dotés de ports de mer à proximité des villes, la mise en œuvre du développement d'infrastructure et d'installations telles que celles de transport et d'approvisionnement en eau/électricité, la priorité devrait être accordée aux zones de production et centres de traitement et transformation existants ou projetés pour une stratégie de marketing plus étendue incluant les marchés local, Libyen et Algérien, avant que l'expansion de la production agricole ne prenne place dans la région.

La réduction des disparités régionales est l'aspect important qui entreprendre à un stade précoce des actions de développement afin de se concentrer principalement sur Gafsa, Tozeur, Kébili et Tataouine. Une part plus importante de produits serait toujours exportée de Sfax ou de Radès sur une période de court terme (2015-20) ; mais, la transformation des dattes et de l'huile d'olive devrait progressivement

basculer vers le Sud pour atteindre une production à valeur ajoutée, et être fortement compétitive sur le marché mondial. Des sites potentiels de culture de légumes de serre pour l'expansion de la production de légumes hors saison feront aussi l'objet d'une étude pendant cette période. Une étude de R&D pour la sélection des produits régionaux porteurs devrait être lancée plus tôt pendant cette période pour le futur établissement des clusters de production dans le Sud.

(b) Développement clé

- Des pôles / zones industriels et de développement existants ou prévus à Gabès seront utilisés comme des centres de transformation plus grands pour la transformation des produits laitiers et de la viande rouge pour la consommation des marchés domestique et libyen, etc.).
- Les zones / pôles industriels et de développement existants ou prévus à Médenine et Zarzis serviront pour de plus grands centres de transformation, par exemple pour la transformation de l'huile d'olive, des produits laitiers et de la viande rouge, etc.
- À Kébili et Tozeur, des centres de transformation doivent être développés davantage pour une production et transformation plus efficaces de dattes, et les liens entre les zones de production et les centres de transformation doivent être renforcés.
- Un centre de distribution de produits agricoles doit être développé à Gafsa pour le transport interrégional (Centre et Nord) et international et la logistique de produits agroalimentaires, car Gafsa a rempli ce rôle en tant que zone logistique régionale entre le Nord, le Centre et le Sud, ainsi qu'avec les marchés algériens.
- De nouvelles terres devraient être acquises pour le développement d'un grand centre de production à Tataouine (en dehors de la zone urbaine) afin d'établir des installations de transformation dans un délai de dix (10) ans, y compris des abattoirs, et des usines de traitement du cuir et de transformation de la viande.
- Des postes frontières à Hazoua, dans le gouvernorat de Tozeur, et à Dehiba, dans le gouvernorat de Tataouine, sont à être mis à niveau, utilisant des installations existantes pour améliorer les échanges commerciaux avec des localités en Algérie et en Libye.
- Des installations existantes devraient être utilisées pour mettre à niveau un poste frontière comprenant un port sec avec une unité de réfrigération à Ben Guerdane dans le but d'établir des services commerciaux à plus grande échelle avec le marché libyen.
- Des zones et installations d'élevage de poissons et de crevettes près de Djerba et Zarzis devraient être élargies pour assurer une production de plus grande envergure.
- Les préparatifs pour le développement du port à conteneurs de Zarzis devraient démarrer à côté du port vraquier existant pour l'exportation de produits agricoles conditionnés, avec l'objectif que les aménagements portuaires soient achevés dans un délai de quinze (15) ans.
- Le centre de transformation de viande de volaille et le centre de distribution d'œufs dans le sud de Zarzis devrait être élargie pour assurer une plus grande production visant la consommation intérieure et libyenne.
- Des centres de recherche et développement (R&D) seront établis ou renforcés à Gafsa, Tozeur, Kébili, Tataouine et Médenine. Les centres de R&D existants seront utilisés pour des activités étendues dans la R&D agricole. Dans les centres de R&D, la recherche marketing ainsi que les études sur la technologie de production et l'investissement en capital devraient être menées pour les produits des gouvernorats respectifs.

La figure à la page R-147 illustre le premier plan quinquennal d'aménagement du territoire dans le secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, et de la transformation des produits alimentaires.

(2) Secteur de l'extraction minière et les autres secteurs industriels

(a) Grandes lignes de développement

Le plus important sera la mise en œuvre de mesures antipollution dans les zones industrielles chimiques de Gafsa et Gabès avec l'introduction d'un système / une technologie appropriés de traitement. Les principaux centres de production liés au phosphate à Gafsa et Gabès subsisteront, et des produits seront exportés aussi à partir du port de Gabès. Toutefois, la mise à niveau des installations du port vraquier peut être nécessaire pour le transport d'autres produits, y compris les matériaux de construction. Des mesures de sécurité et de protection de l'environnement seront prises pour le développement industriel supplémentaire pour la transformation alimentaire et l'exportation de la production, même si ce n'est pas dans l'immédiat. La taille de l'industrie chimique associée aux phosphates ne peut sans doute pas être considérablement élargie. Bien que la production actuelle de minerai de phosphate de Gafsa soit stable, la production diminuera dans les vingt prochaines années ce qui nécessite l'identification d'un nouveau site d'exploitation minière de phosphate afin de fournir les matières premières aux fabricants de produits chimiques. Un site potentiel à Tozeur pour l'exploitation minière sera identifié au cours de cette période pour de futurs développements. Les investissements pour la région du gouvernorat de Tataouine devraient être destinés au développement d'une nouvelle extraction minière de marbre et à l'expansion des sites d'exploitation minière de gypse et de calcaire. Tataouine devrait devenir une grande région minière pour les matériaux de construction, tels que le marbre, le gypse et autres pour la production en série et de produits de qualité.

La R&D pour le marketing et l'amélioration des produits ainsi que des installations de type école professionnelle pour les arts et l'artisanat devraient être établies pour une meilleure production dans le secteur. L'étude de R&D pour la sélection de produits régionaux porteurs devrait être lancée plus tôt sur la période de court terme pour l'établissement futur de clusters de production dans le Sud.

(b) Développement clé

- Des mesures et systèmes antipollution et de traitement seront mis en œuvre pour les industries chimiques à Gabès et Gafsa.
- Les pôles/zones industriels et de développement existants à Gabès et Médenine serviront au développement de centres de transformation à plus grande échelle, notamment pour les matériaux de construction, les matériaux architecturaux d'une conception à forte valeur ajoutée, et autres produits en pierre.
- De nouvelles acquisitions de terrains convenant au développement de centres de transformation à grande échelle à Tataouine (en dehors de la zone urbaine) seront effectuées afin d'établir le centre de transformation dans un délai de dix (10) ans, prenant en considération le traitement du marbre, du calcaire et du gypse.
- Des postes frontières utilisant des installations existantes seront établis à Hazoua, Tozeur, Dehiba, et Tataouine pour améliorer les échanges commerciaux avec des villes en Algérie et en Libye.

- Des installations existantes seront utilisées pour mettre à niveau un poste frontière comprenant un port sec à Ben Guerden dans le but d'établir des services commerciaux à plus grande échelle avec le marché libyen.
- Les préparatifs pour le développement du port à conteneurs de Zarzis à côté du port vraquier existant pour l'exportation de matériaux de construction, démarreront avec l'objectif que les aménagements portuaires soient achevés dans un délai de quinze (15) ans.
- Les préparatifs démarreront pour développer l'extraction de minerai de phosphate à Tozeur et l'extraction de marbre à Tataouine.
- Des centres de R&D seront établis à Gafsa, Kébili, et Tataouine pour des activités élargies dans la recherche et le développement minier, le marketing, et le programme d'amélioration des compétences de la main d'œuvre.

La figure à la page R-148 illustre le plan quinquennal d'aménagement du territoire dans le secteur minier et autres secteurs industriels.

(3) Secteur de tourisme

(a) Grandes lignes de développement

Il est prévu que le secteur soit encouragé à l'aide des stratégies clés suivantes : i) la création et la promotion de destinations touristiques, ii) la mise à niveau des services touristiques, et iii) la promotion du tourisme à base communautaire (TBC). Tout d'abord, l'organisation de gestion de la destination (OGD) et l'organisation du TBC (OTBC) ainsi que l'établissement des normes des services doivent être mis en œuvre. Deuxièmement, le développement des capacités des organisations concernées et la conservation des patrimoines doivent être surveillés. Au cours de cinq premières années, les actions seront concentrées sur les actions préparatoires, tandis que la promotion des destinations déjà établies se poursuivra de façon durable. Durant cette période, en parallèle à l'identification et la création de destinations, les infrastructures initiales nécessaires au développement du tourisme régional, en particulier au développement économique dans l'arrière-pays, seront installées en priorité.

(b) Développement clé

- Arrangement institutionnel, tel que l'établissement de l'OGD et l'OTBC
- Préparation des lois/règlements/normes nécessaires
- Développement des capacités des organisations et du personnel concernés
- Amélioration des routes rurales dans l'arrière-pays, en particulier dans les délégations vulnérables dans la zone montagneuses des gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine.

La figure à la page R-149 illustre le premier plan quinquennal d'aménagement du territoire dans le secteur du tourisme.

(4) Secteur de l'artisanat

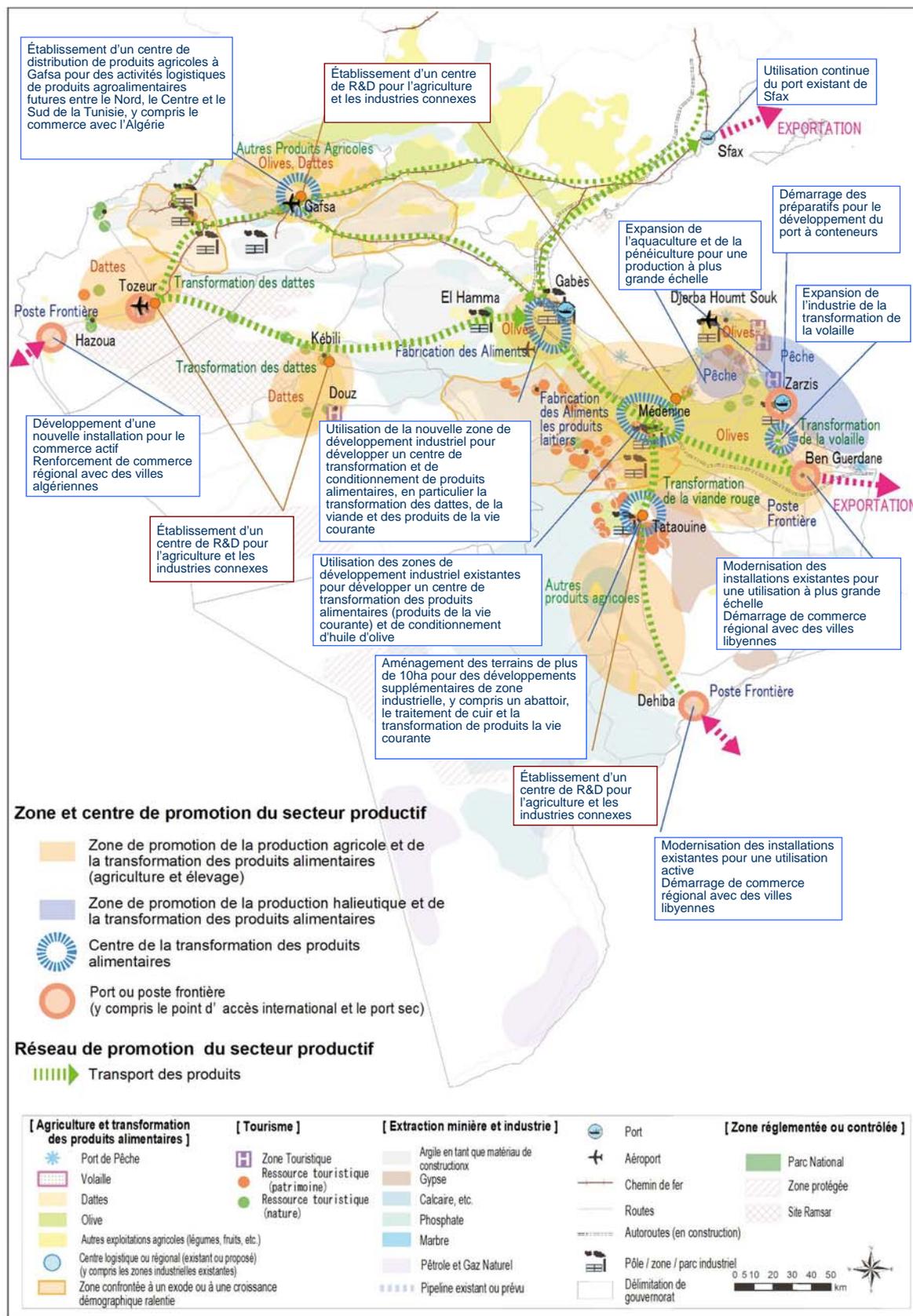
(a) Grandes lignes de développement

La forte compétitivité du secteur doit être réalisée à travers i) le développement et le renforcement de la chaîne de valeur de l'artisanat en laine et en cuir, ii) le renforcement du marketing et de la commercialisation des produits « Fabriqués dans le Sud » (design traditionnel et moderne), et iii) le renforcement des micro et petites entreprises artisanales. Premièrement, les plans existants doivent être

évalués et examinés, et une étude de marché complète doit être réalisée. Par la suite, le développement des capacités des organisations pertinentes et la promotion des investissements devront démarrer.

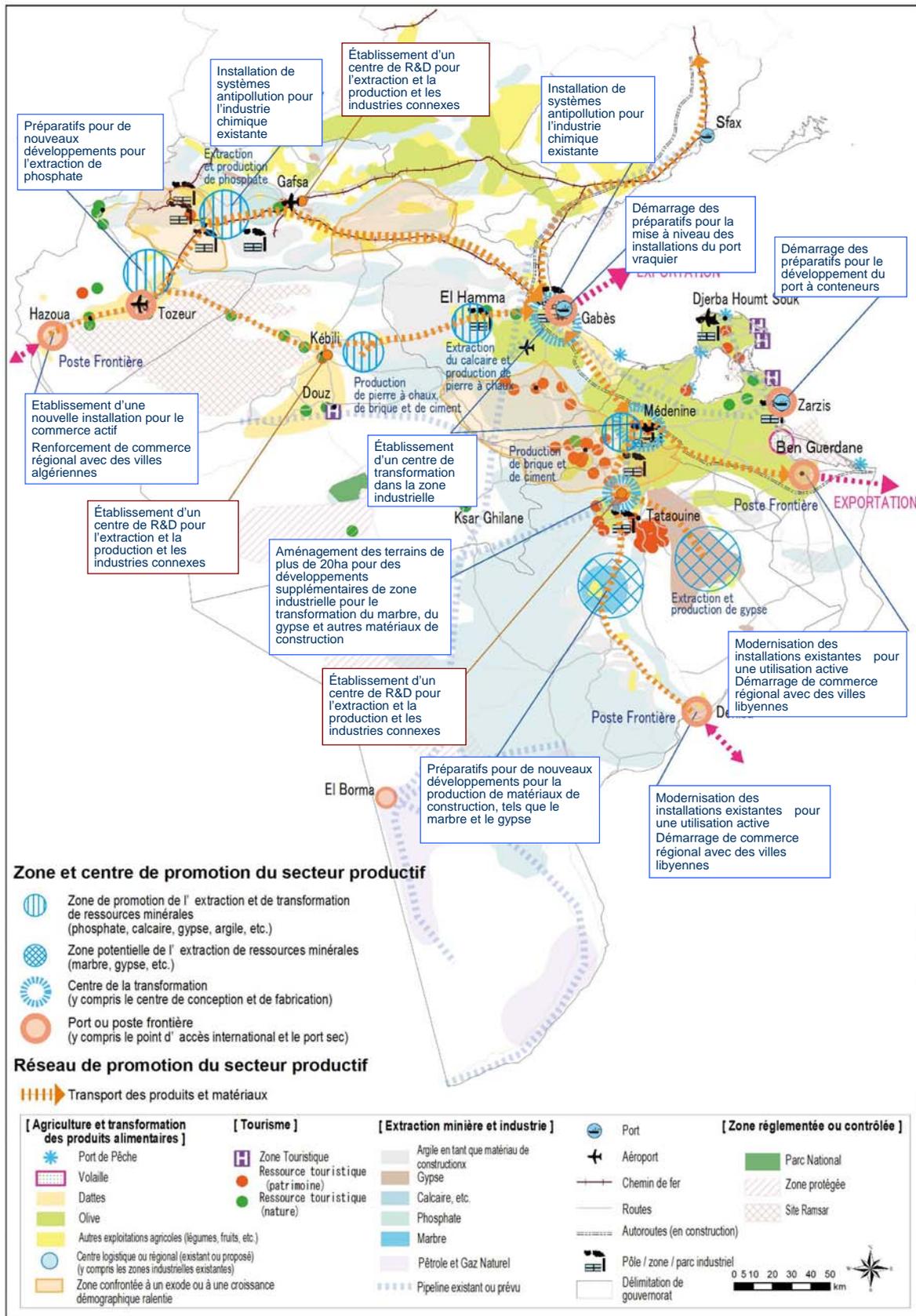
(b) Développement clé

- Évaluation des villages artisanaux existants, et révision des plans pour l'avenir.
- Évaluation des plans financiers existants à la portée des travailleurs du secteur
- Étude de marché : examen d'autres marchés locaux, marchés nationaux, et points de vente, y compris les collaborations avec le secteur du tourisme.
- Développement des capacités de l'ONA (l'Office national de l'Artisanat) et formation des travailleurs du secteur
- Promotion de l'investissement en collaboration avec le secteur du tourisme



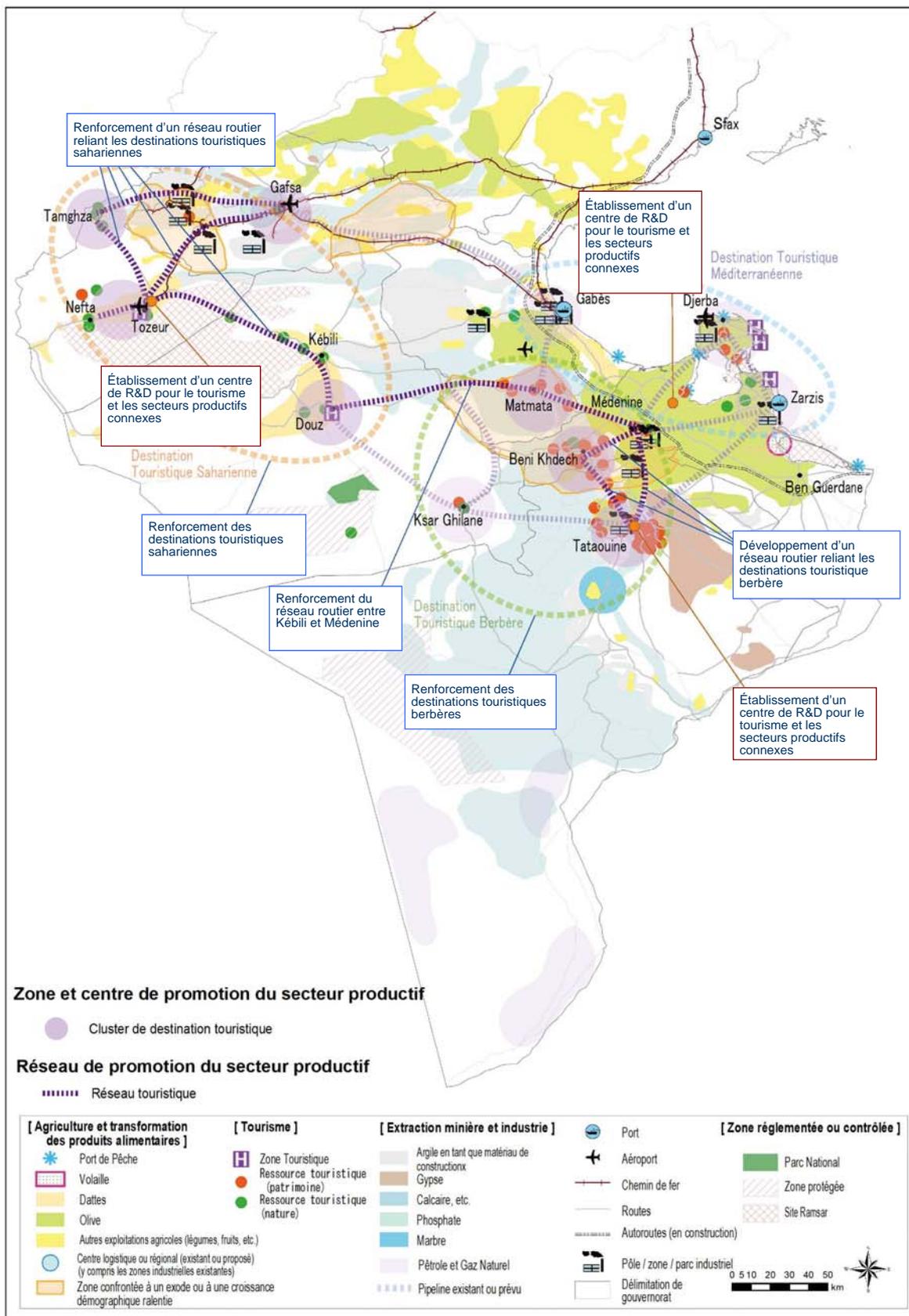
Source : Equipe d'experts de la JICA

Plan quinquennal d'aménagement du territoire pour le secteur agricole et les secteurs connexes



Source : Equipe d'experts de la JICA

Plan quinquennal d'aménagement du territoire pour le secteur de l'extraction minière et les autres secteurs industriels



Source : Equipe d'experts de la JICA

Plan quinquennal d'aménagement du territoire pour le secteur touristique

2 Actions à court terme pour le développement de clusters des secteurs productifs

Le développement graduel est proposé comme suit parce que le développement des clusters est nouveau dans le Sud.

Politiques pour le développement des clusters par étape du développement

Étape du développement	Période*	Politique de mise en œuvre
Étape de préparation	2016 – premier semestre 2018	<ul style="list-style-type: none"> * Recherche et développement requis pour la formation de clusters * Dispositions législatives, institutionnelles et organisationnelles pour une base solide de formation des clusters * Formulation de plans de mise en œuvre par produit pour la formation de clusters
Étape de formation	Deuxième semestre 2018 – 2020	<ul style="list-style-type: none"> * Accumulation de ressources (humaines et technologiques), encourageant le transfert de technologies, l'amélioration de la formation et l'amélioration de l'environnement des affaires pour améliorer la qualité des produits et augmenter la productivité des secteurs productifs * Développer le partenariat entre les secteurs public et privé
Étape d'exécution	2021 – premier semestre 2023	<ul style="list-style-type: none"> * Encourager l'investissement * Mise en œuvre d'activités pour les produits à plus forte valeur ajoutée, telles que l'adoption d'innovations, le développement de produits, etc. * Former les noyaux (agglomérations d'entreprises, d'institutions de R&D, d'institutions universitaires, etc.) des clusters * Mise en œuvre de la promotion commerciale, stratégie de marque
Étape d'expansion	Deuxième semestre 2023 – 2025	<ul style="list-style-type: none"> * Plus d'attraction de l'investissement et des entreprises, principalement depuis l'extérieur de la région * Le développement supplémentaire de la technologie incluant les technologies périphériques * Améliorer les noyaux et développer des réseaux parmi les noyaux et avec les industries liées. * Plus de promotion commerciale et de stratégie de marque
Étape de développement	À partir de 2026	<ul style="list-style-type: none"> * Établir une forte compétitivité sur le marché mondial * Activités autonomes pour davantage d'innovation et de développement de nouveaux produits

Note : *la période pourra varier en fonction du secteur productif et du produit

Source : Equipe d'experts de la JICA

Le développement graduel détaillé des clusters des secteurs productifs ainsi que des secteurs de l'infrastructure est indiqué dans les tableaux suivants. Les durées des phases du développement varient suivant les secteurs productifs et les produits respectifs. Les phases de développement pour les secteurs de l'infrastructure sont généralement définies en fonction des besoins pour l'infrastructure par le développement des clusters des secteurs productifs.

Feuille de route du développement des clusters

Étapes du développement des clusters dans le Sud											Préparation	Formation	Exécution	Expansion	Développement
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 -				
Activités administratives pour le développement régional															
Planification et mise en œuvre du plan de développement des clusters dans le Sud	Étape d'étude et de planification	Étape de mise en œuvre				Étape d'évaluation et de révision	Étape d'étude et de planification	Étape de mise en œuvre			Étape d'évaluation et de révision	Tenue de la réunion du comité de développement du Sud deux fois par an			
Planification et mise en œuvre du plan de développement de chaque cluster	Étape d'étude et de planification			Étape de mise en œuvre (secteur agricole)					Étape de mise en œuvre (autres secteurs)			Tenue de la réunion du comité de développement de chaque cluster 6 fois par an			
Agriculture, pêche, élevage de bétail, et transformation des produits alimentaires															
Dattes	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel				2. Essai d'exploitation du cluster pilote (- 2025)	3. Évaluation et examen des clusters pilotes (- 2025)		4. Déploiement du cluster (- 2025)							
Olive	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel				2. Essai d'exploitation du cluster pilote (- 2025)	3. Évaluation et examen des clusters pilotes (- 2025)		4. Déploiement du cluster (- 2025)							
Élevage et aquaculture	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel				2. Essai d'exploitation du cluster pilote (- 2025)	3. Évaluation et examen des clusters pilotes (- 2025)		4. Déploiement du cluster (- 2025)							
Transformation des produits alimentaires	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel				2. Essai d'exploitation du projet pilote (- 2025)			3. Déploiement du projet (- 2025)							
Produits à fort potentiel	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel				2. Essai d'exploitation du cluster pilote (- 2025)	3. Évaluation et examen des clusters pilotes (- 2025)		4. Déploiement du cluster (- 2025)							
Utilisation multisectorielle	1. Étude de faisabilité et établissement du cadre institutionnel				2. Essai d'exploitation du projet pilote (- 2025)			3. Déploiement du projet (- 2025)							
Secteurs de l'Extraction minière et des autres industries															
Phosphate	1. Établissement d'une base pour le développement durable				2. Accumulation des ressources (capital, humain, scientifique) et réseau (- 2025)	3. Développement autonome à travers l'innovation (- 2025)									
Matériau de construction *tel que la pierre à chaux, le marbre, et le gypse	1. Établissement d'une base pour le développement durable				2. Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau (- 2025)	3. Promotion et innovation (- 2025)									
Produits cosmétiques	1. Établissement d'une base pour le développement durable				2. Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau (- 2025)	3. Promotion (- 2025)									
Pétrole et gaz	1. Établissement d'une base pour le développement durable				2. Accumulation des ressources (capital, humain, scientifique) (- 2025)	3. Mise à niveau de l'industrie à travers le développement de métaux et de produits métalliques pour les installations pétrolières en gazières (- 2025)									
Autres ressources naturelles ayant du potentiel *céramique, verre, silicate, sel	1. Établissement d'une base pour le développement durable				2. Accumulation des ressources (capital, humain, technologique) et réseau (- 2025)	3. Promotion (- 2025)									
Textile	1. Établissement d'une base pour le développement durable				2. Développement de capacité productive et de productivité (- 2025)	3. Conception et développement de produits (- 2025)		4. Promotion et innovation (- 2025)							
Énergie renouvelable	1. Renforcement de la base de connaissances régionale, et ciblage et accumulation des ressources humaines				2. Investissement dans la démonstration et l'amélioration de l'environnement des affaires et l'infrastructure pour l'innovation (- 2023)	3. Déploiement / activation de regroupement pour la fabrication et les services (- 2025)		4. Avancement de regroupement induit par le secteur privé et création de synergies avec un vaste éventail d'activités économiques (- 2025)							
Tourisme	1. Établir le cadre institutionnel (~2018)				2. Accumulation du capital humain et mesures d'incitations aux entreprises (- 2025)	3. Développement des produits et services touristiques (- 2025)		4. Promotion de la destination (- 2025)							
Artisanat	1. Création de connaissances				2. Renforcement des compétences, transfert de savoir-faire, infrastructure (- 2025)	3. Activation d'un réseau de clusters (~2025)									

Source : Equipe d'experts de la JICA

Feuille de route du développement des clusters pour les secteurs de l'infrastructure

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 - 2035	
Développement de l'Infrastructure Principale (Nouveau Développement & Amélioration (Expansion ou Réhabilitation))												
Développement du réseau Routier												
Développement du Réseau National Régional Routier entre les villes	Enquêtes, Planification, Conception de Nouvelles Routes et/ou Amélioration des Routes Existantes						Début de services au public pour l'achèvement					
Développement de Chemins de Fer, d'Aéroports et de Ports												
Développement du Réseau Ferroviaire	Enquêtes, Planification, Conception de Nouveaux Chemins de Fer				Nouvelle Construction				Début de services au public pour l'achèvement			
Développement d'Aéroports	Enquêtes, Planification, Conception pour l'Amélioration d'Installations				Travaux d'amélioration			Début de services au public pour		l'achèvement		
Développement de Ports	Enquêtes, Planification, Conception pour de nouvelles installations et l'Extension des Ports Existants				Nouvelle Construction et Travaux d'Expansion				Début de services au public pour l'achèvement			
Développement du réseau d'Approvisionnement en Eau, d'Electricité et de Télécommunication												
Développement d'Unité de Dessalement	Début de services au public pour l'achèvement											
Développement d'Unité de Dessalement	Début de services au public pour l'achèvement											
Développement du Réseau d'Electricité et de Télécommunication	Enquêtes, Planification, Conception				Travaux d'amélioration		Début de services au public pour		l'achèvement			

Développement des Principales Installations en relation avec le Développement des Clusters des Secteurs Productifs							
Développement d'Installations Communes							
Développement de Centre Logistique	Enquêtes, Planification, Conception	Travaux d'amélioration	Début de services au public pour l'achèvement	Enquêtes, Planification, Conception	Travaux d'amélioration	Début de services au public pour	l'achèvement
Développement d'Installations pour les Activités de Cluster de l'Agriculture, la Pêche et l'Agroalimentaire							
Développement de Centre de Recherche et Développement				Enquêtes, Planification, Conception	Travaux d'amélioration	Début de services au public pour	l'achèvement
Développement de Zone Industrielle (y compris le PAEZ)				Enquêtes, Planification, Conception	Nouvelle Construction & Travaux d'amélioration	Début de services au public pour l'achèvement	
Développement d'Installations pour les Activités de Cluster du Secteur Minier et Manufacturier							
Développement de Centre de Recherche et Développement	Enquêtes, Planification, Conception	Travaux d'amélioration	Début de services au public pour l'achèvement				
Développement de Zone Industrielle (y compris le PAEZ)				Enquêtes, Planification, Conception	Nouvelle Construction	Début de services au public pour	l'achèvement

Source : Equipe d'experts de la JICA

3. Actions à court terme pour le développement de l'infrastructure

(1) Infrastructure de transport

Les plans à court terme pour l'infrastructure du transport sont énumérés ci-dessous. Les actions sont généralement celle de la préparation pour la mise en œuvre. Les principaux projets de développement de l'infrastructure sont supposés être mis en œuvre après les études de faisabilité et les études d'évaluation des impacts sur l'environnement.

Plans de mise en œuvre du développement des infrastructures de transport

Terme	Référence	Actions
		Routes
« Voie rapide »/ Court terme (avant fin 2020)	TR 3-5	La Création de la base de données routière est une condition préliminaire pour réaliser les travaux de façon intégrée
	TR 3-4	Entretien des itinéraires routes (à continuer)
	TR 2-5	Création du fonds pour financer plus facilement les Condition préliminaire pour faciliter le financement des travaux sur les autres routes principales qui ne sont pas élargies à 2x2 voies, et mise en œuvre des travaux
	TR 3-9	Création du fonds pour financer plus facilement les Condition préliminaire pour faciliter le financement des travaux de plus petite échelle, et mise en œuvre des travaux
	TR 4-1	Condition préliminaire pour savoir où se trouvent les points noirs et les principales causes d'accident
	TR 4-5	Utilisation du fonds pour mettre en œuvre les travaux au cas par cas
		Chemin de fer
« Voie rapide »/ Court terme (moins de 5 ans)	TR 1-3	Conclusions de l'étude sur le train à grande vitesse disponible d'ici 2020 (voir TR 3-7)
	TR 2-4	Les premières voitures à remplacer sont acquises et mises en service Évaluation des locomotives – Définition des besoins de remise à niveau ou remplacement
	TR 3-7	Étude exhaustive (voyageurs + fret, tout le réseau) achevée d'ici 2019
		Ports
« Voie rapide »/ Court terme (moins de 5 ans)	TR 5-4	Nettoyage/dépollution de la zone du port de Gabès Matériel de manutention pour les conteneurs Développement d'une zone de stockage pour les conteneurs
	TR 5-5	Création d'une structure de développement ad hoc (port + Zone Franche etc.) Matériel Installation de l'équipement de manutention pour les conteneurs Développement d'une zone de stockage pour les conteneurs
		Aéroports
« Voie rapide »/ Court terme (moins de 5 ans)	TR-1-9	Développement des études
	TR-5-6	Création de la structure du projet Étude du projet commercial Mise en œuvre du projet pilote sur 2 ans
		Transports urbains et interurbains
« Voie rapide »/ Court terme (moins de 5 ans)	TR 1-6	Études préliminaires et consultation publique
	TR 1-7	Études réalisées d'ici 2020 sur plusieurs itinéraires de bus
	TR 2-3	Les premiers véhicules sont fournis et mis en service
	TR 3-6	Le système d'information est mis en service et opérationnel
	TR 4-3	Toutes les remises à neuf sont réalisées (Note : pour la gare routière de Gabès, en relation – emplacement, heures – avec la nouvelle gare de chemin de fer et la nouvelle gare de métro léger)

Terme	Référence	Actions
	TR 5-2	Le programme est préparé et mis en œuvre aux emplacements désignés
	TR 5-3	Les 10% les plus anciens de la flotte sont remplacés

Source : Equipe d'experts de la JICA

(2) Approvisionnement en eau / traitement des eaux usées

Des actions à court terme pour l'approvisionnement en eau doivent être mises en œuvre conformément aux plans formulés par la SONEDE prenant en considération la demande supplémentaire liée aux secteurs productifs à plus forte valeur ajoutée.

Des actions à court terme pour le traitement des eaux usées doivent être entreprises comme prévu par l'ONAS pour accroître les taux de couverture des services dans les zones urbaines pour le développement durable et pour réduire les disparités régionales à cet égard.

(3) Approvisionnement en électricité

La gestion du réseau électrique peut être plus sophistiquée à travers des actions telles que i) la réduction des pertes de puissance dans le réseau de transmission et de distribution, ii) le contrôle de la demande pour réduire spécifiquement la demande de pointe pour moins de constructions de centrales électriques, et iii) une plus grande utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité pour le développement sectoriel durable en tirant parti du fort potentiel du rayonnement solaire dans le Sud.

(4) Télécommunications

Il serait nécessaire que l'administration publique prévoie des mesures incitant les opérateurs de télécommunication privés à investir dans les zones reculées, où la viabilité commerciale de l'investissement dans l'infrastructure des télécommunications risque d'être plus faible, et ce dans le but d'améliorer l'environnement commercial dans les zones moins développées.

